TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9160 | 40 PAGES | VENDREDI 28 JUIN 1974

L'affaire des ravisseurs de M. Cross relance brutalement la campagne électorale au Canada

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

DÈS LE DÉBUT DE SA VISITE A MOSCOU

M. Nixon signera avec M. Brejnev un accord décennal de coopération économique

Une mise à jour

Pour la troisième fois en deux ans, MM. Brejnev et Nixon se rencontrent. Ce qui, en 1972, était un événement apparaît presque, en 1974, comme une habitude. Les responsables des deux plus grandes puissances du monde ont élaboré lors de leurs premiers entretiens la charte de leurs rapports. Ils ont essayé de maintenir leurs armements dans des limites supportables sinon raisonnables. Ils ont signé de nombreux accords d'ordre économique et technique. Tout n'a-t-il pas été fait en quelques mois pour que les chefs de file du camp socialiste et du monde capitaliste passent de la guerre froide à la coopération ?

Les experts qui ont préparé ce nouveau « sommet » n'avaient plus guère de domaines à explorer. Ils ont sorti de leurs cartons un accord économique décennal et mis au point un texte prohibant certaines expériences nucléaires souterraines. Un moment, ils ont caressé l'espoir de rendre définitif l'accord provisoire sur la limitation des armements stratégiques, mais semblent avoir renoncé à franchir dès maintenant un pas décisif. Après deux années de bombance, c'est, sauf surprise, un maigre brouet qu'ils inscrivent au menu.

Pourtant, les hommes d'Etat qui se retrouvent à Moscou ne peuvent se permettre de piétiner. M. Brejnev a fait approuver la coopération avec les pays occidentaux les plus développés, ce qui est un moyen d'imprimer un nouvel essor à l'économie soviétique. Mais, pour parvenir à ses fins il lui a fallu s'opposer à des hommes qui restent allergiques à la collaboration avec l'« ennemi de classe » et qui n'ont peut-être pas dit leur dernier mot.

M. Nixon, lui, recherche à l'extérieur le prestige que lui refusent la majorité de ses compatriotes. Ayant perdu tout espoir de figurer dans l'histoire parmi les présidents dont s'enorgueillissent les Etats-Unis, il lui faut au moins préserver son image de dirigeant indispensable au maintien de la paix. Sans doute peut-il tabler sur la compréhension de ses interlocuteurs soviétiques, qui sont accoutumés à son réalisme. Encore convient-il de préciser les règles du jeu.

M. Brejnev admet fort bien que le président des Etats-Unis rassemble, de façon quelque peu spectaculaire, le monde atlantique avant d'entreprendre une tournée en U.R.S.S. Les Super-Grands tiennent leur rang grâce à leurs ressources propres et aussi aux coalitions qu'ils unissent. Les dirigeants du Kremlin comprennent aussi que, pour redorer son blason, le chef d'Etat américain sollicite les ovations. Pourtant, le voyage que M. Nixon vient de faire au Proche-Orient a de quoi les intriguer. Il est normal, pour eux, que le président ait eu du succès en Israël. Il l'est moins qu'il ait séduit l'Egypte et intéressé la Syrie. L'Amérique a fait dans cette région du monde un retour en force. L'Union soviétique ne va-t-elle pas reprocher à M. Kissinger d'avoir tiré un « avantage unilatéral » de la situation ? M. Brejnev, en tout cas, a déjà indiqué que son pays comptait bien participer de manière très active au règlement des affaires sérieuses.

Enfin, M. Nixon n'a pu, jusqu'à présent, tenir toutes les promesses faites à ses interlocuteurs russes. L'Union soviétique a déjà consenti des concessions qui ont dû coûter à son amour-propre, par exemple en ce qui concerne l'émigration des juifs. Néanmoins, le président, affaibli, est impuissant devant un Congrès résolu à lui tenir la dragée haute. M. Brejnev ne peut se contenter de bonnes paroles, d'accords de principe. Avant de rédiger de nouveaux textes ne faut-il pas donner tout leur contenu aux textes anciens ? Personne n'attend de cette troisième rencontre soviéto-américaine des innovations spectaculaires. Les principaux intéressés espèrent du moins qu'elle permettra une mise à jour.

M. Nixon était attendu à Moscou ce jeudi 27 juin en début d'après-midi. La capitale avait été pavoisée pour l'accueillir. Les entretiens politiques commenceront vendredi. Le même jour le président des Etats-Unis signera avec M. Brejnev un accord décennal de coopération économique.

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques paraissaient attendre sans grande illusion ce troisième « sommet » qui aura lieu, que M. Nixon le veuille ou non, sous le signe du Watergate. Le leitmotiv des commentaires officiels et officieux est d'ailleurs significatif : « *Cette réunion entre MM. Nixon et Brejnev ne doit pas être*, dit-on, *moins productive que les deux précédentes.* » La *Pravda* de ce jeudi matin, qui ne souffle mot du discours prononcé mercredi, par M. Nixon, à la réunion de l'OTAN à Bruxelles, écrit simplement à la suite d'une brève biographie du président américain : « *Les Soviétiques espèrent que la nouvelle rencontre soviéto-américaine « au sommet » constituera un jalon important sur la voie de l'amélioration et du développement des relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, ainsi que leur transformation en un facteur constant de la paix (...). En Union soviétique, on rend hommage à la politique que mène le président Richard Nixon en faveur de l'affermissement de la détente entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. et de l'amélioration des relations soviéto-américaines.* »

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3, 1re col.)

Le séjour du chah

L'IRAN passe à la France des commandes «fabuleuses»

La visite officielle du chah et de la chabanou — qui demeurent deux jours en France à titre privé — a pris fin le mercredi 26 juin, à 18 h. 15, à l'issue d'une brève cérémonie à l'Elysée. Un dîner « intime » a ensuite réuni, au Grand Trianon, le couple impérial et le président de la République ainsi que Mme Giscard d'Estaing. Au cours d'une conférence de presse, jeudi matin, le souverain a annoncé l'achat à la France de cinq centrales nucléaires, ajoutant que la construction d'un métro à Téhéran et l'électrification des chemins de fer iraniens, entre autres, seraient confiées à des entreprises françaises. « Les projets arrêtés, a déclaré ce jeudi M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, représentent des sommes fabuleuses pour notre industrie. »

La visite du chah n'a pas donné de résultat particulier sur le plan politique — on n'en attendait d'ailleurs pas — sinon qu'elle a permis de dissiper les derniers nuages qui assombrissaient encore les relations entre les deux pays. Le refus de Georges Pompidou d'assister, en octobre 1971, aux festivités de Persépolis, marquant le deux mille cinq centième anniversaire de la monarchie persane, refus que le souverain avait jugé injustifié et intempestif, appartient désormais au passé.

Les deux parties n'ont pas eu à s'entendre sur le chapitre de la politique étrangère, leur « identité de vues » sur la question de « l'indépendance nationale » étant « totale ».

E. R.

(Lire la suite page 3, 3e col.)

EXAMINANT LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE

Le conseil des ministres précise et renforce le dispositif de lutte contre l'inflation

• *M. Fourcade entend contrôler très strictement le crédit*

• *La hausse des prix s'est légèrement ralentie : 1,2 % en mai*

Le conseil des ministres réuni ce jeudi 27 juin, à 15 heures, devait examiner le projet de collectif budgétaire pour 1974, qui sera soumis dans les prochains jours au Parlement.

Un certain nombre de modifications devaient être apportées au dispositif de « refroidissement de l'économie » présenté le 12 juin par M. Fourcade : adoucissement des majorations d'impôts sur le revenu, prise en compte plus rigoureuse des signes extérieurs de richesse et des plus-values immobilières. Un freinage des dépenses d'équipement civil de l'Etat (notamment aéronautique et maritime) devait être confirmé.

Le ministre de l'économie et des finances a rappelé mercredi en termes très fermes sa volonté de faire respecter strictement l'encadrement du crédit. La progression des « en-cours » bancaires sera sans doute maintenue à 13 % en août comme en juillet, et les pénalités en cas de dépassement seront aggravées. Convaincu de la priorité qu'il faut accorder à la réduction du déficit de la balance commerciale, M. Fourcade n'a pas craint d'évoquer un éventuel rationnement du pétrole importé.

La hausse des prix de détail s'est légèrement ralentie au mois de mai, atteignant 1,2 % contre 1,6 % en avril ; le rythme de progression calculé sur les trois derniers mois demeure cependant très rapide : + 16,6 % par an.

Deux nominations

Le conseil des ministres devait également examiner un certain nombre de décisions concernant les grands établissements nationalisés. M. Jacques Chaine remplacerait M. François Bloch-Lainé à la présidence du Crédit lyonnais (voir le Monde *du 25 juin). M. Dominique de la Martinière pourrait quitter la présidence de la Compagnie générale maritime, qu'il occupe depuis décembre 1973 ; son intérim pourrait être assuré par M. Roger Carour, président des Messageries maritimes. M. de la Martinière a participé activement à la campagne de M. Jacques Chaban-Delmas pour la présidence de la République. Il était responsable des questions financières dans l'état-major du candidat.*

Enfin, M. Olivier Wormser, ancien gouverneur de la Banque de France, sera nommé ambassadeur à Bonn en remplacement de M. Jean Sauvagnargues, devenu le 28 mai ministre des affaires étrangères.

Une bonne surprise : la hausse des prix de détail a été en mai nettement moins forte que prévu. Les pouvoirs publics s'attendaient à un résultat aussi catastrophique qu'en avril, mois au cours duquel le coût de la vie avait fait un bond de 1,6 %. Le laisser-aller économique qui a été la règle pendant la campagne électorale faisait craindre le pire. Mais celui-ci n'est pas arrivé : l'indice des prix de détail, calculé par l'INSEE, indique une hausse de 1,2 % en mai.

Le grand dérapage, la perte totale de contrôle par les pouvoirs publics des leviers de commande de l'économie sont des dangers trop graves et trop plausibles pour que le résultat de mai n'apporte par un réel soulagement. Ce facteur favorable donne-t-il pour autant raison à ceux qui estiment — au sein du gouvernement notamment — qu'il est possible de rétablir l'équilibre de notre économie sans trop de casse, c'est-à-dire sans sacrifice en matière de niveau de vie ?

M. Jean-Pierre Fourcade, le dynamique et tonitruant ministre de l'économie et des finances, ne le pense pas. Il soumet, ce jeudi 27 juin, aux membres du gouvernement réunis en conseil des ministres un projet de loi de finances rectificative pour l'année en cours — un collectif, comme disent les experts — dans lequel sont incluses les mesures de « refroidissement de l'économie » annoncées le 12 juin (1). Ces mesures, on les connaît : alourdissement de l'impôt payé par les sociétés, économies budgétaires, lutte contre la fraude fiscale, modification de la règle de l'amortissement dégressif...

Ces mesures, qui ont été largement analysées et commentées n'ont pas été modifiées pour l'essentiel. Elles font supporter par les sociétés la plus grande partie de l'effort demandé pour comprimer la demande. Il est significatif d'ailleurs qu'une des retouches apportées aux déclarations officielles faites le 12 juin concerne l'impôt des particuliers. La majoration fiscale ne touchera finalement que 1,5 million de personnes (celles qui gagnent 2 050 F par mois pour une part), contre 1,9 million d'abord prévu. C'est relativement peu sur un total de 11 millions de contribuables. Encore ces majorations seront-elles partiellement remboursées l'année prochaine.

Cet allègement, répétons-le, ne signifie pas que les pouvoirs publics sont plus optimistes et estiment que l'effort demandé il y a quinze jours était excessif. Globalement, la ponction fiscale restera la même : 2,5 milliards de francs sur les particuliers, 5 milliards sur les sociétés.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 35, 1re col.)

(1) « Le Monde » du 14 juin.

AU JOUR LE JOUR

Mères-grand

Deux grandes familles se partagent le monde depuis plus d'un quart de siècle. La famille socialiste et la famille occidentale. Il n'y a pas si longtemps, il existait entre elles des relations aussi « cordiales » que celles qui prévalaient entre les Montaigus et les Capulets.

Aujourd'hui, l'air du temps implique que l'on s'aime à l'ombre des silos atomiques en distribuant des miettes aux pauvres du tiers-monde, campant au pied d'un banquet d'ailleurs précaire.

La photo de famille de Bruxelles cachait des sourires crispés et des couteaux dans le dos. Mais la rencontre de Moscou entre le père abusif de l'Occident et le « petit père des peuples » donnera lieu à une photo non moins intéressante. En y regardant les deux complices, on s'écriera sans doute : « Oh ! mères-grand, que vous avez de longues dents ! »

BERNARD CHAPUIS.

La « deuxième indépendance » de Madagascar

La République malgache a célébré mercredi 26 juin le quatorzième anniversaire de son indépendance. Trois semaines plus tôt, la population de l'ancienne colonie française de l'océan Indien avait fêté le premier anniversaire des nouveaux accords de coopération franco-malgaches. Après que son pays eut quitté la zone franc, le 22 mai 1973, le capitaine de frégate Didier Ratsiraka, ministre malgache des affaires étrangères, signait le 4 juin de la même année, à Paris, avec M. Jean-François Deniau, alors secrétaire d'Etat à la coopération, huit conventions élaborées à l'issue de laborieuses négociations. Ces textes sont considérés par le gouvernement qui a succédé à celui de M. Tsiranana, évincé après le « mai malgache » de 1972, comme marquant la « deuxième indépendance » de Madagascar. Notre collaborateur Philippe Decraene, après un séjour à Tananarive, évoque l'évolution des rapports entre la France et la deuxième République malgache.

I. — Les inquiétudes de la minorité française

De notre envoyé spécial
PHILIPPE DECRAENE

Tananarive. — Madagascar est l'une des plus anciennes possessions françaises d'outre-mer où la décolonisation aura été la plus lente à s'effectuer. Mais, depuis les accords du 4 juin 1973, le mythe selon lequel la minorité française de « la Grande Ile » constituait « *la dix-neuvième tribu* » malgache a définitivement vécu.

Il était anormal que, plus de dix années après que le pavillon tricolore eut été amené à Tananarive, certaines catégories de Français (1) aient toujours le droit de participer aux consultations électorales nationales, qu'un personnel d'assistance technique pléthorique exerce encore un rôle décisif dans les différents ministères malgaches, que les Français soient présents pratiquement dans tous les secteurs, politique, économique, culturel et social, de l'Etat. Certes, depuis quelques années, diverses mesures avaient permis de rendre cette présence moins visible. Mais il a fallu attendre les émeutes de Tananarive en mai 1972 et surtout, une année plus tard, l'aboutissement de laborieuses négociations pour que les relations entre les deux Etats soient enfin établies sur un pied d'égalité, ce qui aurait dû être le cas dès 1960.

Depuis juin 1973, il est clair que les rapports franco-malgaches ne sont plus ce qu'ils étaient. Cela ne signifie pas pour autant, comme l'affirment certains esprits chagrains ou quelques alarmistes, que le dialogue entre Paris et Tananarive soit sur le point d'être rompu.

Cependant, des incompréhensions subsistent, comme en témoigne l'affaire suivante qui s'est déroulée le 27 mai dernier dans la capitale malgache.

(Lire la suite page 4, 1re col.)

(1) Notamment ceux qui étaient décorés de l'ordre national malgache.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

M. ROGER CAILLOIS A REÇU M. CLAUDE LEVI-STRAUSS

(Lire pages 19 à 22.)

UN ENTRETIEN AVEC

M. Michel Guy

Secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy sera, vendredi 28 juin, à Poitiers, pour l'inauguration de l'hôtel Jean-du-Moulin-de-Rochefort, qui va abriter les services régionaux des affaires culturelles pour le Poitou et la Charente. Il prononcera à cette occasion un discours sur la politique culturelle. M. Michel Guy a bien voulu, avant cette première déclaration publique, nous accorder un entretien au cours duquel il a défini les principaux objectifs de son ministère.

Le secrétaire d'État à la culture veut multiplier les échanges entre la province et Paris

Il y a, selon moi, *dit M. Michel Guy*, cinq tâches fondamentales qui déterminent aujourd'hui une politique culturelle : la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine, la création, et — ce qu'il me semble important de placer au même niveau — la diffusion, la formation professionnelle, l'éducation culturelle. Il est avant tout nécessaire de créer une véritable égalité de contact avec l'art. Souvenez-vous de ce qu'a fait Jules Ferry. C'est curieux, mais nous nous comportons un peu comme si Jules Ferry, lui, avait expédié des livres dans les campagnes avant d'avoir conçu sa loi, c'est-à-dire avant que les gens n'aient su lire. C'est pourquoi j'insiste sur cette notion de formation et d'éducation.

Du secrétariat à la culture dépendent beaucoup d'enseignements : l'architecture, les arts plastiques, l'I.D.H.E.C., les conservatoires. Là aussi se joue l'avenir du développement culturel. Nous devons former des professeurs, des metteurs en scène, des animateurs et, pour quoi pas ? des administrateurs. Il faut coordonner les objectifs, travailler en liaison avec les autres ministères intéressés, éducation nationale, secrétariat à la jeunesse et aux sports notamment. Il existe dans l'enseignement scolaire un tiers-temps pédagogique, ce fameux 10 % mis à la disposition des maîtres. J'entends contribuer à ce qu'il soit utilisé d'une façon convenable, avec l'aide de tous les moyens de communication, y compris et surtout la radio et la télévision.

(Propos recueillis par
LOUIS D'ANDREL.

(Lire la suite page 29, 2e col.)

DIPLOMATIE

APRÈS LA SIGNATURE DE LA DÉCLARATION ATLANTIQUE

M. Kissinger veut développer les consultations euro-américaines sur les problèmes de l'énergie

Après la signature, mercredi 26 avril, de la « déclaration atlantique », le président Nixon — qu'accompagnent Mme Nixon et le secrétaire d'Etat M. Kissinger — a quitté ce jeudi matin la capitale belge pour Moscou. M. Kissinger s'arrêtera au retour, à partir du 3 juillet, dans plusieurs capitales européennes : Bruxelles, où il informera le Conseil atlantique des entretiens Nixon-Brejnev ; Paris, où il sera reçu par le président Giscard d'Estaing ; Londres, Munich, Rome et Madrid.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi soir à Bruxelles, le secrétaire d'Etat a laissé entendre que les Etats-Unis allaient s'engager dans une coopération plus active avec les pays européens pour résoudre les problèmes financiers suscités par la crise de l'énergie. « J'ai l'intention, *a-t-il dit*, de chercher, sur instruction du président, avec les divers dirigeants européens, comment mettre en œuvre la consultation plus étroite prévue dans la « déclaration atlantique », et peut-être de discuter plus en détail les sujets soulevés cet après-midi. » *M. Kissinger avait précédemment précisé que les entretiens que M. Nixon avait eus avec les chefs de gouvernement d'Allemagne fédérale (M. Schmidt), de Grande-Bretagne (M. Wilson) et d'Italie (M. Rumor)*, avaient « beaucoup porté sur les problèmes économiques auxquels l'Europe et les Etats-Unis doivent faire face, notamment sur les difficultés soulevées par la crise de l'énergie et sur les moyens de trouver dans ce domaine des solutions en coopération ». *(M. Nixon n'a pas rencontré M. Chirac, qui a regagné Paris au début de l'après-midi pour participer aux entretiens franco-iraniens.)*

M. Kissinger a estimé que le Groupe de coordination sur l'énergie, créé par la conférence de Washington, en février, (auquel la France ne participe pas) avait travaillé « très efficacement ». *Il soumettra, fin juillet ou début août, un rapport qui constituera* « un développement majeur » *dans les efforts de coopération dans le domaine de l'énergie.*

« Nixon ne sera pas paralysé »

Le secrétaire d'Etat a confirmé qu'il n'y avait aucune chance que l'accord permanent sur la limitation des armes nucléaires (SALT) soit conclu pendant le séjour de M. Nixon à Moscou. En revanche, MM. Nixon et Brejnev signeront un accord sur l'interdiction partielle des essais nucléaires souterrains, l'accord de Moscou de 1963 n'interdisant que les essais atmosphériques et sous-marins.

Faisant allusion aux effets de l'affaire du Watergate sur la politique américaine, M. Kissinger a dit :

« Nous avons dû sans arrêt conduire la politique étrangère dans cette atmosphère, mais le président ne sera pas paralysé. (...) Il négociera en tenant compte de ce qu'il considère être l'intérêt national. (...) Les progrès de la technologie (pour la limitation des armements) ne vont pas attendre que notre situation intérieure s'éclaircisse. »

Outre les entretiens que le président Nixon a eus avec MM. Schmidt, Wilson et Rumor, et ceux de M. Chirac avec MM. Wilson, Hartling (Danemark) et Tindemans (Belgique), plusieurs autres conversations bilatérales se sont déroulées en marge du « sommet » atlantique de Bruxelles. Les chefs des gouvernements grec et turc, MM. Androutsopoulos et Ecevit se sont rencontrés pendant plusieurs heures. C'était le premier entretien gréco-turc à ce niveau depuis que le « régime des colonels » est au pouvoir en Grèce. Les deux chefs de gouvernement ont notamment parlé du différend sur la prospection pétrolière en mer Egée.

Le premier ministre portugais, M. Da Palma Carlos, a parlé avec le président et le vice-président de la Commission européenne, MM. Ortoli et Soames, d'un éventuel accord d'association du Portugal ouvrant la voie à l'adhésion. — M. D.

Le président américain : la cohésion occidentale est la clé de la détente

Les discussions du conseil atlantique se déroulent à huis clos. Les propos des chefs des délégations sont ensuite rapportés par les porte-parole, autorisés ou non, en style direct ou le plus souvent indirect, ce qui explique que les versions des discours prononcés à l'OTAN ne soient pas toutes identiques.

M. Ziegler, porte-parole de la Maison Blanche, a fait devant la presse sans citations directes, le compte rendu du discours de vingt-cinq minutes prononcé, le mercredi 26 juin à Bruxelles, devant le conseil, par le président Nixon.

Selon M. Ziegler, le président a reconnu que le processus de consultation mentionné par la « déclaration d'Ottawa » ne constitue pas une nouvelle obligation légale pour les membres de l'alliance. Mais il a ajouté qu'aucun pays membre ne devrait envisager de prendre des mesures susceptibles d'affecter la cohésion de l'alliance sans rechercher la compréhension et le soutien des autres membres.

D'après une autre source, M. Nixon a dit : « *La consultation n'est pas une obligation contraignante juridiquement, mais elle symbolise notre esprit de coopération dans l'alliance.* » Evoquant les limites géographiques de l'alliance, le président américain a ajouté que l'on ne pouvait nier que des événements se produisant en dehors de la zone directement prévue par le traité puissent néanmoins l'affecter. Le devoir de consultation, selon le président Nixon, ne saurait être sélectif, et les alliés doivent se consulter sur toutes les questions d'intérêt commun. « *Il faut*, a-t-il dit, *avoir la volonté de se consulter pleinement et sur toutes les questions.* »

M. Ziegler a précisé que M. Nixon a étendu ce principe des consultations aux problèmes du Proche-Orient en reconnaissant que les Européens, comme les Américains, ont des intérêts vitaux dans la région et doivent donc y jouer un rôle. Le président a souligné que les Etats-Unis et l'Europe doivent coordonner leurs efforts pour stabiliser la situation au Proche-Orient.

Il a ajouté que le même principe de consultations étroites devait être appliqué aux affaires économiques et monétaires parce que l'opinion publique des pays membres de l'alliance ne comprendrait pas que la coopération soit limitée aux questions de défense.

M. Nixon a renouvelé aux autres membres de l'alliance l'assurance que les Etats-Unis ne réduiront pas unilatéralement le niveau de leurs forces en Europe, mais continueront au contraire à accroître l'efficacité de ces forces tant que les autres pays feront de même.

Un des grands thèmes de l'intervention de M. Nixon — toujours selon M. Ziegler — a été le caractère complémentaire de la détente Est-Ouest et du maintien de la force de l'OTAN. Il a expliqué que la manifestation de solidarité que constitue la signature de la déclaration d'Ottawa était un bon point de départ pour la rencontre américano-soviétique qui commence ce jeudi à Moscou.

Il est plus important que jamais que nous gardions à l'esprit nos objectifs communs et que nous concilions nos intérêts nationaux individuels avec nos intérêts, a-t-il dit.

A ce propos, selon une source non américaine, M. Nixon a insisté sur le fait que la détente ne constitue pas un processus automatique, et que la cohésion occidentale en est la clé, le risque, si cette détente venait à être remise en cause, étant la reprise de la course aux armements.

M. Ziegler a rappelé que M. Nixon avait assuré les alliés atlantiques, à la veille de ses précédentes rencontres avec M. Brejnev, qu'il ne conclurait jamais d'accord avec l'Union soviétique au détriment des Occidentaux.

Selon le porte-parole de la Maison Blanche, le président a renouvelé cette assurance et a expliqué que les Etats-Unis abordaient ce nouveau « sommet » avec l'U.R.S.S. en ayant à l'esprit non seulement leurs propres intérêts mais ceux de leurs alliés de l'OTAN.

Il a défini ainsi les objectifs de son voyage à Moscou :

● Chercher à arrêter la course aux armements nucléaires avant qu'il ne soit trop tard ;

● Créer des conditions propices au règlement de problèmes qui intéressent le monde entier, comme la pénurie d'énergie ;

● Etablir entre les Etats-Unis et l'Union soviétique un réseau d'accords économiques, techniques, scientifiques et culturels qui renforce la modération dans leurs attitudes respectives.

M. CHIRAC : la France reste en dehors de l'intégration militaire alliée.

De son côté, M. Chirac, premier ministre, qui représentait la France, a déclaré notamment : « *En perfectionnant notre système national de défense et le plan de dissuasion propre de notre force nucléaire, nous avons la conviction de renforcer le potentiel de l'alliance atlantique, et cela n'est en aucune manière inconciliable avec notre volonté réaffirmée de rester à l'écart de l'organisation militaire intégrée.* » Le premier ministre a cependant souligné que le traité de l'Atlantique nord restait « *un élément essentiel de la sécurité de la France* ». « *L'alliance atlantique demeure nécessaire dans la mesure même où il ne peut y avoir de bonne et vraie détente sans défense efficace et vigilante au niveau de chacun de nos pays comme à celui de l'ensemble que nous constituons* », a encore dit le premier ministre.

M. Chirac a déclaré qu'il était conscient de « *l'enjeu que représentent les prochains entretiens Nixon-Brejnev* ». « *Nous avons apprécié*, a-t-il dit, *d'être informés de leur préparation et nous attachons certainement le plus grand prix à être tenus au courant de leurs résultats.* » Dans sa conclusion il a déclaré : « *Je tiens à souligner que la défense est une affaire de longue haleine, un processus à la fois complexe et fragile, où entrent en jeu les intérêts et les aspirations de bien des nations ; la France et l'Europe ont à cet égard des responsabilités particulières dont je ne doute pas que nous soyons tous conscients.* »

M. SCHMIDT : un réquisitoire contre l'inflation.

M. Rumor (Italie) a insisté sur l'importance de la conférence de Genève pour la sécurité et la coopération en Europe.

M. Schmidt, chancelier d'Allemagne fédérale, a improvisé une intervention qui a surpris. Il a prononcé un réquisitoire très ferme contre l'inflation, cause à son avis des plus grands périls qui menacent l'alliance atlantique.

Reprenant la parole, le président Nixon a, à ce propos, souligné qu'il serait fâcheux à ses yeux de ne pas tenir compte, dans le processus de coopération au sein de l'alliance, des impératifs économiques.

Le premier ministre belge, M. Tindemans, a insisté pour que les consultations entre alliés s'étendent aussi au problème de la limitation des armements stratégiques.

Le premier ministre du Portugal, M. Da Palma Carlos, représentant un pays dont le régime vient d'être profondément modifié, a fait part à ses collègues de la décision de Lisbonne d'ouvrir des relations diplomatiques avec l'U.R.S.S., la Roumanie, la République démocratique allemande et la Yougoslavie.

Le premier ministre britannique, M. Wilson, a mis l'accent sur la nécessité de voir se développer le rôle, au sein de l'alliance, des parlementaires de l'Assemblée de l'Atlantique nord.

Après la séance de travail, les quinze chefs de délégation ont signé la « déclaration atlantique », dite d'Ottawa (où elle avait été approuvée la semaine dernière). A l'issue de cette cérémonie, M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a déclaré :

« *Notre force et notre sécurité reposent sur notre unité en tant qu'alliés. Nous venons à l'instant d'en faire la démonstration. C'est à partir de cette base solide que nous poursuivons le but qui nous est commun : la détente et l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest.* »

LE ROI BAUDOUIN : la panique a fait place à la sécurité.

Le roi Baudouin a alors offert un déjeuner de cent couverts au palais royal de Bruxelles. Prenant ensuite la parole, le roi des Belges a dit :

« *Ce qui se passait il y a vingt-cinq ans (lors de la signature du pacte atlantique) apparaît maintenant comme aussi lointain que les événements d'une époque que nous n'aurions pas vécue. La panique, qui avait fait dresser en hâte notre défense pour survivre, a fait place à un sentiment de sécurité qui va jusqu'à nous rendre sceptiques sur la réalité d'un danger.*

» *L'alliance ne se confond pas uniquement avec la défense. Depuis quelques années, une corrélation s'est établie entre les notions de défense et de détente. Jusqu'alors elles étaient séparées. (...) sans défense, il n'est point d'équilibre de forces, il n'est pas de coexistence possible. Sans détente, il n'est pas de progrès vers des solutions pacifiques. Ainsi, le pacte atlantique, instrument de sécurité, apparaît comme un dynamisme vers la paix.* »

Evoquant, enfin, l'identité européenne, le souverain a dit :

« *L'affirmation de cette identité autorisera une collaboration approfondie et donnera au dialogue transatlantique le caractère d'une conversation entre partenaires égaux, soucieux de se respecter l'un l'autre, et unis dans une entreprise commune.* » — (A.F.P.)

CENT QUARANTE-CINQ ANCIENS DÉPUTÉS GRECS DEMANDENT L'APPLICATION DES « PRINCIPES DE L'OTAN » DANS LEUR PAYS

Cent quarante-cinq anciens députés grecs du centre et de la droite demandent, dans un manifeste remis mercredi à la presse étrangère, à Athènes, que les « principes démocratiques formulés dans l'article 12 de la nouvelle déclaration atlantique soient immédiatement appliqués en Grèce afin que soit justifiée la raison d'être de l'alliance ».

Dans le cas contraire, assure le manifeste, « le peuple grec se demandera, à juste titre, au nom de quels idéaux il est appelé à participer aux responsabilités de l'OTAN, lorsqu'il est privé du droit d'élire son gouvernement, que la presse est bâillonnée et que des citoyens sont déportés dans des camps de concentration qui constituent une honte pour la civilisation occidentale, que l'alliance atlantique est censée sauvegarder ».

MM. Georges Mavros et Panayotis Canellopoulos, leaders du centre et de la droite, avaient fait mardi des déclarations analogues à l'occasion de la signature de la déclaration atlantique à Bruxelles, où la Grèce est représentée par son premier ministre, M. Adamantios Androutsopoulos.

Ce dernier a eu, mercredi, à Bruxelles, avec son collègue turc, M. Ecevit, des entretiens qui pourraient conduire à une réduction du climat de tension entre les deux pays. — (A.F.P.)

LE COMITÉ PANEUROPÉEN : les Britanniques sabotent leur participation à la Communauté.

Sous le titre « L'Europe sans la Grande-Bretagne ? », le Comité français pour l'union paneuropéenne, que préside M. Triboulet, ancien député U.D.R. ancien ministre, écrit notamment dans son bulletin mensuel :

« *Il suffit de consulter les principaux clients de l'industrie britannique (...) pour savoir que c'est au moment même où apparaissait une forte demande de produits britanniques que ceux-ci devenaient introuvables parce que des grèves diverses déclenchées en Grande-Bretagne, notamment sous le prétexte de l'entrée dans le Marché commun, étaient venues saboter, le mot est vraiment exact, les débuts du travail communautaire avec les Britanniques. Ainsi, ce sont des facteurs de politique intérieure britannique qui ont freiné le progrès que provoquait la seule annonce de l'entrée dans le Marché commun.* »

● *La commission nationale* du Mouvement de la paix sur les problèmes européens estime que la déclaration atlantique, récemment élaborée à Ottawa, aboutit en fait à une remise en cause de l'indépendance nationale et hypothèque à l'avance la possibilité d'une Europe indépendante.

● *Pour protester contre la campagne nucléaire française* à Mururoa, les syndicats des îles Fidji ont décidé, à la demande du conseil des syndicats australiens, de boycotter tous les navires venant de France. Le mouvement ne touchera pas le commerce français sur les lignes régionales des îles du Pacifique Sud.

LE VOYAGE DE M. NIXON

Les accords conclus depuis 1972 entre les deux pays

Voici la liste des accords conclus entre les Etats-Unis et l'Union soviétique depuis le premier « sommet » Brejnev-Nixon, qui s'est tenu en 1972 à Moscou.

A l'occasion de ce premier « sommet », les documents suivants ont été signés :

— « *Les principes de base sur les relations mutuelles entre les Etats-Unis et l'Union soviétique* », un texte connu aussi sous le nom de « charte de Moscou », et qui définit en dix points les principes devant régir les rapports entre les deux pays :

— Un accord sur la limitation des missiles antimissiles (A.B.M.) ;

— Un accord provisoire valable pour cinq ans sur la limitation des armements stratégiques (offensifs), appelé aussi SALT-1 ; c'est cet accord qu'il faudrait maintenant rendre permanent ;

— Un accord de coopération sur la protection de l'environnement, qui a reçu déjà un certain nombre d'applications ;

— Un accord de coopération dans les domaines de la médecine et de la santé publique, qui, lui aussi, a entraîné de nombreux échanges ;

— Un accord de coopération sur les explorations pacifiques de l'espace. Cet accord prévoit notamment la rencontre spatiale Apollo-Soyouz qui doit avoir lieu en 1975 ;

— Un accord sur la prévention des incidents entre les deux pays, que ce soit en haute mer ou dans l'espace ;

— Un accord de coopération technique et scientifique.

***

En octobre 1972, au cours d'une visite à Washington de M. Patolitchev, ministre du commerce extérieur, les deux pays ont signé un accord commercial (qui n'a toujours pas été ratifié par le Sénat américain) et un accord sur le règlement des dettes contractées par l'Union soviétique pendant la seconde guerre mondiale, au titre du prêt-bail. L'accord commercial prévoyait notamment l'octroi à l'U.R.S.S. du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée. C'est cette clause que combat le sénateur Jackson avec son amendement exigeant de l'U.R.S.S. une libéralisation de sa politique d'émigration.

Au moment de la visite de M. Patolitchev à Washington, M. Nixon avait d'autre part fait état de sa détermination à faire bénéficier l'Union soviétique des crédits de l'Export Import Bank. Depuis, l'Export Import Bank a accordé environ 400 millions de dollars de crédits à l'Union soviétique.

***

Pendant la visite de M. Leonid Brejnev aux Etats-Unis en juin 1973, les deux pays ont signé les accords suivants :

— La déclaration solennelle sur la prévention des conflits nucléaires, par laquelle chacun des signataires s'engage à ne pas laisser dégénérer ses relations avec n'importe quel autre pays au point de provoquer une guerre nucléaire ;

— Un accord sur les principes devant régir la poursuite des discussions sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Ce texte prévoyait notamment que les deux pays feraient des « efforts sérieux » pour arriver à un accord permanent sur la limitation des armes stratégiques au cours de l'année 1974 ;

— Un accord étendant les échanges et les contacts entre les deux pays dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique ;

— Un accord prévoyant la création d'une chambre de commerce américano-soviétique ; cet organe a depuis été effectivement créé ;

— Un accord aérien prévoyant le développement des activités des compagnies Panam et Aeroflot entre les deux pays ;

— Un accord sur l'océanographie, d'une durée de cinq ans et prévoyant le développement de la coopération entre les deux pays ;

— Un accord sur les transports pour une durée de cinq ans également, et prévoyant un développement de la recherche commune ;

— Un accord agricole, valable cinq ans, et prévoyant notamment un échange d'informations entre experts des deux pays sur l'ampleur des récoltes à venir, cela pour éviter que se renouvellent les achats massifs de blé effectués par surprise en 1972 par l'Union soviétique, à la suite d'une récolte particulièrement mauvaise ;

— Un accord culturel valable jusqu'en 1979 ;

— Un accord fiscal pour éviter les doubles taxations.

LA SIXIÈME RENCONTRE « AU SOMMET » DEPUIS LA MORT DE STALINE

C'est la sixième fois depuis la mort de Staline que les dirigeants les plus importants de l'Union soviétique et des Etats-Unis ont une série d'entretiens. Les précédentes rencontres bilatérales furent :

Septembre 1959 : Khrouchtchev-Eisenhower aux Etats-Unis ;

Juin 1961 : Khrouchtchev-Kennedy à Vienne ;

Juin 1967 : Kossyguine-Johnson à Glassboro ;

Mai 1972 : Brejnev-Nixon à Moscou ;

Juin 1973 : Brejnev-Nixon à Washington.

AFRIQUE

Afrique du Sud

Un délégué de l'A.N.C. (mouvement nationaliste noir) a participé à une réunion d'information à Paris

A l'occasion de la journée de la liberté en Afrique du Sud (26 juin) le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) et « Dossier 74 » (30, rue Taine, à Paris) avaient organisé, mercredi soir, au « Club 13 », avenue Hoche, une réunion d'information consacrée à la situation en Afrique du Sud. Plusieurs films tournés clandestinement en territoire sud-africain et au Lesotho par une équipe que dirigeait le réalisateur François Michel Kopiloff ont été présentés, et M. Makatini, délégué de l'African national congress (ANC), mouvement nationaliste noir interdit en Afrique du Sud, a tenu une brève conférence de presse.

Un premier film traitait de la condition des deux millions de métis et des huit cent mille Indiens vivant en Afrique du Sud. Ce document révélait, contrastant avec la splendeur des paysages des provinces du Cap et du Natal, la misère des enfants métis des bidonvilles de la périphérie de la ville du Cap, le dur labeur des travailleurs indiens employés dans l'industrie sucrière, des pêcheurs métis et des ouvriers dépeçant les baleines pour les grandes usines d'Afrique australe.

Mapetla, court métrage consacré au Lesotho, pays entièrement enclavé au cœur du territoire sud-africain, a permis d'apprécier la beauté des sites de cette région montagneuse. Mais les auteurs se sont surtout attachés à montrer que les montagnes du Lesotho servaient de réservoir de main-d'œuvre bon marché pour les mines d'or et les industries sud-africaines.

M. Makatini, porte-parole de l'ANC, mouvement dont le siège se trouve à Lusaka en Zambie, a évoqué les ventes d'armes françaises à l'Afrique du Sud, et jugé « *incompréhensible et inadmissible que le régime de l'apartheid ait pu trouver son appui le plus actif auprès de la France* ».

DIPLOMATIE

EN UNION SOVIÉTIQUE

Signature d'un accord décennal de coopération économique

(Suite de la première page.)

Autre indice de la prudence soviétique : contrairement à ce qu'il avait fait en 1972, à la veille de l'arrivée de M. Nixon, et en 1973 avant son départ pour Washington, M. Brejnev n'a pas reçu cette année les correspondants américains en poste à Moscou.

Deux sujets devaient dominer les entretiens : les discussions sur la limitation des armes stratégiques — discussions qui piétinent depuis plusieurs mois en dépit de la volonté exprimée l'an dernier par MM. Nixon et Brejnev de faire de « *sérieux efforts* » pour aboutir à un règlement permanent en 1974 — et le développement des échanges commerciaux, scientifiques et techniques. Malgré leurs dénégations, les Soviétiques sont en position de demandeurs sur ce dernier point et devront sans doute accepter de « *négocier* » avec M. Nixon un nouveau quota pour l'immigration juive.

Sans doute, pour montrer leurs « *bonnes dispositions* », les autorités soviétiques ont fait libérer, mercredi, un vieux contestataire célèbre en Occident : il s'agit du général Grigorenko, qui était enfermé dans un asile psychiatrique depuis plusieurs années. La santé du général — auquel on reproche ses campagnes en faveur des droits civiques en U.R.S.S. — serait extrêmement précaire. Cette libération de dernière heure ne fera sans doute pas oublier les multiples arrestations préventives effectuées depuis une quinzaine de jours parmi la communauté juive de Moscou. La plupart des dirigeants dissidents de cette communauté sont maintenant sous les verrous et y resteront au moins jusqu'au départ du président. Les autorités craignaient en effet des ten-
Sans doute pour montrer leurs tatives de manifestations ou des démarches auprès des personnalités américaines présentes à Moscou. Elles les craignent toujours d'ailleurs, car, instruits par les arrestations préventives effectuées également en 1972, un certain nombre de juifs ont quitté leur domicile avant l'arrivée de la police et sont toujours en liberté.

Diplomatie du caviar

Renforçant leur offensive de charme en direction des milieux d'affaires américains, les dirigeants soviétiques réservent depuis dimanche dernier un accueil exceptionnel à plus d'une centaine de *businessmen* américains réunis à Moscou pour participer à une conférence sur le développement de la coopération industrielle, économique, scientifique et technique. Cette conférence a été organisée conjointement par les autorités soviétiques et l'Institut de recherches Stanford, une firme de « consultants » qui n'a plus rien à voir depuis longtemps avec l'université du même nom. Cette réunion était théoriquement ouverte aux homes d'affaires du monde entier, mais, en fait, on compte parmi eux les noms les plus prestigieux du monde des affaires des Etats-Unis. Il est clair que, par cette vaste opération de relations publiques — on parle ici de « *diplomatie du caviar* », — les autorités soviétiques cherchent à contrecarrer les efforts déployés au Congrès américain par les adversaires d'un développement inconditionnel des relations économiques et commerciales entre les deux pays.

M. Nixon, qui est accompagné de cent quatre-vingts journalistes accrédités auprès de la Maison Blanche, résidera pendant son séjour à Moscou dans l'appartement du Kremlin traditionnellement réservé aux chefs d'Etat. Aucun programme pour sa visite n'a encore été officiellement annoncé à Moscou. On sait cependant que M. et Mme Nixon devaient être, ce jeudi soir, les invités des dirigeants soviétiques à un grand dîner offert sans doute au palais du Kremlin et au cours duquel des toasts seront prononcés. La journée de vendredi devrait être consacrée aux discussions politiques. Le soir, M. Nixon offrira, à son tour, un dîner aux dirigeants soviétiques à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou. C'est vendredi également que devrait être signé l'accord décennal sur la coopération économique entre les deux pays.

Samedi, après avoir visité la « Cité des étoiles », le centre des cosmonautes qui est situé dans la banlieue de Moscou, M. Nixon partira en avion pour la Crimée. Pour éviter que le nom de Yalta soit prononcé, les Américains auraient demandé à séjourner non dans la station de la mer Noire — rendue célèbre par la rencontre de Staline, Roosevelt et Churchill en 1945, — mais à proximité, à Oreanda, où le gouvernement soviétique possède des datchas et où M. Brejnev avait reçu M. Willy Brandt en 1971. Lundi matin, M. Nixon doit quitter la Crimée pour Minsk, où il passera la journée avant de regagner Moscou dans la soirée. La journée de mardi devrait être de nouveau consacrée aux discussions entre MM. Brejnev et Nixon ainsi qu'à la signature d'un nouvel accord, sans doute celui concernant l'interdiction des explosions nucléaires souterraines. C'est mardi soir également que M. Nixon s'adressera au peuple soviétique dans un discours télévisé. Le départ du président est prévu pour mercredi prochain en début d'après-midi.

JACQUES AMALRIC.

LA VISITE DU CHAH D'IRAN

Des commandes fabuleuses

(Suite de la première page.)

Le qualificatif est excessif dans la mesure où l'interprétation et l'application de ce principe dépendent moins de concepts idéologiques que de facteurs relevant de la politique intérieure, de la situation géographique et d'impératifs économiques, qui ne sont pas les mêmes pour les deux partenaires. La nature du régime iranien, la proximité de l'U.R.S.S., l'importance des capitaux d'outre-Atlantique investis sur place, le poids des « conseillers » et des « experts » américains dans l'armée et les services de sécurité du chah, font que la pratique de « l'indépendance nationale » à Téhéran ne peut être la même qu'à Paris.

Les résultats les plus tangibles de la visite se situent ailleurs : la coopération économique, technologique, commerciale entre les deux pays en sort renforcée, bien entendu dans l'intérêt commun. Un accord sur l'utilisation de l'énergie atomique a des fins pacifiques a d'ores et déjà été signé ce jeudi. La France fournira à l'Iran cinq centrales nucléaires ainsi que l'uranium enrichi nécessaire à leur fonctionnement. Deux constructeurs français, sous licence américaine — C.G.E. et Creusot-Loire — seraient sur les rangs. Il est vraisemblable que la France ne se contentera pas de livrer les cinq centrales « clés en main ». Il lui faudra assurer les prestations marginales concernant notamment la sécurité, la technologie, la formation de cadres. Compte tenu de l'épuisement des réserves pétrolières — prévu pour la fin du siècle — et des besoins croissants d'énergie dans l'industrie iranienne, le chah assure ainsi à son pays une source appréciable d'électricité.

Second dossier énergétique : les hydrocarbures. Le souverain, soulignant la complémentarité de l'économie de son pays et de celle de l'Europe, a indiqué, mercredi, que l'Iran était en mesure de fournir, outre du pétrole, 50 % des besoins en gaz naturel des industries du vieux continent. Précisément, la compagnie d'Etat Elf-Erap, agissant pour un consortium européen comprenant également des Allemands et des Italiens, a mis à jour à Kangan le gisement de gaz naturel le plus important du monde. Il semble qu'aucune décision n'a été prise sur les conditions juridiques et économiques — qui posent maints problèmes — de l'exploitation de ce gisement. Quant au transport le chah a laissé entendre, mercredi, que l'on pourrait construire tout à la fois un gazoduc et une grosse unité pour produire du gaz liquéfié, qui serait évacué par le moyen de méthaniers. La localisation de cette unité n'aurait pas encore été arrêtée.

Les négociations portant sur la coopération économique ont donc été, de loin, les plus importantes. L'Iran s'est lancé dans un ambitieux plan quinquennal (1973-1977) de développement — notamment d'équipement et d'industrialisation — auquel il consacrera la somme fabuleuse d'une quarantaine de milliards de dollars, dont une partie reviendrait à coup sûr à la France. A cet effet, le chah a eu mercredi matin un entretien avec une pléiade de chefs d'entreprises avec lesquels il a évoqué plusieurs dossiers.

Un accord est déjà conclu avec Creusot-Loire pour la construction d'une usine d'aciers spéciaux.

Les négociations menées par le groupe C.G.E. pour l'édification d'une usine de disjoncteurs haute et basse tension devront aboutir dans les prochaines semaines.

● *Automobile :* Une extension du réseau Peugeot est envisagée. Il est également possible que la firme de Montbéliard installe une usine de montage en Iran. D'autre part, M. Paul Berliet a eu un entretien particulier avec le souverain iranien, ce qui peut laisser supposer que l'entreprise lyonnaise pourrait recevoir des commandes de camions. On sait, en effet, que le chah désire développer le transport routier.

● *Téléphone :* Le souverain iranien veut installer cinq cent mille lignes. Le groupe C.G.E. est sur les rangs. L'installation de la télévision en couleur en Iran a aussi été discutée.

● *Le métro de Téhéran :* Sa construction sera vraisemblablement confiée à des entreprises françaises. En outre, la France participera à l'électrification des chemins de fer iraniens et peut-être aussi à l'installation de complexes agro-industriels en Iran.

L'importance de la coopération prévue a incité le C.N.P.F. à décider la création d'un secrétariat pour la coopération franco-iranienne. On n'exclut pas à cet égard, dans les milieux proches du patronat, qu'un accord cadre spécifique pour l'industrie soit conclu prochainement. On sait qu'en février dernier, un accord analogue avait été signé par M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, prévoyant un montant de fournitures qui pourrait atteindre, dans les dix prochaines années, 5 milliards de dollars.

Jeudi matin, un protocole d'accord financier a été paraphé par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, et son homologue iranien. M. Houchang Ansari. Aux termes de ce document, le gouvernement de Téhéran versera, en deux ou trois ans, à la Banque de France, un montant d'un milliard de dollars (300 millions avant la fin de cette année). Ce dépôt servira d'acompte pour tous les paiements que l'Iran effectuera à l'industrie française pour les travaux accomplis dans l'empire des Pahlevi. Ces « arrhes » auront pour effet de réduire le déficit de la balance des paiements de la France. Auparavant, la France accordait à ses clients iraniens des délais de paiement et du crédit. Mais les temps ont changé... « *Les projets arrêtés*, a déclaré ce jeudi 27 juin M. Fourcade, *représentent des sommes fabuleuses pour notre industrie.* »

E. R.

● *La visite du souverain iranien* a été évoquée à l'Assemblée mercredi, au cours des « questions au gouvernement ».

M. Labbé (Hauts-de-Seine), président du groupe U.D.R., proteste contre le fait que, selon lui, « *un chef d'Etat en visite en France ait pu être l'objet d'attaques injurieuses dans la presse.* » M. Poniatowski estime que tout hôte du gouvernement français « *doit être accueilli avec les règles traditionnelles de l'hospitalité française (...). Le gouvernement ne peut que déplorer les remarques faites par certains organes de presse. Il regrette qu'à cette occasion n'aient pas été respectées les traditions de l'hospitalité française* ». Il ajoute : « *La presse est libre même quand ses expressions touchent à l'impolitesse et à l'incorrection.* »

● *Une délégation des partis et organisations de gauche* s'est rendue, mercredi après-midi 26 juin, à l'Elysée, pour remettre, à l'intention du président de la République, une lettre dans laquelle elle exprime son « inquiétude » quant à la situation interne en Iran et à l'intervention militaire iranienne à Oman.

La lettre est signée par le parti socialiste, le parti communiste, le Mouvement des radicaux de gauche, le parti socialiste unifié, la C.G.T. et la C.F.D.T.

PROCHE-ORIENT

SELON LE « JERUSALEM POST »

Washington exercerait des pressions sur Jérusalem pour empêcher des opérations de représailles contre le Liban

Le cabinet israélien s'est réuni, mercredi 26 juin, en session extraordinaire, pour examiner « *des problèmes ayant trait à la sécurité nationale* ». Aucun détail officiel n'a été fourni sur cette réunion. D'autre part, l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël, M. Kenneth Keating, s'est entretenu, à sa demande, avec MM. Ygal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, et Itzhak Rabin, chef du gouvernement.

A ce propos, le *Jerusalem Post*, généralement bien informé, croit savoir que les Etats-Unis exercent des pressions sur Israël pour empêcher des représailles contre le Liban après l'attaque palestinienne de mardi contre la station balnéaire de Nahariya.

Le correspondant à Washington du journal israélien *Maariv* affirme, pour sa part, qu'Israël a proposé au Liban, vraisemblablement par l'entremise des Etats-Unis, une action commune en vue d'éloigner la menace du terrorisme. « *Si le Liban s'engage à garder ses frontières et à prendre les mesures nécessaires pour dissuader les terroristes d'agir à partir de son territoire, Israël s'engagera, de son côté, à éviter toute opération de représailles et toute opération militaire sur son territoire* », affirme le journal. Jérusalem aurait notamment proposé aux Libanais d'ériger de leur côté de la frontière un système de verrouillage analogue à celui créé par les Israéliens.

● *A Damas*, cependant, un porte-parole du commandement général de la révolution palestinienne a affirmé mercredi, au cours d'une conférence de presse, que « *les trois prochains mois verront une intensification des activités des fedayin à l'intérieur du territoire occupé* ».

● *Au Caire*, le journal officieux *Al Ahram* demande ce jeudi matin à Washington de remédier à la situation dangereuse existant à la frontière libanaise « *avant qu'il ne soit trop tard* ». « *La responsabilité de contenir le gangstérisme israélien incombe aux Etats-Unis* », écrit le journal, qui invite Washington à agir rapidement.

● *A la Cité du Vatican*, *l'Osservatore della domenica* s'en prend violemment à Israël dans un éditorial signé Frederico Alessandrini Le journaliste, qui est également le porte-parole du Vatican, écrit que les raids israéliens contre les camps palestiniens du sud du Liban sont d' « *authentiques actes terroristes moralement inadmissibles* ».

Un communiqué de l'ambassadeur du Liban à Paris

L'ambassadeur du Liban à Paris, M. Nagib Sadaka, affirme mercredi dans un communiqué que « *les massacres occasionnés par les bombardements massifs qu'effectuent l'aviation et l'artillerie lourde israéliennes contre les populations civiles au Liban n'auront d'autre effet que d'attiser la haine, d'élargir le fossé qui sépare les deux peuples et de saboter les efforts tendant à la recherche d'un règlement pacifique* ».

Se référant au communiqué de l'ambassade d'Israël, qui rejetait sur le Liban la responsabilité des derniers actes de violence (*le Monde* du 27 juin), M. Sadaka affirme que « *ce communiqué élude le vrai problème. Il s'agit moins de savoir en effet d'où viennent les fedayin qui opèrent en Israël que de déterminer les raisons pour lesquelles ils se livrent à des actes désespérés. Si trois cent cinquante mille Palestiniens environ vivent au Liban, ce n'est pas parce que le Liban les a invités à séjourner sur son territoire, c'est parce qu'Israël les a chassés par la force de leur pays* ». En outre, l'ambassadeur du Liban ajoute : « *Si un nombre grandissant de Palestiniens rallient les rangs de la résistance armée, c'est parce qu'Israël s'obstine à ignorer les décisions de la communauté internationale qui leur reconnaissent le droit au retour et à l'indemnisation.* »

Après sept années d'occupation israélienne

LE DRAPEAU SYRIEN FLOTTE A NOUVEAU SUR KUNEITRA

Kuneitra (*A.F.P.*). — Devant cinquante mille personnes, des paysans pour la plupart, le drapeau syrien a été hissé, mercredi après-midi 26 juin par le général Assad, président de la République, au sommet d'un mât planté dans les ruines de Kuneitra.

Un tonnerre d'applaudissements a accompagné la montée des couleurs syriennes dans cette ville, chef-lieu du Golan, qui a été restituée à la Syrie après sept années d'occupation israélienne.

De la ville, il ne reste pratiquement plus rien, à l'exception de la cathédrale grecque-orthodoxe, de deux minarets et de quelques maisons. Il n'y a plus un pan de mur debout.

Les israéliens, ont déclaré des membres de l'ONU, ont passé les trois derniers jours qui ont précédé leur retrait à démolir au bulldozer tout ce qui avait résisté aux combats de la guerre de juin 1967, puis de celle d'octobre dernier.

Signature des accords sur la fourniture d'uranium enrichi par les États-Unis à l'Égypte et Israël

Le président de la commission américaine de l'énergie atomique, Mlle Dixie Lee Ray, a signé, le mercredi 26 juin, des accords de principe avec Israël et l'Egypte sur la fourniture d'uranium enrichi à ces deux pays. Cet uranium enrichi sera le combustible des réacteurs nucléaires que le président Nixon a promis à l'Egypte et à Israël.

Les accords signés avec l'un et l'autre pays sont parfaitement symétriques. Chacun achètera aux Etats-Unis, d'une part, un réacteur de puissance de 600 mégawatts, qui produira de l'électricité, d'autre part, le combustible, de l'uranium enrichi à 3 %. Le montant de l'achat d'uranium enrichi s'élève, pour chaque pays, à 39 millions de dollars.

Aucune précision n'a été fournie sur les modalités de crédit et de paiement des réacteurs et du combustible. Les accords resteront des accords de principe tant que les Etats-Unis n'auront pas fixé avec l'Egypte et Israël quel pays sera autorisé à retraiter le combustible après qu'il aura été brûlé dans le réacteur.

* * *

Les accords signés entre Mlle Dixie Lee Ray et Israël et l'Egypte sont les derniers contrats de fourniture d'uranium enrichi que la commission américaine de l'énergie atomique signera avant longtemps. Les trois usine de production d'uranium enrichi aux Etats-Unis sont désormais saturées, et les Américains doivent maintenant agrandir les usines pour augmenter leur capacité de production de 60 %.

Pour leur réacteur de 600 mégawatts, Israël et l'Egypte se sont vu garantir chacun environ 700 000 unités de travail de séparation isotopique, de quoi fournir la première charge de combustible de chaque réacteur et huit nouvelles charges au cours des dix prochaines années. On change en effet une partie du combustible b[illegible]é dans chaque réacteur tous les treize ou quatorze mois environ.

Les Etats-Unis se seraient empressés de signer ces contrats de fourniture d'uranium enrichi avant que la société européenne Eurodif ou l'Union soviétique soient tentés de le faire. Ils entendent en effet conserver un strict contrôle sur le combustible une fois qu'il aura été brûlé. En effet, il contient alors du plutonium, matériau dont sont faites certaines bombes atomiques, et il doit être retraité. Au cours du retraitement, le plutonium est extrait.

Les Etats-Unis vont maintenant négocier avec Israël et l'Egypte pour déterminer qui retraitera le combustible irradié. Ils souhaitent que ce retraitement se fasse en dehors du Proche-Orient et voudraient éviter que l'opération ait lieu en Union soviétique. — D. V.

Mozambique

LE FRÉLIMO ACCENTUE SA PRESSION après l'annonce officieuse d'un voyage du général Spinola en Afrique

La ligne de chemin de fer qui relie Beira au barrage géant de Cabora-Bassa a été de nouveau coupée, le mercredi 26 juin, à la suite d'une série d'explosions qui ont détruit la voie sur 600 mètres sur le tronçon Chueza-Mecito, à moins de 5 kilomètres de la frontière avec le Malawi. La pression exercée par les forces du Frelimo contre cette voie ferrée n'a cessé d'augmenter depuis l'échec des négociations du mois de mai, à Lusaka. La ville de Caldas-Xavier, située le long du chemin de fer, a été soumise mercredi, pendant deux heures, à des tirs d'obus et de roquettes. Cette offensive du Frelimo survient peu après l'annonce officieuse que le général Spinola va se rendre lui-même, cette semaine ou la semaine prochaine, dans les territoires portugais d'Afrique.

A l'occasion, mercredi, de la prestation de serment du nouveau gouvernement provisoire du Mozambique, le gouverneur général de la colonie, M. Henrique Soares Vasco De Melo, a présenté le programme de réformes qui devrait être progressivement mis en vigueur dans le pays. L'un des objectifs principaux que se fixe ce programme consiste à élever le niveau culturel de la population, « *afin que, conformément aux principes de l'autodétermination et grâce à un débat libre et franc, elle puisse décider librement de son avenir* ». Une campagne active sera menée pour faire régresser l'analphabétisme.

● A LISBONNE, le parti socialiste portugais a demandé mercredi au gouvernement et aux forces armées de mettre un terme aux violences perpétrées par les partisans de l' « *ancien régime fasciste* » au Mozambique. Dans une déclaration adressée au chef de l'Etat portugais, le parti socialiste affirme qu'il soutient entièrement les plaintes des « *démocrates du Mozambique* », qui reprochent au gouvernement de Lisbonne d'avoir fait libérer les membres de la police secrète de l'ancien régime et autorisé des « *groupes réactionnaires civils à s'organiser* ». Cette prise de position fait suite à l'incident survenu lundi, et au cours duquel des soldats portugais ont tué sept mineurs noirs mozambicains revenant d'Afrique du Sud. (*Le Monde* du 27 juin 1974.)

● A DAKAR, le président Léopold Sedar Senghor a annoncé le mercredi 26 juin, dans une interview accordée à un envoyé spécial d'un journal portugais, que les dirigeants du FLING (Front de lutte pour l'indépendance nationale de la Guinée-Bissau), qui avaient été mis récemment en résidence surveillée, seront expulsés du Sénégal. De son côté, M. Daouda Sow, ministre sénégalais de l'information et des télécommunications, a affirmé mercredi, au cours d'une conférence de presse, que son pays estime que le Portugal doit « *simplement reconnaître la République de Guinée-Bissau* », créée le 24 septembre dernier par le PAIGC, et remettre l'indépendance complète « *entre les mains du PAIGC* ». Le problème de l'autodétermination en Guinée-Bissau, a dit M. Sow, est considéré par le Sénégal comme complètement dépassé. — (*A.F.P., U.P.I., A.P.*)

OCÉAN INDIEN

La « deuxième indépendance » de Madagascar

(Suite de la première page.)

Il est 20 heures, et dans la nuit de l'automne austral, souvent féerique sur les hauts-plateaux de l'Imerina, l'harmonieuse et sobre façade de style Louis XIII de l'ambassade de France, réplique de celle du château de Lunéville, brille de mille lumières. Sous les lambris de l'immense salon, plusieurs centaines d'invités, français et malgaches, piétinent les planchers de palissandre, attendant de sabler le champagne. Conviés à fêter l'entrée en fonctions du président Giscard d'Estaing, les hôtes sont détendus. L'ambassadeur de France et Mme Delauney, très entourés, s'entretiennent amicalement avec le ministre des affaires étrangères.

Cependant, le matin même, un quotidien parisien a publié un article affirmant que les autorités malgaches avaient exigé que la Maison de France soit évacuée avant le 4 juin. Cette information, qui était fausse, suscite la consternation dans les rangs de la colonie française de la capitale, dont certains membres donnent même des signes d'affolement. Le ministre malgache des affaires étrangères affirme, indigné : « *Jamais mon gouvernement n'a posé le moindre ultimatum pour exiger la cession de ce bâtiment... Je méprise ceux qui font circuler des bruits tendant à affirmer le contraire...* » M. Delauney assure, de son côté, qu'il n'a reçu aucune communication, ni écrite ni orale, à ce sujet.

L'incident rend parfaitement compte de l'ambiance qui règne à Tananarive, et, notamment, des malentendus qui se développent dans les rapports entre les deux communautés. L'alarmisme de ceux qui dramatisent volontairement les moindres événements de la vie quotidienne, l'attentisme d'autres, qui donnent l'impression de chercher à gagner du temps et s'en tiennent à la lettre des accords franco-malgaches, en affectant d'en ignorer l'esprit, menacent gravement la poursuite d'un dialogue qui devrait pourtant rester serein.

Construite sur un terrain vague, avant même la conquête de Madagascar, la Maison de France abrita successivement la première représentation française, les gouvernorats généraux de l'époque coloniale et, depuis 1960, les services de l'ambassade. Le 4 juin 1973, un échange de lettres a eu lieu entre négociateurs français et malgaches. Evoquant le désir des autorités malgaches d'obtenir la cession de la résidence, M. Jean-François Deniau, alors secrétaire d'Etat à la coopération, a déclaré : «... *Le principe d'une telle cession peut être considéré comme acquis. Le transfert effectif de la propriété aura lieu dès que les autorités françaises auront pu, sur d'autres terrains, construire une nouvelle résidence ainsi que les bureaux nécessaires... Ces opérations seront effectuées, du côté français, en toute diligence en vue de parvenir à leur achèvement, si possible, avant la fin de 1974.* » M. Ratsiraka a répondu le jour même : «... *Le gouvernement de la République malgache donne son accord aux propositions formulées dans cette correspondance.* »

Depuis lors, trois terrains ont été sélectionnés en vue de l'édification d'une résidence, et une mission, comprenant un architecte, est venue de France pour étudier le parti que l'on pourrait tirer de ces différents emplacements. Cependant, aucun choix n'a encore été effectué jusqu'à ce jour. Quant aux services — la chancellerie, le consulat général, les bureaux culturels et commerciaux, la mission d'aide et de coopération, la galerie de France, soit au total environ cent cinquante personnes — ils sont regroupés dans un grand immeuble situé en ville.

Il n'y a donc pas de querelle de la Maison de France. Mais, de part et d'autre, quelques « extrémistes » cherchent à en susciter une. Certains Français estiment que toute cession, tout transfert, « *menacerait les intérêts français à Madagascar* », et risquerait « *de faire perdre la face à la France* ». De leur côté, quelques Malgaches considèrent que, « *pour des raisons de prestige national* », la restitution des locaux de l'ambassade devrait être immédiate et inconditionnelle. Pour l'instant, les deux gouvernements, après avoir choisi, d'un commun accord, une solution acceptable pour tous, s'en tiennent à leurs engagements réciproques, et ignorent résolument les surenchères. Encore faudrait-il que, conformément à ce qu'avait promis M. Jean-François Deniau, il y aura bientôt un an, Paris agisse en « *toute diligence* ».

On estime à sept ou huit mille le nombre des Français qui ont définitivement quitté le territoire malgache au cours des deux dernières années (2). Si le coefficient de remplissage des Boeing n'atteint pas 50 % dans le sens Paris - Tananarive, en revanche les appareils sont pleins pour plusieurs mois en sens inverse. Le grand nombre des départs s'explique à la fois par le désenchantement d'une partie de la minorité française et l'inquiétude qu'éprouvent pour leur avenir certains « créoles » installés depuis plusieurs générations dans le pays, et que l'on appelle ici les « Zanatana ».

Le représentant d'une grande compagnie aérienne, après nous avoir fait observer que les liaisons entre la France et la Réunion sont désormais beaucoup plus nombreuses qu'entre notre pays et Madagascar, précise que les candidats au départ sont « *ceux dont les postes ont été attribués à des Malgaches, ceux qui appartiennent à des entreprises dont l'activité diminue, une fraction des coopérants, tous ceux qui veulent plus ou ne peuvent plus vivre ici...* ».

Dans ce dernier groupe, il faut distinguer les Comoriens et les Réunionnais (3). Les premiers se plaignent d'être en butte à des vexations de plus en plus nombreuses de la part de la population malgache (4). Les seconds comportent une minorité de métis, souvent indigents, dont la collectivité malgache n'a pas les moyens d'assurer l'entretien. Un médecin français nous dit à leur sujet : « *Une association de solidarité, à laquelle cotisent des sociétés privées, et que subventionne le gouvernement français, distribue gratuitement lait, vêtements, nourriture à ces pauvres gens que nous rapatrions en France, où ils sont dirigés sur des centres de formation professionnelle accélérée...* »

Tandis que les grosses sociétés maintiennent en général leur chiffre d'affaires, de nombreux petits commerçants, des agents immobiliers, des artisans, ont été contraints au départ. « *Il s'agit souvent de gens qui, s'ils étaient restés en France, auraient dû se reconvertir depuis plus de vingt ans...* », nous dit à ce sujet un haut fonctionnaire malgache.

A Tananarive comme à Diégo-Suarez, à Antsirabé comme à Majunga, on trouve de nombreux logements et magasins à louer. Bien que la francophonie ne semble pas en péril, elle est en recul. Les noms des rues et des avenues, les enseignes de boutiques, sont désormais rédigés en langue malgache. La presse locale est en plein essor, et même *Madagarscar-Matin*, qui, après avoir été le porte-parole du gouvernement Tsiranana, passe tout naturellement aujourd'hui pour un fief d'opposants au régime, accorde une place de plus en plus large aux nouvelles en malgache. Les communiqués de presse ne sont pratiquement plus diffusés que dans la langue nationale, et les discours officiels ne sont plus prononcés en français comme à l'époque de l'ancien régime. Le plan national de développement n'a — jusqu'à ce jour — été publié qu'en malgache.

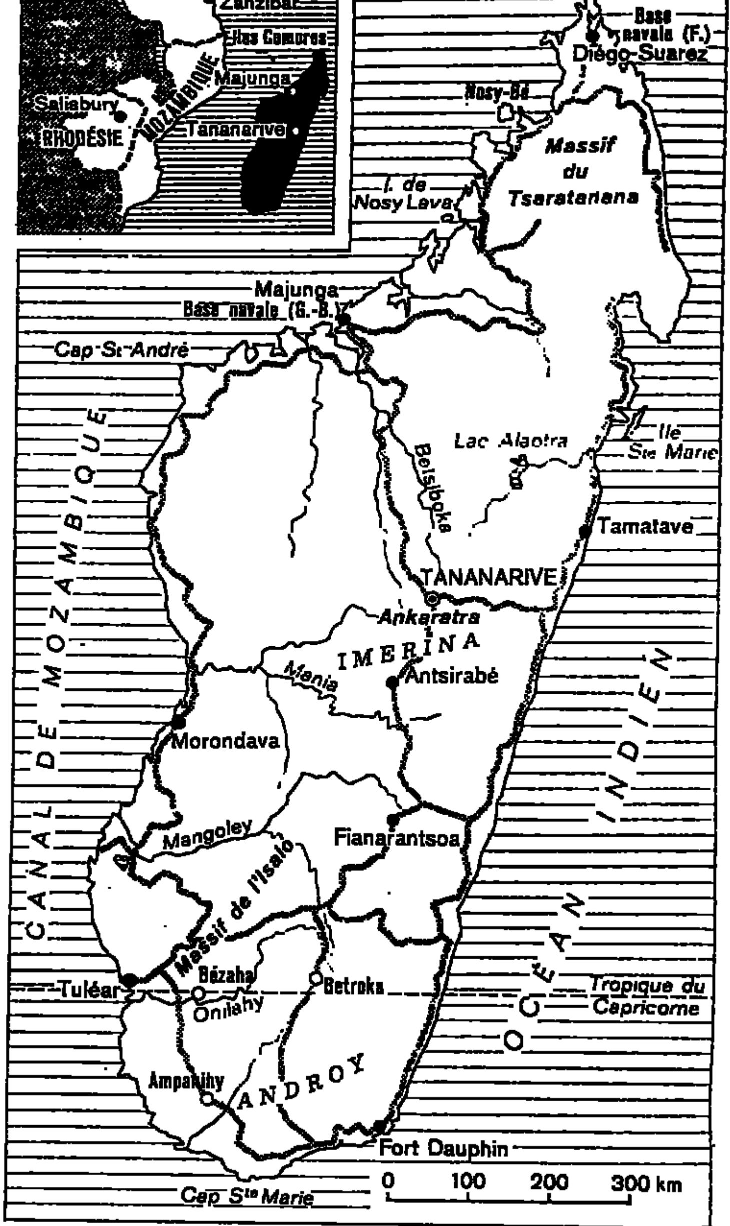
Dans l'enseignement, le français n'est plus qu'une langue étrangère parmi d'autres, même si elle reste celle que l'on apprend le plus volontiers. A l'université de Tananarive, il n'y a plus d'étudiants européens, parce qu'il n'y a plus d'équivalences de diplômes. En principe, les cours sont faits en malgache, mais, suivant les cas, ils ont lieu dans l'une ou l'autre langue, et les quelques professeurs français restés sur place enseignent évidemment dans leur langue. Le recteur est un Malgache, et l'enseignement a été profondément « malgachisé ».

Les conseillers techniques européens sont beaucoup plus rares dans les ministères, et ceux qui restent sont très discrets. Dans l'armée malgache, les quelques dizaines d'officiers français encore en service sont pratiquement invisibles. L'aviation française a évacué la base aérienne d'Ivato et la légion étrangère a quitté Diégo-Suarez.

La hiérarchie romaine, qui avait donné l'exemple de la « malgachisation », il y a déjà vingt ans, poursuit ses efforts dans ce sens et compte — après le sacre d'un nouvel évêque à Antsirabé, en mai dernier, — dix prélats malgaches sur dix-sept.

Une page de l'histoire malgache a été tournée, d'abord avec l'éviction du gouvernement de M. Tsiranana, puis avec la signature des nouveaux accords de coopération, conséquence directe de la chute de l'ancien régime. Le petit peuple malgache, l'élite intellectuelle et les dirigeants actuels parlent de fierté, de dignité retrouvées, tandis que les plus traumatisés des Français emploient le mot « défrancisation ». Il est vrai que les options progressistes du gouvernement malgache, dans le domaine économique, ne sont pas appréciées du secteur privé et que les effectifs de l'assistance technique française sont en régression.

PHILIPPE DECRAENE.



Prochain article :

LA VOIE DE LA RIGUEUR

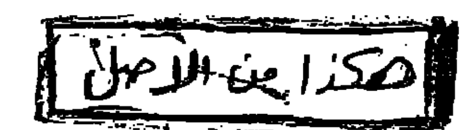
(2) La minorité française compte actuellement environ soixante mille personnes, dont trente mille Comoriens.

(3) Originaires d'un territoire d'outre-mer (les Comores) et d'un département d'outre-mer (la Réunion), les uns et les autres sont citoyens français.

(4) En mai 1974, M. Ahmed Abdallah, président du gouvernement des Comores, protesta, lors d'un transit à Tananarive, contre le sort réservé à ses compatriotes, mais la presse malgache ne reprit pas ses propos







AMÉRIQUES

États-Unis

L'AFFAIRE DU WATERGATE

Ouverture du procès de M. Ehrlichman

Washington. — Le procès de John Ehrlichman, qui fut, jusqu'au 30 avril 1973, l'un des plus proches collaborateurs du président Nixon, s'est ouvert mercredi 26 juin devant un tribunal fédéral situé à quelques centaines de mètres de la Maison Blanche.

La première journée a été consacrée au choix des jurés qui devront apprécier si M. Ehrlichman et ses *« complices »*, trois *« plombiers »* recrutés par la Maison Blanche, sont coupables, comme l'indique l'acte d'accusation, de violations des libertés individuelles et, en outre, quant à John Ehrlichman, de faux témoignage devant la justice et et le F.B.I.

Il est reproché à M. Ehrlichman d'avoir conçu, et aux trois *« plombiers »* d'avoir exécuté, il y a trois ans, le cambriolage du cabinet d'un psychiatre de Californie, le docteur Lewis Fielding, opération montée pour subtiliser le dossier de M. Daniel Ellsberg, dans l'espoir d'y trouver des éléments le discréditant. M. Ellsberg avait, en effet, divulgué les *« Papiers du Pentagone »*, compilation à usage interne ordonnée par M. MacNamara de documents relatifs à l'engagement américain au Vietnam.

Les débats ne vont vraiment s'animer que dans quelques jours quand commencera la comparution des témoins. Cinquante-huit personnes pourraient être appelées à déposer dont le secrétaire d'État Henry Kissinger, le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Alexander Haig, l'ancien secrétaire au Trésor M. George Shultz et le ministre adjoint de la justice M. Henry Petersen.

MORT D'ERNEST GRUENING sénateur et ancien adversaire de la politique de M. Johnson au Vietnam

Ernest Gruening est mort le 26 juin à Washington d'un cancer à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

[Sénateur de l'Alaska jusqu'en 1968, Ernest Gruening passera à la postérité pour avoir été l'un des deux membres du Sénat (l'autre étant Wayne Morse, qui tentera sa « rentrée » politique aux élections de novembre) à s'opposer, en août 1964, à la « résolution » dite « du golfe du Tonkin », qui accorda pratiquement les pleins pouvoirs au président Johnson pour intensifier la guerre au Vietnam.

D'ascendance germanique, Ernest Gruening était né à New-York le 6 février 1887. Il fit une longue carrière de journaliste et d'homme politique « libéral ». De 1920 à 1923, il est directeur administratif de l'hebdomadaire « The Nation ». En 1924, il participe à la campagne présidentielle du sénateur « progressiste » Robert Lafollette. De 1938 à 1942, il occupe les fonctions de gouverneur territorial de l'Alaska (qui ne deviendra État à part entière qu'en janvier 1959), puis représente dix ans de suite au Sénat son pays d'adoption. Il avait écrit plusieurs livres et venait de publier ses Mémoires.]

Chili

LE GÉNÉRAL PINOCHET DEVIENT « CHEF SUPRÊME DE LA NATION »

Santiago-du-Chili *(Reuter, U.P.I.)*. — Le général Augusto Pinochet, leader de la junte militaire chilienne, est devenu, aux termes d'un décret paru le mercredi 26 juin, *« chef suprême de la nation »*, chargé du pouvoir exécutif pour une durée indéterminée. Les quinze ministres du gouvernement, les secrétaires d'État, les gouverneurs de provinces, les maires et les hauts fonctionnaires devaient démissionner collectivement jeudi en signe de *« déférence »* à l'égard du général, a annoncé le ministre de l'intérieur de la junte, le général Oscar Bonilla.

Un porte-parole du gouvernement militaire avait indiqué la semaine dernière que le général Pinochet allait devenir chef de l'État *(le Monde* du 22 juin) et laissé prévoir qu'une démission collective des principaux dirigeants pourrait intervenir pour laisser les mains libres au nouveau chef de l'exécutif. Il avait également affirmé que le principal objectif de cette réorganisation du pouvoir était de donner un statut juridique au régime. Le pouvoir législatif reste cependant entre les mains des quatre membres de la junte, dont l'existence est maintenue. Le décret établit par ailleurs un ordre de succession au chef de l'État, au cas où celui-ci viendrait à mourir ou à démissionner. Le titre reviendrait alors, dans l'une ou l'autre hypothèse, au membre le plus âgé de la junte.

DES MILITAIRES CHILIENS S'INSTRUISENT EN FRANCE

Le Comité antimilitariste (CAM, 60, rue de Richelieu, Paris) et le Comité de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple chilien (2, rue Vauvilliers, Paris) dénoncent la présence, à l'École supérieure et d'application du matériel de Bourges (Cher), d'un sergent-chef et de deux caporaux-chefs des forces armées chiliennes dans un stage de spécialisation pour l'entretien d'hélicoptères du modèle Puma SA-330. Ces deux organismes *« dénoncent la complicité de l'armée française et de l'armée chilienne et appellent à la vigilance. L'armée qui massacre aujourd'hui le peuple chilien et l'armée qui prépare la guerre civile en France ne continueront pas de coopérer impunément »*.

Entre la France et le Chili, les ventes d'armes durent depuis plusieurs années, mais elles restent soumises à des autorisations gouvernementales, qui font que parfois la France a refusé de vendre au Chili certains matériels militaires, comme par exemple les chars AMX-13. En revanche, il a été livré au Chili des pièces d'artillerie de 155 millimètres, des missiles surface-surface Exocet et des roquettes air-sol à charge creuse. Ces contrats ont été acquis du temps du président Allende. Plus récemment, des discussions ont été ouvertes avec des représentants du régime du général Pinochet pour la fourniture de missiles air-sol AS-11 et AS-12 tirés d'hélicoptère.

ASIE

M. WILSON ET L'ARCHIPEL DU GOULAG SUD-VIETNAMIEN

Le 5 juin, cent dix-huit Sud-Vietnamiens qui avaient fui leur pays tentaient de gagner Hongkong à bord de jonques. A Londres, Amnesty International intervint pour prévenir leur extradition ; contact était pris avec divers gouvernements occidentaux pour prévoir l'accueil de ces réfugiés. Cependant, les autorités britanniques, ne voulant pas déplaire au général Thieu, renvoyèrent les fugitifs — hommes, femmes et enfants — dans le Sud. Ils viennent d'être incarcérés au bagne de Poulo-Condor.

La police de Saigon affirme que le groupe était essentiellement composé de déserteurs et de jeunes gens en âge de faire leur service militaire. Le 20 juin, d'autre part, un porte-parole a affirmé, contrairement à ce qu'avait écrit le très sérieux « South China Morning Post » de Hongkong, que les Britanniques n'avaient pas posé de conditions au rapatriement des fugitifs et n'avaient notamment pas reçu l'assurance qu'aucune mesure répressive ne serait prise à leur égard. L'opération s'étant déroulée discrètement, il est naturellement impossible de prouver que le quotidien de la colonie s'était trompé. D'autant que Londres n'a effectivement publié aucune déclaration sur cette affaire assez peu reluisante.

Pour Amnesty International, cependant, des assurances de clémence avaient bel et bien été données par Saigon.

Radio-Hanoï, puis la radio du G. R. P., ont invoqué la Déclaration universelle des droits de l'homme (« droit de voyager librement », « droit de quitter son pays », « droit de demander asile lorsqu'on est persécuté », etc.). Pour le ministère nord-vietnamien des affaires étrangères, les fugitifs se sont simplement échappés d'un régime « fasciste ».

On regrettera certes que la R.D.V. n'invoque pas les grands principes de liberté lorsqu'ils sont bafoués dans les pays socialistes. Les Nord-Vietnamiens doivent il est vrai tenir compte, et quoi qu'ils pensent, de leurs relations avec eux. De telles contraintes ne s'imposent pas, semble-t-il, à la Grande-Bretagne. Pourquoi un travailliste ne porte-t-il pas à d'obscurs soldats sud-vietnamiens le même intérêt qu'à des intellectuels soviétiques mondialement connus ? Y a-t-il deux définitions de la dignité ? Ignorait-on à Londres que les fugitifs seraient envoyés sur l'une des « îles » de l'archipel du Goulag sud-vietnamien, et même sur la plus sinistre d'entre elles ?

JACQUES DECORNOY.

Bangladesh

LE PREMIER MINISTRE PAKISTANAIS EN VISITE A DACCA

Dacca *(A.P.)*. — M. Bhutto, premier ministre du Pakistan, accompagné d'une suite de plus de cent personnes, est arrivé le jeudi 27 juin à Dacca pour une visite officielle de réconciliation de trois jours. De sévères mesures de sécurité avaient été prises. M. Bhutto a été accueilli par M. Mujibur Rahman, premier ministre du Bangladesh, qui, comme lors de leur première rencontre officielle en février à Lahore, au « sommet » islamique, lui a donné une chaleureuse accolade.

Rappelons que le Bangladesh est né en décembre 1971 de la sécession de l'ancienne province orientale du Pakistan. L'armée d'Islamabad avait été défaite par les forces indiennes aidées par des combattants locaux. Elle s'était auparavant livrée à une sévère répression sur la population.

EUROPE

Allemagne fédérale

La visite du maréchal Tito s'est déroulée dans une « atmosphère excellente »

De notre correspondant

Bonn. — La première visite officielle en République fédérale, que le président Tito achève ce jeudi 27 juin par un court voyage à Hambourg, s'est déroulée dans une « *atmosphère excellente* ». Sans doute le chef de l'Etat yougoslave n'a-t-il pu réaliser tous ses vœux, il aurait notamment souhaité assister mercredi au match de la Coupe du monde de football opposant l'équipe de son pays à celle de l'Allemagne de l'Ouest. Ses hôtes allemands l'en ont dissuadé pour des raisons de sécurité.

Le maréchal Tito a eu avec le chancelier Helmut Schmidt trois entretiens portant sur la coopération économique entre la Yougoslavie et la République fédérale et les problèmes de l'économie mondiale liés à la hausse des prix des produits pétroliers. Après avoir obtenu de Bonn un crédit à long terme de 700 millions de deutschemarks (1,4 milliard de francs) au taux préférentiel de 2 %, les Yougoslaves voudraient que les industriels allemands augmentent leurs investissements dans leur pays. L'implantation d'industries permettrait de réduire le nombre des travailleurs yougoslaves en République fédérale, qui sont actuellement plus d'un demi-million. Toutefois les industriels allemands souhaitent que le « rapatriement » des bénéfices soit possible, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Les Yougoslaves ont, d'autre part, invité les Allemands à participer à la mise en valeur des richesses de leur sous-sol.

Pour MM. Schmidt et Tito les pays producteurs de pétrole devraient faire preuve « *de patience et de modération* », et ne pas chercher à exploiter à fond les possibilités que leur donne aujourd'hui le marché de l'énergie.

M. Eppler, ministre ouest-allemand de la coopération, a fait remarquer au cours d'une séance plénière des deux délégations que les pays industrialisés étaient pénalisés par la politique des Etats pétroliers au même titre que les pays sous-développés.

Pour M. Schmidt, il est capital, dans la situation économique mondiale actuelle, que la « *confrontation entre le nord et le sud* » soit évitée. « *C'est pourquoi*, a déclaré le chancelier, *nous considérons comme particulièrement importants le dialogue avec les pays non alignés et les consultations avec la Yougoslavie qui, tant dans les rapports nord-sud qu'à l'intérieur de l'Europe, joue un rôle déterminant.* »

Le président Tito et M. Schmidt ont également abordé les problèmes liés à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Le chef de l'Etat yougoslave considère qu'un « *échec éventuel de cette conférence serait très dangereux* ». Les deux interlocuteurs ont cependant été d'accord pour estimer que certains points devaient encore être éclaircis « positivement » à Genève, avant qu'une réunion « au sommet » puisse être convoquée.

Mercredi soir, M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate, a offert un dîner en l'honneur du chef de l'Etat yougoslave dans sa résidence privée. D'autre part, le président Tito a invité en Yougoslavie le chancelier Schmidt qui a accepté.

DANIEL VERNET.

Si j'avais émigré...

Bonn (Reuter). — « Si j'avais émigré, je serais millionnaire aujourd'hui », a lancé le maréchal Tito à des travailleurs yougoslaves rencontrés mercredi à Bonn.

Un des Yougoslaves lui a répondu qu'il était « probablement millionnaire de toute façon ». « Je n'ai pas de millions, a rétorqué le président. Seulement des millions de Yougoslaves. »

Le maréchal Tito s'est entretenu pendant une heure avec une trentaine de travailleurs émigrés choisis parmi le demi-million de Yougoslaves employés en Allemagne de l'Ouest. Il a rappelé comment il avait travaillé en Allemagne, il y a soixante-deux ans, comme mécanicien chez Daimler-Benz.

Union soviétique

Libéré mercredi

LE GÉNÉRAL GRIGORENKO MILITE POUR LES DROITS DE L'HOMME DEPUIS 1961

Né en 1907 en Ukraine, le général Piotr Grigorenko, qui a été libéré mercredi après un long séjour dans un hôpital psychiatrique, est un héros de la seconde guerre mondiale. En 1961, il fut congédié de son poste d'enseignement à l'académie militaire Froundzé à Moscou, pour avoir publié une lettre ouverte dans laquelle il protestait contre les restrictions apportées aux libertés en Union soviétique et où il dénonçait les « activités déraisonnables et parfois nuisibles de Khrouchtchev et de son équipe ». *Ayant poursuivi sa campagne en faveur des droits de l'homme, il fut, en février 1964, déchu de son grade de général et interné quatorze mois dans un hôpital psychiatrique. En mai 1969, il fut de nouveau arrêté pour avoir participé, à Tachkent, à une manifestation en faveur des Tatars de Crimée, toujours exilés en Asie centrale depuis leur déportation par Staline pendant la guerre. Il fut enfermé pendant quatre ans dans l'asile de Tchernykovsk, réservé aux fous criminels, puis transféré en septembre dernier dans un asile psychiatrique ordinaire.*

Le général Grigorenko avait également critiqué l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie et manifesté en faveur de Siniavski, Daniel et Guinzbourg.

LE PROCÈS DE Mme KLARSFELD EST DE « NATURE POLITIQUE » déclare l'un de ses défenseurs

Cologne (A.F.P.). — Lors de la première audience du procès qui lui a été intenté pour tentative d'enlèvement, en mars 1971, sur la personne de Kurt Lischka, ancien chef adjoint de la police de sécurité en France de 1940 à 1943 (« le Monde » du 26 juin), Mme Beate Klarsfeld a déclaré, le mardi 25 juin, qu'elle « se sentait moralement obligée d'entreprendre des actions illégales pour attirer l'attention de la population ». « En Allemagne, a-t-elle poursuivi, des criminels de guerre vivent toujours en citoyens respectés. C'est pourquoi j'ai cherché à comparaître moi-même devant la justice et à provoquer un procès qui ne sera pas le procès consécutif à l'enlèvement mais celui de Kurt Lischka. »

L'un des avocats de Mme Klarsfeld, Me Arie Marinsky, du barreau de Tel-Aviv, a constaté qu'il s'agissait d'un « procès politique ». Il s'est également élevé contre la présence d'un expert psychologue, ce qui, selon lui, n'est admis que « derrière le rideau de fer ».

Autorisée à quitter la République fédérale pour quelques heures afin de se rendre à Paris, Mme Klarsfeld a assisté, mercredi soir 26 juin, à une réception offerte à Neuilly par M. Pierre Bloch, ancien ministre et président de la L.I.C.A. en l'honneur de M. Alain Poher, président du Sénat et membre de la Ligue. L'ambassadeur d'Israël en France et de nombreuses personnalités assistaient à cette réception.

Chypre

Vive tension avec la Grèce

De notre correspondant

Nicosie. — Les relations entre Athènes et Nicosie se sont brusquement tendues à la suite de la décision du président Makarios de placer sous le contrôle total de son gouvernement l'armée chypriote grecque, actuellement encadrée par mille officiers venus d'Athènes. L'entourage de l'ethnarque affirme qu'il est fermement décidé à appliquer cette mesure, même s'il en résultait le retrait des officiers grecs.

Le porte-parole du gouvernement chypriote avait affirmé, mardi 25 juin, que « *les chefs de l'organisation clandestine Eoka B se trouvent à Athènes d'où ils dirigent les activités de l'organisation* ». Il ajoutait que l'organisation terroriste était financée par des Grecs d'Athènes à raison d'un million de livres chypriotes par an. De plus, le porte-parole du président Makarios a assuré que « *les chefs de l'organisation clandestine Eoka B sont des cadres du régime d'Athènes* ».

C'était impliquer ouvertement la Grèce dans les activités d'un groupe auquel sont attribués les récents assassinats de quatre Chypriotes grecs, partisans de Makarios.

Les accusations contre le régime d'Athènes ont suivi la découverte, dans un appartement de Nicosie, d'un nombre important de documents qui, selon les affirmations de la police, appartiendraient aux archives de l'organisation clandestine.

Dans cet appartement se cachait, selon un des chefs chypriotes grecs de l'E.O.K.A., M. Papadopoulos qui fut l'éditorialiste du journal local *Patris*, avant de rejoindre le général Grivas dans la clandestinité. M. Papadopoulos a réussi à s'évader mais il n'a pas eu le temps, toujours selon la police, de détruire les archives compromettantes de l'organisation.

Entre-temps, devant les attaques presque quotidiennes des officiels et de la presse gouvernementale, les dirigeants grecs gardent un mutisme total, qui porte à son comble l'irritation des milieux gouvernementaux chypriotes, cependant, on croit savoir, à Nicosie, que le gouvernement d'Athènes s'oppose à tout changement du statut de la garde nationale et notamment à son passage sous le contrôle de Mgr Makarios.

Certains conseillers du président seraient pour la rupture définitive entre Athènes et Nicosie. Chypre tenterait alors de régler la crise par ses propres moyens, avec l'espoir d'aboutir à un compromis avec les dirigeants chypriotes turcs. Mais cette rupture ne renforcerait-elle pas, se demande-t-on ici, la position des dirigeants chypriotes turcs, qui jouissent toujours du soutien total, militaire et politique, du régime d'Ankara ?

ALECOS CONSTANTINIDES.

● *L'Association des étudiants hellènes à Paris* et la Fédération universitaire démocratique espagnole organisent, le vendredi 28 juin à 20 heures, à la Maison d'Italie, Cité universitaire, 7, boulevard Jourdan (14e), un meeting pour exiger la libération des détenus politiques grecs et le boycottage du tourisme en Espagne.

Grande-Bretagne

Tandis que les dates du 3 ou du 10 octobre sont avancées

La campagne électorale est virtuellement engagée à Londres

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement travailliste a battu en retraite, le mercredi 26 juin au soir, à la Chambre des communes, pour éviter une nouvelle défaite. Il a, en effet, décidé d'approuver, avant qu'elle ne soit mise aux voix, une motion déposée par les conservateurs exigeant que des mesures soient prises en faveur des agriculteurs et, notamment, des producteurs de viande.

Malmené au Parlement par l'opposition conservatrice et libérale depuis une quinzaine de jours, M. Harold Wilson a manifestement voulu éviter une nouvelle défaite. Le premier ministre paraît plus que jamais décidé à attendre l'automne pour convoquer les électeurs. M. Ron Hayward, secrétaire général du parti travailliste, a révélé que le manifeste électoral du Labour sera discuté par le groupe parlementaire et l'exécutif le 24 juillet, et que les candidats à l'investiture travailliste ne seront convoqués à Londres, pour information, que le 27 du même mois. Cela exclut pratiquement toute consultation en juillet. On parle de plus en plus du 3 ou du 10 octobre comme dates probables du scrutin.

La campagne électorale s'est pratiquement engagée. Les libéraux ont pris le départ en annonçant qu'ils étaient prêts à participer à un mouvement d'unité nationale si aucun parti n'obtient la majorité absolue des sièges aux Communes lors de la prochaine élection. Les amis de M. Jeremy Thorpe reviennent ainsi sur leur attitude de février dernier : ils avaient alors refusé les propositions de M. Heath de participer au gouvernement, l'obligeant à démissionner. Les libéraux acceptent donc, implicitement, de participer à une coalition avec les conservateurs, les travaillistes ayant catégoriquement rejeté toute alliance avec eux. L'idée d'une coalition avec les tories ne fait cependant pas l'unité dans le petit parti. Les Jeunes Libéraux, en général plus progressistes que leurs aînés, l'ont dénoncée immédiatement, et un député, M. Emlyn Hooson, a même affirmé que les libéraux n'entreraient dans aucune coalition dirigée soit par M. Heath soit par M. Wilson.

L'offre libérale n'a d'ailleurs été accueillie que tièdement par les conservateurs. M. Edward Heath a clairement laissé entendre que les libéraux mettaient la charrue avant les bœufs en proposant une alliance sans avoir défini leur « *politique d'unité nationale* ». Il a proposé un plan en cinq points qui servira de base au manifeste électoral tory, et dans lequel il s'engage notamment à ne pas remettre en vigueur la loi sur les relations du travail, en cours d'abrogation. C'est une concession de taille faite aux syndicats qui risque de ne pas faire l'unité chez les conservateurs.

Les travaillistes ne sont pas en reste de préoccupations électorales. Le gouvernement a décidé de publier, le mois prochain, un Livre blanc sur les nationalisations. Il s'agit à la fois de répondre aux attaques incessantes des conservateurs sur ce sujet et de rassurer les électeurs et les milieux d'affaires, en présentant un programme nettement en retrait par rapport aux propositions de M. Anthony Wedgwood Benn, secrétaire à l'industrie. Ce dernier a cependant marqué un point mercredi à la Chambre des communes. Il a annoncé que le gouvernement était prêt à venir en aide au groupe Court Line (tourisme, constructions navales et aéronautiques), en nationalisant seize sociétés de construction navale du groupe. Le secrétaire à l'industrie a souligné que le gouvernement n'intervenait qu'à la demande expresse de Court Line. Il a ajouté que son objectif était de préserver plusieurs milliers d'emplois et de protéger les intérêts de quatre cent mille Britanniques qui ont choisi de passer leurs vacances avec Clarksons et Horizon, les deux grandes firmes de voyages organisés du groupe.

(INTERIM.)

M. HAROLD WILSON RENDRA VISITE AU PRÉSIDENT GISCARD D'ESTAING

Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, se rendra à Paris au mois de juillet pour rencontrer M. Valéry Giscard d'Estaing. La date exacte de ce voyage, a déclaré un porte-parole de l'Elysée, sera précisée ultérieurement.

Ce projet de voyage a été mis au point mercredi matin, 26 juin, à Bruxelles, au cours de la rencontre entre MM. Chirac et Wilson.

M. Jean Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, a, de son côté, été invité, au début du mois de juin, à rendre visite à Londres à son homologue britannique, M. James Callaghan. Cette visite aura lieu pendant la première quinzaine de juillet, à une date qui, elle aussi, sera précisée ultérieurement.

● *Le Parlement européen* s'est réuni, dans l'après-midi du mercredi 26 juin, à Luxembourg, en une brève session plénière sous la présidence de M. Berkhouwer. L'ordre du jour de cette session, qui se terminera dans la matinée de vendredi, prévoit l'examen d'une série de questions techniques, allant de l'élimination des huiles usagées aux droits de douane sur les objets à caractère éducatif, scientifique ou culturel. (A.F.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Italie

● LES 1 700 000 OUVRIERS AGRICOLES d'Italie font grève, le jeudi 27 juin, pour protester contre le retard apporté au renouvellement de leur contrat national de travail à cause de l'opposition de la Confédération patronale de l'agriculture à leurs revendications. Ils exigent notamment un ajustement des salaires de l'ordre de 25 %, tenant compte de l'augmentation du coût de la vie. Mercredi, près de cinquante mille paysans ont défilé dans Rome avant d'assister à un grand meeting à l'appel de l'Alliance nationale des paysans. Les ouvriers de l'industrie suspendent, pour leur part, le travail pendant quatre heures dans la matinée de jeudi pour participer aux manifestations, meetings et cortèges organisés par les fédérations syndicales de l'agriculture dans les grandes villes. — (A.F.P.)

Mexique

● LE GOUVERNEMENT MEXICAIN a rejeté, le mercredi 26 juin, les exigences de la Brigade paysanne d'action du parti des pauvres, pour la libération du sénateur Ruban Figueroa, enlevé il y a vingt-huit jours. Les guérilleros demandaient 4 millions de dollars, des armes et la libération de prisonniers politiques. — (A.F.P.)

Pologne

● LE PARLEMENT POLONAIS a adopté, le mercredi 26 juin, le premier code du travail de la Pologne populaire. Ce document de cent pages entrera en vigueur le 1er janvier 1975. Il avait été annoncé lors du sixième congrès du parti communiste polonais, en décembre 1971, un an après les émeutes de la Baltique. — (A.F.P.)

● M. ALDO MORO, ministre italien des affaires étrangères, est arrivée, le mercredi 26 juin au soir, à Varsovie, en provenance de Bruxelles, pour une visite officielle de trois jours. Ce voyage répond à la visite effectuée à Rome en novembre 1973 par M. Stefan Olszowski, ministre polonais des affaires étrangères. — (A.F.P.)

Portugal

● UN ACCORD est intervenu le mercredi 26 juin à Lisbonne entre le syndicat patronal des armateurs et le personnel de la marine marchande, dont la grève menaçait le ravitaillement du pays. Il y a quatre jours, le gouvernement avait réquisitionné quatre bateaux pour faire face aux besoins urgents.

Le travail a repris mercredi également à l'usine de montage de la société Citroën à Mengualde, à environ 300 kilomètres au nord de Lisbonne. La direction avait fermé l'usine le 13 juin dernier, estimant que le climat qui régnait dans l'entreprise ne permettait pas de poursuivre les négociations sur le cahier des revendications présenté par le personnel. — (A.F.P.)

● L'AMBASSADE DU PORTUGAL à Paris a annoncé le mercredi 26 juin que, par un protocole signé le même jour par les ambassadeurs en France du Portugal et de la Bulgarie, les deux pays sont convenus d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs. — (U.P.I.)

République d'Irlande

● DES MILICES SERONT CREEES dans chaque ville de la République d'Irlande pour aider la police à prévenir les actes de terrorisme, a annoncé, le mercredi 26 juin, au Parlement de Dublin, le premier ministre irlandais, M. Liam Cosgrave. Placées sous le contrôle de la police locale, ces milices ne seront vraisemblablement pas armées. — (A.F.P.)

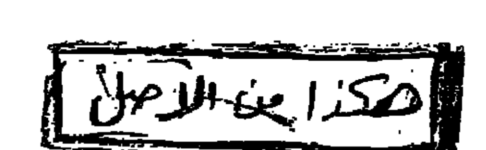
Union soviétique

● PLUSIEURS PERSONNALITES GEORGIENNES ont été exclues du parti communiste et exclues de leurs fonctions administratives à la suite d'un scandale immobilier, a révélé le 26 juin *Zaria Vestoka (Aurore de l'Orient)*, l'organe du comité central du P.C. géorgien. — (A.F.P.)

Sikkim

● PLUS DE DIX MILLE PERSONNES ont manifesté le mardi 25 juin dans les rues de Gangtok, capitale du Sikkim, contre le *chogyal* (roi), qui refuse d'entériner la nouvelle Constitution adoptée la semaine dernière par le Parlement (*le Monde* du 27 juin). Selon les informations parvenues à New-Delhi, les manifestants ont demandé l'entrée en vigueur immédiate de la Constitution, qui n'attribue au *chogyal* qu'un rôle honorifique. — (A.F.P.)





POLITIQUE

A L'INITIATIVE DE M. EDGAR FAURE

Le Contrat social esquisse son organisation sur le plan parlementaire

Le groupe d'études parlementaire du Nouveau Contrat social a tenu, mercredi 26 juin à l'Assemblée nationale, sa réunion constitutive.

M. Edgar Faure, qui offrait l'hospitalité des salons de l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale, s'est réjoui de pouvoir prendre la parole devant une quarantaine de députés, alors que quatre-vingt-quatre ont donné leur consentement à la création de ce groupe d'études. Ainsi le Comité pour un nouveau contrat social que le député du Doubs avait fondé en 1970 comme une société de pensée, un lieu de rencontre informel hors du Parlement, se dote d'une structure officielle au sein de l'Assemblée nationale.

Enfin, au niveau national, le Comité d'études du nouveau contrat social qui siège boulevard Raspail va tenter de développer son audience, de multiplier ses activités, de décentraliser son implantation, afin d'apparaître comme un véritable mouvement politique.

Les militants seront invités par les parlementaires à adhérer à des clubs régionaux, départementaux ou locaux dans lesquels leurs débats devront permettre de répondre à la question : « Quelle société veulent les Français ? »

Enfin, boulevard Raspail, des commissions de prospective et de réflexion, composées de hauts fonctionnaires, d'universitaires, de juristes, de sociologues mettront en forme des suggestions et élaboreront une doctrine.

Dans son intervention, mercredi, M. Edgar Faure a, en effet, rappelé que la force de la gauche était de posséder une « *doctrine globale* » mais il a estimé que si « *les socialistes et les marxistes possédaient bien une clef, elle ne correspondait plus à la serrure* ». Il a constaté : « *On veut être à gauche parce qu'il y a là une recherche idéologique, alors que la droite, qui n'a pas de doctrine, est réputée pour n'avoir que des gestionnaires.* » Il en a conclu : « *Il faut donc proposer un ensemble doctrinal sans rigidité et rechercher la clef générale de cet ensemble idéologique.* »

Pour le président de l'Assemblée nationale un accord peut être trouvé sur un certain nombre de grands problèmes avec une majorité représentant au moins 60 % des Français. Il est rare et mauvais qu'un succès ne se marque que par 51 % comme ce fut le cas pour l'élection présidentielle, a-t-il relevé.

C'est donc à réaliser cet objectif, qui n'est autre que l'élargissement de la majorité, que M. Edgar Faure invite ses amis. Le Contrat social traitera au cours de plusieurs colloques, le premier étant prévu pour l'automne, de thèmes qui pourront permettre un dialogue avec l'opposition qui y sera invitée afin de dégager chaque fois ces fameuses « majorités d'idées », dont M. Edgar Faure avait lancé la formule au colloque de Beaune, en novembre 1972.

C'est l'importance dominante des représentants de l'U.D.R. et la forte participation des centristes, qui donnent surtout son sens politique à l'entreprise de M. Edgar Faure.

Les structures ainsi créées au niveau parlementaire, l'organisation renforcée au plan national, peuvent préfigurer des actions plus précises. Le « groupe d'études » désormais constitué peut être tout prêt, le moment venu, à se transformer en groupe politique et les clubs en partis. Bien que tous — ou presque — se défendent de nourrir de telles arrière-pensées, l'éventualité d'une dislocation de l'U. D. R. et d'une redistribution des forces au Parlement ou dans le pays est présente à l'esprit de beaucoup.

Mais il faudrait aussi pour cela deux autres conditions : que les options communes soient déjà suffisamment élaborées pour permettre la cohabitation de personnalités actuellement opposées sur de nombreux points ; que la volonté d'action et de transformation ne se dilue pas en projets éloquents mais vagues, et que M. Edgar Faure ne se contente pas de velléités éphémères. Beaucoup d'adhérents au nouveau groupe d'études, malgré leurs espoirs, demeurent donc encore sceptiques devant une initiative qui n'est toujours que « l'esquisse d'une esquisse ».

ANDRÉ PASSERON.

Le communiqué constitutif

Le communiqué suivant a été adopté :

« *Il a été décidé que le Groupe d'études serait un élément de proposition d'animation ou de critiques, où chacun se déterminera librement. Il constituera désormais l'organe parlementaire à l'Assemblée nationale du Comité d'études du nouveau contrat social. Un groupe analogue est en voie de constitution au Sénat.*

» *Le Nouveau Contrat social organisera chaque année plusieurs colloques au cours desquels les parlementaires, les experts et les membres du comité d'études confronteront leurs points de vue avec les représentants de toutes les tendances de l'opinion qui voudront bien y participer.*

» *Ces colloques traiteront de questions de doctrine et d'actualité susceptibles de favoriser le rassemblement de majorités d'idées.* »

Le Groupe d'études parlementaire du nouveau contrat social, dont M. Edgar Faure est le président d'honneur, sera dirigé par une « commission collégiale d'animation et d'organisation » de huit membres : MM. Neuwirth, Missoffe, Bignon, Boulin (U.D.R.), Hersant, Beucler, Sudreau (union centriste) et Cabanel (républicain indépendant). Ses membres sont les suivants :

53 U.D.R. : MM. Alloncle, Aubert, Becam, Bérard, Bignon, Bizet, Bolo, Bonhomme, Boulin, Brial, Burckel, Buron, Caille, Chaumont, Delong, Deniau, Donnadieu, Fontaine, Fosse, Georges, Godefroy, Goulet, Granet, Guermeur, Guillermin, Joxe, Julia, Lafay, Legendre, Lepage, Le Theule, Massaud, Bernard Marie, Missoffe, Mourot, Neuwirth, Nungesser, Offroy, Camille Petit, Claude Peyret, Plot, Pons, Ribadeau-Dumas, Richard, Rickert, Rivierez, Rocca-Serra, Roux, Segard, Simon-Lorière, Terrenoire, Vauclair, Weinman.

4 REPUBLICAINS INDEPENDANTS : MM. Baudouin, Bichat, Cabanel, Sable.

9 REFORMATEURS : MM. Begault, Boudet, Briane, Brochard, Daillet, Fritsch, Martin, de Montesquiou, Péronnet.

14 UNION CENTRISTE : MM. Bernard Reymond, Beucler, Cerneau, Commenay, Cornet, Desanlis, Gabriel, Godon, Hersant, Lelong, Mehaignerie, Oudinot, Partrat, Sudreau.

4 NON-INSCRITS : MM. Boudon, Brun, Dousset, Forens.

M. Louis Joxe (U.D.R., Rhône), ancien ministre, est président de la commission exécutive du comité d'études. M. Joseph Lanet, ancien ministre, est le secrétaire général chargé de coordonner les activités du groupe d'études, du comité d'études et des clubs locaux.

A PROPOS DES SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Les « ministricules »

Par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG

Le nouveau gouvernement comporte une innovation : la présence de sept « secrétaires d'Etat autonomes » (anciens combattants, P. et T., transports, culture, commerce extérieur, universités, DOM-TOM). Il faut y revenir, même plusieurs jours après leur nomination. Car l'affaire n'est toujours pas claire. Pourquoi ces « ministricules » ? En quoi se distinguent-ils des secrétaires d'Etat ordinaires ? S'agit-il d'une simple querelle de tabourets ?

Le secrétaire d'Etat « conventionnel » a un statut qui fait ressortir sa pleine subordination. Il est à l'école de la modestie. A un double point de vue.

D'abord, c'est un simple assistant, un apprenti placé auprès d'un maître. Il est mis à la disposition du premier ministre ou d'un ministre, pour le seconder dans certaines de ses tâches. Dès lors, il agit « par délégation » et « sous l'autorité » de son ministre.

Cette tutelle comporte une conséquence juridique précise : le contreseing du secrétaire d'Etat sur les décrets qui l'intéressent n'est ni suffisant ni nécessaire. Comme l'a jugé le Conseil d'Etat, le 24 juin 1955, dans un arrêt du Syndicat national des ingénieurs de la navigation aérienne (*Recueil*, p. 353), il faut et il suffit que le décret ait été contresigné par le ministre sous l'autorité duquel il se trouve.

En outre, le secrétaire d'Etat traditionnel ne siège pas au conseil des ministres, sauf quand les affaires relevant de sa compétence y sont débattues.

Ce statut ne s'applique qu'à moitié aux secrétaires d'Etat « autonomes ». En effet, M. Giscard d'Estaing les définit comme des « secrétaires d'Etat qui géreront les départements ministériels sans qu'il soit nécessaire qu'ils participent en tant que tels à l'ensemble des délibérations du gouvernement ». (1) Cette demi-promotion — ou cette demi-déchéance — fait de l' « autonome » un « Janus bifrons ». Personnage ambigu, il est tantôt sous-ministre, tantôt super-secrétaire d'Etat. Cet hybride de transition est condamné à l'ambivalence.

D'un côté, il cesse d'être l'adjoint d'un ministre. Echappant à toute tutelle, accédant à l'autonomie, il ne dépend que de lui-même. Il n'agit plus « sous l'autorité » et « par délégation » d'un ministre : sa compétence procède directement d'un décret pris en conseil des ministres par le chef de l'Etat et fixant ses attributions.

Le Conseil d'Etat modifiera sa jurisprudence en conséquence : dans le domaine de ses attributions, le secrétaire d'Etat autonome devra signer tous actes, arrêtés et décisions et contresigner les décrets.

Ainsi, ces nouveaux secrétaires d'Etat sont seuls et pleinement responsables d'un vrai département ministériel. De par leur autonomie d'action, ils sont donc de véritables ministres sans le titre. Bref, comme l'a noté M. Chirac à l'Assemblée le 19 juin, ils doivent être considérés comme des ministres.

Certes. Mais, d'un autre côté, ils restent des secrétaires d'Etat dans la mesure où ils n'assistent pas au conseil des ministres, sauf quand on y évoque des affaires de leur compétence. Ainsi, ces titulaires de départements autonomes ne participent pas à la définition de la politique générale du gouvernement.

Au total, ce sont donc des « ministricules », des demi-ministres. Ou, si l'on préfère, des « ministres particuliers », limités à leur sphère d'action, et non des « ministres généraux », admis à déterminer aussi la politique globale du cabinet. Le secrétaire d'Etat autonome est tout dans son département, mais il n'est rien au gouvernement.

Pourquoi cette innovation ? Elle amorce peut-être deux évolutions.

C'est, d'abord, une première atteinte à la collégialité, au principe du gouvernement de cabinet, qui régit le régime parlementaire. Désormais, certains ministres de fait — qui ont la charge d'un ancien ministère déclassé — ne participent plus au conseil des ministres, donc à la définition collective de la politique nationale.

C'est peut-être le premier pas vers un cabinet à l'américaine, entièrement composé de « secrétaires », que le président réunit et consulte comme bon lui semble, en bloc ou en fractions. Vers une équipe où chacun intervient dans son domaine propre, sans guère se mêler des autres questions.

En outre, cette innovation permet de « banaliser » d'anciens secteurs ministériels (affaires culturelles, universités, P. et T.), transformés en secrétariats d'Etat. Certains problèmes sont ainsi « dévalués », dédramatisés, bref dépolitisés. Ce « déclassement » correspond peut-être à l'idéologie technocratique. Il permettrait d'introduire des normes de rendement, voire des mesures de privatisation. Ce qui était malaisé dans des services publics institués en ministères, donc rendus intouchables.

Si c'est cela, il faut le dire. On peut approuver ou condamner ces deux orientations. Mais encore faut-il les connaître et les discuter. Le gouvernement doit porter clairement ces deux questions devant le Parlement, devant l'opinion. Au grand jour. Car tout cela mérite un débat à ciel ouvert. On ne réforme pas dans la pénombre.

(1) Allocution radio-télévisée du 29 mai 1974.



POLITIQUE

LES « TROIS VÉRITÉS »

Deux hommes d'appareil sous les projecteurs

MM. Roger Chinaud, député de Paris, secrétaire général des républicains indépendants, et Pierre Mauroy, député du Nord, secrétaire national à la coordination du parti socialiste, se sont opposés, mercredi 26 juin, sur la première chaîne de télévision, dans le cadre de l'émission « Les trois vérités ». Pour ces deux hommes, dont la carrière s'est longtemps déroulée au sein de l'appareil de leurs formations respectives, il s'agissait d'une « première », qui consacrait leur promotion au rang de leaders nationaux.

Comme presque toujours dans ce type d'émissions, les deux invités ont mené le débat à leur guise, sans trop se soucier du thème proposé (la politique sociale), en dépit des lancinants rappels à l'ordre du meneur de jeu. M. Chinaud avait choisi le détachement un peu excédé de celui qui sait et qui réalise devant les propos, à son avis trop philosophiques, du représentant de la gauche. Il s'en est tenu à des mises au point nettes mais brèves, tandis qu'au contraire M. Mauroy s'efforçait d'occuper le terrain, selon une formule chère à M. Marchais, et que le représentant de la majorité lui a plusieurs fois reprochée. Souriant, rassurant, le maire de Lille, carré dans son fauteuil, n'en avait cure et développait inlassablement ses thèses, reprenant même son interlocuteur dès que celui-ci avançait un argument à ses yeux contestable.

Le grand projet social de la majorité, tel qu'il a été exprimé par M. Chinaud, se limite à la réforme de l'entreprise, tâche qui vient d'être confiée à M. Sudreau, député centriste du Loir-et-Cher. Pour M. Mauroy, aucune politique sociale ne peut être sérieusement menée faute d'une réforme des structures économiques. Le représentant du P.S. a proposé une conception d'ensemble englobant la maîtrise de l'économie (par le moyen, notamment, des nationalisations), la réforme de l'enseignement, la mise en place d'un pouvoir régional et enfin l'amorce de l'autogestion dans les entreprises du secteur public et nationalisé, l'autogestion étant pour M. Mauroy « le mouvement de la responsabilité ».

M. Chinaud, s'il n'a pas refusé d'associer les salariés à la gestion des entreprises, a toutefois surtout insisté sur le fait qu'il n'existe dans le monde aucun système économique où la notion d'autorité ne soit pas liée à celle de propriété. En outre, il s'est élevé à de nombreuses reprises contre les « secrétaires des syndicats politisés » *ou* « les syndicats et leur vocation à l'agitation ». *Le secrétaire général des républicains indépendants a réclamé des élections libres dans les entreprises en expliquant que les délégués du personnel ne doivent pas être* « soumis aux syndicats ». *Manifestement surpris par le ton de son interlocuteur sur ce sujet, M. Pierre Mauroy a simplement répondu :* « Je pensais que vous étiez un libéral. Vous êtes un homme de droite. »

T. P.

La réorganisation de la gauche socialiste

LE P.S. A DÉSIGNÉ SES NÉGOCIATEURS

Le comité directeur du parti socialiste, qui a siégé mercredi 26 juin, a tiré les conséquences des délibérations de la convention nationale du 15 juin. Il a désigné les négociateurs qui vont prendre contact avec les représentants du P.S.U. et ceux de l'« *appel pour participer au développement d'une grande force socialiste* » (signé par de nombreux cadres de la C.F.D.T.), en vue de préparer les assises nationales du socialisme qui devraient siéger à l'automne.

La délégation du P.S. comprend cinq membres, celles des deux autres participants, en principe, trois chacune. Les représentants socialistes sont MM. Pierre Mauroy, Gérard Jaquet (ou Pierre Beregovoy), Louis Mermaz, Gilles Martinet (ou Georges Sarre) et Jean-Pierre Cot. La délégation ne comprend que des responsables socialistes favorables à la réussite de l'opération, car M. François Mitterrand a refusé toute représentation proportionnelle des tendances, estimant que la direction du P.S. engageait sa responsabilité et qu'il convenait qu'elle soit homogène lors des négociations. Le comité directeur a suivi le premier secrétaire à l'unanimité moins quatorze abstentions (le CERES, les amis de M. Poperen et les membres de la Bataille socialiste).

Au cours des débats du comité directeur, les dirigeants du P.S. se sont toutefois inquiétés du raidissement qu'ils croient constater de la part du P.S.U. Ils se sont notamment étonnés de voir M. Chapuis, secrétaire national du P.S.U., repousser les échéances à la deuxième quinzaine d'octobre alors que le P.S. proposait le mois de septembre. Les socialistes craignent de ne pouvoir compter en cas d'accord que sur quelque trois mille militants P.S.U., ce qui les amène à minimiser dès lors la portée de l'opération en soulignant qu'un éventuel échec n'affecterait pas le développement de leur parti.

Parmi les motifs d'inquiétude du P.S. figure également l'évolution de ce que les négociateurs appellent « la troisième composante », c'est-à-dire les signataires de l'appel. Au cours d'une réunion samedi 22 juin, les signataires de cet appel ont réclamé que les assises du socialisme soient préparées à la base, et, pour cette raison, ils souhaitent que la rencontre nationale ne se déroule que dans le courant du mois d'octobre. Plus les délais s'allongent, plus les socialistes craignent de revivre les interminables négociations qui les ont occupés de 1964 à 1971.

En outre, ils s'étonnent de voir que les porte-parole des signataires de l'appel sont en fait des membres du P.S.U. Les dirigeants du P.S. ne sont pas loin de considérer comme une « manipulation » ce genre de procédé. — T. P.

Au Palais du Luxembourg

Les sénateurs réclament l'augmentation du nombre de leurs sièges

Par 214 voix contre 11, le Sénat a voté le 26 juin, en séance de nuit, une proposition de loi organique dont le rapporteur était M. ETIENNE DAILLY (gauche démocratique), et dont l'objet était d'améliorer la représentativité du Sénat par la création de sièges nouveaux. Due à l'initiative de M. CAILLAVET (gauche démocratique) et des membres des groupes communiste et socialiste, cette proposition, ainsi que deux propositions corrélatives, augmentaient de vingt-deux sièges l'effectif des sénateurs. La commission des lois, sur la proposition de son rapporteur, a fait adopter une réforme qui institue un mode de représentativité lié à l'évolution démographique et qui aboutit à créer dans l'immédiat vingt et un sièges supplémentaires dans les départements suivants : Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Côte-d'Or, Doubs, Essonne, Gard, Haute-Garonne, Gironde, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Loiret, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Nord, Rhône, Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise, Vendée et pour les départements d'outre-mer.

« *En septembre,* a précisé M. Dailly, *serait augmenté d'un siège la représentation d'Indre-et-Loire, de l'Isère, du Loiret, de Meurthe-et-Moselle, de Moselle, et de deux sièges celle du Nord. Ultérieurement, Paris perdra un sénateur et la Creuse aussi.*

» *Nous sommes actuellement 283. Selon la proposition de nos collègues de gauche, ce nombre passerait à 305. Les propositions de notre commission aboutissent à un chiffre de 304. En 1975, nous arriverions à 309. En 1939, les sénateurs étaient 314 pour trente millions d'habitants. Notre solution paraît donc raisonnable.* »

Cette réforme pourra-t-elle être appliquée dès les élections du 22 septembre prochain, c'est-à-dire être votée dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale avant le 10 juillet ? Le rapporteur le souhaite vivement, ainsi que la majorité des sénateurs. M. PONIATOWSKI, ministre de l'intérieur, a indiqué que le gouvernement est favorable au principe de la réforme, et a promis d'insister pour qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour de la session extraordinaire de juillet.

Le Sénat a ensuite examiné une proposition de loi présentée par M. CHAMPEIX et les membres du groupe socialiste, tendant à une indemnisation complète des rapatriés et des spoliés.

Au sujet de la question « cruciale » du financement, le rapporteur, M. CICCOLINI (P.S.), a proclamé : « *Le groupe réformateur de l'Assemblée nationale avait déposé un amendement qui prévoit la compensation des dépenses nouvelles. Plusieurs des signataires de cet amendement sont aujourd'hui ministres : MM. Abelin, Lecanuet, Rossi, Durafour et Péronnet.*

» *M. Armengaud avait songé à lever une faible taxe sur les produits importés des Etats spoliateurs, ainsi qu'à un impôt sur le capital, comme il a été fait en Allemagne en faveur des réfugiés de l'Est et en Belgique pour ceux du Congo.*

» *L'important, c'est une application rapide du principe de solidarité nationale. Un septennat nouveau s'ouvre par une amnistie, il doit s'ouvrir aussi par l'indemnisation.* »

M. PONCELET, secrétaire d'Etat au budget, déclare alors : « *Le gouvernement prend l'engagement d'apporter à la loi de 1970 des aménagements qui permettront une meilleure réparation du préjudice subi. Au lieu de 1981, le terme de la réparation sera ramené d'ici à la fin du présent septennat. Mais la proposition de loi qui est présentée ne constitue qu'une solution partielle et mal adaptée. Le gouvernement n'entend nullement éluder ses responsabilités. Il s'engage à agir vite et à traiter l'affaire au fond. Dès le 1er juillet, autour d'une « table ronde » seront conviés les représentants des associations de rapatriés. Dans les six mois qui viennent, sera mise à l'étude la révision de la loi de 1970.* »

Ayant fait ces promesses, dont prennent acte MM. GROS (Ind.), représentant les Français de l'étranger, et JOZEAU-MARIGNE (Ind.), président de la commission des lois, le secrétaire d'Etat demande aux sénateurs d'accepter le renvoi du texte en commission, ce qu'ils font, après en avoir décidé ainsi à la majorité de 161 voix contre 106.

A. G.

MM. DE CUTTOLI, GROS ET PAUL D'ORNANO SONT ÉLUS SÉNATEURS PAR LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Le Conseil supérieur des Français à l'étranger a procédé, mardi 25 juin, au cours de sa vingt-huitième réunion, en présence de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, à l'élection de trois des six sénateurs qui représentent les Français de l'étranger. Deux mandats étaient venus à expiration, et le titulaire du troisième siège était décédé.

Dix-neuf candidats se présentaient pour les trois sièges. Chacun des collèges élit son ou ses représentants, dont la désignation doit être ensuite approuvée à la majorité absolue par le Conseil supérieur, réuni en assemblée plénière.

Ont été élus :

● M. PAUL D'ORNANO, ingénieur, délégué des Français du Vietnam (collège Asie-Océanie) par 88 voix contre 10 et 2 abstentions.

● M. LOUIS GROS, sénateur sortant (collège Afrique) par 68 voix contre 31 et 3 bulletins nuls ou abstentions. Mme Brisepierre, qui avait été élue par le collège Afrique, n'a pas obtenu la ratification du Conseil supérieur.

● M. CHARLES DE CUTTOLI, délégué des Français d'Algérie (collège Afrique) par 53 voix contre 44 et 4 bulletins nuls ou abstentions.

[M. Charles de Cuttoli est né le 15 août 1915 à Sartène (Corse). Avocat au barreau de Constantine, puis de Guelma, de 1940 à 1957, il est, depuis 1963, avocat au barreau d'Annaba (ex-Bône), dont il a été bâtonnier jusqu'en 1966. Il représente les Français d'Algérie au Conseil supérieur des Français de l'étranger depuis 1967 et en est membre du bureau permanent depuis 1969.]

L'élection ne sera définitive qu'après ratification par le Sénat en octobre prochain.

M. Chirac : le manque de discipline des banques nationalisées ne sera plus toléré

Le bureau exécutif de l'U.D.R. s'est réuni, mercredi 26 mai, sous la présidence de M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général du mouvement. M. Jacques Chirac qui, tant que les statuts ne sont pas modifiés, en est membre de droit, assistait comme premier ministre à cette réunion, qui doit en principe être la dernière avant les vacances. Le premier ministre a fait un exposé général de l'action du gouvernement.

Il a assuré que le programme de lutte contre l'inflation doit réussir car il est beaucoup moins anodin que certains ne le disent, notamment par son volet sur le crédit. Celui-ci, en étant à « la limite du supportable », devrait avoir le maximum d'efficacité. Le manque de discipline des banques nationalisées dans ce domaine ne sera plus toléré, a assuré M. Chirac, qui a estimé que la ponction sur les disponibilités, effectuée par ce moyen, devrait se situer entre 20 et 40 milliards. Un deuxième train de mesures ne serait donc pas indispensable. Plusieurs membres du bureau exécutif ont jugé ces mesures positives mais ont déploré leur caractère tardif et insuffisant. Après un compte rendu des premiers travaux de la « commission de réflexion », le bureau exécutif a évoqué le récent discours de M. Poniatowski (*le Monde* du 26 juin), pour constater que l'opinion publique l'avait jugé plutôt apaisant et positif dans sa description des relations de l'U.D.R. avec la nouvelle majorité. La constitution d'un groupe d'études parlementaire, à l'initiative de M. Edgar Faure, a été jugée diversement et dénoncée comme une tendance centrifuge. M. Neuwirth a rassuré le bureau exécutif sur ce point.

M. Sanguinetti a démenti que l'expression « ventre mou » puisse s'appliquer au groupe parlementaire de l'U.D.R., comme le lui avait fait dire *Paris-Match*. Il a précisé qu'il visait l'attitude des réformateurs avant l'élection présidentielle. Il se rendra devant le groupe U.D.R. mardi prochain pour renouveler son démenti et améliorer les relations entre le mouvement et les députés gaullistes. — A. P.

Les députés du nouveau groupe centriste seront libres de leur vote et de leur appartenance politique

Après plus d'un mois de négociations, les deux groupes centristes de l'Assemblée nationale ont donc décidé de constituer, dès la semaine prochaine, une formation commune (*le Monde* du 27 juin). Réunis séparément, mais au même moment, mercredi matin 26 juin, dans deux salles contiguës du Palais-Bourbon, les trente députés du groupe Union centriste (que préside M. Jacques Duhamel) et les trente-quatre élus du groupe des réformateurs démocrates-sociaux (que dirige M. Max Lejeune) ont approuvé les conditions de leur union avant de se retrouver, tous ensemble, dans la salle où siégeaient les réformateurs.

La dernière difficulté résidait dans le choix du nom du nouveau groupe : les amis de M. Duhamel, après avoir accepté de renoncer au mot de « centristes » au bénéfice de l'expression « démocrates de progrès » (*le Monde* du 21 juin), ont demandé qu'en définitive ce titre de « centristes » soit maintenu. Aussi le nouveau groupe, reprenant les appellations de ses deux composantes, aura-t-il pour intitulé : « groupe des réformateurs, centristes et démocrates-sociaux ». Le préambule adopté par les deux groupes précise que les députés seront « *libres de leur vote et de leur appartenance politique* » au sein de la nouvelle formation. Une charte commune sera élaborée pour la rentrée.

Les discussions ont fait apparaître cependant une divergence sur la nature même de l'unification — qui s'est exprimée notamment dans la longue controverse sur la dénomination du groupe. Les réformateurs, en effet, considèrent que la constitution de la nouvelle formation est plus une absorption des centristes par le groupe réformateur qu'une véritable fusion : aussi les plus réservés d'entre eux à l'égard de cette opération ont-ils soutenu la thèse de l'adhésion individuelle des élus de l'Union centriste au groupe que préside M. Lejeune. Cette position était notamment celle de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qu'un léger accrochage a opposé, sur ce sujet, à M. Lecanuet : le ministre de la justice a fait observer que, ayant soutenu M. Giscard d'Estaing dès avant le premier tour de l'élection présidentielle, il était mieux placé que le président du parti radical pour juger de la forme que devait prendre la nouvelle majorité. M. Lecanuet a obtenu de ses amis une attitude plus conciliante.

Du côté de l'Union centriste, dont les membres souhaitaient l'union des deux groupes sur un pied d'égalité, plusieurs députés craignaient précisément l'hégémonie des réformateurs. Cette réserve devait se traduire dans le vote — à bulletin secret — qui faisait apparaître dix-neuf adeptes de l'unification contre dix adversaires et une abstention.

Le communiqué commun précisait que « *les députés* » des deux groupes avaient décidé la constitution d'une formation nouvelle : cette formulation donnait satisfaction à la fois aux tenants des adhésions individuelles et aux partisans de la fusion des groupes.

Le C.D.P. se maintient

M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, a été maintenu à son poste de secrétaire général du C.D.P., dont le conseil politique s'est réuni mercredi. Il sera assisté par M. Raoul Honnet, membre du bureau.

La réunification, non seulement des groupes parlementaires mais des partis du centre (notamment du C.D.P. et du Centre démocrate) a été évoquée au cours des travaux de mercredi. Aucun pas n'a été fait officiellement en direction du Centre démocrate, toutefois le maintien de M. Jacques Barrot au secrétariat général peut être interprété comme traduisant une volonté de laisser les choses en l'état au sein du C.D.P. en attendant d'éventuelles négociations.

LA LOI D'AMNISTIE

Omissions ou l'ébauche gommée

« L'oubli de certains faits, l'omission des autres dessinent une première ébauche de la nouvelle politique pénale que nous souhaitons mettre en œuvre », *déclarait le 20 juin M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, devant l'Assemblée nationale.*

Le propos pourrait être retenu s'il s'appliquait au texte initialement préparé par la chancellerie et approuvé, le 7 juin — sous réserve des dispositions concernant l'O.A.S., — par le Conseil d'Etat (le Monde *daté 9-10 juin). Mais tel n'est pas le projet qui a été voté à l'Assemblée nationale et que doit examiner, jeudi 27 juin, le Sénat. L'*« omission » *dont se prévaut encore M. Lecanuet a été notablement étendue dans ses effets. Certes, il a d'abord été ajouté que les femmes ayant subi l'avortement seraient toutes amnistiées. Ne pouvait-on étendre cette mesure à ceux qui ont, gratuitement, aidé à ces avortements, le plus souvent « de détresse » ?*

Mais, surtout, ont disparu du texte : les infractions à la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et les milices privées ; l'amnistie générale des délits de presse (sauf l'article 36 de la loi de 1881, qui est à la disposition des chefs d'Etat étrangers).

Outre l'intervention du ministre de l'intérieur, opposé à l'indulgence à cet égard, pour, aurait-il expliqué, ne pas laisser absoudre les actes de diffamation, il semble... que les services de M. Poudonson, secrétaire d'Etat à la fonction publique, ne soient pas étrangers à cette dernière « omission » qui, dans le cas contraire, aurait eu pour conséquence certaine de permettre la réintégration sans conteste possible de M. Alain Geismar dans ses fonctions de maître-assistant à Paris-VII.

Or la polémique qui s'est développée à son propos entre le ministère de l'éducation nationale et M. Alliot, président de Paris-VII, pour empêcher ce dernier de réintégrer M. Geismar reposait sur les deux condamnations à dix-huit mois d'emprisonnement de l'ancien dirigeant de la Gauche prolétarienne.

L'une fut prononcée, après une première cassation, le 7 juillet 1971, par la Cour de sûreté de l'Etat pour reconstitution de mouvement dissous. Elle devrait être effacée par le jeu de l'article 2, paragraphe 4, sur les « infractions commises en relation avec toute entreprise tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'Etat ».

L'autre condamnation a été prononcée par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, le 22 octobre 1970, pour « provocation directe suivie d'effets à violences et voies de fait contre des agents de la force publique », *délit défini dans la loi de 1881 sur la presse (articles 23 et suivants). L'*« omission » *de cette nature de délit dans le projet de loi pourrait faire croire que M. Geismar ne profitera pas de l'amnistie. Mais une interprétation, tout aussi légitime, pourrait faire dire que, en réalité, l'article 2, 2° s'applique en l'espèce. On y cite les* « délits commis à l'occasion de réunion (...) » *sans préciser que les délits de presse n'y sont pas compris. En définitive, s'il existe un doute, serait-ce qu'on a sciemment voulu rendre les choses ambiguës ?*

La loi anticasseurs

L'application de l'article 2, 2° permettrait également, le cas échéant, de donner satisfaction à M. Jean-Pierre Le Dantec, ancien élève de l'Ecole Centrale, qui se vit refuser un poste d'enseignant à cause des douze mois d'emprisonnement auxquels il avait été condamné, le 28 mai 1970, en tant que directeur de la Cause du peuple.

Ces deux cas particuliers n'étant pris qu'à titre d'exemples

Si l'on peut également noter — et regretter — l'« omission » *de la loi de 1936 — mentionnée au contraire dans la loi d'amnistie « générale » du 30 juin 1969, — ce n'est certes pas pour légitimer les actions violentes, de droite ou de gauche, qui tombent sous le coup du texte sur les groupes de combat. Mais, en termes de réalisme, ces actions-là ne sont pas moins défendables que celles de l'O.A.S. Elles ont l'avantage de n'avoir aucun mort sur la conscience, ce qui n'est pas le cas de l'O.A.S., bénéficiaire aujourd'hui, de la part de l'Etat, de l'aide morale (puisque l'on efface tout) et matérielle (puisqu'on réintègre les fonctionnaires révoqués, puisque le Trésor public paiera les réparations civiles dues par des condamnés de l'O.A.S. à des victimes telles que la petite Renard, qui perdit un œil lors de la « nuit bleue »).*

A trop nuancer l'oubli, on risque de le faire passer pour de la cuisine post-électorale. D'autant — mais les députés sont restés muets sur ce point — que cette substitution de l'Etat accordée à l'extrême droite est implicitement refusée à l'extrême gauche, victime ordinaire des foudres de la loi anticasseurs (article 314 du code pénal). Même si les condamnés à ce titre sont amnistiés parce que leur peine est inférieure à trois mois fermes ou douze mois avec sursis, ils restent redevables, le plus souvent à l'Etat, des sommes que le Trésor public s'apprête, si l'on peut dire, à distribuer au lieu et place des membres de l'O.A.S.

Comme s'il ne suffisait pas que le gouvernement ait ainsi gommé l'ébauche dont il se flatte, l'Assemblée à son tour a réduit les nouveautés, aujourd'hui prétendues, du projet de loi. La presse, déjà privée du bénéfice d'une amnistie des délits qui lui sont en propre imputables, ne peut non plus espérer l'effacement systématique des outrages aux bonnes mœurs commis par la voie de la presse et du livre (articles 283 à 290 du code pénal). Ainsi en avait décidé la commission des lois que préside M. Jean Foyer, ancien ministre de la justice, sur le rapport de M. Claude Gerbet (U.D.R.). L'Assemblée approuva. Il est également regrettable que l'Assemblée ait repoussé un amendement des socialistes et des radicaux de gauche destiné à imputer le temps d'emprisonnement éventuellement subi sur la durée du service national dans le cas des insoumis. C'est hypocrisie que d'imaginer que ceux-ci cesseront de l'être à compter du 27 mai comme pour marquer leur reconnaissance qu'on leur ait pardonné les faits antérieurs à cette date. La « détente » sur le front des opposants au service militaire est donc des plus limitées.

« L'omission de certains délits, *a dit M. Lecanuet,* est l'ébauche de la politique pénale nouvelle. » *Bon. A condition qu'il sache faire accepter ses idées libérales à l'Assemblée, quelquefois les imposer à ses collègues du gouvernement.*

PHILIPPE BOUCHER.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Galley : la hausse des loyers, après le 1er juillet sera d'au moins 6,8 %

Pour la troisième fois, les députés ont posé, mercredi 26 juin, leurs « questions au gouvernement ». A l'issue de cette séance, M. Fanton, député U.D.R. de Paris, a souhaité que les questions ne soient pas trop longues et aient un véritable caractère d'actualité. M. Baumel, élu U.D.R. des Hauts-de-Seine, a partagé ce souci, déclarant notamment : « Il importe de mettre au point la formule des nouvelles questions sous peine de décevoir le Parlement, la presse et l'opinion. »

● **L'APPLICATION DE LA « LOI ROYER ».**

Répondant à M. BECK (P.S., Creuse), M. ANSQUER, ministre du commerce et de l'artisanat, reconnaît les difficultés d'application de la loi en ce qui concerne ces commissions et se déclare prêt si nécessaire, *« après une période de rodage »*, à réexaminer le texte du décret d'application.

● **LE MEDIATEUR.**

M. CHANDERNAGOR (P.S., Creuse) s'étonne que les deux personnalités qui ont occupé le poste de médiateur, MM. Pinay et Paquet, aient pris des positions politiques alors qu'ils doivent rester indépendants. M. PONIATOWSKI, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, rappelle que la France a volontairement choisi de placer des hommes politiques au poste de médiateur : *« L'expérience politique, la connaissance des administrations, sont des éléments pour exercer correctement les fonctions de médiateur »*.

● **LES QUESTIONS AGRICOLES.**

M. BONNET, ministre de l'agriculture, précise à M. MASSOT (rad. gauche, Alpes-de-Haute-Provence) qu'il s'attache actuellement à obtenir une augmentation du prix de seuil des ovins, augmentation parallèle à celle des bovins. A M. GOUDET (réf., Orne), il indique qu'il appartient aux préfets de décider s'il convient de prendre des dispositions complémentaires en matière de répartition géographique des abattoirs. Enfin, répondant à M. BERTRAND DENIS (rép. ind., Mayenne), il reconnaît que la situation des éleveurs de porcs est *« préoccupante »* et indique que le gouvernement demandera que l'augmentation de 8 % du prix de la viande porcine prévue, sur le plan communautaire, pour le 1er novembre intervienne dès le 1er août.

● **LE CAMP DE LARZAC.**

M. SOUFFLET, ministre de la défense, répondant à M. ANDRIEU (P.S., Haute-Garonne), déclare que le Larzac est un camp d'entraînement indispensable à l'armée et que le gouvernement n'a pas l'intention de revoir cette question.

● **LE BLOCAGE DES LOYERS.**

M. JANS (P.C., Hauts-de-Seine) souhaite une prolongation du blocage des loyers ; M. GALLEY, ministre de l'équipement, affirme qu'une telle prolongation mettrait les offices d'H.L.M. dans une situation financière difficile. Confirmant donc que le blocage prendra fin le 1er juillet, il indique que pour les loyers réglementés la hausse sera de 9 % pour les locaux de catégorie II A (les loyers de ces locaux, dit-il aussi, seront prochainement libérés) et de 6,8 % pour ceux de catégorie II B, à l'exception de la catégorie IV qui restera bloquée. Pour les loyers libres, le gouvernement a demandé aux propriétaires de limiter la hausse à 6,8 %.

● **LA SITUATION DANS L'EDUCATION NATIONALE.**

En réponse à M. JUQUIN (P.C., Essonne), qui s'inquiète notamment des rumeurs selon lesquelles les crédits de l'éducation seraient réduits dans le prochain budget, M. HABY, ministre de l'éducation nationale, déclare : *« Je ne peux prendre aucun engagement, car les crédits dépendront d'un projet de loi que vous aurez à voter. »* Le ministre ne pense pas que la baisse des effectifs des C.E.T. soit liée au développement de l'apprentissage, et indique que le gouvernement proposera de consacrer les crédits destinés à alléger les charges supportées par les parents pour moitié à la diminution des dépenses de fournitures et pour moitié à l'allégement des charges de transport.

● **LA GESTION DE PARIS.**

M. Poniatowski indique à M. FISZBIN (P.C., Paris) que, sur proposition du Conseil de Paris, le gouvernement pourra demander à l'Assemblée nationale d'examiner la possibilité d'opérer un transfert des crédits qui n'auront pas été utilisés par suite de la décision d'abandonner le projet de voie express sur la rive gauche de la Seine.

● **LES ANCIENS COMBATTANTS.**

M. BORD, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, précise à M. TOURNÉ (P.C., Pyrénées-Orientales) que *« les engagements pris par le président de la République seront tenus par le gouvernement »*.

● **LE RAPPROCHEMENT PEUGEOT-CITROEN.**

M. D'ORNANO, ministre de l'industrie, interrogé par M. BOULLOCHE (P.S., Doubs), reconnaît qu'il est souhaitable que les travailleurs soient informés de modifications intervenant dans leur entreprise, mais souligne la nécessité du secret pour certaines opérations. *« La réforme dans l'entreprise,* dit-il, *devra permettre de concilier la nécessité d'informer les travailleurs et celle de respecter le secret. »* A propos, plus spécialement, du rapprochement Peugeot-Citroën, il affirme : *« Je considère cette restructuration comme bonne pour l'économie et pour la conservation des emplois. »*

● **LE RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES.**

M. HAMEL (Rép. ind., Rhône) regrette qu'aucune suite ne soit donnée au rapport de la Cour des comptes. M. PONCELET, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, indique qu'une commission composée de hauts fonctionnaires est chargée d'examiner les suites données aux observations de la Cour des comptes, qu'un rapport est établi et que le gouvernement en tire les conséquences.

● **LES MESURES EN FAVEUR DE L'EPARGNE.**

Répondant à M. NEUWIRTH (U.D.R., Loire), M. PONCELET précise qu'avant le 1er juillet les dépôts en caisse d'épargne donneront lieu à une rémunération supplémentaire de 0,50 %. Quant à ceux qui seront effectués après cette date, ils bénéficieront d'une prime de 1,50 %, ce qui portera le taux d'intérêt à 8 %.

● **LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER.**

M. CERNEAU (U.C., la Réunion) s'inquiète de la faible augmentation du prix de la canne à sucre. M. STIRN, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, reconnaît que la situation est *« préoccupante »* et indique que le gouvernement a décidé de porter le quota de la canne à sucre de 53 000 à 60 000 quintaux et d'accorder une aide aux petits planteurs. M. FONTAINE (U.D.R., la Réunion) évoque la question du riz. M. STIRP indique que les engagements pris par M. Giscard d'Estaing à l'égard des DOM seront tous tenus, notamment en ce qui concerne la question soulevée par le député, à savoir une intervention de l'Etat pour qu'un système de compensation évite aux Réunionnais de supporter la hausse du coût du riz.

● **LA FAIBLESSE DU SPORT FRANÇAIS.**

A M. LE DOUAREC (U.D.R., Ille-et-Vilaine), qui déplore la faiblesse du sport français, M. MAZEAUD, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, précise que le gouvernement déposera à la prochaine session un projet de loi sur le développement du sport, texte qui concernera aussi bien le sport amateur que le sport professionnel.

● **LA REVALORISATION DES RENTES VIAGERES.**

En réponse à M. JOANNE (rép. indépendant, Charente-Maritime), M. PONCELET rappelle que les rentes viagères ne sont pas soumises à indexation, mais déclare que le gouvernement étudie actuellement la possibilité de les revaloriser en 1975.

● **L'ACHEMINEMENT DU COURRIER.**

M. BAUMEL (U.D.R., Hauts-de-Seine), décrit la détérioration de l'acheminement et de la distribution du courrier dans la région parisienne. M. LELONG, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, reconnaît cette détérioration du fonctionnement des services postaux et estime que pour y remédier il faudrait créer des postes budgétaires supplémentaires (ce que le gouvernement s'efforcera de faire dans le prochain budget) et accentuer l'effort de mécanisation des centres de tri.

● **LE PERSONNEL HOSPITALIER.**

Répondant à M. BOLO (U.D.R., Loire-Atlantique), Mme VEIL, ministre de la santé, déclare qu'elle a chargé un membre de son cabinet de procéder à une étude complète des questions intéressant le personnel hospitalier.

Enfin, M. CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports, répond à M. GABRIEL (U.C. Saint-Pierre-et-Miquelon), que le débat prévu sur les questions concernant le droit de la mer aura lieu *« dès que tous les éléments du dossier seront réunis »*.

● *M. Pierre-Bloch*, président, et le comité central de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme ont offert, mercredi soir, une réception en l'honneur de M. Alain Poher, président du Sénat, qui est membre de la LICA.

● *Les cabinets ministériels.* — Le cent cinquante-huitième numéro des *Cabinets ministériels*, 37, rue du Louvre, 75002 Paris, vient de paraître. Il contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du gouvernement de M. Chirac, du Sénat, de l'Assemblée nationale, du Conseil économique ainsi que des préfectures de Paris, de la région parisienne et de police.

Les députés U.D.R., socialistes et communistes s'inquiètent d'une « privatisation » de l'Office

L'Assemblée nationale a débattu, mercredi 26 juin, de la situation à l'O.R.T.F. Plusieurs députés (MM. Vivien, U.D.R., Filloud, P.S., et Chambaz, P.C.) se sont déclarés partisans du maintien du monopole, alors que MM. Audinot (U.C.) et Daillet (réf.) ont évoqué avec sympathie la création d'une chaîne de télévision indépendante. M. Rossi, porte-parole du gouvernement, a pour sa part rappelé que le gouvernement examinerait la situation de l'O.R.T.F. le 3 juillet.

Président de la commission de contrôle de la gestion de l'O.R.T.F., M. ROBERT-ANDRE VIVIEN (U.D.R., Val-de-Marne), après avoir demandé quelles suites le gouvernement entendait donner aux propositions de la commission, souligne que la loi de juillet 1972 sur l'O.R.T.F. *« ne prévoit pas la privatisation »*. Se déclarant vigoureusement partisan du monopole, il affirme aussi : *« Je défie qui que ce soit d'affirmer que ce n'est pas contrevenir à la loi et à la volonté du Parlement que de vouloir privatiser l'une ou l'autre chaîne. »*

M. CHAMBAZ (P.C., Paris) considère que les problèmes de l'O.R.T.F. ont leur origine dans la politique du gouvernement, et qu'on ne saurait réduire le débat aux difficultés financières de l'Office. *« L'essentiel,* poursuit-il, *réside dans le rôle de l'O.R.T.F. dans la vie nationale, dans la définition de sa mission. »* M. Chambaz dénonce ensuite la campagne qui se développe, selon lui, pour créer une chaîne indépendante, chaîne qui, affirme-t-il, sera en réalité soumise au grand capital.

M. AUDINOT (U.C., Somme) réclame qu'on fasse le nécessaire pour mettre de l'ordre à l'O.R.T.F., pour mettre fin à *« cette situation inacceptable dont souffrent les catégories les plus défavorisées des spectateurs »*. Il proteste contre ce qu'il appelle la « dictature » de certains agents de l'Office sur trente millions de Français. *« Les Français en ont assez,* poursuit-il, *assez d'une pagaille dont ils sont les seuls à faire les frais. »* Dans sa conclusion, M. Audinot demande au gouvernement de tenir compte de l'opinion des 68 % de Français qui sont partisans d'une chaîne de télévision indépendante.

« Est-ce la première chaîne que vous avez l'intention de vendre ou la troisième ? » demande M. FILLIOUD (P.S., Drôme) au début de son intervention : *« On pourrait ajouter : combien ? A qui ? Et pourquoi ? »* Le député proteste contre l'éventualité de la création d'une télévision indépendante, estimant notamment que si cette hypothèse se réalisait, tous les investissements nécessaires ayant été réalisés par l'Etat, c'est-à-dire avec l'argent des contribuables, vont bénéficier à des intérêts privés. *« Ce serait là un cas flagrant de détournement de fonds publics »*, dit encore le député socialiste, qui conclut en affirmant qu'il est temps de faire de l'Office un véritable service public.

Une situation qui ne peut plus durer

M. CHINAUD (rép. ind., Paris) déclare que la notion de service public n'entraîne pas forcément celle de monopole ni celle de *« faillite »*. Il souhaite notamment la création d'une véritable direction du personnel qui pourrait s'occuper véritablement des carrières des personnels de l'O.R.T.F. Il est indispensable, souligne-t-il, de donner à ces personnels les garanties dont ils ont besoin comme il est possible de leur rappeler qu' *« il peut y avoir des sanctions dans une entreprise sans que cela nuis à son développement »*.

M. DAILLET (réf. Manche), souligne que l'O.R.T.F. est *« le principal moyen d'information, de culture et de divertissement »* et qu'il doit être totalement indépendant du gouvernement. Il estime que la question du monopole est aujourd'hui dépassée. Le député considère encore que l'instauration de la concurrence peut favoriser le pluralisme et être bénéfique à tous. Aussi souhaite-t-il que le gouvernement examine la création d'une chaîne privée tout en estimant qu'un contrôle gouvernemental devra être maintenu.

M. ROSSI, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, juge que le rapport de M. Chinaud a été le révélateur *« d'une situation qui ne peut plus durer »*.

M. Rossi rappelle ensuite que le gouvernement étudiera la question de l'O.R.T.F. le 3 juillet, de même qu'il examinera la demande de l'Office d'augmenter la redevance au-delà du taux précédemment envisagé de 140 francs pour le noir et blanc et de 220 francs pour la couleur, pour la porter respectivement à 150 et 225 francs. A propos de la question de la privatisation, il indique : *« Ce domaine relève de la loi et le gouvernement n'a pas encore discuté sur les réformes qu'il proposerait. Peut-on le lui reprocher ? Installé seulement depuis un mois, qui a été au demeurant bien rempli, il n'a pu examiner la question de l'O.R.T.F. dans son ensemble, d'autant qu'il lui a fallu suivre de près l'évolution de la grève. Il vient d'être mis fin à cette grève, et les téléspectateurs ont pu retrouver leurs programmes habituels. C'était le plus urgent. »*

« Nous attachons beaucoup d'importance à l'indépendance de l'Office, dont l'autonomie n'est limitée que de deux façons, dit encore M. Rossi : *d'une part, par la tutelle technique que le gouvernement est appelé à exercer sur tout service public ; d'autre part, par le contrôle financier, qui appartient aux ministres intéressés et au Parlement. »*

M. DE PREAUMONT (U.D.R., Paris) affirme que la meilleure façon de défendre le monopole est de veiller à ce que l'O.R.T.F. réponde aux vœux des téléspectateurs. Il souligne aussi la nécessité d'une politique globale du personnel et appelle à une décentralisation plus importante. Après M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne), qui s'inquiète de la suppression éventuelle de certains bureaux de l'Office à l'étranger, M. ROBERT-ANDRE VIVIEN, qui met en garde contre un relèvement de la redevance, M. GILBERT FAURE (P.S., Ariège), qui demande au gouvernement de se soucier de tous ceux qui ne reçoivent pas encore les programmes, M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) réclame notamment que les partis politiques et les organisations syndicales aient la possibilité de s'exprimer sur les antennes de l'Office. Enfin, M. HOUTEER (P.S., Haute-Garonne) considère que les réformes successives sont à l'origine de l'échec de l'O.R.T.F., et M. Filloud manifeste de nouveau ses inquiétudes à propos des rumeurs qui circulent au sujet d'une privatisation de l'Office. Dans sa réponse aux députés, M. Rossi précise que le conseil d'administration de l'Office n'a pas statué sur la question des bureaux à l'étranger et répète que le gouvernement n'a pas encore délibéré sur les problèmes de l'Office.

Pas de grève générale avant le 3 juillet

L'INTERSYNDICALE DEMANDE A ÊTRE REÇUE PAR M. JACQUES CHIRAC

L'Intersyndicale des personnels statutaires et hors statut de l'O.R.T.F., groupant treize organisations, a décidé de surseoir à tout mouvement de grève générale avant le 3 juillet. Ses représentants demandent à être reçus par le premier ministre avant cette date.

Dans un communiqué, l'Intersyndicale rappelle que *« la crise financière est aujourd'hui plus grave que jamais. A l'O.R.T.F., la récession a commencé. Le gouvernement avec les partisans d'une privatisation tentent de rejeter ses responsabilités sur les travailleurs de l'O.R.T.F.*

» L'Intersyndicale réaffirme que les seules solutions conformes à l'intérêt général, à l'indépendance nationale, à la sauvegarde de la culture française, passent par la régénération du service public, bien national inaliénable, et non par la liquidation.

» Au moment où la vie même de l'Office est en jeu, l'Intersyndicale demande à être reçue par le premier ministre avant le conseil du 3 juillet.

» *L'Intersyndicale,* poursuit le communiqué, *n'est pas isolée dans son action. Unanime, elle réaffirme que toute attaque compromettant l'avenir du service public et l'emploi de ses collaborateurs entraînera une riposte immédiate et d'envergure pouvant aller jusqu'à la grève générale. »*

Le P.S. propose à ses alliés de mener une campagne en faveur du monopole

Le comité directeur du P.S., qui a siégé mercredi 26 juin, a décidé de proposer au comité de liaison de la gauche (au sein duquel les socialistes sont associés aux radicaux de gauche et au P.C.F., et dont la prochaine réunion est fixée au vendredi 28 juin), d'engager une campagne contre les projets de privatisation de certaines activités de l'O.R.T.F. D'ores et déjà le comité directeur du P.S. déclare notamment :

« Le refus obstiné de la direction générale de l'Office de faire droits aux revendications de deux cents jeunes techniciens en lutte depuis un mois tend visiblement à maintenir un état d'agitation permanente, entraînant des perturbations dans les programmes, mal comprises par les téléspectateurs ne recevant l'information qu'à sens unique. (...)

» Quant au procès public concernant la gestion de l'entreprise et son déficit budgétair,e il ne saurait être fait aux agents d'exécution. Les erreurs et les fautes relevées dans le rapport de la commission d'enquête parlementaire sont, depuis des années, dénoncées par les syndicats de l'Office et par toutes les organisations démocratiques. Elles ne peuvent être imputées qu'aux huit directeurs désignés par le pouvoir en place qui se sont succédé à la tête de l'O.R.T.F. depuis quine ans et à leurs principaux collaborateurs, choisis non pas en fonction de leur compétence mais pour leur servilité à l'égard de la fraction politique qui dirige l'Etat et qui prétend continuer de réduire au silence la moitié de la France.

» Le comité directeur du parti socialiste réaffirme son attachement au monopole et sa volonté de poursuivre la lutte pour la création d'un véritable service public de la radio et de la télévision au service de la nation tout entière. Il exprime sa solidarité et sa résolution aux travailleurs de l'O.R.T.F., à toutes les forces en mouvement pour la défense des libertés de l'information, de la création et de la culture, à tous les auditeurs et téléspectateurs conscients de l'enjeu du combat qui s'engage. (...)

» Le parti socialiste appelle toutes les organisations de gauche et l'ensemble de l'opinion à se mobiliser pour s'opposer aux opérations qui se préparent. Il prendra toutes les mesures nécessaires pour organiser la protestation populaire contre cette tentative.

M. FILLIOUD (P.S.) CRITIQUE LE COMPORTEMENT DE M. BAUDOUIN

M. Georges Filloud, député socialiste de la Drôme, a adressé au premier ministre une question écrite dans laquelle il critique le comportement de M. Denis Baudouin. Le député socialiste demande notamment à M. Chirac *« s'il estime qu'il entre dans les attributions du délégué à l'information de faire connaître publiquement sa position quant à la privatisation d'une chaîne de télévision et quant au choix de la chaîne qui devrait être l'objet de cette mesure... »*

O.R.T.F.

Les « accusés » du rapport Chinaud répondent

LES VRAIS RESPONSABLES DE LA MAUVAISE GESTION NE SONT PAS CEUX QU'ON VOUDRAIT FAIRE CROIRE

estime le Syndicat français des réalisateurs de télévision

Mis en cause dans le rapport établi par M. Roger Chinaud, au nom de la commission de contrôle de la gestion de l'O.R.T.F. désignée en décembre dernier par l'Assemblée nationale, les réalisateurs de télévision tiennent à ce que les responsabilités de chacun soient bien établies.

Trois des responsables du Syndicat français des réalisateurs de télévision (C.G.T.) — le plus représentatif de la profession, — MM. Jean Lallier, Jean-Pierre Marchand et Paul Seban, réagissent vivement devant ce qu'ils estiment être une « *tentative pour rendre les créateurs responsables de la mauvaise gestion de l'Office et faire oublier les vrais fautifs : la direction générale et les gouvernements qui se sont succédé* ».

Dans un paragraphe intitulé « *Cachets et piges qui, accordés assez libéralement, donnent parfois lieu à des excès* », M. Chinaud donne le nom et le montant des cachets de soixante-deux réalisateurs et producteurs ayant reçu en moyenne plus de 10 000 F par mois en 1973. « *Cette liste cherche à faire dire qu'il y a des gens, les réalisateurs, qui gagnent trop d'argent dans un office public*, déclarent-ils. *Ce que nous aurions aimé, c'est que le rapport précise qu'il y a quatre cent quarante-sept réalisateurs à l'O.R.T.F. et que trois cent cinquante seulement vivent de leur métier...* »

Si l'on soustrait de la liste les producteurs et ceux qui cumulent des cachets réalisation-production, il reste vingt personnes qui ont touché en 1973 des sommes importantes : « *Vingt personnes sur quatre cent quarante-sept !* » Et les réalisateurs sont tout de même ceux qui font le programme ! Comparés aux salaires des cadres supérieurs dans l'industrie, ou plus simplement aux revenus des metteurs en scène dans le cinéma, les cachets touchés par ces vingt personnes ne paraissent plus exorbitants : « *Dans le cinéma, un réalisateur touche 12 % du devis du film, or le coût moyen d'un film est de 200 millions* », rappellent-ils.

Un réalisateur est un artiste, un « saltimbanque ». Son sort est souvent comparé à celui des vedettes de cinéma, des chanteurs, portés aux nues un jour et oubliés le lendemain. L'O.R.T.F. ne manque pas d'exemples de réalisateurs qu'il a rendus célèbres et qu'il ignore aujourd'hui. Les représentants du S.F.R.T. estiment donc que les cachets rémunèrent justement l'insécurité de ce métier où les chômeurs sont nombreux. Ils tiennent compte également de la responsabilité du réalisateur chaque fois qu'il prend en charge une émission — sera-ce un succès ou non ? — et de celle qui lui incombe durant toute la durée du tournage.

« *Mais ces quelque vingt réalisateurs qui ont aisément gagné leur vie en 1973, et que le rapport met en avant, ne doivent pas faire oublier les autres.* » Les autres, ce sont tous les jeunes qui débutent et gagnent parfois, en tant que réalisateurs, moins que ce qu'ils gagnaient l'année précédente en tant qu'assistants, assurent encore les représentants du syndicat. Ce sont aussi les réalisateurs qui ne sont plus « en vogue », ou ceux qui attendent leur tour...

Pour eux, le Syndicat a réclamé il y a deux ans un système proche de celui de la Grande-Bretagne. Le projet prévoyait, en gros, des « unités de production » auxquelles la direction commanderait des heures d'émission, chaque unité étant libre du genre de ses productions (variétés, documentaires, etc.). Le Syndicat demandait également des contrats de cent trente jours par an, ce qui assurait au moins à la totalité des réalisateurs un minimum de travail et donc l'assurance d'être payés décemment.

« *Reprenant et déformant notre projet, la direction a créé des contrats à l'année et des sections de production cloisonnées dans certains genres d'émissions. La C.G.T. et la C.F.D.T. les ont refusés.*

» *Ce qui est regrettable, c'est que ce ne sont pas toujours les émissions de meilleure qualité qui sont les mieux payées. La direction en est responsable. C'est elle également qui choisit les réalisateurs pour ses émissions. Son choix pourrait être guidé par la personnalité du réalisateur, il l'est rarement.*

» *En confiant* la Belle au bois dormant *à Robert Maurice* (le Monde *du 22 juin), la direction devait s'attendre à quelque chose de très élaboré, et encore plus en lui accordant M. Romain Weingarten comme scénariste*, estiment-ils. *Dans son rapport, M. Chinaud essaie de faire supporter tous les avatars rencontrés avant et pendant le tournage à Robert Maurice. En fait, la direction est la première responsable : pourquoi a-t-elle accepté d'embarquer ce jeune réalisateur — sur recommandation de Mme Ludmilla Tchérina (qui l'avait apprécié dans* la Dame aux camélias) *— dans une superproduction pleine de pièges ?* »

Certes, les délégués syndicaux ne nient pas que certaines erreurs aient été commises par M. Maurice dans son projet grandiose, mais « *presque tout réalisateur a fait un jour ou l'autre « craquer » son devis.* »

Il est fortement question de ces devis dans le rapport. Théoriquement, il en existe deux. Un premier, estimatif, fait avant le repérage, et l'autre après la phase de préparation : « *En fait, étant toujours prévenus au dernier moment des émissions que l'on aura à réaliser — l'O.R.T.F. est incapable de prévoir ses programmes plus d'une année à l'avance, — il ne nous est pratiquement jamais possible de présenter deux devis, et souvent nous sommes obligés de commencer le tournage avant d'avoir obtenu un accord de la direction.* »

Pour les responsables syndicaux des réalisateurs, il y a, à la base des déboires de l'Office, une mauvaise organisation et une mauvaise gestion qu'ils n'ont jamais cessé de dénoncer et qu'ils refusent d'endosser. C'est le cas notamment de la « *carence des services commerciaux de l'O.R.T.F.* ». « *Nous sommes souvent obligés de vendre nous-mêmes nos émissions* », expliquent-ils. *Aucune promotion n'est faite par l'Office. Bien sûr, il y a des problèmes de traduction, mais on n'arrive même pas à vendre au Canada. Quoi qu'il en soit, la langue n'est pas une barrière infranchissable.* »

« *En fait, il faut voir dans la façon dont le rapport Chinaud nous met en cause une toile de fond qui est la remise en question du monopole de l'Etat sur l'O.R.T.F.* », concluent les représentants du S.F.R.T. « *Ce que l'on cherche, c'est à présenter l'Office au public de telle manière qu'il ne voie comme solution que la privatisation. Pour nous, le monopole c'est malgré tout le maintien d'une certaine qualité des émissions qui ne trouverait pas place dans une télévision commerciale.* »

Propos recueillis par
CLAUDE DURIEUX et
CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Le Syndicat des producteurs, animateurs et attachés de production de la radiodiffusion* (SPAR - C.F.D.T.) a demandé dans un communiqué, mardi 25 juin, « *à être entendu par M. Roger Chinaud, rapporteur de la commission de l'Assemblée nationale* ».

« *Surpris d'être mis en cause par un rapport sur la gestion de l'O.R.T.F.* », les producteurs de radiodiffusion C.F.D.T. ajoutent qu'ils « *refusent d'être désignés comme les responsables d'une crise dont ils ont depuis longtemps dénoncé les vraies raisons* ».

Ils annoncent également dans leur communiqué la publication prochaine d'un Livre blanc sur « *la fonction de production à l'O.R.T.F., la situation et les responsabilités de ceux qui l'exercent* ».

Libres opinions

UNE TÉLÉVISION COMMERCIALE ? POUR QUI ?

Par JACQUES ROUSSEAU (*)

IL faut casser le monopole de l'O.R.T.F... Cette affirmation qui pour les uns devient une vérité d'évidence, pour les autres recèle les pires dangers, pour beaucoup reste un point d'interrogation qui donne à ce projet l'attrait d'une aventure à tenter.

Mais au-delà des formules faciles, des clichés sans cesse répétés sur l'impossibilité de mettre au pas un monstre « suicidaire » dont on s'acharne à couper la tête chaque année, sur la gabegie ambiante plus vite dénoncée que démontrée, sur les vertus abstraites d'une concurrence dont les exemples probants n'existent guère, s'est-on demandé de façon précise ce que l'on voulait, ce qui était possible et ce qu'impliquait la création d'une télévision indépendante ?

***

L'objectif à atteindre a été défini par le président de la République au cours de la campagne électorale et plus récemment par quelques déclarations laconiques : « Les Français ont droit à une radio et à une télévision vivantes, permanentes et de qualité... » Tous ces points ne sauraient souffrir discussion. Encore faut-il expliquer aux Français dans quelles conditions l'exercice de tels droits implicites peut être envisagé. Est-ce par la création d'une quatrième chaîne ? Mais confiée à qui, avec quels moyens, aux dépens de qui et de quoi ? Est-ce par l'ablation d'une des chaînes actuelles et son transfert à un nouvel organisme de gestion déjà existant ou à créer ? Mais là encore que de questions à poser ; ou serait-ce plus simplement par une étude honnête des problèmes qui se posent à l'organisme national, en se demandant si au sortir d'une adolescence difficile et combien perturbée, par ceux mêmes qui avaient mission de la protéger, il n'est pas temps de lui demander de faire les preuves d'une réelle maturité sans lui enlever dans le même temps les moyens d'y parvenir.

En majorité, les Français, selon les sondages, seraient pour la création d'une chaîne privée concurrente des deux ou des trois chaînes nationales. Qui leur donnerait tort lorsque la concurrence leur est présentée comme garante d'une plus grande diversité, quand la privatisation leur apparaît comme offrant la possibilité de juger enfin par référence de la bonne utilisation des moyens mis par eux à la disposition du service public et de bénéficier d'une information indépendante du pouvoir.

Qu'en serait-il en réalité ? Nul n'est sans doute capable de l'assurer définitivement. Il n'est cependant pas impossible de dégager un certain nombre de points qui présentent un taux de probabilité suffisant pour qu'ils soient considérés avec sérieux avant qu'une décision n'intervienne.

En premier lieu, et là réside peut-être l'essentiel, quels seraient les objectifs assignés par la puissance publique à cette chaîne indépendante sinon privée ? On ne peut croire, en effet, que l'Etat laisserait à un quelconque groupe d'intérêts le souci de déterminer en fonction de ses seuls critères, financiers, politiques ou autres le soin de définir le champ et les lignes de son action. Le Parlement, le gouvernement, qui, en tout état de cause, devront modifier la loi de 1972, auront dans le même temps à élaborer un autre texte, qui, s'il faisait place à une télévision échappant au monopole, devrait tracer le cadre délimitant le domaine du nouvel organisme.

Serait-il à l'instar de la chaîne commerciale, et non privée, britannique, étroitement enserré dans des règles fixant dans le détail le nombre d'heures de programmes de chaque catégorie de production, les minutages de publicité, le partage national et régional de la diffusion et de la production, etc... ? Serait-il, au contraire, au même titre que de nombreuses télévisions du continent américain soumis à des règles vagues et générales contrôlées *a posteriori* par une autorité aux traits mal définis ?

***

De prime abord, et compte tenu des buts mis en avant par les partisans d'une télévision indépendante, il semble que, dans l'intérêt du public, il soit au moins exigé un certain nombre de garanties qui pourraient être notamment :

1) Que cette chaîne ait une desserte d'envergure nationale et ne se contente pas d'« arroser » certains points privilégiés du territoire ;

2) Que son programme soit d'une « qualité » au moins équivalente à celle des chaînes publiques, c'est-à-dire ne comporte qu'un volume réduit de publicité, soit réparti entre des catégories d'émissions, recouvrant dans des proportions « convenables » les différents genres de la production télévisée et correspondant à l'attente des différents publics ;

3) Que les productions faisant appel aux talents et aux moyens nationaux soient en proportion au moins égale à celle déjà imposée aux chaînes de l'Office (soit de 70 à 80 % de la diffusion) ;

4) Que l'application de l'ensemble de ces dispositions soit contrôlée par un organisme où les représentants de l'intérêt public et des usagers aient au moins une minorité de blocage.

A défaut de dispositions de ce genre, la tentation serait grande pour une entreprise commerciale de viser au plus bas et de rentabiliser au maximum un instrument dont la puissance peut être aussi grande dans le bien que dans le mal. Nombreux sont ceux, aussi bien dans l'Office qu'en dehors de lui, qui savent qu'un programme médiocre peut être réalisé aux moindres frais, et en conséquence peut permettre de dégager des bénéfices non négligeables. Les exemples ici foisonnent. Par contre, une télévision de qualité, ne faisant pas la part trop large aux émissions achetées au moindre coût, ne se limitant pas à couvrir quelques zones de haute densité démographique, ne peut se satisfaire de moyens limités. Que la formule adoptée soit celle d'une chaîne privée ou d'un nouvel organisme public, la question reste la même : qui paierait ? Certainement pas la redevance. Il ne resterait qu'à élargir alors les ressources publicitaires. Elles s'établissent actuellement pour les deux chaînes de l'Office à environ 500 millions. Elles devraient doubler pour qu'une nouvelle chaîne fondée sur cette source de financement puisse être considérée comme viable.

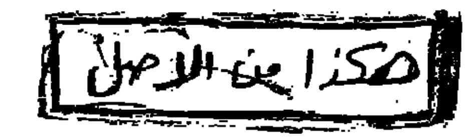
Le marché de la publicité tel qu'il peut être actuellement perçu, au plan national et régional, ne saurait connaître un tel accroissement. Ne peut-on craindre dans ces conditions qu'une part des ressources de cette nature présentement drainées par l'Office ne se portent vers la chaîne commerciale et ne privent ainsi de moyens indispensables les programmes non commerciaux. On voit mal, par ailleurs, autrement qu'en ce qui concerne l'équipement, comment des ressources complémentaires pourraient être dégagées qui n'entraveraient pas gravement l'indépendance politique et culturelle du nouvel organisme.

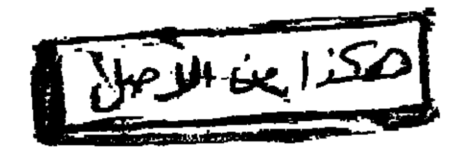
La tendance serait donc naturelle, pour commencer dira-t-on, d'aller au plus facile, c'est-à-dire de limiter la diffusion aux grandes agglomérations, de multiplier les interventions publicitaires, d'accepter les productions « compensées » par les firmes privées pour élargir de façon déguisée la publicité admise officiellement, de produire au plus bas prix et d'acheter sur le marché international des émissions qui coûtent en moyenne vingt fois moins que si on les produit soi-même.

Alors ? Alors, c'en serait fini d'une certaine télévision, certes inégale, certes décriée, certes soumise aux caprices des personnes qui l'ont bâtie et qui ont sans doute été gâtées dans la mesure où l'expansion de l'audio-visuel laissait régner une certaine facilité, mais que pourrait-on espérer trouver à la place ? Peut-on imaginer qu'à côté de la télévision dite commerciale continuerait de subsister une télévision personnalisée de prototype, de recherche, et que tout le monde finirait par trouver, sur une chaîne ou sur l'autre, ce qu'il attend ? L'exemple de l'étranger ne permet guère d'y croire, l'expérience de l'I.T.V. anglaise n'étant pas à cet égard transportable en France, les indices d'audience étant des maîtres sans pitié. Le service public finirait probablement par s'aligner sur la chaîne privée et n'aurait bientôt plus de justification propre. Le champ serait alors libre pour de nouvelles chaînes commerciales, et longtemps après le pays pourrait à nouveau rêver d'un retour à une télévision publique indépendante et de qualité.

Est-ce là ce que l'on veut ?

★ Secrétaire général du Syndicat des cadres de l'O.R.T.F.





POLICE

LE MAIRE DE NANTERRE SE PLAINT D'INCIDENTS LORS D'UNE OPÉRATION DE POLICE

M. Yves Saudemont, maire communiste de Nanterre (Hauts-de-Seine), affirme, dans une déclaration publiée mercredi soir 26 juin, que la police est responsable d' *« un incident grave survenu dans la nuit du vendredi 21 au samedi 22 juin au cours d'une opération décidée par le ministre de l'intérieur ».*

« Lors de cette opération, précise le maire, *des jeunes gens qui se trouvaient réunis dans un appartement de la cité des provinces françaises, 3, allée d'Auvergne, se sont affolés en apercevant les policiers qui avaient pris position autour du bâtiment et qui balayaient les fenêtres de leurs projecteurs... L'un d'entre eux, âgé de dix-sept ans, en tentant de s'échapper, fit une chute du quatrième étage de l'immeuble. Il se trouve aujourd'hui entre la vie et la mort. En même temps, alors qu'aucune plainte n'avait été déposée par les locataires de l'immeuble auprès du commissariat, des forces de police pénétraient dans cet immeuble. Gardés dans les locaux de police de Nanterre, les autres adolescents devaient être malmenés.*

» Bien que des assurances m'aient été données sur des sanctions en cours à l'encontre d'un inspecteur de police, je tiens, en ma qualité de maire, à élever une vigoureuse protestation contre de telles méthodes. »

LE PROCÈS DE CHRISTIAN JUBIN

La mauvaise conduite

L'évasion de Christian Jubin et de Jean Segard, aidés par Evelyne Segard, est à l'origine de la prise d'otages d'abord, de tous les incidents tragiques ou « comiques » *des heures qui suivirent. Mais tout se passe comme si la cour d'assises de Paris ne voulait pas comprendre : la logique interne de l'acte d'évasion est négligée au profit de multiples détails.*

C'est à peine si on reproche aux accusés d'avoir pris des otages (le seul fait particulièrement grave) : en revanche apparaît comme « capital » *d'avoir menacé les otages de mort* (« Lorsqu'on prend des otages et que l'on veut s'évader, on est bien obligé de menacer », *répond Jubin) ou d'avoir conduit à trop vive allure lors de la fuite.*

Ainsi le juge d'instruction, M. Robert Magnan — aujourd'hui conseiller à la cour d'appel de Paris, — dans un témoignage froid comme un rapport administratif, tient-il à préciser qu'Evelyne Segard conduisait « au mépris de toutes les règles de sécurité ». *Voilà le crime.*

La justice respecte d'ailleurs sa propre logique du détail : si les accusés « ne risquent que » *la réclusion criminelle à perpétuité pour une prise d'otages destinée à favoriser une fuite, ils sont passibles de la peine de mort pour avoir* « emprunté » *une voiture les armes à la main, l'un des épisodes les plus rocambolesques de cette évasion.*

Si les précisions accumulées servent Christian Jubin, sûr de lui et qui semble avoir gardé lors de « l'affaire » *tout son sang-froid (dans le temps où il menaçait au téléphone de tuer les otages, il disait aux gardes :* « Ne tremblez pas comme des imbéciles, je ne vais pas vous tuer »*), elles nuisent à Jean et Evelyne Segard, plus agressifs lors de la prise d'otages, plus menaçants,* « plus dangereux » *dira même M. Magnan, qui ajoutera qu'*« ils auraient tiré » *en cas d'incident.*

Le témoignage du psychiatre, le docteur Boitel, sur « la faiblesse des structures » *de Jean Segard et sur* « une passion » *d'Evelyne Segard, qui* « passe outre tous les essais d'explication », *entraînera-t-il l'indulgence du jury ?*

B. D

EN BREF...

● *Mme* Hélène *Dorlhac de Borne, secrétaire d'État auprès du garde des sceaux,* a visité, mercredi 26 juin, les prisons de Fresnes, précise le ministère de la justice.

● *Incidents à la prison de la Santé.* — Vingt-huit détenus de la prison de la Santé ont refusé le mercredi 26 juin, peu après 10 heures, de regagner leur cellule, au terme de leur promenade. Ils sont montés sur le toit du préau et ont demandé à voir le ministre de la justice pour obtenir, semble-t-il, des améliorations des conditions de détention.

A midi, plusieurs pelotons de gendarmes mobiles ont pénétré à l'intérieur de la prison et, un quart d'heure plus tard, après quelques bousculades les détenus parmi lesquels se trouvait Christian Jubin — selon des policiers — acceptaient de regagner leurs cellules.

● *Mise au point.* — Après l'information parue dans *le Monde* du 21 juin, M. Jacques Médecin, maire de Nice, député des Alpes-Maritimes (réf.), nous indique que « *M. Gaston Defferre, maire de Marseille, a assigné en diffamation le journal* l'Action Nice-Côte d'Azur *et non pas le* Bulletin municipal ».

« *Cette assignation,* ajoute M. Médecin, *visant un article non signé du numéro de mai 1974 de* l'Action Nice-Côte d'Azur, *est donc adressée au directeur de publication gérant de la société Segat, propriétaire dudit journal.* »

[Le rédacteur en chef de « l'Action Nice-Côte d'Azur » est M. Olmi, chef de cabinet de M. Jacques Médecin, lui-même actionnaire majoritaire de cette publication.]

● *Garantie foncière : arrêt le 26 août.* — La neuvième chambre de la cour d'appel de Paris rendra, le 26 août, son arrêt dans l'affaire dite de la Garantie foncière (*le Monde* du 13 juin). Les débats ont pris fin mercredi 26 juin après les plaidoiries des défenseurs de M. Robert Frenkel.

● *282 kilos de haschisch* ont été saisis le 26 juin à Valras-Plage, près de Béziers (Hérault), à bord d'un bateau hollandais. Les deux hommes d'équipage, MM. Bernardin Muller, vingt-cinq ans, propriétaire du bateau, et Robert Baanmaker, vingt-six ans, ont été arrêtés. Ils ont déclaré avoir chargé la drogue dans le sud de l'Espagne, à destination d'Amsterdam. —

Les écoutes au « Canard enchaîné »

LES POLICIERS N'ONT PAS DÉFÉRÉ AUX CONVOCATIONS DU JUGE

M. Alain Bernard, premier juge d'instruction à Paris, n'a pu procéder, le mercredi 26 juin, à la confrontation qu'il avait projetée dans l'affaire des écoutes du *Canard enchaîné* entre huit témoins et plusieurs policiers de la D.S.T. soupçonnés par cet hebdomadaire d'avoir participé aux opérations de pose clandestine de micros dans ses locaux de la rue Saint-Honoré.

Les policiers, en effet, ne se sont pas présentés. Il faut noter que Mᵉ Roland Dumas, l'avocat de M. Roger Fressoz, directeur du *Canard enchaîné,* partie civile, a récemment adressé à M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, une lettre lui demandant de ne pas s'opposer, comme l'avait fait son prédécesseur, au déroulement de l'information.

JUSTICE

LE PROCÈS DES FAUSSES FACTURES DE LYON

Deux sociétés avaient mis en garde leur direction locale contre « certains fournisseurs »

Lyon. — *« Je ne veux pas, pour faire plaisir à certains fournisseurs ou pour un gain de 1 à 2 % sur livraison d'inox que vous preniez de risques moraux et d'emprisonnements majeurs ou de très lourdes amendes fiscales ou de dommages et intérêts solidairement avec les responsables. Tant pis si cela coûte quelques livraisons. Je préfère de beaucoup dormir sur mes deux oreilles. Je vous prie de considérer ces instructions comme tout à fait formelles et de vous y confirmer aveuglément. Je décline ma responsabilité personnelle au cas où vous ne suivriez pas ces instructions et, le cas échéant, je vous en rendrai directement responsable. »*

Cette lettre sans équivoque adressée le 24 septembre 1970 par M. Roger Worms, administrateur à Paris de la société anonyme Ferinox à son directeur régional de Lyon, M. René Begey, a dominé la journée du 26 juin au procès des fausses factures. C'est d'abord, bien sûr, parce qu'elle était pour son auteur et aussi pour le président-directeur général de la société, M. Jean Hennequin, lui aussi inculpé, le plus convaincant des arguments de défense. C'est ensuite parce qu'elle apparaissait comme une charge supplémentaire contre M. Begey, qui n'en avait pas tenu compte.

Mais, plus encore, ce document éclairait d'un jour nouveau l'ensemble du débat.

La lettre de M. Worms à son subordonné de Lyon n'était pas due à quelque don divinatoire. Antérieure d'un an à la découverte de l'affaire, la lettre avait eu, en effet, pour origine des propos entendus peu de temps auparavant par M. Worms à Paris. Un jour où se tenait une réunion syndicale, « des amis lyonnais », dans des conversations de couloirs, avaient laissé très clairement entendre qu'il existait dans leur ville..., bref, une société dont il fallait se méfier car elle était considérée comme une entreprise de facturation pure et simple avec laquelle il apparaissait préférable de ne pas traiter. C'était désigner clairement Récuperama.

Du coup, M. Worms avait pris sa plume, tandis que M. Hennequin, le président-directeur général, découvrant qu'à Lyon « *ça sentait le soufre* », s'y rendait aussitôt et découvrait « *avec inquiétude* » que si M. Bugey, son directeur régional, n'avait plus de factures Récuperama il continuait d'en avoir beaucoup de M. Dagand. Ce qui est tout aussi intéressant, c'est de constater que cet avertissement ne fut pas unique et qu'il faisait suite à un autre, toujours émanant de M. Worms, qui est aussi directeur général adjoint de la Société anonyme des établissements métallurgiques René Worms, devenue depuis le 1ᵉʳ avril 1970 la société Cartry-Worms, et dont le siège social est à Nancy. Cette entreprise avait, elle aussi à Lyon, une agence dirigée par M. Victor Giraud. Or, en 1968, le siège de Nancy avait vu arriver la police économique pour des vérifications qui attiraient l'attention, encore une fois, sur certaines pratiques lyonnaises et falsaient comprendre la nécessité qu'il y avait à se méfier de la fraude.

M. Giraud n'en tint pas plus compte que ne devait le faire M. Begey.

Pourquoi M. Giraud n'a-t-il pas cherché à savoir d'où venaient ces marchandises qu'il dit avoir reçues de Lièvre, Dagand ou de Maugé ? M. Giraud retourne à la défense de la plupart de ceux qui l'ont précédé depuis un mois : *« Nous sommes des grossistes. Je ne peux demander à un négociant d'où il tient les marchandises qu'il me propose. »*

La différence

Au passage, on en est revenu à cette distinction qu'il faudrait faire entre la fraude en aval (fausses factures) et à la fraude en amont (vente sans facture par le fournisseur d'origine). Distinction qui apparaît aujourd'hui un peu trop sommaire à M. Robin depuis qu'il s'est aperçu que, dans certains cas, des marchandises venant d'une société considérée alors comme fournisseur y retournaient, le transformant du même coup en acheteur.

Pour être clair il prit un exemple : « *Récupérama vous propose un jour tant de tonnes. Vous dites : « Si j'ai un acheteur, je ne » fais pas entrer cette marchan- » dise sur mon chantier, je dis à » Récupérama de la livrer direc- » tement à ce client. » Mais ne serait-ce pas plutôt l'inverse qui se passait ? C'est-à-dire qu'ayant déjà le marché vous veniez alors solliciter Lièvre ou un autre ? Pourquoi ne seriez-vous pas le fournisseur auquel s'adressaient ces clients pour faire facturer par l'État une marchandise venue d'ailleurs ?* »

Restait l'aspect comptable. M. Giraud pour la société Cartry-Worms, comme M. Begey pour la société Ferinox, adressaient leurs factures et les bons de livraison les justifiant au chef comptable, qui avait pour tâche de vérifier la conformité entre les unes et les autres. Or, pour M. Giraud du moins, le chef comptable de la société Cartry-Worms n'a pas été tendre. Cet homme rigoureux, Saint-Just de la comptabilité, a dit et répété qu'il avait bien du mal avec M. Giraud et l'agence lyonnaise où les anomalies étaient incessantes, qu'il fallait souvent renvoyer des bons de livraison qui apparaissaient incomplets. « *C'est ce qui expliquerait peut-être,* a-t-il dit, *la différence entre les numéros de camions portés sur les bons à Lyon et ceux figurant sur les doubles qui nous étaient adressés à Nancy. Car je les empoisonnais, et ils devaient finalement mettre n'importe quoi, ce qui a pu aboutir à ces énormités.* »

Dans son réquisitoire, M. Truche, le procureur adjoint, posera d'emblée la question : est-on, dans cette affaire exemplaire, devant une fraude au niveau du lampiste, devant une fraude au niveau des directions locales ou devant une fraude commandée et couverte au plus haut niveau de chacune des deux sociétés ?

Et il y répondra de la façon suivante : « *Avec M. Worms, nous avons assurément un homme qui apparaît soucieux de faire respecter la réglementation dans les entreprises qu'il dirige, et cela me paraît important. Est-ce suffisant ? Je pense, pour ma part, que de ce fait le tribunal pourra écarter la responsabilité des dirigeants au niveau le plus élevé. Je dirai seulement à ceux-ci qu'il ne suffit pas de donner des directives, il faut savoir éventuellement les compléter par des sondages pour s'assurer de leur respect. Mais je crois que la fraude s'est faite à leur insu, bien qu'il me paraisse inadmissible qu'ils puissent encore avoir à leur service des hommes comme MM. Giraud et Begey qui les ont trompés à ce point.* »

C'était donc une simple admonestation. Fallait-il pour la formuler aller jusqu'au renvoi en correctionnelle, puisque le parquet se trouvait en possession de tous les éléments qui, aujourd'hui, l'amènent à consentir la relaxe ? Ne pouvait-il requérir purement et simplement le non-lieu ?

C'est évidemment ce que n'a pas manqué de plaider Mᵉ Ambre pour M. Jean Hennequin, et ce que reprendront Mᵉˢ Balleroy et Piloix pour MM. Pauly, Worms et Weisenburger. Plus rude sera leur tâche pour MM. Giraud et Begey, car, envers ces derniers, le réquisitoire a été évidemment rigoureux.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Mᵉ MOLLET-VIÉVILLE SUCCÉDERA A Mᵉ LASSERRE COMME BATONNIER DE PARIS

Au deuxième tour de scrutin, Mᵉ Francis Molet-Viéville a été élu mercredi 26 juin « dauphin » de Mᵉ Bernard Lasserre, bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Paris, auquel il succédera le 1ᵉʳ janvier 1976. Mᵉ Mollet-Viéville a obtenu 825 voix, la majorité absolue étant de 692.

Six sièges restent à pourvoir pour les membres du conseil de l'ordre. Les résultats de mercredi sont les suivants : Mᵉˢ Jacques Dreyfuss, 486; Robert Akaoui, 447; Jacques Epinat, 388; Michel Héricourt (ancien avoué), 372; Robert Nectoux (ancien avoué), 352; Jacques Turlan, 343; Jacques Toutain, 306; Jacques Segrestan (ancien avoué), 305, etc.

[Né le 20 mars 1918 à Nice, fils d'avocat, Mᵉ Francis Mollet-Viéville s'inscrit au barreau de Paris en 1939. Secrétaire de la conférence du stage en 1946, il fut membre du conseil de l'ordre en 1960.]

L'affaire Markovitch

LA PARTIE CIVILE DEMANDE LE RENVOI DE MM. MARCANTONI ET DELON DEVANT LES ASSISES.

« A la lumière du dossier et de ce qui lui a été communiqué ce matin, la partie civile a demandé instamment au juge d'instruction de renvoyer MM. François Marcantoni et Alain Delon devant la cour d'assises », ont déclaré, mercredi 26 juin, Mᵉ Roland Dumas et M. Alexander Markovitch, frère de Stefan Markovitch, à leur sortie du palais de justice de Versailles, où M. Ferré, juge d'instruction, les avait convoqués pour porter à leur connaissance les résultats des expertises complémentaires de la housse à matelas qui servit de linceul au garde du corps d'Alain Delon.

LE F.L.B. - A.R.B. REVENDIQUE UN ATTENTAT PAR EXPLOSIF CONTRE UNE GENDARMERIE DE BREST

Un attentat par explosif a été commis, ce mercredi 26 juin vers 1 heure du matin, contre la gendarmerie du quartier Harteloir à Brest. La déflagration de la charge, placée contre la porte métallique de la gendarmerie, a endommagé six voitures et un camion.

L'attentat est revendiqué par le F.L.B.-A.R.B. qui a amené au journal régional *Ouest-France* le télégramme suivant : « *Objet : attentat gendarmerie. Ce ne sont pas des festivités sportives qui camoufleront les véritables problèmes bretons. Tour de France, hors de Brest.* »

ÉDUCATION

Les présidents d'universités et leur secrétaire d'État

Alliance objective

Un secrétaire d'État aux universités, soixante-douze présidents... un même combat, est-on tenté d'écrire après la première assemblée de la conférence des présidents d'universités, réunie le mercredi 26 juin, en présence de M. Jean-Pierre Soisson. Celui-ci avait clairement laissé entendre, lors de sa récente conférence de presse (le Monde du 22 juin), qu'il comptait faire des présidents d'universités, individuellement et collectivement, ses interlocuteurs privilégiés. Il avait aussi repris dans son programme plusieurs idées chères aux présidents : programmes budgétaires pluri-annuels ; prise en compte des tâches administratives dans la carrière des enseignants ; substitution progressive de l'aide directe à l'aide indirecte apportée aux étudiants.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que le premier vice-président de la conférence, M. Claude Champaud (Rennes I), au cours d'une conférence de presse, *se soit montré* satisfait, *au nom de ses collègues, des* « prémisses d'une politique de l'enseignement supérieur, allant dans le sens d'une autonomie accrue ». *La création d'un secrétariat d'État autonome aux universités a* « immédiatement intéressé », *selon M. Champaud, les présidents. Le mot est faible. C'est l'allégresse, l'euphorie, même si publiquement on mesure les compliments.*

Après le brouhaha qui a suivi 1968 et la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, les universités ont souffert ces derniers temps — et particulièrement depuis la mise en œuvre par M. Fontanet de sa réforme de l'enseignement secondaire — de l'oubli et du silence. « Nous sommes conscients des bienfaits du calme et de la paix, *a déclaré M. Champaud,* mais nous pouvons craindre les méfaits d'un silence trop prolongé. » *Du nouveau secrétaire d'État, ils attendent* « un dynamisme accru », « la solution rapide d'un certain nombre de problèmes », « une nouvelle image des universités, qui corresponde mieux à ce qu'elles sont devenues ». *Quant aux graves difficultés financières de leurs établissements, qui ont motivé leur colère dans le passé, ils n'en parlent presque plus :* « Il est légitime d'attendre et d'espérer », *a indiqué le premier vice-président.*

Ils vont avoir très prochainement l'occasion de « tester » la solidité de l'appui qu'ils espèrent de M. Soisson, à propos de la formation des maîtres. M. René Haby, ministre de l'éducation, a, en effet, envisagé de dissocier la formation « académique », qui est du ressort des universités, et la formation pédagogique, qui pourrait se faire en dehors d'elles (le Monde du 20 juin). Cette hypothèse a soulevé un tollé !

M. René Rémond, président de l'université de Nanterre (Paris X), a déclaré que ses collègues et lui-même étaient « très inquiets » *de ces déclarations.* « Nous sommes de plus en plus convaincus de la nécessité de rattacher à l'université la formation de tous les maîtres, *a-t-il dit notamment.* Non pas pour justifier notre existence ou par un attachement superstitieux à la loi d'orientation *(qui donne compétence aux universités dans ce domaine)*, mais parce qu'il nous paraît absurde et ruineux de séparer le secondaire du supérieur. Parce qu'il ne faut pas dissocier la méthodologie, la didactique et le contenu des disciplines. Parce qu'il serait désastreux d'anéantir le travail de recyclage des professeurs entrepris dans de nombreuses universités. » *Parce que, a ajouté M. Champaud,* « cela reviendrait à terme à fermer bon nombre d'universités ».

« Nous n'admettons guère d'être évincés pour la préparation au métier des futurs enseignants, *a poursuivi M. Rémond.* Nous aurons à rompre des lances. M. Soisson nous a manifesté son accord sur le principe. L'alliance objective entre le secrétariat d'État et les universités devra jouer à plein. »

Y. A.

Les sujets de français au baccalauréat

Les élèves des classes de première ont passé, le mercredi 26 juin, les épreuves anticipées de français, comptant pour le baccalauréat de 1975. Les 49 800 candidats des académies de Paris, Créteil et Versailles devaient choisir l'un des trois sujets suivants :

1) Résumé ou analyse puis commentaire d'un texte de Jean Clouzet extrait de la présentation du *Jacques Brel* de la collection Seghers (1964) traitant de la naissance d'une chanson, des contraintes et des restrictions que les auteurs doivent s'imposer, des rapports entre la poésie et la chanson.

2) Commentaire d'un poème d'Apollinaire, « Si on me laissait faire », extrait du *Guetteur mélancolique*.

3) « *Depuis Gutenberg existe une civilisation de l'écrit, mais depuis le début de ce siècle est née une civilisation de l'image. Évaluez la part qui revient dans votre vie à l'une et à l'autre forme d'expression et, en vous appuyant sur des souvenirs précis d'expériences personnelles, essayez de déterminer leur importance respective dans votre formation (affective, esthétique, intellectuelle, morale, politique... ces quelques indications ne constituant pas un plan)*

● **Académie de Clermont-Ferrand**

1) Résumé ou analyse, puis développement d'une des idées contenues dans un texte de Maurice Debesse (publié dans la revue *les Études philosophiques* en 1947) sur les avantages et les dangers de l'éducation, alors que « *notre époque tend à se placer sous le signe d'une éducation à la fois intégrale et collective* ».

2) En analysant, dans un commentaire composé, l'inspiration et la forme du sonnet de Charles Baudelaire intitulé *Obsession*, essayer en particulier d'en expliquer le titre.

3) Dans son livre *l'Homme en procès*, Pierre-Henri Simon s'interroge : « *Qu'est-ce que le tragique, sinon le sentiment d'une résistance obscure et insensée contre laquelle se brise la force de liberté et de raison qui est dans l'homme ?* » Apprécier cette définition en examinant quelques-unes des situations tragiques dont la littérature et l'histoire offrent des exemples caractéristiques.

● **Académie d'Orléans.**

1) Résumé ou analyse d'un texte de Montherlant, extrait de *Service inutile*, relatif à l'information et à la presse.

2) Commentaire composé d'un poème d'Eluard « le Grand Voyage », extrait d'*Une leçon de morale*.

3) « *La cité où l'on erre est devenue le décor où l'homme inscrit sa démarche questionnante. La rue, les parcs et les circuits que la ville propose à la conscience en quête sont le lieu privilégié de cette quête — erreur, perdition ou trouvaille.* » (Extrait de *Pour Samuel Beckett*, de L. Janvier.) Pensez-vous, en accord avec ce critique, que l'atmosphère et le paysage urbains ont apporté une dimension nouvelle aux récits ou aux poésies ?

Quatorze étudiants marocains font la grève de la faim à la Cité universitaire

« *Grève de la faim* », proclament d'énormes caractères affichés à la porte d'entrée de la Maison du Maroc de la Cité universitaire, boulevard Jourdan à Paris. Quatorze grévistes veulent ainsi alerter l'opinion sur les menaces qui pèsent sur le foyer marocain. Ils craignent qu'un des deux pavillons de la Maison, fermé depuis le début de l'année, ne soit rattaché à la Fondation nationale de la Cité et que le nombre d'étudiants marocains hébergés boulevard Jourdan ne soit réduit en conséquence. D'autre part, les loyers vont être augmentés. Mais surtout il a été décidé de diviser en petits boxes le salon où ont lieu les réunions politiques, syndicales et culturelles. « *C'est la liquidation pure et simple de la Maison*, estiment les protestataires, *et le muselage des étudiants marocains.* »

Déjà en 1970, des difficultés financières persistantes et l'hébergement de Marocains « *clandestins* » avaient amené la Fondation nationale à fermer la Maison. Une grève de la faim et la constitution d'un comité de défense parvinrent à éviter l'exécution de la mesure.

Mais le problème est moins financier ou disciplinaire que politique. Les protestataires s'insurgent contre la « *connivence entre le conseil d'administration de la Fondation nationale et l'ambassade du Maroc véritable manipulateur* » et la « *collaboration entre les deux gouvernements* ». Ils estiment que la répression s'est accentuée à la Maison du Maroc depuis 1970, date de la « normalisation » entre la France et le Maroc des relations diplomatiques, qui avaient été perturbées par l'affaire Ben Barka.

De son côté M. Pierre Marthelot, délégué général de la Cité universitaire, nous écrit que les protestataires « *réclament le maintien de la salle de réunions, non pour l'exercice de la liberté d'expression, qui n'a jamais été mise en cause, mais pour l'utilisation de la Maison du Maroc comme base* politique, *instrument privilégié d'attaque contre un certain nombre de gouvernements, dont le gouvernement marocain. L'administration pense que ni ses installations ni ses finances, plus que mesurées, ne sont destinées à fournir une base à une action de ce genre. Elle rappelle que si le gouvernement marocain, coadministrateur de la Maison, était amené, du fait de l'agressivité des étudiants marocains, résidents et non-résidents, à supprimer la subvention (estimée pour 1974 à 250 000 francs, soit 25 millions de francs anciens), la Maison serait privée de tout moyen de fonctionnement.* »

A L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

La commission disciplinaire entendra M. Lourau le 3 juillet

De notre correspondant

Poitiers. — La commission disciplinaire du conseil de l'université de Poitiers entendra M. René Lourau, directeur du département de sociologie le mercredi 3 juillet. M. Lourau est traduit devant cette instance pour n'avoir pas organisé les examens selon les dispositions légales (*le Monde* du 23 juin).

Une quinzaine de professeurs ont constitué un comité de défense pour protester contre « *les mesures arbitraires et répressives qui mettent gravement en cause l'autonomie relative des sections et des unités d'enseignement et de recherche ainsi que l'avenir de la sociologie à Poitiers* ».

Parmi les étudiants s'amorce une mobilisation rendue difficile par le début des vacances. Ils insistent beaucoup sur leur participation à la pédagogie mise en pratique par M. Lourau et sur leur propre responsabilité dans le refus des examens dans leur forme traditionnelle. « *Il ne s'agit pas d'un simple refus de principe, mais d'une critique en actes de l'institution de la sélection par les examens* », déclarent les étudiants sociologues (1).

Enfin, le président de l'université, M. Benoît Janneau, a envoyé aux étudiants du comité d'action en sociologie une lettre qui représente un certain recul. Il affirme, en effet, qu'il n'a pas « *l'intention de contester systématiquement la valeur des contrôles de connaissances effectués dans le département de sociologie* » et qu'il est disposé, si aucune irrégularité ne lui est signalée, à « *prendre en considération les procès-verbaux régulièrement établis des épreuves de l'examen de deuxième année de DUEL (diplôme universitaire d'études littéraires) et de la licence de sociologie* ».

Les étudiants de première année sont donc maintenant les seuls à se voir refuser la sanction de leur travail. M. Benoît Janneau précise que l'obtention des diplômes ne pourra se faire que si « *les documents et procès-verbaux consignant les résultats du travail de l'année et des examens ont été déposés par les professeurs* ».

(1) Signalons que ce sont des étudiants de Poitiers et non de Vincennes, comme nous l'écrivions dans « le Monde » du 23 juin, qui ont perturbé pendant quelques minutes la séance du conseil de l'université le jeudi 20 juin.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que la phrase « *le statut militaire de l'école, c'est comme les tabous sexuels il y a trente ans, on n'en parle pas* » a été attribuée, dans l'article sur Polytechnique publié dans *le Monde* du 26 juin, à M. Pierre Guillaumat, président du conseil d'administration de l'école. C'est M. Laurent Schwartz, professeur à l'école et membre de son conseil d'administration, qui était l'auteur de cette phrase.

SCIENCES

Eurodif signe à Tokyo le contrat de vente d'uranium enrichi au Japon

De notre correspondant

Tokyo. — Le président d'Eurodif, M. Besse, est arrivé de Paris pour signer le jeudi 27 juin l'ensemble des contrats de vente de services d'enrichissement d'uranium conclus entre Eurodif et le Japon.

C'est l'entrée en application d'un très important contrat qui avait été paraphé en janvier dernier à Paris. Eurodif devient le deuxième partenaire privilégié des Japonais dans le domaine nucléaire, après les États-Unis, mais avant l'Union soviétique, et Urenco, groupement soviétique et Urenco, groupement lemagne fédérale et la Hollande.

En dix ans, à partir de 1980, Eurodif, société dans laquelle la France a pour associées la Belgique, l'Italie et l'Espagne, va fournir dix millions d'unités de travail de séparation isotopique (U.T.S.) à l'ensemble des compagnies d'électricité du Japon. En monnaie actuelle, l'affaire représente un contrat de 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs). Les formules d'indexation prévues augmenteront cette somme, car l'indexation est faite sur les prix de l'énergie et de certaines matières premières.

L'affaire représente un gros succès pour Eurodif. L'usine d'Eurodif, commencée près de Pierrelatte (Drôme) au début de cette année, voit maintenant une partie de sa production assurée de trouver des débouchés. Mis à part les commandes faites par les membres d'Eurodif, seule la Suisse avait jusqu'ici conclu un contrat d'achat d'uranium enrichi pour 200 000 U.T.S. Le Japon, lui, est acquéreur de cinquante fois plus, un million d'U.T.S. par an pendant dix ans.

Les compagnies d'électricité japonaises sont pour la construction de leurs réacteurs dépendantes des États-Unis à 100 %. Elles désireraient se dégager en partie de l'emprise américaine en diversifiant leurs achats d'uranium enrichi. Le contrat avec l'Eurodif les met aussi à l'abri d'une hausse soudaine des prix, comme celles que leur avaient imposées coup sur coup les Américains.

Ceux-ci ont durement essayé de conserver leur monopole en exerçant sur les Japonais des pressions continues, notamment en les faisant entrer dans un groupe de travail qu'ils contrôlent, Uranium Enrichment Associates (U.E.A.).

ROBERT GUILLAIN.

LA FRANCE RÉPONDRA A L'APPEL D'OFFRES DE PRETORIA POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE

M. Péron, directeur de la production à E.D.F., a récemment confirmé que la France allait répondre à l'appel d'offres lancé par la République d'Afrique du Sud pour la livraison, clés en main, d'une centrale nucléaire de 1 000 mégawatts.

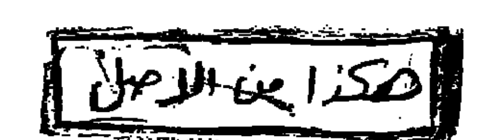
La réponse doit être remise en août. La société Framatome, licenciée de la firme américaine Westinghouse pour la construction des centrales à eau pressurisée en France, s'est groupée avec la société Alsthom et la Société de production de l'industrie électrique (SPIE) pour répondre à l'appel d'offres. Framatome a demandé l'aide d'E.D.F. — moyennant une rémunération — pour la conception et l'assemblage de la centrale.

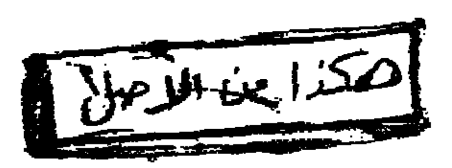
Framatome fabrique en effet les cuves de réacteurs et les générateurs de vapeur, mais seule E.D.F. a l'habitude de l'assemblage d'une centrale et du rôle d'architecte industriel. Les syndicats sont hostiles à ce projet, car, pour eux, les spécialistes d'E.D.F. mettent ainsi leur savoir à la disposition d'une société privée.

FRANÇAIS, JAPONAIS ET NIGÉRIENS EXPLOITERONT UN GISEMENT D'URANIUM DANS LA RÉGION D'AKOUTA

L'assemblée constitutive de la société franco-nigéro-japonaise, qui doit exploiter les gisements d'uranium de la région d'Akouta, au Niger, s'est réunie récemment à Niamey. Créée en mai dernier, la compagnie minière d'Akouta (COMINAK) dispose d'un capital initial de 3 500 millions de francs C.F.A. (70 millions de francs), fourni à concurrence de 31 % par le gouvernement nigérien, de 44 % par le commissariat français à l'énergie atomique (C.E.A.) et de 25 % par le consortium japonais Overseas Uranium Resources Development (OURD). Des conversations ont été engagées pour associer la société espagnole ENUSA à la COMINAK.

Le conseil d'administration a pris les mesures nécessaires pour réaliser un programme d'exploitation des gisements et la construction d'une usine de traitement du minerai d'Akouta.





MÉDECINE

LES TRAVAILLEURS ET LEUR SANTÉ

Les contrôles « parallèles » des congés de maladie suscitent des protestations

Des médecins du Groupe information santé (GIS) (1) se sont rendus récemment au siège parisien de l'une des sociétés privées auxquelles certains employeurs ont confié, depuis un an, le *soin de contrôler les prescriptions d'arrêts de travail faites par les médecins traitants (le Monde* du 20 avril). Le GIS a demandé à la direction de cette société de cesser *« une activité scandaleuse préjudiciable aux travailleurs »*, de détruire les dossiers détenus dans ses locaux ou de les remettre aux intéressés. D'autre part, près de cent vingt médecins viennent de décider, *sur son appel, « d'entraver l'implantation et le fonctionnement »* de toute société de ce genre.

L'idée des contrôles « parallèles » est née dans le nord et l'est de la France lorsque les dirigeants des entreprises sidérurgiques de ces régions ont signé, en 1970, les premiers accords de mensualisation. Ces accords impliquent que l'employeur s'engage, en cas d'arrêt pour maladie, à verser la totalité de son salaire au travailleur. Les entreprises intéressées, pour lutter contre un absentéisme qu'elles jugent abusif depuis ces accords et dont elles évaluent la progression à environ 7 à 8 %, ont estimé qu'elles étaient en droit de vérifier le « bon emploi » des fonds versés. Elles ont donc décidé d'organiser un contrôle supplémentaire sur les arrêts de travail. Celui-ci se surajoute, précise le GIS, à celui dont est déjà chargée la Sécurité sociale (2). En outre, les employeurs cherchent, par ce biais, à dissuader les travailleurs de prendre un congé maladie.

Le GIS, comme plusieurs autres syndicats médicaux, de nombreux praticiens, ainsi que la C.G.T. et la C.F.D.T., jugent que cette pratique porte gravement atteinte *« non seulement à la santé des travailleurs mais à leur liberté individuelle »*, qu'elle ne respecte pas la liberté de prescription du praticien, *« principe fondamental »* de l'exercice médical, et surtout qu'elle n'apporte pas de solution aux causes profondes de l'absentéisme notamment en qui concerne les mauvaises conditions de travail.

Le silence des textes

Par trois fois déjà, en février dernier, les conseils de prud'hommes de Maubeuge, de Lannoy et de Montargis ont condamné des employeurs à verser les indemnités réglementaires qu'ils avaient supprimées à des travailleurs à la suite des rapports des médecins contrôleurs des sociétés privées. Les arguments développés dans les attendus de ces jugements portent notamment sur le fait que le contenu des accords de mensualisation *« ne comporte aucune disposition relative à l'organisation matérielle de ces contre-visites »*. Devant le *« silence des textes »*, est-il encore précisé, aucune des parties signataires *« n'est en droit d'en régler seule l'application »*. Ce point de vue est soutenu par la C.G.T. et la C.F.D.T., qui reconnaissent qu'il y a là *« une imprécision »* à laquelle les centrales syndicales n'ont pas prêté suffisamment attention lors de la signature des accords. Elles s'emploient, actuellement, affirment-elles, à corriger cette situation.

Le Conseil national de l'ordre des médecins a lui-même signé, il y a un an, un contrat-type avec l'Union des industries métallurgiques et minières pour cette catégorie de médecins contrôleurs. Son but, déclare-t-il, était essentiellement de *« prendre des dispositions propres à assurer le libre choix des salariés et l'indépendance de ces médecins à l'égard des autorités patronales »*. Mais devant la levée de boucliers que provoque chez de nombreux praticiens cette méthode, qu'ils qualifient de *« véritable perquisition médicale »*, l'ordre ne serait-il pas amené à réétudier, prochainement, cette question ?

ANITA RIND.

(1) Créé en 1972, le GIS groupe un certain nombre de médecins d'extrême gauche et des membres des professions paramédicales *« pour une critique des conditions de santé en France »*. Il se donne notamment pour tâche de *« débloquer ou redresser »* l'information sur les problèmes de santé et de relier en permanence cette critique à la vie quotidienne. Son siège est situé 13, sentier Saint-Simon, 93800 Villejuif.

(2) Selon le dernier rapport des affaires sociales, la Sécurité sociale a indemnisé, en 1970, un peu plus de deux cent quinze millions de journées d'arrêts de travail. Le montant total de ces indemnités s'est élevé à 3,4 milliards de francs. La Caisse nationale d'assurance-maladie souligne, d'autre part, que le taux des *« fraudeurs »* parmi les dix-huit millions d'assujettis à l'assurance-maladie ne dépasse pas 5 %.

LA FORMATION CONTINUE DES MÉDECINS HOSPITALIERS SALARIÉS

La formation continue des médecins hospitaliers salariés est l'un des principaux soucis de l'Union nationale des syndicats de médecins des hôpitaux publics (1). Cet organisme estime en effet que ces praticiens doivent pouvoir, en tant que salariés, bénéficier des avantages prévus par la loi du 16 juillet 1971 sur la formation continue. Afin de connaître l'opinion et les besoins des intéressés, l'Union a entrepris, durant le dernier trimestre de 1973 et le premier de 1974, une enquête auprès de neuf mille cinq cents médecins hospitaliers exerçant pour la plupart dans des hôpitaux non universitaires.

Mille deux cent dix-huit médecins ont répondu à cette consultation. Parmi eux, deux sur trois souhaitent bénéficier de la loi sur la formation continue. Les plus favorables sont ceux qui exercent à temps plein, les moins favorables les vacataires. La plupart insistent sur la nécessité du volontariat. Les deux tiers des médecins consultés s'opposent à un financement exclusif de cette formation par l'hôpital et un sur deux est prêt à y contribuer personnellement. Enfin, très peu, à peine un tiers, accepteraient un contrôle de l' « assiduité ».

Quant aux organismes qui seraient habilités à gérer la formation continue, un praticien sur quatre ne s'estime pas en mesure de répondre, mais la majorité (près de 80 %) sont opposés à un organisme national ou à un organisme unique quel qu'il soit. De même, ils refusent que cet organisme ait le rôle de *« centralisateur - répartiteur des fonds »*. Si en ce domaine les intéressés ont nettement exprimé ce qu'ils ne voulaient pas, en revanche il apparaît que ni les uns ni les autres, ni même l'Union nationale des syndicats de médecins des hôpitaux publics aient encore de solution pratique à proposer sur ce point précis.

(1) U.N.S.M.H.P., 1, rue Littré, 75006 Paris. Tél. : 548-40-03.

● *Le seul conseiller médical à temps plein de Mme Veil*, ministre de la santé, sera le professeur agrégé Jean-Pierre Ferrier, gastro-entérologue de l'hôpital Saint-Lazare, à Paris.

Mme Veil a précisé, au cours de sa première prise de contact avec la presse, qu'elle choisirait également un certain nombre de spécialistes auxquels il serait fait appel sur des problèmes précis. Il faut espérer qu'aux « professeurs relativement jeunes » évoqués s'adjoignent des généralistes, citadins ou ruraux.

Le Bureau international du travail adopte une convention de lutte contre les cancers professionnels

Durant trois semaines, le Bureau international du travail à Genève a réuni, lors de son assemblée mondiale, une commission spéciale formée des représentants des gouvernements, d'employeurs et de travailleurs, chargés de mettre la dernière main à la définition d'une convention internationale pour prévenir les cancers professionnels.

Les maladies professionnelles sont, partout, négligées par la médecine. Alors que ces maladies guettent près du quart de l'humanité, elles sont parmi les moins connues, les plus mal étudiées, soignées, dépistées et prévenues. Dans ce secteur de la médecine du travail, les intérêts en jeu — il est vrai — sont énormes et toute limitation d'emploi d'un produit, toute adaptation des postes de travail ou encore tout arrêt de fabrication ou de transformation d'un produit chimique coûtent très cher et peuvent dans certains cas compromettre une branche de l'industrie et provoquer un chômage important. Cependant, la montée de ces maladies, dues notamment à l'essor de l'industrie chimique, mérite que l'on améliore d'urgence la réglementation de ce secteur, où le risque d'apparition des cancers chez les travailleurs est loin d'être négligeable

Les cancers professionnels, qui officiellement ne représentent que 1 % des cas observés, commencent, malgré la pauvreté des statistiques, à être considérés comme un fléau mondial. Apparaissant dans la majorité des cas dix à quarante ans après l'exposition à un produit cancérogène, leur cause est difficilement décelable, et beaucoup de diagnostics de cancers touchant différents organes n'ont pu faire apparaître l'origine professionnelle de ces tumeurs. C'est pourquoi leur recensement est si difficile dans l'état actuel des recherches épidémiologiques. Cependant, plusieurs substances, telles que les amines aromatiques, les mélanges d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, le gaz moutarde, les composés arsenicaux, l'amiante, les chromates, le nickel carbonyle ou les radiations ionisantes (radiologie, peintures luminescentes, mines d'uranium, etc.) sont déjà reconnus agents cancérogènes ayant provoqué des cancers professionnels de la vessie ou du poumon, du foie, de la peau, des os, etc. Quelques pays ont déjà pris un certain nombre de mesures à leur égard.

Quatorze articles

Dernièrement, les chlorures de vinyle, qui entrent dans la fabrication des plastiques, ont été reconnus comme étant à l'origine, dans plusieurs usines de divers pays, de l'apparition d'adénosarcomes. Et plusieurs centaines d'autres substances sont maintenant suspectées.

Des présomptions souvent accablantes, des constatations tardives, une absence de données épidémiologiques convenables, ont poussé divers organismes internationaux à se préoccuper de ce problème particulier et à tenter de lutter contre la multiplicité des risques de cancers encourus par les travailleurs.

Depuis trois ans, rapports et réunions, avec la participation de plus de cinquante pays, s'étaient succédé pour aboutir à la mise au point, lors de la session de juin 1974, du B.I.T. de la convention qui a été adoptée définitivement mardi 25 juin, trace en quatorze articles, pour la première fois, des normes précises pour le contrôle et la prévention du cancer professionnel, notamment :

— Les substances et agents cancérogènes doivent être remplacés dans la mesure du possible par d'autres substances, inoffensives ou moins toxiques.

— Les cancérogènes les plus dangereux devront être manipulés dans des systèmes clos, et les travailleurs devront porter des vêtements de protection spéciaux.

— Le nombre de travailleurs exposés et le temps d'exposition devront être aussi réduits que possible.

— Les industries devront prendre toutes précautions utiles pour protéger les travailleurs exposés à ces substances lors de leur fabrication ou de leur utilisation. Le public devra être également protégé contre ces substances, les gouvernements s'assurant qu'elles ne polluent pas l'air, l'eau, le sol ou les aliments.

— Les travailleurs exposés aux agents et aux substances cancérogènes devront faire l'objet d'examens médicaux non seulement dans le temps où leur travail les expose aux risques, mais également plus tard, s'ils ont été affectés à un autre poste.

— Les employeurs, travailleurs chimistes, ingénieurs et architectes devront être pleinement informés des risques de cancer dans leur milieu de travail.

Les pays qui vont adhérer au fil des mois à cette convention devront se soumettre à ces mesures et adopter la législation et les réglementations qui conviennent pour leur application.

Dans les recommandations de la convention, on notera la part faite à la propreté dans les entreprises, et surtout celle relative à l'information et à l'éducation des employeurs et des travailleurs.

D'autre part, l'ensemble de ces recommandations n'aura de sens que si les recherches épidémiologiques et biomédicales sur les agents cancérogènes progressent. C'est là certainement l'un des secteurs où des organismes internationaux, comme l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) et le Centre international de recherches sur le cancer (C.I.R.C.) à Lyon, trouvent leur pleine justification.

M. A.-R.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LE DÉBAT SUR LA CITÉ FINANCIÈRE EST RENVOYÉ A L'AUTOMNE

Alors que le débat prévu par le Conseil de Paris, à propos de l'installation de la cité financière, est une fois encore repoussé — il ne sera ouvert qu'en novembre prochain, — le Groupement de la cité financière, où se trouvent représentées les grandes banques et les compagnies d'assurances françaises, a tenu à rappeler l'intérêt qu'il portait à ce que ce dossier soit examiné par les élus. Ses porte-parole ont insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas de raser un quartier de Paris — en l'occurrence les environs de l'Opéra et de la Bourse — pour le reconstruire mais de pratiquer des opérations diffuses.

Ils estiment toutefois que les réglementations d'urbanisme doivent mieux tenir compte de leurs besoins. En particulier, le coefficient d'occupation des sols devrait être « raisonnable », c'est-à-dire comparable à ce qui se pratique dans les grandes cités financières européennes, et les règles de hauteur maximale assouplies. Mais ils souhaitent également que la cité financière soit l'occasion d'un *« aménagement de la ville qui profite à tous »*, par un mélange des activités commerciales et de loisirs, sans diminuer le nombre des logements existants.

● *Le jardin de la Cité fleurie.* — Une « coquille » a rendu incompréhensible un paragraphe de l'article consacré à la « Cité fleurie » dans nos éditions datées 26 juin. A propos du projet étudié à l'Hôtel de Ville, il fallait lire : *« L'immeuble construit à la place de la Cité comprendrait trente ateliers réservés à des artistes. Le jardin actuel serait conservé intégralement et agrandi de telle façon qu'un square public puisse y être aménagé ; ce que l'exiguïté du jardin actuel interdit. »*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● L'AMENAGEMENT DE LA COTE DU LANGUEDOC. — Le comité économique et social de la région Languedoc-Roussillon, réuni mardi 25 et mercredi 26 juin à Montpellier, a estimé, en réponse aux critiques formulées récemment par la Cour des comptes, que l'entreprise d'aménagement touristique de la côte devait être poursuivie. Il a regretté que la mission d'aménagement ne dispose que de 236 millions sur les 374 prévus par le Plan. D'autre part, ce comité a apporté *« un soutien sans réserve au projet de création d'une nouvelle voie ferrée par l'itinéraire le plus direct entre Paris et Lyon... de façon à atteindre la région du Languedoc-Roussillon après quatre heures de trajet à partir de Paris »*. — (Corresp.)

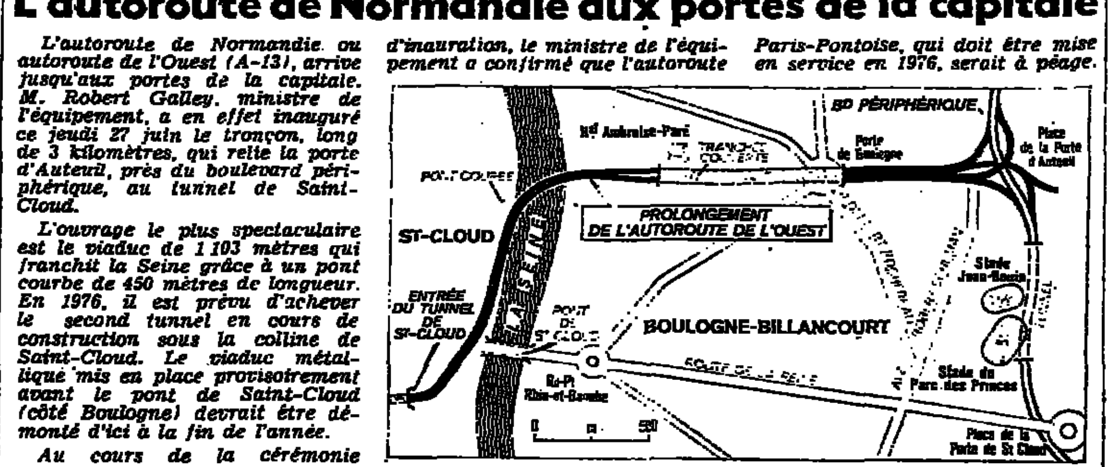
District parisien

L'autoroute de Normandie aux portes de la capitale

L'autoroute de Normandie ou autoroute de l'Ouest (A-13), arrive jusqu'aux portes de la capitale. M. Robert Galley, ministre de l'équipement, a en effet inauguré ce jeudi 27 juin le tronçon, long de 3 kilomètres, qui relie la porte d'Auteuil, près du boulevard périphérique, au tunnel de Saint-Cloud.

L'ouvrage le plus spectaculaire est le viaduc de 1 103 mètres qui franchit la Seine grâce à un pont courbe de 450 mètres de longueur. En 1976, il est prévu d'achever le second tunnel en cours de construction sous la colline de Saint-Cloud. Le viaduc métallique mis en place provisoirement avant le pont de Saint-Cloud (côté Boulogne) devrait être démonté d'ici à la fin de l'année.

Au cours de la cérémonie d'inauguration, le ministre de l'équipement a confirmé que l'autoroute Paris-Pontoise, qui doit être mise en service en 1976, serait à péage.



A PROPOS DE...

La remise en cause de l'aménagement des Halles

L'Hôtel de Ville court-circuité

Dans une lettre adressée à M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, l'Union des Champeaux et le Comité pour la participation, la recherche et l'animation sociale (COPRAS) réclament une remise en cause fondamentale de l'opération d'aménagement des Halles, dont le maître d'ouvrage est la Ville de Paris.

Les associations stigmatisent en particulier l'abandon du domaine public à des organismes privés, la charge imposée à la collectivité pour des équipements inutiles, l'utilisation pour la gestion et le financement de cette opération, d'un type de société d'économie mixte inappropriée. Elles critiquent la procédure de zone d'aménagement concertée (ZAC) telle qu'elle est appliquée aux Halles, ainsi que l'absence d'un schéma de secteur du centre rive droite. Aussi demandent-elles que soient stoppés certains travaux en cours, suspendues des expropriations et des démolitions et revu, par le Conseil de Paris, l'ensemble des délibérations qu'il a adoptées depuis 1968. Elles font référence pour établir un nouveau programme, au plan dit « Capitant », c'est-à-dire l'exposé où l'ancien ministre du général de Gaulle avait décrit ce que devrait devenir le nouveau quartier des Halles.

Les nouvelles orientations souhaitées vont dans le sens d'un rejet des bureaux, des logements de « standing », des hôtels de luxe et d'affaires au profit d'un accroissement des équipements sociaux et culturels, ainsi que des espaces verts.

Ces revendications ne sont pas nouvelles. De tout temps, l'Union des Champeaux et le COPRAS, avec l'appui de la Plate-forme des associations de participation à l'urbanisme et à la vie de la Cité, ont été à la pointe du combat contre le projet actuellement en cours de réalisation. Et l'Union des Champeaux, vient même de marquer un point important en obtenant du tribunal administratif l'annulation du permis de construire du Centre français de commerce international (C.F.C.I.) et l'arrêt des travaux.

En revanche, la « manière » utilisée pour obtenir satisfaction est plus nouvelle. Tirant les enseignements des récentes interventions de l'Elysée dans les affaires parisiennes, ces associations passent « par-dessus la tête » du Conseil de Paris. Elles ne craignent pas de le dire. Elles précisent notamment au président de la République : « Le récent débat du Conseil de Paris sur le projet de la voie express rive gauche a fait apparaître que, sans votre haute intervention, une majorité des élus se serait prononcée, sans avoir eu connaissance des études du ministère de l'équipement, pour le maintien d'un projet coûteux, inefficace et contraire aux préoccupations de la mise en valeur du site de la Seine. Il est donc probable que le Conseil de Paris, privé des moyens d'information sur l'opération d'aménagement du quartier des Halles, est dans l'incapacité de proposer les révisions qu'impose une cohérence de cet aménagement avec les nouvelles perspectives de la politique urbaine. »

Certes, les associations tempèrent leur propos en souhaitant « qu'à l'avenir la réforme du statut de Paris donne aux élus les moyens d'assumer avec compétence la gestion de notre ville, et que cette réforme ouvre aux associations et à la population la possibilité d'une information et d'une coopération permanente avec les élus dans la préparation de leurs choix ».

Le nouveau président de la République intervient directement — et, chose nouvelle, ouvertement, — dans les affaires parisiennes. Est-il anormal que les associations agissent de même et lassent désormais appel à l'Elysée en court-circuitant ceux qui ont légalement en charge la gestion de la capitale ?

PIERRE BRANCHE.

LA GAUCHE DEMANDE UNE ASSEMBLÉE RÉGIONALE ÉLUE

A l'occasion de l'élection de M. Michel Boscher (U.D.R.) à la présidence du conseil d'administration du District de la région parisienne, M. Jean Gardin, président du Comité consultatif économique et social (C.C.E.S.), a indiqué que *« le moment paraissait venu de permettre à la presse d'assister aux séances plénières du comité, comme le prévoit la loi de 1972 pour les vingt et une autres régions »*. Le vœu de M. Boscher étant le même pour ce qui concerne le conseil d'administration, les deux présidents ont arrêté le principe de démarches communes dans ce sens auprès des autorités de tutelle, afin que la mesure prenne effet à la rentrée d'octobre.

D'autre part, les trois représentants de l'opposition de gauche au conseil d'administration, MM. Claude Fuzier (soc.), Jean-Pierre Périllaud (com.) et Georges Valbon (com.), ont expliqué les raisons de leur abstention lors de la désignation de luer président : « *Personne ne peut ignorer*, disent-ils, *que, à l'occasion de l'élection à la présidence de la République, près de 52 % des suffrages se sont portés sur le candidat de la gauche dans la région parisienne. Or nous ne sommes ici que trois représentants de cette gauche majoritaire sur cinquante-quatre membres du conseil d'administration.* » Et ils rappellent que tous les trois ont reçu leurs mandats du conseil général et des maires du département de la Seine-Saint-Denis, où communistes et socialistes ont la majorité

En conclusion, les trois représentants de la gauche affirment : *« Ce qu'il faut, c'est une assemblée régionale élue au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel. Une assemblée qui serait représentative et consciente de la place que doit jouer la région parisienne dans la communauté nationale, sur les plans politique, économique, social et culturel. »*

TRANSPORTS

LES MINISTRES DES « NEUF » ÉTUDIENT LA SITUATION FINANCIÈRE DU RAIL

La session des ministres des transports des Neuf, réunie ce jeudi 27 juin, à Luxembourg, sera pour l'essentiel consacrée aux relations entre les compagnies ferroviaires et les Etats membres. Le conseil examinera les moyens de redresser la situation financière des entreprises de chemins de fer, qui souffrent toutes d'un déficit chronique.

Selon les experts de la Commission européenne, les compagnies doivent être gérées selon les principes commerciaux et pouvoir arrêter librement leurs prix. *« L'ensemble des obligations tarifaires découlant des activités de service public imposées uniquement aux entreprises ferroviaires devraient*, à leur avis, *faire l'objet de compensations selon des modalités à fixer dans des dispositions communautaires. »*

Il est peu probable que les ministres des transports se mettent d'accord sur une politique de *clarification* des rapports entre les compagnies ferroviaires et les Etats. Ainsi, pour Rome, il n'est pas question d'accorder la personnalité juridique aux chemins de fer, ce qui risquerait de compromettre leur caractère de service public. D'autre part, la liberté tarifaire comme moyen d'équilibre financier se heurte aux objections des Allemands et des Danois, qui veulent conserver aux gouvernements un droit d'approbation des barèmes.

● DEFICIT A L'AEROPORT DE PARIS. — Le compte d'exploitation de l'Aéroport de Paris fait apparaître, pour l'exercice 1973, un solde négatif de 18 millions de francs. Ce bilan eût été équilibré sans la grève des contrôleurs de la circulation aérienne en février 1973. Les dépenses du budget des opérations en capital s'élèvent à 702 millions de francs, dont 532 millions d'investissements, liés pour l'essentiel à l'achèvement de la première tranche de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France.

L'an dernier, cent quatre-vingt-trois compagnies aériennes appartenant à soixante-neuf nationalités différentes ont desservi Orly et Le Bourget. Les transporteurs français ont assuré 60,7 % des mouvements, dont 25,3 % pour Air France. Sur cent passagers, 29,9 % avaient pour origine ou destination la métropole, 11,6 %, Londres. Le trafic de voyageurs a atteint le chiffre de 17,1 millions, dont 14,3 millions à Orly.

AUTOMOBILE

Un mois de juin décevant pour les constructeurs français

Tandis que l'on continue à parler dans les milieux professionnels de possibles pourparlers entre Renault et Chrysler sur une reprise de Simca par la Régie (« le Monde » du 26 juin), les constructeurs automobiles examinent avec nervosité les résultats de vente assez quelconques qu'ils ont obtenus en juin.

Le léger redressement des marchés européens en avril, la remontée sensible des ventes en France au début du mois de mai, laissaient augurer que le creux de la vague était dépassé. La reprise s'amorçait. Or le mois de juin est moins bon qu'on ne l'attendait. Les immatriculations intérieures, qui s'étaient à peu près maintenues en mai à leur niveau de l'an passé (— 1 %), auraient baissé pendant la première quinzaine de juin de 13 % environ par rapport à la période correspondante de 1973. De plus, la légère détente des marchés européens (l'Allemagne notamment), qui avait incité les constructeurs à reconstituer les stocks de leur concessionnaires étrangers, semble n'avoir été qu'un feu de paille. Hormis sur le marché italien, les perspectives d'exportation restent, dans les mois à venir, pour le moins incertaines, alors qu'en mai les ventes à l'étranger ont été de 1,96 % supérieures à celles du même mois de 1973.

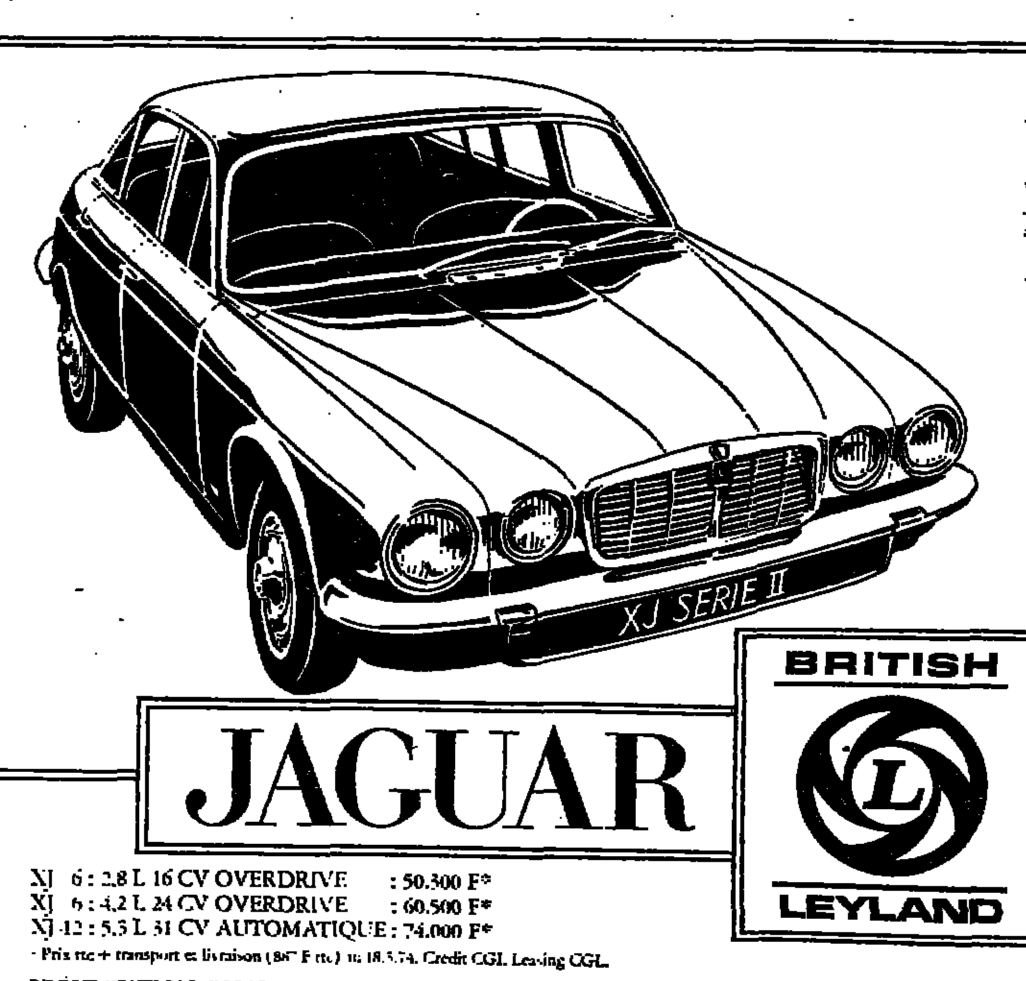
Il n'est donc pas question d'accélérer à nouveau le rythme de production, bien que l'ébauche de la « reprise » ait permis d'éponger une large partie des stocks « anormaux » (plus de 100 000 voitures au total) accumulés au début de la crise.

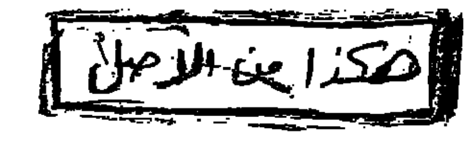
Au total, la situation demeure instable et les constructeurs sont plus que jamais dans l'expectative. Les mesures de ponction fiscales sur les hauts salaires risquent d'entraver à nouveau les ventes de voitures puissantes dont la défaveur s'était atténuée depuis plusieurs semaines. Les limitations du crédit inquiètent également les producteurs qui appréhendent une « rentrée » difficile. Les prix, enfin, constituent le dernier point noir. Les augmentations obtenues depuis le début de l'année (soit 7 % au total) ne couvrent pas la progression des coûts, arguent les firmes, qui rappellent que les effets indirects du relèvement des prix des matières premières sur les tarifs de leurs fournisseurs commencent seulement à se faire sentir.

Selon la chambre syndicale, le « rattrapage » des prix sur les coûts devrait s'élever à plus de 7,5 %. Bien que l'arrivée d'un nouveau directeur des prix ait retardé les négociations, les constructeurs espèrent obtenir rapidement un relèvement de leurs tarifs de 4 à 5 % avant la fin du mois de juin. — V. M.

● UN ORGANISME D'ASSISTANCE AUX AUTOMOBILISTES. — La Route bleue annonce l'extension de son activité à l'ensemble du territoire métropolitain, en liaison avec Letting-France, entreprise de location de voitures. Moyennant un abonnement de 200 francs par an, les adhérents peuvent, pendant une immobilisation de leur voiture (panne, réparation, entretien), obtenir le prêt d'un véhicule de remplacement auprès d'un réseau de concessionnaires de toutes marques ayant conclu un contrat avec La Route bleue (400 environ actuellement). Ces véhicules (assurés tous risques, sans franchise, sans limitation de kilomètres) sont choisis dans le bas de la gamme des marques représentées.

★ Renseignements : « La route bleue », 111, rue Cardinet, 75017 Paris, tél. 924-99-52 et 924-89-37.





Le Monde DES LIVRES

Le second roman de l'écrivain italien C.-E. Gadda

EN 1963, le Grand Prix international de littérature attirait l'attention sur l'écrivain lombard Carlo Emilio Gadda (mort l'année dernière à quatre-vingts ans), en couronnant « la Connaissance de la douleur » qui paraît aujourd'hui en français au Seuil (1).

Cette traduction constitue un tour de force : nous savions depuis la publication chez le même éditeur de « l'Affreux pastis de la rue des Merles » (1963) que Gadda était, à juste titre, réputé difficile — sinon impossible — à traduire. C'est qu'il écrit dans une langue baroque, tumultueuse, où se mêlent des strates historiques, idiomatiques et dialectales d'italien, saupoudrées d'espagnol et de français, le tout brassé à grand renfort de citations, d'allusions et de pastiches...

François Wahl souligne dans sa postface au livre publié aujourd'hui — laquelle constitue une remarquable introduction à Gadda — que « la Connaissance de la douleur » ne comporte pas de dimension simple, autant dire pas de lecture confortable ». Il s'agit néanmoins d'un ouvrage important, l'un des grands livres du désespoir, que présente ici Claude Ambroise.

(1) Traduit de l'italien par Louis Bonalumi et François Whal. 265 pages, 31 F.

«La Connaissance de la douleur»

L'HISTOIRE de *la Connaissance de la douleur* est vite résumée : Don Gonzalo vit avec sa mère dans une villa à la campagne. Autour d'eux d'autres villas, le médecin avec des filles à marier, un invalide de guerre imposteur (surdité) qui a obtenu un emploi de gardien de nuit, des villas, des gens du peuple, le paysan de la villa... A la fin, on retrouve la vieille mère dans son lit, une blessure à la tempe, le fils a disparu. Gadda n'est pas allé plus loin. Le lecteur n'a pas de doute sur l'identité du meurtrier : il a lu Freud. Mais Gadda aussi, avant lui. Peu d'écrivains italiens ont parlé aussi intelligemment du *Copernic de la psychologie* et n'ont perçu aussi lucidement l'impact de la psychanalyse sur le langage. Chose étonnante, cet artiste s'est appliqué à démonter les mécanismes du narcissisme : résistance habile, sans doute.

La névrose est au cœur du livre, dans la relation fils-mère, ce raté fondamental que le roman — qu'il s'agisse du point de vue des autres, du discours de Gonzalo, de la mère — cherche à cerner. Gadda veut parvenir à exprimer l'indicible négation qui ne se résout que dans le meurtre. Le réel (temps compris) apparaît comme pulvérisé et figé. Les choses sont toujours prises de loin, connues par voies obliques, contournées, attendues longuement, dites quand enfin on ne peut plus faire autrement comme dans un roman policier au ralenti ou une confession. Sans cesse, on tourne autour du noyau négatif, un peu comme *si* toutes les apories du monde (la violence, la tromperie, la misère... publiques et privées) avaient leur lieu géométrique dans le point aveugle de la *névrose*. Connaître la douleur, c'est reconnaître dans l'impuissance la névrose *fondatrice* de l'univers déglingué. En ce sens, le discours de Don Gonzalo est déjà une connaissance approchée. Le fils voit bien que quelque chose ne va pas et son malaise fait qu'il se sent différent de ses *semblables* que leur narcissisme rassure à bon compte. Lui, il *refuse* la prothèse sociopsychologique des *Instituos provinciales de Vigilancia para la Noche* chargés du gardiennage des villas. Son délire est déjà un jugement.

Mimer le langage de la névrose

Toutefois, le vrai savoir, c'est le discours que Gadda cherche à articuler : parce qu'il n'est pas un naturaliste positiviste, il sait qu'il faut mimer le langage de la névrose pour pouvoir la dire, qu'on ne la saisit vraiment qu'en ayant recours à ses propres procédés, en se mettant dedans. D'où le caractère particulier, mais nullement gratuit, de l'écriture gaddienne. Cette mimésis n'est pas non plus abandon à une écriture automatique : l'auteur de *la Connaissance de la douleur* reste un artiste volontariste qui sait qu'il manipule une matière traîtresse avec laquelle il entend édifier une œuvre. Il n'ignore pas, non plus, que, pour *lui*, c'est le moyen de ruser avec la névrose, de se sauver là où échoue Don Gonzalo.

Le lecteur italien avance en trébuchant dans *la Cognizione del dolore*. Les mots l'étonnent ; ils ne s'ordonnent pas selon la syntaxe d'une langue courante ; les changements de niveaux linguistiques sont constants avec fond dialectal lombard et mots espagnols. Voilà bien la langue macaronique, baroque, dont Gadda lui-même a été le théoricien. Pour en saisir l'épaisseur, il suffit de penser à Moravia écrivant soit dans un italien neutre (les grands romans), soit dans un *idiome* fortement teinté de « romanesco » (les nouvelles) : dans un cas comme dans l'autre, le lecteur n'achoppe pas ; il a l'impression que les mots s'effacent (on s'habitue aux expressions *populaires* romaines pour entrer en contact immédiat avec les choses. Au contraire, chez le Lombard, le mot est opaque, il est bien un objet. Le langage est là, sur la page, comme quelque chose de matériel qui s'arrête. A aucun moment, pourtant, le mot ne « gomme » le monde (la douleur). Au contraire, c'est à ses paliers multiples (conscient et inconscient, histoire et individu...) que l'obscurité momentanée des signes linguistiques va faire accéder. Des mots qui chaque fois déconcertent, balisent effectivement le champ infini de la douleur.

CLAUDE AMBROISE.

(Lire la suite page 18.)

LIRE PAGE 17 :

UN ENTRETIEN AVEC Jean-Pierre FAYE

A travers les âges

Qu'est-ce qu'être pauvre ?

★ MICHEL MOLLAT « Etudes sur l'histoire de la pauvreté ». Publications de la Sorbonne. Université Paris-I, 17, rue de la Sorbonne, Paris. Deux volumes, 885 pages, 189 F.

« *VOUS aurez toujours des pauvres !* » Il nous l'avait bien dit. Lui. Mais, pendant quelque temps, avec le bel optimisme hérité du dix-neuvième siècle, on avait essayé de ne plus y penser, de ne plus y croire. Depuis vingt ans, dur réveil : dame Pauvreté n'a pas l'intention de déserter notre planète. Bien au contraire. Les dénutris se comptent par centaines de millions, au bas mot. La pauvreté du Moyen Age, telle que l'étudie, sous la direction de Michel Mollat, un groupe d'historiens jeunes et moins jeunes, a encore quelque chose à nous apprendre.

Les « pauvres », à Florence, dans les autres grandes villes occidentales et dans les campagnes de la France du Sud, entre le onzième et le quinzième siècle, peuvent représenter 20 %, 25 %, voire 40 % de la population globale. Mais, qu'est-ce qu'un pauvre ? Un indigent ? Et plus souvent encore une indigente ? Un être sans feu ni lieu, sans maison ? Un gueux à la Callot ? Oui. C'est la première définition, fort convenable. Mais, plus largement, le pauvre, dès le quatorzième siècle florentin, c'est le *salarié* : du moins dans les bas et moyens étages du salariat. Naturellement, il y a des salariés qui « s'en sortent » : car la bonne solution, quand on est tisserand ou potier, dans la Toscane de 1340, et quand on ne veut pas tâter du paupérisme, c'est de ne pas se marier. Le célibat représente l'existence rêvée, pour l'ouvrier du Moyen Age... En termes de niveau de vie, du moins. Cette constatation de bon sens n'empêche pourtant pas les gens de s'épouser. Mais dès que leur vient une grosse famille, quatre ou cinq naissances successives, ou plus, en rafale, comme c'est si souvent le cas parmi les couples de l'époque, le ménage fait le plongeon. Dans la misère. Si courageux que soient le père et la mère.

Naturellement, il y a des variations, des fluctuations dans cette misère des salariés pauvres de jadis. Au quatorzième siècle, par exemple, le surpeuplement accroît le paupérisme, en vertu d'une situation que le tiers-monde expérimentera lui aussi, en notre temps. Puis survient la grande peste de 1348. Elle tue tellement de personnes (30 % à 50 % des populations selon les contrées) que les survivants... s'en trouvent beaucoup mieux pendant quelques décennies. Dans une démographie désormais clairsemée, ils se procurent plus facilement des subsistances. Bref, les voilà moins pauvres ; ou bien disons qu'il y a moins de pauvres parmi eux. *Mais* la peste, *si* j'ose dire, n'a pas « que de bons côtés » (quant à ce point de vue fort spécial). En multipliant les orphelins et les enfants abandonnés, elle fait proliférer, à terme, les vagabonds, autrement dit les pauvres qui sont les plus délinquants, les plus dangereux, ou les plus pitoyables, selon les cas.

Face au paupérisme, l'attitude des riches est sélective. Ils ont *leurs* pauvres Au nombre desquels ne figurent point les salariés de l'artisanat ou de l'industrie. Ceux-ci crèvent de faim ? Leurs enfants ont le ventre ballonné, les yeux qui supplient ? C'est fort possible. Mais, que diable ! Ils ont quand même de quoi vivre, ces salariés, puisqu'ils touchent (en principe) une rémunération journalière, ou mensuelle... Alors qu'ils se débrouillent ! Le vrai pauvre, au gré de l'élite, c'est celui qui répond aux exigences de la tradition évangélique et franciscaine : c'est le mendiant professionnel, le clochard ; c'est la pauvresse, veuve ou orpheline. Quand vous donnez à ces gens, vous donnez au Christ. Et vous raccourcissez d'autant votre propre séjour, plus tard, dans le purgatoire. De fait, les aumônes pleuvent sur ces catégories mendiantes de déshérités.

E. LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 24.)

LE TOUT POUR LE TOUT

«Ecrire comme on se souvient», *de Jean Guitton*

Par Bertrand Poirot-Delpech

ENTRE autres records, notre époque aura battu celui des documents sur elle-même. Le vingtième aura été le plus raconté de tous les siècles. Sans doute parce que s'allonge le troisième âge propice aux souvenirs et que le public préfère de plus en plus les chroniques aux fictions, quiconque a tant soit peu fait ou vu faire l'histoire des quatre dernières générations y va de son témoignage.

Des dizaines de Mémoires ainsi publiés chaque année, la plupart replacent les faits dans la perspective d'une carrière particulière, ou leur tournent le dos au profit de la seule méditation intérieure. Avec Jacques Madaule — *l'Absent* — et Georges Hourdin — *Dieu en liberté*, — Jean Guitton est de ceux que la foi chrétienne fait concilier les deux types de biographie et prendre sur eux, en termes de destinée, le point de vue d'une éternité providentielle (1).

L'AUTEUR de *Monsieur Pouget* est en effet un des rares intellectuels catholiques de naissance qui n'a connu ni rupture sceptique ni retour illuminé. A l'hypothèse d'un monde absurde, qui fait de l'être l'émanation du néant et de Dieu celle de notre désir, il a préféré une fois pour toutes le mystère d'un être parfait qui serait premier et source de notre ardeur. Ce qui n'exclut pas pour lui que la première supposition reste plausible et que le dilemme continue de se poser éternellement devant le « *pourquoi du cosmos, de l'histoire, de la mort, de l'avenir* ». Même l'espoir en la miséricorde divine ne lui est pas un « acte facile ».

Du moins tient-il de sa foi un pressentiment fondamental : que non seulement l'histoire entière du devenir « *se répète en abrégé dans nos moindres actions* », comme l'insinuait Nietzsche, mais que celles-ci existent par avance comme un tout dans la mémoire de Dieu, lequel « *nous conduit, par ses sentiers à Lui, là même où nous tendons* ».

Cette préexistence de nos libres choix, à l'expérience de laquelle son maître Brunschvicg le savait destiné — « *la Pronoïa sera le sujet de votre vie* » — et qu'il a placée au cœur de sa prière personnelle — « *mon futur repose en Toi* », — fait de chaque souvenir l'occasion d'une méditation et de ses *Mémoires* un livre de pensée, où l'avenir même est écrit, selon le mot de Joubert, « *comme on se souvient* ».

L'AUTRE conséquence de cette croyance bergsonienne en un Tout prescient et préexistant aux parties est un constant souci, hérité de sa mère, de réunifier ce que la vie divise ou oppose : ses hérédités, paternelle et maternelle, ses paysages de vacances — Saint-Etienne contre la Creuse, — la raison et la foi ou l'enseignement laïque et la pratique religieuse, tels qu'ils tendent à s'exclure pendant son enfance d'avant 1914. Plus tard, il rêvera de réconcilier les patriotismes de Pétain et de Gaulle, les chrétiens entre eux et en tout être, comme en lui-même, le « *moi fluctuant* » et son « *envers éternel* ».

Ce besoin de rapprocher et de faire dialoguer les éléments d'un tout est inscrit dans sa nature, mais s'enrichit de coïncidences si répétées qu'elles prennent objectivement valeur de signes. Au concours de l'Ecole normale, le hasard l'invite à raccorder la « *nature du savant* » avec celle de l'« *artiste* ». Boutroux l'amène à voir dans la réunification verbale de l'Un et du Multiple, de l'Idéal et du Réel, la finalité suprême de la philosophie, qui lui sera l'occasion, quand il l'enseignera lui-même au lycée de Troyes, de faire « *le tour de tout à la manière du soleil* ». Comme par hasard, encore, ses premiers essais consisteront à marier le Temps et l'Eternel, l'Hellénisme et le Christianisme, Dieu et la créature, saint Augustin et Newman. Le tout pour le tout.

DANS la vie, cet instinct œcuménique et cette obsession de l'unité deviennent un don exceptionnel de la rencontre.

L'entre-deux-guerres, il est vrai, s'y prête. Elle restera même l'époque du dialogue par excellence, d'un rapport d'homme à homme, dont les dogmes actuels de l'incommunicabilité et de la politisation généralisée sur fond de musique assourdissante empêchent de se faire une juste idée. Pour les poètes comme pour les militants ou les chrétiens, les années 1920-1940 auront vu prospérer décades, revues, ordres variés, et auront marqué l'âge d'or de l'échange d'âme à âme par l'art de la conversation essentielle.

Et d'abord par l'ascendant, aujourd'hui nié ou renié, du maître sur le disciple. En khâgne puis à Normale, Jean Guitton a appris de Bellessort l'éloquence — « *Il faut écrire comme on parlerait si on parlait bien.* » — et de Lanson, puis de Carcopino, la recherche méticuleuse des « sources ». Il s'en est d'ailleurs fallu de peu que ces influences l'orientent vers l'étude de la littérature, dont il goûtait le style et où il voyait le moyen de « *connaître le monde avant de l'avoir fréquenté* ».

S'il a finalement préféré la philosophie — non sans chercher, là aussi, une conciliation, — c'est qu'elle s'attaque aux « problèmes ultimes », et non plus seulement par « allusion ». Encore qu'il n'ait pas été dupe de ce qu'a d'artificiel le discours philosophique. Avec une ironie rare pour qui parle de sa propre spécialité, il note que ce discours n'était alors en Europe, à en juger par ses maîtres Bernès, Lavelle, Colonna ou Boutroux, qu'une sorte de « musique abstraite » s'engendrant elle-même, donc plus facile à concevoir que le moindre roman, un mélange d'éloquence et d'intériorité, de clarté et d'« obscurité nécessaire », d'« ardeur indifférente ». Ce qui ne l'a pas empêché de recevoir fortement l'empreinte de Brunschvicg, de Bachelard, de Bergson, et l'esprit soufflant où il veut, d'enseigner à son tour quelqu'un comme Althusser...

AUTRE marque d'indépendance et d'ouverture d'esprit pour l'époque : alors qu'il était de bon ton chez les hommes de pensée de négliger les hommes d'action, notamment les chefs militaires, il ne lui a pas paru sans intérêt de rencontrer Foch, Lyautey, Weygand et de Gaulle.

Ce dernier l'a longuement reçu à l'Elysée en 1963. Le fond de l'entretien n'est pas rapporté. Même s'il fut un peu intime, Jean Guitton n'aura pas plus percé que François Mauriac ce que pouvait être la douleur secrète de son interlocuteur, la base de son rapport avec l'ineffable. Du moins a-t-il des raisons de supposer que sa fille Anne y tenait une place, ainsi que le néant de toute chose, comme l'attestait son goût pour le « *rien ne vaut rien* », de Nietzsche. Il a été question d'une lettre de Cocteau, disparu quelques jours plus tôt : « *Mon général, je vais mourir, je vous aime* », et aussi du fameux « naufrage », déjà.

Tout en plaçant le style de « cavalier » de Weygand au-dessus de ce qui n'est à ses yeux qu'une rhétorique, Jean Guitton ne pouvait qu'apprécier le sens gaullien du mot choisi, son travail d'artiste sur chaque phrase et son pouvoir logique de voir des « ensembles » — toujours ce cher regard englobant ! — d'où procédait sa puissante mémoire.

Mais c'est évidemment avec des hommes partageant sa foi que l'auteur des *Dialogues avec Paul VI* a eu les rencontres les plus chargées de signification en ces années 30, si décisives dans l'histoire religieuse ; avec Garric, dont les « équipes sociales » rêvaient de réduire l'écart entre le peuple et les privilégiés ; avec Mounier et son obsession de l'impureté ; avec Jacques Chevalier, Lord Halifax, Victor Carlhian, son cher *Monsieur Pouget* décrit comme le contraire et le complément de Teilhard, avec les cardinaux Saliège et Tisserand, avec le Christ lui-même, tel que le Père Lagrange l'a fait découvrir sous la nuit de Jérusalem.

SON seul rendez-vous un peu manqué, il le sait, aura été avec la création romanesque. L'échec des nouvelles parues en 1946 et rééditées aujourd'hui sous le titre de l'une d'elles — *Césarine ou le Soupçon* — n'est pas seulement venu de ce que l'existentialisme régnait alors en maître exclusif. Placés sous le signe de l'ambiguïté — espionne ou sainte, avare ou prodigue, homme ou dieu ? — les personnages illustrent des idées plus qu'ils ne les incarnent.

Surtout, l'épreuve de la captivité, durant laquelle ces textes ont été composés, leur enlève une dimension inséparable du talent de Jean Guitton, à savoir, contre toute attente de la part d'un philosophe chrétien : le don de distraction et d'humour.

Dès l'enfance, il a la cocasserie, inspirée de son père, d'aimer *la Cène* de Vinci parce que les disciples « y mangent tout le temps ». Il goûte qu'un ami de la famille attribue ses maximes personnelles comme « *vendez et repentez-vous* » à... Vauvenargues, pour leur donner du poids. Il apprécie que, en pleine euphorie de novembre 1918, il soit en train d'expliquer à la Sorbonne, devant Lanson soi-même, la *Fontaine de Bandusie*, et que le plus grand poème écrit pendant cette guerre, *la Jeune Parque*, ne fasse aucun écho au conflit.

Le même sens de l'incongru — il parle d'« *élasticité* » — le conduit à ne voir de Lyautey que ses vastes oreilles, ou à retenir ce que le salon de l'Elysée où le reçoit de Gaulle a de « jaune acide ». Car il y a du peintre chez Jean Guitton, qui trouve dans l'agencement des formes une sorte d'activité prophétique, de métaphysique naturelle.

C'est à cette attention latérale, ou mieux à cette absence disponible, qu'on doit, dans ses souvenirs, des notations de pur artiste sur le mot « *Somme* » en 1914, sur les « *génies qui ne se saluent que par la crinière* » ou les étoiles « *fixes et sottes* » du ciel de Terre Sainte. Cela aura sans doute été la réussite la plus subtile de cet unificateur de toutes choses : concilier en lui le penseur et l'écrivain, le normalien et l'homme du limon, le catholique à l'écoute de l'Esprit et le rêveur pour qui la philosophie n'est que musique, l'académicien et, ailleurs, tout en étonnement d'être là, ce qu'il appelle lui-même l'« *ange inoccupé* ».

(1) *Ecrire comme on se souvient*, Fayard, 382 pages, 35 F.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

LA VIE RÉINVENTÉE

« Mon enfant, ma mère »

★ *MON ENFANT, MA MERE*, de Nine Moati, Ed. Stock, 179 p., 30 F.

VRAIMENT, un livre inhabituel ; à l'heure où chaque père, chaque mère, est mis par ses rejetons, impitoyablement, au banc des accusés, avant d'être rejeté dans un dépotoir affectif ou matériel, voici qu'une voix juste, pudique, chaleureuse, nous invite, sans sensiblerie aucune, à nous souvenir d'une mère. Et cela avec ce respect, cet amour vrai, qui portaient déjà cet autre juif oriental, Albert Cohen, lorsqu'il écrivait ce chant également bouleversant : *le Livre de ma mère* (1), auquel on ne peut pas ne pas penser en lisant : *Mon enfant, ma mère*.

En même temps qu'elle accouche à Paris d'une petite Marie, Nine Moati revit la mort de sa mère ; travail de deuil interminable traversé, nourri, des mille petites choses qui formaient la trame de son enfance tunisienne et dont chaque détail — les colliers de jasmin, les beignets à l'huile, les hammam où l'on se réfugiait pendant les alertes... — s'est niché en elle et lui rappelle sa mère ; cette mère bienveillante et admirable, Man, à laquelle elle voue un véritable culte et dont elle sauvegarde l'amour en la prenant en elle, en devenant elle : « Man, écrit Nine Moati, j'ai l'impression que je suis toi enceinte de moi » ; avec la naissance de Marie, un cycle s'achève ; « depuis que je sens le poids et la chaleur de Marie dans mes bras, je ne suis plus orpheline. Je ne serai jamais plus orpheline. Est-ce cela qu'on appelle délivrance ? »

La mort d'une mère, la naissance d'une fille : apparemment des thèmes peu propices à séduire le lecteur masculin ; est-ce pour cette raison que *Mon enfant, ma mère* a été publié dans une collection « féminine » ? Peut-être. Je regretterais cependant qu'au vu du thème et de la collection, certains lecteurs, ceux tout au moins qui ont une âme sensible et délicate, se privent du plaisir de lire ce témoignage qui, au-delà des relations privilégiées d'une mère et d'une fille, nous restitue un milieu, une famille, tels qu'une certaine spiritualité juive et le soleil méditerranéen les faisaient éclore.

ROLAND JACCARD.

(1) Editions Gallimard.

Jeanne Champion et les problèmes de l'identité

★ *MA FILLE MARIE-HELENE CHARLES QUINT*, de Jeanne Champion. Calmann-Lévy ; 224 pages, 22 F.

PEINTRE reconnu sur la place de Paris, où ses toiles, à la fois lyriques et abstraites, voisinent avec des portraits-charges d'une fracassante drôlerie, Jeanne Champion a fait paraître jadis des romans subtils et relativement sages, qui ne semblent pas avoir laissé de souvenir durable. Après un long silence, elle a publié, l'année dernière, un livre dont l'envoûtement et le mystère ont séduit la critique : *Vautour-en-Privilège*. Déjà se posait, en une prose somptueuse et musicale, le problème de l'identité des personnages, de la malédiction d'un lieu, de la difficulté de définir entre les êtres les rapports véritables.

Cet univers traversé d'interrogations, en voici un nouvel aspect, dans *Ma fille Marie-Hélène Charles Quint*. Le titre, volontiers provocateur, est une sorte de télégramme résumant la complexité du récit. L'adjectif possessif nous avertit que Jeanne Champion nous parle d'abord d'elle-même, à un moment précis de sa vie. Elle se confie : la dépression nerveuse a entamé sa confiance en elle-même et a renversé quelques-unes des réalités dont elle s'entourait. Le vrai a failli basculer sur l'imaginaire, et celui-ci a dû faire effort pour ne pas céder à l'hallucination pathologique. L'esprit a tenu bon, sans doute parce que le pouvoir d'écrire a pu le délivrer de ses angoisses. En même temps, la nécessité de créer s'est adressé mille questions, dont la plus importante était de trancher dans le vif : vaut-il mieux écrire ou peindre ?

Les autres sont des miroirs et des sauveteurs, c'est connu. La petite fille de la narratrice, Marie-Hélène, apporte à la romancière en proie à ses démons la spontanéité et la santé qui lui sont indispensables. Pour Marie-Hélène, ce qui est et ce qu'on invente connaissent, comme il se doit, des noces sans arrière-pensées. On flâne au hasard de ses élans, de son inspiration, de ses espiègleries. L'une de celles-ci consiste à faire à l'histoire quelques cabrioles sans méchanceté. Justement, on étudie l'époque de Charles Quint et de sa mère, Jeanne de Castille, que sa captivité et son déséquilibre firent appeler Jeanne la Folle. On extrapole, on brode, on s'identifie au personnage du passé.

Jeanne-la-narratrice peut-elle échapper à l'image, que lui impose Marie-Hélène, de la Jeanne historique ? Un certain mimétisme s'opère ou, du moins, menace se s'opérer. Il faut y échapper. Le meilleur moyen est l'écriture, dont il est indispensable, en fin de compte, de se demander, une fois encore, si elle constitue une meilleure thérapeutique que la peinture, plus sensorielle, plus solide, plus présente. La complexité de ce beau livre, qui ne ressemble à aucun autre, pourrait faire croire à de la pesanteur, à des digressions, à de la psychanalyse doctement exploitée. Il n'en est absolument rien. Ce roman respire l'allégresse, l'harmonie, la franchise, la poésie la plus fraîche.

ALAIN BOSQUET.

Les Ardennes de la mémoire

★ *PAYSAGE AVEC RIVIERE*, d'Hubert Juin, « la Mémoire ». La Table ronde, 158 pages, 22 F.

UN cri d'abord : « Le Père Toupin est mort ! » Et à partir de ce « cri aigre » s'organise une de ces curieuses et pénétrantes opérations de la mémoire, dont Hubert Juin affirme que « lorsqu'elle se conjugue avec l'évocation des voix naturelles elle fait surgir hors du passé des îlots de rêverie qui semblent arrachés à l'intemporel bien plus qu'à la course du temps ».

Les voix naturelles ? Les lecteurs fidèles de Hubert Juin savent quels pouvoirs l'auteur exerce pour les capter, les transmettre. Il suffit d'ouvrir, au hasard, tel ou tel recueil de poèmes de cet écrivain prolifique pour entendre crépiter le feu des sarments, bavarder la source, chanter la sève. Depuis « le Livre des déserts », jusqu'à « l'Automne à Lacaud », en passant par les « Chants profonds » et « l'Animalier », Hubert Juin n'a jamais cessé de proclamer sa *double* passion d'un langage de haute lignée et de la réalité cosmique. Le vaste cycle des « Hameaux » (« les Sangliers », « la Cimenterie », « Chaperon rouge », etc.) *témoigne* amplement que chez cet écrivain le souffle poétique prend toujours le dessus. Une nouvelle preuve nous en est donnée avec ce « petit » ouvrage intitulé « Paysage avec rivière ». Les mots mis à l'épreuve sont sommés de réinventer une odeur d'herbe, de rendre, des années après, le dessin d'une rivière, de restituer une clarté d'aube au-dessus d'un de ces hameaux chers au poète. Et l'étrange magie du verbe dresse ses feux.

La corporalité de l'écriture de Juin éclate à chaque page de ce livre. L'auteur a gardé langue avec son terreau natal, cette forêt des trois Ardennes qui le hante depuis l'enfance, qu'il *ne* cesse de traquer depuis que, devenu écrivain à la ville, il ne foule plus l'humus gras mais le dur bitume. Hubert Juin n'ignore rien des puissances du langage branché sur la longueur d'onde de la mémoire. Mais, lucide, il n'ignore pas non plus qu'une loi irrémédiable règne et assassine : « L'enfance est une contrée dont on s'éloigne. » La distance dans le temps et l'espace dégrade la réalité vécue. Et les mots ne peuvent pas tout dire, et surtout pas le silence ni la mort, le silence des gens qui savent le poids et la gravité de la parole, le silence des *humbles*, des pauvres, des « ouvriers du monde », et la mort de tel ou tel : par exemple : « Le père Toupin est *mort* ! » L'homme est énigme pour l'homme, et la mémoire bascule entre le paysage des jeunes années, innocentes, livrées aux jeux espiègles et à la rêverie, et le « temps du livre », où un écrivain reconnu fait comme une sorte de bilan meurtri, mettant ses pas d'adulte frôlant la cinquantaine dans les pas du jeune « apprenti de rossignol » qui, Rimbaud en poche, s'essayait, à travers les nuits blanches des grandes villes, au lyrisme, à la ferveur, et allait quêter auprès de lumières-visages (par exemple celui d'Albert Béguin) quelque certitude, quelque courage à persévérer sur le chemin de la vie « à refaire ».

ANDRÉ LAUDE.

MORT DE GEORGES HUGNET

LE poète Georges Hugnet, dont nous avons annoncé la mort dans nos dernières éditions du 27 juin — il avait soixante-sept ans. — avait été un « singulier » dans le mouvement littéraire né de la guerre et de Dada. D'origine malouine et lorraine, ayant vécu sa première jeunesse en Argentine, il fera la connaissance dès l'âge de quatorze ans de Jouhandeau et de Max Jacob. Dès lors il va traverser la vie littéraire parisienne comme le mercure s'agite sur l'eau. Dada puis le surréalisme le voient passer comme un météore. Il écrit, imprime, illustre, peint, organise des conférences, tourne un film, devient relieur, traduit et préface Gertrude Stein.

Au début de la seconde guerre mondiale, il fonde une revue, avant de faire partie, sous l'occupation, des intellectuels résistants et de publier clandestinement aux Editions de Minuit. La paix revenue, il expose des gouaches, des assiettes peintes, tout en continuant son activité de poète. La liste de ses œuvres, dont les titres reflètent la qualité et l'esprit : le Chèvrefeuille, le Buveur de rosée, la Sphère de sable, *mélange les recueils poétiques, les anthologies (Dada, le surréalisme) et les ouvrages critiques sur Picasso, Marchel Duchamp, etc. Georges Hugnet avait été l'ami et on ose presque dire l'égal de tout ce qui compte dans la création littéraire et artistique de son temps.*

Victime de trois infarctus avant celui qui devait lui être fatal, aux trois quarts impotent, il avait dû ralentir son activité poétique sans pour autant refréner son appétit de vivre et ses emportements d'homme passionné.

Son dernier livre, Pleins et déliés, *paru fin 1972 aux éditions Guy Authier (1), était un recueil d'articles réunis dans l'ordre chronologique où ils furent écrits. Il permettait de découvrir ou de redécouvrir dans ce mal aimé un écrivain de race, un critique aigu et perspicace, un prosateur et un poète rare que les historiens du surréalisme devront réintégrer à sa véritable place : entre Max Jacob, dont il était l'ami, et Joseph Delteil, autre singulier, autre sanglier des lettres, aux côtés de Crevel, autre méconnu.*

P. M.

(1) « Le Monde des livres » avait consacré une page à Georges Hugnet dans son numéro du 18 janvier 1973.

VIENT DE PARAITRE

Politique

MAURICE DRUON : *la Parole et le Pouvoir*. — Les discours de Maurice Druon, pendant ses onze mois au ministère des affaires culturelles. (Plon, 379 p., 32,10 F.)

Littérature étrangère

BRUCE MARSHALL : *Urbain IX*. — Autour de ce pape pour l'an 1990 une satire de l'Eglise et de ses crises actuelles. De la même veine, *l'Evêque*, traduit en 1971 par Marie Tadié comme *Urbain IX*. (Le Seuil, 21 F.)

Documents

JEAN LARTEGUY : *Tout l'or du Diable*. — Un reportage de Lartéguy au Proche-Orient sur les problèmes du pétrole. (Presses de la Cité, 235 p., 32,10 F.)

LES FRERES GALL : *Neuf seigneurs d'Extrême-Orient*. — D'un milliardaire de Hongkong au chef de la C.I.A. pour le Sud-Est asiatique, neuf visages d'aventuriers. (Nathan, 246 p., 28 F.)

Romans français

LUC BERIMONT : *les Ficelles*. — Le sixième roman de Bérimont qui « montre les secrets du jeu de la création ». (Editeurs français réunis, 320 p., 34 F.)

Essais

JEAN DAVRAY : *le Reflet et la Réflexion*. — Sous la forme d'aphorismes, les réflexions d'un moraliste. (Fayard, 204 p., 30 F.)

ROBERT ARON : *Discours contre la méthode*. — L'auteur dénonce les pièges du rationalisme. (Plon, 319 p., 29,95 F.)

EMMANUELLE ARSAN : *l'Hypothèse d'Eros*. — Réflexions sur l'érotisme par l'auteur d'*Emmanuelle* et de *l'Anti-Vierge*. (Ed. Filipacchi, 280 p., 44 F.)

Critique littéraire

BERNARD MASSON : *Musset et le Théâtre intérieur*. — Le théâtre de Musset est fait pour la lecture plutôt que pour la représentation, et d'autre part il est intimement lié à la vie intérieure du poète. Bernard Masson, cerne le secret de l'œuvre et de la vie. (Armand Colin, 475 p., 70 F.)

ANNE UBERSFELD : *le Roi et le Bouffon*. — Une étude sur le théâtre de Victor Hugo. (José Corti, 686 p., 112 F.)

LAURENT MAILHOT : *la Littérature québécoise*. — Par un professeur de l'université de Montréal. (PUF, « Que sais-je ? », 128 p., 5 F.)

ROBERT ROUGE : *l'Inquiétude religieuse dans le roman américain moderne*. — De Nathanael West à Faulkner... (Klincksieck, « Publications de l'université de Haute-Bretagne », 491 p., 68 F.)

JACQUES CHEVRIER : *Littérature nègre*. — Par notre collaborateur chargé de ce domaine dans *le Monde des Livres*, un essai sur la jeune littérature négro-africaine. Un bilan de cinquante années d'existence. Une interrogation sur son avenir. (Armand Colin, 288 p., 17 F.)

Science-fiction

VLADIMIR COLIN : *les Dents de Chronos*. — Cinq nouvelles nostalgiques sur le thème des pièges du temps. Le premier livre de science-fiction roumaine traduit en français. (Laffont, 280 p., 28 F.)

ROBERT SHECKLEY : *le Temps meurtrier*. — Un roman et un choix de nouvelles par l'auteur américain qui pousse le plus loin le sens de l'absurde et du bizarre. (Opta, 446 p., 46 F.)

Sciences humaines

FLORENCE VIDAL : *les Sociétés insatisfaites*. — Une tentative pour analyser les mécanismes qui rendent certaines sociétés plus « dynamiques », que d'autres. Postface de Jean Duvignaud et Paul Virilio. (Mame, 196 p., 28 F.)

BRONISLAW MALINOWSKI : *les Jardins de corail*. — La première traduction française d'une nouvelle étude anthropologique des Trobriandais, par l'auteur de *la Vie sexuelle des sauvages du Nord-Ouest de la Mélanésie*. Préface et traduction de Pierre Clinquart. (Maspero, « Textes à l'appui - Sociologie », 366 p., 75 F.)

En poche cette semaine

ANTONIN ARTAUD : *les Tarahumaras*. — Des Indiens du Mexique à l'asile de Rodez, un voyage à travers le corps. (Gallimard, « Idées », 160 p., 4,75 F.)

Histoire

Mgr PAULIN SCOLARDI : *Marseille la grecque*. — L'histoire de France commence, non sur les bords de la Seine, mais à Massalia, fille de Phocée d'Asie Mineure et petite-fille d'Athènes, qui fut longtemps l'amie de Rome et parfois son égale et qui, rivale de Carthage, la supplanta après sa chute en Méditerranée occidentale. Une tentative érudite d'histoire non officielle. (Librairie Maupetit, 142, La Canebière, 13001-Marseille, 336 pages.)

J.-H. STAMMEL : *la Grande Aventure des cow-boys*. — Depuis les origines jusqu'à la conquête de l'Ouest... (Fayard, préface d'Yves Berger, 433 p., 45 F.)

J.-C. SIMOEN ET C. MAILLARD : *Hitler à travers la caricature internationale*. — Le sottisier du national-socialisme au jour le jour, une biographie d'un nouveau genre. (Albin Michel, 187 p., 29 F.)

CLAUDE NORDMANN. *la Montée de la puissance européenne (1492-1661)*. — Une période de bouleversements culturels et religieux, des mutations économiques et sociales. Le sentiment exaltant de participer à une régénération de l'humanité. (Col. « Le fil des temps », P.U.F., 320 p., 58 F.)

EDOUARD PERROY : *le Monde carolingien*. — Une mise au point qui s'attache à l'étude des facteurs économiques, à la structure sociale et aux institutions. (SEDES, 5, place de la Sorbonne, Paris-5e, 274 p., 39,50 F.)

ÉCHOS ET NOUVELLES

— UN COLLOQUE CHARLES-LOUIS PHILIPPE est organisé le 6 juillet 1974 à Vichy. Il sera suivi, le 7 juillet, d'une visite à la maison natale de l'écrivain, à Cérilly. Cette visite sera animée par des lectures de textes. Pour tous renseignements, s'adresser : Mlle M. Kuntz, bibliothécaire. Bibliothèque municipale, 15, rue Maréchal-Foch, 03200 Vichy.

PRIX

— LE PRIX MAC ORLAN d'un montant de 10 000 F, a été décerné à un poète suisse, Armel Guerne, et à un peintre, André Collet.

— LA SOCIETE DES POETES ET ARTISTES DE FRANCE et la revue « Art et Poésie » ont attribué le Grand Prix international de poésie à Hervé Bazin.

Hervé Bazin est d'abord un romancier, mais il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages de poésie, dont « Jour » (Le Seuil).

— LE PRIX HAUSSMANN décerné par la Chambre syndicale des agents immobiliers, administrateurs de biens, syndics de copropriété de Paris et de l'Ile-de-France est allé à Marcel Cornu, pour son livre « la Conquête de Paris » (Mercure de France).

— LE PREMIER PRIX (5 000 F) DU GRAND CONCOURS POESIE 1, organisé par les éditions Saint-Germain-des-Prés, a été attribué à Jean Rivet pour son recueil « Livre d'un long silence » (Ed. Saint-Germain-des-Prés).

— LE 27e GRAND PRIX DE LITTERATURE POLICIERE a été décerné à André-Paul Duchâteau pour son roman « De 5 à 7 avec la mort ». (Rossel édition, Bruxelles. Collection « la Cible ».) C'est la première fois, depuis sa création, que ce prix récompense un auteur et un éditeur belges.

— « LE CHIENDENT », de Raymond Queneau, est publié en format de poche dans la collection « Folio ». (Gallimard, 432 p., 6,70 F.)

— DEUX ERREURS. — Nous avons omis d'indiquer que le livre de Jacques Lacarrière, « Chemin faisant », dont Claude Mettra a rendu compte (le Monde du 13 juin, page 1), était édité par Fayard, au prix de 28 F.

D'autre part, les souvenirs de Jacques Bounin parus sous le titre « Beaucoup d'imprudences » (« le Monde » du 26 juin, page 16), ont été édités par Stock (et non par Fayard).

— LA REVUE CHORUS est désormais publiée par les éditions Galilée. Elle reste fidèle à sa formule : montage de textes divers (récits, témoignages, poèmes) et d'images. Le numéro 11-12 présente, notamment, des textes de Franck Venaille, Louis Pons, André Laude (9, rue Linné, 75005 Paris).

— LES FLANERIES DE MAX-POL FOUCHET et d'un photographe, Robert Doisneau, ont abouti à un livre séduisant qui nous fait lire Paris autrement : « le Paris de Robert Doisneau et Max-Pol Fouchet ». (Editeurs français réunis, 192 pages, 110 F.)

LE PREMIER TOME DE LA GRANDE ÉDITION FRANÇAISE DE WILLIAM BLAKE

Dans l'« étude » que nous avions consacrée au poète visionnaire anglais William Blake (voir « le Monde des livres » du 8 octobre 1971), nous évoquions la préparation d'une grande édition française des « Œuvres » de Blake chez Aubier-Flammarion. C'est Pierre Leyris, remarquable traducteur de Yeats, Melville, E. Brontë, entre autres, mais aussi directeur de la collection « Domaine anglais » au Mercure de France, où depuis dix ans il présente et traduit nombre de chefs-d'œuvre méconnus, qui s'est chargé de mener à bien cette tâche.

L'œuvre de Blake, que des écrivains comme Gide, Soupault, Daniel-Rops ont partiellement traduite, avec plus ou moins de bonheur, n'a jamais été publiée intégralement en français. Pierre Leyris prévoit sept volumes en édition bilingue. Le premier, qui sort cette semaine, comprend des œuvres de jeunesse de Blake : une grande partie des « Esquisses poétiques », dont les trois quarts n'étaient pas traduites jusqu'ici, « Une île de la lune », texte en prose entrecoupé de chansons, inachevé et non traduit également, et, enfin, les « Chant d'innocence », poésies à l'usage (apparemment) des enfants, suivis des « chants d'expérience ».

★ William Blake : Œuvres I, Présentation et traduction de Pierre Leyris. Aubier-Flammarion, 312 pages, 40 F.

ENTRETIEN AVEC JEAN-PIERRE FAYE

Comment change la littérature ?

UNE revue, *Change*, où s'élaborent des positions théoriques, une collection de textes dont plusieurs se donnent comme romans (1) ; et aujourd'hui diffusée en format de poche, une anthologie des recherches critiques et des « pratiques » poétiques (2), le mouvement du « change des formes » s'affirme. Jean-Pierre Faye y figure comme chef de file. A ses côtés Jacques Roubaud, le poète, Jean Paris, le critique, Jean-Claude Montel, Danielle Collobert, Philippe Boyer... Une petite équipe déjà. Deux maîtres enfin, inlassablement interrogés ou cités comme la Loi et les prophètes, les deux linguistes Roman Jakobson et Noam Chomsky.

Dans la préface qu'il donne à l'anthologie de 10/18, Jean-Pierre Faye situe son mouvement dans une double perspective historique ; celles de la littérature et de la pensée qu'il lie étroitement. Il met ainsi en relation le surréalisme avec la psychanalyse, la littérature de l'engagement avec la phénoménologie, le nouveau roman avec le structuralisme et... *Change* avec le transformationnisme linguistique.

Il s'explique ci-dessous sur ces liaisons — concomitantes ou nécessaires ? — et définissant la position de son groupe face à ceux qui le précèdent ou qui l'entourent, il éclaire certains aspects de l'avant-garde et soulève quelques problèmes fondamentaux de la littérature.

(1) La revue et la collection sont publiées aujourd'hui chez Seghers-Laffont après avoir pris leur essor aux éditions du Seuil.

(2) « Change première suite », U.G.E. 10/18, 440 p., 11,22 F.

« Vous mettez en rapport des systèmes de pensée et des formes littéraires. Mais le changement en littérature ne vient-il pas plus directement d'une opposition à une forme littéraire antérieure ? Après tout, Nathalie Sarraute, Robbe-Grillet, inaugurent le « nouveau roman » pour contredire l'ancien roman.

— Les deux causes existent. Le combat pour le « *change des formes* » se livre sur plusieurs champs de bataille à la fois. Quand Sartre lance en 1939, en guise de manifeste, son très bel article de la N.R.F., où il dit : « *Nous allons toucher les choses.* » *Nous ne sommes plus enfermés* » *dans la sensation comme* » *l'homme de Proust. La cons-* » *cience est toujours hors d'elle-* » *même, elle est conscience de* » *quelque chose* », il fait une profession de foi phénoménologique et en même temps, il coupe avec le surréalisme qui est exploration de la subjectivité. On aura tout, disait-il, en décrivant la terrasse d'un café.

— C'est pourquoi on a cru au début que Robbe-Grillet sortait de Sartre.

— Oui, il en avait l'air, mais chez lui ce n'était pas la jetée de la conscience vers les objets, c'était une description optique, froide, en surface, une description qui ne cherchait pas à saisir les empreintes du sujet sur les choses. C'est pourquoi il a tenu à prendre ses distances avec Ponge, qu'on lui donnait aussi comme précurseur. Et il répondait : « *Pas du tout, Ponge est* » *un existentialiste. Tous ses* » *objets sont moites, marqués* » *d'humanité. Les miens sont* » *secs, astiqués...* » C'était une très belle analyse. Par la suite, les choses s'embrouillent. Le dernier discours de Robbe-Grillet est contaminé par celui de ses épigones « textualistes ». Il abandonne ses objets, ses structures optiques, ne définit plus la « *littérature que comme texte* », ce qui est un truisme vide.

» Cela ressemble un peu à ce qu'était le sous-langage de l'absurde, à la fin de l'ère existentialiste. Les romans de Sagan sont, à leur façon, des « romans de l'absurde » : c'est l'absurde au fond de la boîte... de nuit. L'inflation de la textualité est, de même façon, la forme dérisoire de l'idéologie post-structuraliste.

Le « Change des Formes »

— Vous qui avez traduit Jakobson et sa science structurale du langage, est-ce que vous ne procédez pas aussi du structuralisme ?

— Le structuralisme, tel que Roland Barthes l'a appliqué vers 1960 au « nouveau roman » est presque un malentendu par rapport à la linguistique structurale de Jakobson et de ses amis de Prague et de Petrograd. Ceux-ci cherchaient à voir comment les grands poètes russes révolutionnaires, Khlebnikov, Maïakovski, Mandelstam, faisaient varier le sens à partir des sons en jouant sur les différences les plus fines dans la rime, l'assonance, l'allitération, les coupes, les rejets... Tandis que pour les structuralistes du « nouveau roman », le projet esthétique est dans un assemblage de pièces finies qu'on va pouvoir monter, démonter et remonter à l'endroit et à l'envers. Etant bien entendu qu'on en reste à la surface glissante et dérapante des choses.

C'est très bien, très intéressant, mais cette attitude s'oppose aux perspectives modernes de la science du langage, celles qu'avec la grammaire « générative », la phonologie « générative » a ouvertes Chomsky en élargissant le sillage de Jakobson...

» A l'heure actuelle, le concept fondamental est moins la « structure » que la « créativité » : la créativité qui *change* les structures (gouvernées par les règles) et la créativité qui *change* les règles. C'est-à-dire le transformationnisme.

« Le transformationnisme s'intéresse moins à la « structure de surface », qui est justement le texte, qu'à ce qui se cache derrière. La langue est portée par un *procès* profond, sous-jacent, qui entraîne son changement.

— Qu'est-ce que cela donne sur le terrain littéraire ?

« Prenons le récit médiéval qu'explore en ce moment Jacques Roubaud. Il s'attache moins à un texte particulier comme *le Lancelot* de Chrétien de Troyes qu'à toutes les variantes de la *Matière de Bretagne*. Et voici ce que laissent apparaître les variations du cycle : la dernière instance de la lutte des peuples celtes contre les oppresseurs, ce ne sont plus les chasseurs — les nobles, — mais les pêcheurs, c'est-à-dire le peuple. Les formes et le discours de la chevalerie subissent de ce fait un insidieux retournement. Seule l'étude de l'ensemble laisse déceler le noyau caché.

« A l'inverse de l'exploration textuelle pure, l'exploration transformationnelle doit donc se faire à des plans multiples, puisque l'intéressant est ce qui n'est pas donné. Le transformationnisme trouve là ses jointures communes avec le marxisme — y compris dans ce mot de « procès » qui ne doit pas vous effrayer, car, Littré l'indique, il est fort employé déjà « dans l'ancienne langue » pour désigner le développement, la marche.

» Dans la matière qui m'intéresse, quant à moi, je n'ai pas cherché à faire l'analyse structurale des discours insipides de M. Hitler ou de M. Goebbels. Plus importante, je crois, est cette sorte de topographie sous-jacente, sans cesse en train de se transformer et qui fait que la parole ou les écrits de chacun sont perçus dans leur rapport, dans leur différence avec tous les autres : les nazis deviennent crédibles et prennent le pouvoir, parce que ce qu'ils disent est à la fois voisin et différent, sur plusieurs fronts, de ce que disent les néo-conservateurs, d'un côté, et les nationaux-révolutionnaires, de l'autre.

Rimbaud et l' « Internationale »

— Vous venez de toucher à la critique, à l'histoire. Et la poésie ?

— C'est elle qui fait le plus pour le « change des formes ». A côté du langage de tous, qui se transforme sous nos yeux lentement ou par à coups, il y a une sorte de langue schizophrénique, qui a l'air tout à fait déconnectée et qui se transforme par grandes saccades, mais elle ne le fait pas sans raison. C'est la langue poétique.

» Quand Rimbaud met en pièces la prosodie française qu'il maîtrise si bien, c'est pour pouvoir détecter le dangereux procès en cours avec la destruction de la Commune.

— Il n'en parle guère ouvertement.

— Dans les *Mains de Jeanne-Marie*, dans *Paris se repeuple*, dans *Vertige*. Au même moment, Eugène Pottier écrit *l'Internationale*. Mais on ne pourra jamais utiliser Rimbaud à ce qui a pu être fait avec la *Marseillaise* ou *l'Internationale*. On ne peut pas se servir de lui pour asservir les hommes.

— Pourquoi cela ?

— La poésie est ce lieu où le langage met en réserve ses libertés, son pouvoir de changer la conscience, et le pouvoir de prendre le pouvoir.

— En quoi vous séparez-vous de Tel quel *dans cet acte de foi en la puissance révolutionnaire d'un langage « révolutionné » ?*

— Eh bien ! je ne dis pas, par exemple, que le « Texte est l'histoire réelle », ce qui est une affirmation parfaitement risible. L'histoire réelle est produite par les gestes des hommes qui portent leurs outils et leurs fusils. Mais aussi *effectivement* par leurs langages, ces gestes plus légers et plus articulés. Les langages circulent entre les hommes, vaste réseau d'échange comparable à l'échange des marchandises. Ce qui passe, en changeant de forme, entre les mains, entre les bouches des hommes, c'est cela qui produit de l'histoire, de la réalité.

Les pavés du quartier Latin

» Les pavés du quartier Latin en 1968 sont liés à des gestes qui ont eu lieu, à des choses qui ont été dites en Bolivie, en Chine, à Hanoï, ou en octobre 1917. Et toute cette trame circule instantanément. Mais ces récits ne sont pas là simplement côte à côte, comme les roses poussent à côté des tulipes. Le discours tenu sur la révolution culturelle en Chine *agit* là, à Paris : mais il est devenu une « phrase » tout autre, il a été vraiment transformé, et les cheveux courts sont devenus des cheveux longs — comme pour traduire cette transformation... Les barbus de Cuba, partis avec le langage de la Révolution française arrivent avec celui de la révolution russe. »

» Ce grand mouvement de transformation, c'est ce qu'essaient de capter les récits du « Change des formes ». Ce que j'ai moi-même tenté de saisir dans *Hexagramme*, en reliant ce qui se passe, sous des formes différentes, à Berlin, à Jérusalem, à Bâle, à Munich... et à « Troyes ».

— Dans ces « récits », ne trouvez-vous pas qu'il y a une rupture dans l'usage qui est fait du langage et qui vous distingue des romans existentialistes ou des « nouveaux romans » qui ne s'écartent pas de l'usage courant ? Cette rupture vous rapprocherait plutôt du surréalisme. Vient-elle de ce que vous fuyez toute référence au réel ?

— Je ne pense pas que ce soit cela. Je crois au contraire que le langage le plus mordant actuellement accroche à des tas de choses référées. La guerre du Vietnam est présente à chaque page dans le *Melencolia* de Jean-Claude Montel. Seulement elle n'est pas dite comme par Lucien Bodard, c'est sûr.

— La référence y est tellement cassée qu'elle est difficilement perceptible.

— C'est que le monde moderne casse ses références. Un peuple en envahit un autre, soi-disant pour le libérer, et l'occupe définitivement. Un peuple bombarde un autre peuple, produit vingt-cinq millions de trous de bombe — car c'est ça le Vietnam ! — pour lui apprendre le « monde libre » ! Les références sont brisées. Je crois que notre langage se réfère à tout ça.

» Seulement la « captation » du monde ne se fait plus par le reportage. Par réalisme, le reportage oublie toujours la part de fiction qui opère sur le fait raconté, car elle n'a pas laissé de trace ou de document.

Le pouvoir est au bout du récit

» C'est pour cela qu'il y a des romans. Seuls les romans explorent comment les récits agissent sur place, tout de suite, ou à distance, en même temps. Le pouvoir est au bout du fusil, mais il est aussi au bout du récit. Mao n'a peut-être pas tiré un coup de fusil, mais il a organisé le récit de la révolution qu'on racontait chaque matin aux soldats. Les paysans de leur côté étaient incités à raconter leurs « récits d'amertume ». « Le parti se construit en apprenant aux pauvres à se raconter » (Rossana Rossanda).

— Nous sommes évidemment fort loin des œuvres du « nouveau roman » qui ne renvoient *qu'à elles-mêmes.*

— Oui, cela ressemble plus à la façon dont les surréalistes rêvaient de saisir... le réel, dans une sorte d'activation du langage. Seulement ce qui est inutile, c'est de vouloir aujourd'hui retourner au surréalisme.

— Quelques-uns le cherchent, proches de vous, les jeunes du Manifeste froid *qui déclarent la guerre à la théorie.*

— C'est une position qui me paraît naïve. Dire : « On en a marre des « théories », on revient au surréalisme », c'est oublier que le surréalisme était une pensée théorique. Derrière, il y avait la découverte émerveillée de Freud. Défendre Freud, c'était alors une bataille intellectuelle énorme.

Pensée et poésie

» On parle aussi de retour au romantisme, on évoque volontiers Novalis. Mais Novalis *ou* Hölderlin étaient au voisinage de la *pensée* même du romantisme : Fichte et Hegel. Et c'était diablement théorique.

» Il n'y a pas de grand mouvement dans la poésie, dans l'écriture, dans la littérature, qui ne se meuve au voisinage d'une révolution de la pensée, qui ne l'épaule ou qui n'en soit l'allié. La grande rupture Mallarmé-Rimbaud-Lautréamont paraît solitaire — mais nous la voyons très proche de Nietzsche. Je viens de retrouver la perception de ce rapport chez Gilles Deleuze : « On ne saurait exagérer, dit-il, les ressemblances premières entre Nietzsche et Mallarmé. »

» Au vingtième siècle en tout cas la langue française — au dix-neuvième siècle c'était peut-être l'Allemagne — semble être le lieu où s'opèrent ces jonctions par-dessus les frontières entre, d'une part, Freud à Vienne, Husserl à Prague et Fribourg, Jakobson à Moscou et à Prague, et, d'autre part, les grandes vagues de l'invention littéraire : surréalisme, existentialisme, « nouveau roman ».

— Vous êtes donc loin de penser que la littérature est morte.

— Elle n'a jamais été aussi vivante. Parce qu'elle se pense elle-même, et en même temps se libère de sa pensée. Cela aussi est essentiel. Car il faut que la jonction se fasse comme une rencontre *au hasard*. Comme une rencontre entre deux amis. Non par l'application laborieuse d'un pseudo-concept adopté à titre de dogme, tel le réalisme socialiste. Mais c'est régresser que de vouloir fuir les luttes du monde pour se replonger dans la « poésie pure », l'inconscient, le sacré. Aucun des porteurs de grands mouvements — ni Novalis, ni Hölderlin, ni Rimbaud, ni Breton — ne sont des « évadeurs ». Ils partent au-de-ce qui arrive.

— Au-devant de quoi partez-vous ?

— Parmi nous certains sont habités par une sensibilité à... un langage du corps, qui actuellement se cherche. Comme si, dans l'expérience du corps, il y avait tous ces enjeux... politiques.

— Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Prenons les « stigmatisés », c'étaient des gens qui avaient des *marques* sur leur corps où ils retrouvaient le récit de la passion divine... Voilà une « politique », un récitatif du corps. Le corps devient le lieu où la narration s'imprime.

» Le langage de la drogue qui s'infiltre aujourd'hui dans le très jeune langage, dans cette sorte d'expérience californienne du monde où l'on ne perçoit la révolution chinoise et les luttes de l'Amérique latine qu'à travers la seringue de l'héroïne, la fumée du « h » ou le sucre de l'acide... c'est une *quête* consternée de la façon dont notre corps nous fait subir, à chaque instant, les frappes du monde. Les déchets radio-actifs qui nous environnent, et les déchets idéologiques qui nous frappent — ainsi les U.S.A. exportant leur idéologie « libérale » au Chili sous forme de putsch — tout ça dont nous allons mourir si le cataclysme se déchaîne, le jeune langage tente d'en donner par le déchaînement des formes une description impossible. La syntaxe se défait. C'est une pulvérisation.

— Quel serait le dernier mot de notre entretien ?

— Il y a une très belle phrase de Juan Gris que j'ai retrouvée l'autre jour : « Vinci pensait à la composition chimique de l'atmosphère lorsqu'il peignait le bleu du ciel. »

» Le fait, pour des écrivains, de suivre l'exploration des théoriciens, des hommes de science, de connaître avec quoi sont faites les couleurs, et avec quoi sont faits les corps humains, ce fait là démolit les cloisonnements. Naturellement ce n'est pas le *même* discours que tiennent la science et la littérature.

» Mais ce qui est intéressant, c'est qu'il y ait cette marche aléatoirement commune, entre ceux qui explorent le risque du langage littéraire, de la langue de poésie — elle qui avance sans filet, qui explore le pouvoir des règles en les changeant — et d'autre part ceux qui par l'analyse, dépècent le corps des langages, comme les anatomistes de la Renaissance dépeçaient les corps humains. Loin de tarir le soulèvement littéraire, c'est une alliance révolutionnaire que celle de la littérature et de la pensée. »

(Propos recueillis par Jacqueline Piatier.)

10-18

POUR qui voudrait radiographier la sensibilité intellectuelle de notre temps dans ce qu'elle a de plus novateur et, à l'occasion, de plus tributaire de la mode, la collection « 10/18 » offre un exceptionnel échantillonnage. Et que cette collection soit une collection de poche montre assez qu'en matière de « consommation » — à une époque où il est tellement question des conditions de vente ou de non-vente du livre de qualité, en grande ou en petite surface, à bas ou à haut prix — l'exigence de l'écriture ou de l'idée n'est pas nécessairement un handicap. Si quelque chose est arrivé depuis 1968, c'est qu'un certain savoir, politique et littéraire, est descendu dans la rue, en même temps qu'une certaine jeunesse. « 10/18 » en a capté et recueilli les effets.

L'important n'est pas que, dans la collection, cohabitent Lénine et Borgès, Marx et Arrabal, Trotsky et Pinget, Breton et Copi.

On pourrait en tenter une sommaire classification. Le secteur politique : des classiques du marxisme y voisinent avec des écrits de la zone du P.C.F. (Andrieu, P. Courtade, H. Parmelin, Bruhat), Garaudy avec Deutscher, Tillon (*la Révolte vient de loin*) avec Fischer ou Liou Chao-chi. Le secteur « érotologique » : Klossowski y côtoie Sade, Reich y rencontre Bataille (et, pour la première fois, un unique volume donne à lire au grand jour *Madame Edwarda, le Mort, Histoire de l'œil*). Le secteur « biologie-sciences humaines » : Laborit, Ducrocq, Lapassade, Wiener, Jaulin, avec des pointes avancées vers le freudo-marxisme, en direction de Deleuze ou de Lyotard (*Dérives de Marx à Freud*).

Le secteur « nouveau roman » : avec la patiente publication non seulement de Robbe-Grillet, de Butor, de Nathalie Sarraute, de Claude Simon, mais encore de Ricardou, de Claude Ollier (*la Mise en scène*), de Monique Wittig, de Marguerite Duras, offrant à un large nouveau public des œuvres réputées difficiles, confidentielles ou à petits tirages. Sans parler de Lovecraft et de la science-fiction, de Boris Vian et du jazz, de Lacassin et des bandes dessinées, de Burroughs ou de Pélieu et de la drogue, de Cavanna et de *Charlie-Hebdo*, ou de quelques discrètes « réactivations » : Babeuf, Diderot, Vallès, Nabokov, Gombrowicz, Rezvani, et, spectaculairement, le Jack London du *Talon de fer*, tout d'un coup livré à de nouvelles vagues de lecteurs, et bien sûr Soljenitsyne.

Par l'espèce de « gay savoir » pluriel qu'elle illustre, d'allégresse polymorphe dans le sens de l'opportunité intellectuelle qu'elle représente, « 10/18 » a une audience précise et suivie chez les étudiants, chez les jeunes lecteurs. Si l'on ajoute que la collection sait mettre à la disposition du public les résultats des grands colloques de l'heure (ceux de Cerisy, par exemple, publiés autrefois en volumes rares et coûteux) : *Nouveau roman d'hier et d'aujourd'hui*, plus récemment *Artaud et Bataille*, aujourd'hui *Nietzsche*, on mesure son rôle d' « intervention ». Intervention spécifique d'une certaine modernité, parce qu'exactement située à ce point de *subversion* où la créativité sous toutes ses formes ne se sépare plus du discours « politique ».

RAYMOND JEAN.

LIVRES

Ce que les Français ont lu cette année

L'ANNEE a été marquée par un certain ralentissement de la vente des livres, dû à l'augmentation des prix en général et du prix des livres en particulier (environ 20 % de plus depuis l'été dernier).

Comme le papier se fait de plus en plus rare et cher, il est à craindre qu'une nouvelle augmentation du prix des livres n'intervienne à la rentrée.

Les éditeurs ne paraissent pas trop inquiets, cependant. Ils savent que la clientèle du livre se recrute essentiellement parmi les gens aisés. Ils peuvent, d'autre part, limiter leur production aux titres susceptibles de connaître une vaste audience.

Que lisent donc les Français ?

Ils s'intéressent assez peu à la littérature étrangère.

Il y a bien sûr des exceptions. *L'Archipel du Goulag* d'Alexandre Soljenitsyne, qui vient de paraître, a été tiré à six cent mille exemplaires (le Seuil). C'est sans doute l'un des plus importants premiers tirages qu'un livre ait jamais connus en France.

Il est vrai également que certains romans étrangers ont été diffusés à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires : *le Consul honoraire*, de Graham Greene (Robert Laffont), *Mad*, de Daphné du Maurier (Albin Michel), *Sous le même ciel*, de Pearl Buck (Stock), *la Salamandre*, de Morris West (Fayard), *Soir à Byzance*, d'Irwin Shaw (Presses de la Cité), *la Sève du diable*, de Jerzy Kosinski (Flammarion), *la Vie est ailleurs*, de Milan Kundera (Gallimard), qui a obtenu le prix Médicis étranger.

Mais, d'une manière générale, les éditeurs sont satisfaits quand ils réussissent à vendre dix mille exemplaires d'une œuvre de littérature étrangère.

Les Français s'intéressent encore moins à la poésie.

Il arrive qu'une anthologie obtienne quelque succès (ce fut le cas cette année pour *le Livre d'or des poètes*, anthologie destinée aux enfants, composée par Georges Jean, chez Seghers), mais en général les chiffres de vente des recueils de poèmes ne dépassent pas mille exemplaires.

La santé du roman

Les Français lisent surtout des romans.

La plupart des grands succès de l'édition sont des romans. Leur tirage se mesure par dizaines, quelquefois même pas centaines de milliers d'exemplaires.

Il faut citer tout d'abord les œuvres qui ont atteint un tirage élevé sans l'aide d'un prix littéraire : *les Noisettes sauvages*, de Robert Sabatier (Albin Michel) ; *le Moscovite*, d'Henri Troyat (Flammarion) ; *le Silence des armes*, de Bernard Clavel (Robert Laffont) ; *les Hommes protégés*, de Robert Merle (Gallimard) ; *Ceux qui vont s'aimer*, de Didier Decoin (le Seuil), *le Buveur de Garonne*, de Michèle Perrein (Flammarion) était déjà un succès lorsqu'il a reçu le prix des Libraires.

Comme d'habitude, les œuvres primées se sont très bien vendues. Même le roman difficile de Tony Duvert, *Paysage de fantaisie* (Éditions de Minuit), qui a obtenu le prix Médicis, a été tiré à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires.

Le succès de ces œuvres ne dépend pas seulement du prestige attaché au prix qu'elles ont reçu. D'une année à l'autre, le tirage du Goncourt varie du simple au double. Il a été vendu moitié moins d'exemplaires du Goncourt de cette année (*l'Ogre*, de Jacques Chessex, Grasset) que de celui de l'an dernier (*l'Épervier de Maheux*, de Jean Carrière, Jean-Jacques Pauvert). *L'Ogre* s'est même moins bien vendu que *Monsieur le Consul*, de Lucien Bodard (chez Grasset également), qui a obtenu le prix Interallié.

Monsieur le Consul a été tiré à 320 000 exemplaires et *l'Ogre* à 295 000, y compris les exemplaires destinés à la vente par correspondance. Chez Calmann-Lévy on se déclare très satisfait de l'accueil réservé par le public à *la Terrasse des Bernardini*, de Suzanne Prou, prix Renaudot. De même, chez Gallimard, pour *Un taxi mauve*, de Michel Déon, Grand Prix du roman de l'Académie française, et, au Seuil, pour *Juan Maldonne*, de Michel Dard, prix Femina.

La France d'aujourd'hui

Les Français lisent aussi beaucoup de livres qui mettent en question la France d'aujourd'hui. Ce ne sont pas forcément des ouvrages qui en disent du bien.

Yves Courrière, dans *le Roman des hauts de Saint-Jean* (Fayard), évoque les scandales immobiliers. Gisèle Halimi (*la Cause des femmes*, Grasset) et Françoise Parturier (*Lettre ouverte aux femmes*, Albin Michel) déplorent, avec un joli succès, la colonisation des Françaises par les Français. René Lenoir constate que le nombre des inadaptés sociaux ne cesse de croître (*les Exclus*, le Seuil). François de Closets fait le procès de notre modèle d'expansion (*le Bonheur en plus*, Denoël). Le succès de ce dernier livre, tiré à 100 000 exemplaires, est à rapprocher de celui que connaissent deux autres essais : *la Convivialité*, d'Ivan Illich (le Seuil) et *les Huit Péchés capitaux de notre civilisation*, de Konrad Lorenz (Flammarion)

Les livres écrits par des personnalités politiques, ainsi que les livres qui les mettent en cause, sont toujours bien accueillis par le public. En cette année d'élection présidentielle, ils ont reçu un accueil particulier. Il faut mentionner *le Défi démocratique* de Georges Marchais (Grasset), tiré à 700 000 exemplaires et diffusé essentiellement par les militants du P.C. ; *le Tourment et la Fatalité*, de Raymond Tournoux (Plon) ; *Choisir*, de Pierre Mendès France (Stock). Et, sur la campagne elle-même, *le Grand tournoi*, de Michel Bassi et André Campana (Grasset) ainsi que *la VIe République*, de Michèle Cotta (Flammarion).

Tiré d'entrée à 50 000 exemplaires, *le Nœud gordien*, de Georges Pompidou (Plon), qui vient de paraître, a été épuisé en trois jours.

L'intérêt des Français ne se limite pas à la France.

De plus en plus ils se sentent concernés par les événements qui se produisent même très loin de chez eux. Les livres consacrés au Proche-Orient, mais aussi au Chili, se vendent bien : *Kippour*, ouvrage rédigé par des journalistes israéliens (Hachette littérature) ; *la Vraie Guerre du Kippour*, de Walter Laqueur (Calmann-Lévy) ; *Vie et mort du Chili populaire*, d'Alain Touraine et *le Livre noir de l'intervention américaine au Chili*, d'ArmandoUribe (le Seuil) ; *Chili ou la tentative*, d'Olivier Duhamel (Gallimard).

Le pays étranger qui a suscité le mouvement de curiosité le plus vif cette année est la Chine. Il a été vendu plus de quatre cent mille exemplaires du livre d'Alain Peyrefitte. *Quand la Chine s'éveillera...* fait d'autant plus remarquable que le livre coûte 40 francs (Fayard).

Hitler parmi nous

L'intérêt des Français ne se limite pas non plus au présent. Beaucoup de livres ont paru cette année sur la période 1939-1945 et se sont tous très bien vendus.

Le nazisme passionne le public. On observe le même phénomène dans d'autres pays. La mode « rétro » se confirme. Les deux volumes sur *Hitler* de Joachim Fest (Gallimard) ont connu une large audience, de même que les lettres d'un jeune Juif allemand à sa mère (*L'oiseau n'a plus d'ailes*, Gallimard). Plon a fait paraître *Prénom : Adolf ; nom : Hitler*, de Werner Maser. Fayard a réalisé deux de ses meilleures ventes avec *l'Histoire de la seconde guerre mondiale*, de Sir Basil Liddell Hart, et avec *Mussolini sans masque*, de Rachele Mussolini, veuve du dictateur, et Albert Zarca. Balland a publié *l'Abominable docteur Petiot*, de Jean-Marc Varaut, et réédité le pamphlet d'Albert Paraz, *le Gala des vaches*. Le succès populaire de Christian Bernadac se confirme (*Kommandos de femmes*, France-Empire).

Dans *les Lauriers du lac de Constance* (le Seuil), Marie Chaix retrace l'histoire de ce collaborateur que fut son père. Dans *Un sac de billes*, tiré à deux cent mille exemplaires, Joseph Joffo raconte les péripéties de deux enfants juifs sous l'occupation (J.-C. Lattès). On retrouve Hitler dans le roman de René Fallet *Ersatz* (Denoël).

La résurrection du Führer, l'intérêt manifesté par le public pour la Chine populaire, efin l'augmentation du prix du papier, semblent être les événements les plus importants de l'année qui vient de s'écouler.

VASSILIS ALEXAKIS.

« LA CONNAISSANCE DE LA DOULEUR »

(Suite de la page 15.)

Les mots sont des objets pareils aux cailloux sur le chemin conduisant à la villa des Pirobutirro ou aux poires du jardin. Mais ces objets ont aussi la propriété singulière de pouvoir servir de substituts : ils tiennent la place d'objets ordinaires, comme la chose poire, la chose caillou, la chose douleur... On peut aussi les remplacer les uns par les autres. Ecrire, ce sera donc faire surgir le mot dans toute son épaisseur d'objet en même temps que comme moyen de désigner les choses : le langage est à la fois fragment du monde et instrument de sa *connaissance*.

La poétique et l'éthique du milanais exigent qu'il y ait du sens — *la douleur* — et que les mots qui servent à signifier cette douleur ne se dégradent pas en fétiches : plus ils sont objets et mieux ils signifient. Mais comme le monde est *régi* par une « dysharmonie pré-établie » (l'expression appartient au meilleur critique de Gadda, Giancarlo Roscioni), le langage lui-même participera à cette inadéquation fondamentale.

L'Amérique du Sud et la Brianza

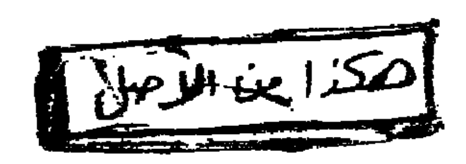
Soit le mot *Maradagal* qui désigne le pays où l'histoire est censée se dérouler. Il n'est pas difficile pour un loculeur de langue romane de retrouver la base *madre* (et daga = Gadda ?) qui prend toute sa valeur quand on apprend que les habitants de *Maradagal* sortent d'une longue guerre contre ceux du *Parapagal* où la base *Padre* est tout aussi évidente. A partir de là se déclenche une série d'échos qui renvoient à la première guerre mondiale (Gadda est fait prisonnier, son frère est tué au front, etc.), à l'enfance de l'écrivain, au fait que la psychanalyse est un instrument que nous avons en commun avec l'auteur de *la Connaissance de la douleur*, à la tension agressive qui gouverne le récit, à la double postulation du décor romanesque : l'Amérique du Sud et la Brianza.

La Brianza est l'hinterland de Milan, la ville de Pastrufazio dans le texte. Cette région est peuplée de gens actifs. Le Milanais Stendhal nous a laissé une relation de voyage en ces lieux de collines et de petits lacs. Les Gadda y possédaient une villa. Dans le « Guide de la Brianza mystérieuse » (Sugar 1970), un érudit local a eu la bonne idée de répertorier toute une série de lieux gaddiens. Il suggère astucieusement qu'un jour il faudra se décider à accomplir la même enquête sur les lieux sud-américains où a travaillé l'ingénieur Carlo Emilio Gadda.

Ce serait une robinsonnade critique que d'imaginer une Lombardie sans ses écrivains, sans ses peintres, sans les tableaux et les textes où Gadda et ses compatriotes se sont mirés et ont vu représenté le monde familier qui les entourait. Le Lombard cultivé — et Gadda s'identifie pleinement à ce modèle — remanie continuellement ses impressions les plus « naturelles » au moyen de toute une série de textes : philosophes du dix-huitième siècle, Manzoni, le poète Porta qui écrivait en milanais, idéologues du siècle dernier comme Cattaneo, auteurs de la Scapigliatura (la bohème milanaise des années 70-80). Tous ces textes, esprit de la Lombardie, sont sans cesse présents dans *la Connaissance de la douleur*, objets d'allusions de reprises diverses. Aujourd'hui, il n'est pas de « brianzolo » ou de Milanais qui, en lisant le corpus gaddien, n'ait l'impression de déchiffrer des mémoires de famille

Il n'est pas facile de traduire Gadda. Le soin avec lequel ont travaillé les traducteurs français est notable. Les pages de Whal, à la fin du volume, éclairent le texte et font entrer définitivement Gadda parmi les classiques étrangers qu'il n'est plus possible d'ignorer.

CLAUDE AMBROISE.



LA RÉPONSE DE M. ROGER CAILLOIS

(Suite de la page 21.)

Votre célébrité est telle que, lorsque vous vous présentez aux suffrages de cette Académie, il ne se trouve personne pour se mettre sur les rangs et oser vous disputer le fauteuil que vous briguez.

Votre œuvre est si riche, si diverse, si complexe, par nature si labyrinthique, que vous comprendrez sans peine que je ne me hasarde pas à entreprendre l'analyse. D'ailleurs venant d'un semi-profane, la réticence serait négligeable et la louange peu flatteuse. Ma modestie, qui n'est pas innée, aime à se souvenir de la repartie de Delacroix (si je ne me trompe) à un admirateur qui lui assurait qu'il était un grand peintre : « Qu'en savez-vous Monsieur ? »

Les paradoxes de l'ethnographie

MAIS vous êtes aussi humaniste, vous parlez de peinture, justement, et du sexe des astres, des jeux et des jouets, de maint problème de l'actualité où votre opinion est sollicitée, — et vous ne refusez pas de la donner. C'est sur ce terrain vague, sur ce « domaine de personne », que je vous rejoindrai. Si vous le permettez, j'aborderai plusieurs caractères de l'ethnographie et des sciences humaines, sur lesquels même le premier venu est appelé à réfléchir.

Etrange destinée, étrange préférence que celle de l'ethnographe, sinon de l'anthropologue, qui s'intéresse aux hommes des antipodes plutôt qu'à ses compatriotes, aux superstitions et aux mœurs les plus déconcertantes plutôt qu'aux siennes, comme si je ne sais quelle pudeur ou prudence l'en dissuadait au départ. Si je n'étais pas convaincu que les lumières de la psychanalyse sont fort douteuses, je me demanderais quel ressentiment se trouve sublimé dans cette fascination du lointain, étant bien entendu que refoulement et sublimation, loin d'entraîner de ma part quelque condamnation ou condescendance, me paraissent dans la plupart des cas authentiquement créateurs.

A ce premier paradoxe de l'ethnographie s'en ajoute un second. Elle se présente comme la seule science qui contribue à détruire son objet, car elle envoie dans les derniers refuges où subsistent encore les hommes de nature les enquêteurs les mieux préparés qui soient et les mieux pourvus d'un matériel enviable, de sorte qu'une population sauvage ne sera étudiée qu'une fois en son état d'innocence quant à l'univers technique. La présence de l'ethnographe le plus précautionneux annonce ou consacre la contamination sans retour de la tribu où il séjourne. Le domaine de l'ethnographie ressemble à une peau de chagrin au bout de sa diminution progressive. Chaque jour l'exténue. Demain, il n'existera plus que dans les rayons des bibliothèques. Rien ne distinguera plus l'ethnographie de l'archéologie et de l'histoire. Les ethnographes, s'il en existe encore, en sont conscients et sont partagés entre l'orgueil de compter parmi les derniers représentants d'une illustre lignée et la certitude du tarissement inévitable des sources humaines qui alimentent leur discipline. Car les sujets de l'étude ne peuvent pas ne pas rejoindre les savants qui les étudient.

Presque tous les hommes sont naturellement ethnocentristes. Ils estiment que ceux de leur tribu ou de leur nation sont les seuls humains, et les autres des sous-hommes, des demi-animaux, dans les meilleurs cas des barbares, c'est-à-dire des bègues, des balbutiants, ignorant le langage articulé, dont l'emploi définit les hommes véritables. Nul n'est ethnographe, s'il n'a d'abord extirpé de soi ces préjugés et idoles domestiques et s'il ne s'efforce de se substituer et identifier à ceux dont il essaie de comprendre les croyances, les usages et l'organisation. Il abandonne tout sentiment de supériorité, il garde sans doute celui de la différence, mais en estimant que cette différence est compensée et qu'elle prend place dans une totalité indivisible dont il ne convient pas d'isoler tel ou tel terme. Il serait, en effet, imprudent, trompeur, j'ajouterai inhumain, de juger, encore plus de condamner tel ou tel genre de vie de l'extérieur, à partir de critères étrangers. Mieux encore, ceux qui demeurent convaincus qu'il existe néanmoins une hiérarchie objective, universelle, des valeurs, doivent en faire abstraction pour le temps et dans le domaine de leur enquête, afin que de l'antipathie ou quelque suffisance ne vienne à leur insu entamer une impartialité nécessaire.

Personnellement, vous avez combattu avec une rare persévérance cet ethnocentrisme dont les civilisés sont communément affligés à l'égard de ceux qu'ils appellent « sauvages ». A cette occasion, je me plais à saluer, monsieur, votre bonheur d'expression et à admirer le double sens d'un de vos titres, *la Pensée sauvage*, qui restitue d'un coup à une pensée dont la cohérence et la complexité étaient hier ignorées les grâces et les séductions des fleurs de la nature, avant que l'horticulture ne les aient traitées. Il ne s'ensuit pas qu'il faille pour autant maudire le travail des jardiniers.

L'Occident criminel

PEUT-ETRE cette sympathie fondamentale, indispensable pour le sérieux même du travail de l'ethnographe, celui-ci n'a-t-il aucun mal à l'acquérir. Il souffre plutôt d'un défaut symétrique de l'hostilité vulgaire que je relevais il y a un instant. Dès le début, Hérodote n'est pas avare d'éloges pour les Scythes ni Tacite pour les Germains dont il oppose complaisamment les vertus à la corruption impériale. Quoique évêque du Chiapas, Las Casas me semble plus occupé à défendre les Indiens qu'à les convertir. Il compare leur civilisation avec celle de l'antiquité gréco-latine et lui donne l'avantage. Les idoles, selon lui, résultent de l'obligation de recourir à des symboles communs à tous les fidèles. Quant aux sacrifices humains, explique-t-il, il ne convient pas de s'y opposer par la force, car ils témoignent de la grande et sincère piété des Mexicains qui, dans l'ignorance où ils se trouvent de la crucifixion du Sauveur, sont bien obligés de lui inventer un équivalent qui n'en soit pas indigne. Je ne pense pas que l'esprit missionnaire explique entièrement un parti pris de compréhension, que rien ne rebute. La croyance au bon sauvage est peut-être congénitale de l'ethnologie.

L'Occident des pêcheurs d'âmes et des commerçants d'épices, bientôt des négriers et des factoreries, puis des conquêtes militaires et des services administratifs, l'Occident criminel, technicien, aventureux et hygiénique introduit partout laboratoires, écoles et usines, maladies et vaccins, fléaux et universités, bordels et dispensaires. Peu importe qu'il pratique la ségrégation ou l'assimilation, le résultat est partout identique. L'indigène, parfois demeuré au stade néolithique, abandonne ses ustensiles, ses armes, sa quasi-nudité, ses institutions. Il n'en subsiste pratiquement plus aujourd'hui qui n'ait eu aucun contact avec la civilisation industrielle. Ceux qui en restent indemnes ne jouissent que d'un bref sursis. Les ethnographes justement alarmés par la disparition de l'objet de leurs études s'affairent à préserver ce qui peut être sauvé des mythes et des mœurs, des structures familiales et sociales. Mais oublient-ils qu'ils descendent de sauvages eux-aussi ? Qu'auraient dit, à l'époque romaine, les ancêtres de ces savants généreux, qui appartenaient, peut-être, aux tribus les plus rudes des Gaules et de la Germanie, si des ethnographes de l'époque avaient exigé qu'on les confinât dans leurs singularités remarquables, qu'on prît les mesures nécessaires pour que ne fût ni détruite ni saccagée l'originalité de leur culture, qu'on les retînt de s'initier aux nouveautés apportées par l'envahisseur, afin qu'ils ne se réveillent pas absorbés dans une civilisation uniforme, utilitaire et sans âme ? S'il en avait été ainsi, monsieur, où serions-nous ? Et l'ethnographie tout entière ? J'estime que les ethnographes et anthropologues d'aujourd'hui ne se mettent pas assez à la place de leurs aïeux, auxquels ils ont cessé de ressembler et qui furent en leur temps des sauvages aussi près de la nature que ceux qu'ils ont aujourd'hui loisir d'observer.

Je m'étonne, dans ces conditions, qu'ils se montrent surpris de l'ingratitude, de l'humeur des peuples dits pudiquement en voie de développement, quand ceux-ci entendent les habitants privilégiés des métropoles modernes s'extasier sur le sûr instinct qui fait persévérer dans leur être les hommes de nature. Ils les félicitent même de récuser le devenir. Je ne crois pas, pour ma part, à ce refus de l'histoire dont les « sauvages » sont parfois crédités. Je suis plutôt convaincu par les pages où vous décrivez ces mêmes sages avides des outils métalliques, qui pourtant mettent en péril l'ensemble de leur culture et leurs institutions. Nulle part, comme vous le savez, la hache de pierre n'a été préférée à la hache d'acier aussitôt apparue. Comme la mauvaise monnaie chasse la bonne, plus sûrement encore le meilleur outil élimine le moins efficace. Ce qui vaut pour les ustensiles ne vaut pas moins pour les animaux d'élevage, pour les cultures vivrières, pour les innovations techniques — et ceci à tous les niveaux, de la roue à l'énergie nucléaire. Il n'y a jamais dédain, mais fascination.

Une rancune justifiée

NOUS avons eu les oreilles rebattues de la sagesse des Chinois, inventant la poudre sans s'en servir que pour les feux d'artifice. Certes. Mais, d'une part l'Occident a connu lui aussi la poudre sans longtemps l'employer pour la guerre. Au IX[e] siècle, le *Livre des Feux* de Marcus Graecus en contient déjà la formule ; il faudra attendre plusieurs centaines d'années pour son utilisation militaire, très exactement jusqu'à l'invention de la bombarde, qui permet d'en exploiter la puissance de déflagration. Quant aux Chinois, dès qu'ils ont connu les canons, ils en ont été acheteurs très empressés, avant qu'ils n'en fabriquent eux-mêmes, d'abord avec l'aide d'ingénieurs européens. Dans l'Afrique contemporaine, seule la pauvreté ralentit le remplacement du pilon par les appareils ménagers fabriqués à Saint-Etienne ou à Milan. Mais la misère n'interdit pas l'invasion des récipients en plastique au détriment des poteries et des vanneries traditionnelles. Les plus élégantes des coquettes de Foulbé se vêtent de cotonnades imprimées venues des Pays-Bas ou du Japon. Le même phénomène se produit d'ailleurs de façon encore plus accélérée dans la civilisation scientifique et industrielle, béante d'admiration devant toute mécanique nouvelle et ordinateur à clignotants.

Je déplore autant qu'un autre la disparition progressive d'un tel capital d'art, de finesse, d'harmonie. Mais je suis tout aussi impuissant contre les avantages du béton et de l'électricité. Je ne me sens d'ailleurs pas le courage d'expliquer leur privilège à ceux qui en manquent. J'exagère, je caricature, je le sais. Quelquefois cependant, j'ai vu l'ethnocentrisme se muer, si je puis dire en ethnographocentrisme. Les indigènes, une fois informés, et quand l'indépendance est venue, s'y montrent très sensibles et en éprouvent une irritation qui tourne parfois à la haine déclarée. Ils souffrent de leur retard et d'une situation qu'ils ressentent comme une infériorité vitale et qu'on leur présente comme une bonne fortune philosophique. Ils voudraient combler l'écart au plus vite. Ils ne se résignent pas à demeurer objets d'étude et de musée, parfois habitants de réserves où l'on s'ingénie à les protéger du progrès.

Etudiants, boursiers, ouvriers transplantés, ils n'ajoutent guère foi à l'éloquence des tentateurs, car ils en savent peu qui abandonnent leur civilisation pour cet état « sauvage » qu'ils louent avec effusion. Ils n'ignorent pas que ces savants sont venus les étudier avec sympathie, compréhension, admiration, qu'ils ont partagé leur vie. Mais la rancune leur suggère que leurs hôtes passagers étaient là d'abord pour écrire une thèse, pour conquérir un diplôme, puisqu'ils sont retournés enseigner à leurs élèves les coutumes étranges, « primitives », qu'ils avaient observées, et qu'ils ont retrouvé là-bas du même coup auto, téléphone, chauffage central, réfrigérateur, les mille commodités que la technique traîne après soi. Dès lors, comment ne pas être exaspéré d'entendre ces bons apôtres vanter les conditions de félicité rustique, d'équilibre et de sagesse simple que garantit l'analphabétisme ? Eveillées à des ambitions neuves, les générations qui étudient, et qui naguère étaient étudiées, n'écoutent pas sans sarcasmes ces discours flatteurs où ils croient reconnaître l'accent attendri des riches quand ils expliquent aux pauvres que l'argent ne fait pas le bonheur — encore moins, sans doute, ne le font les ressources de la civilisation industrielle. A d'autres.

Je me souviens de la parabole où Jorge Luis Borgès met en scène une jeune Argentine, riche et cultivée, enlevée par les Indiens lors d'un *malon* et qui, délivrée nombre d'années plus tard, préfère finir son existence parmi ses ravisseurs et partager leur misère. Il l'oppose à un guerrier lombard hypnotisé par les inscriptions et les cités romaines. Celui-ci déserte et abandonne les siens pour vivre en réprouvé dans le décor incompréhensible qui l'éblouit. Borgès lui prête le nom barbare d'Aligher, qui avec les siècles deviendra Alighieri, afin de pouvoir conjecturer que l'arrière-arrière-petit-fils du barbare sera l'auteur de *la Divine Comédie*.

Je ne me prononce pas. J'ai ressenti l'une et l'autre des deux sollicitations. S'il est pourtant une cause à notre présence ici, une explication à cette voûte et à cette institution, elles me paraissent associées aux motifs du transfuge plutôt qu'à ceux de la captive.

La déchirure n'en est pas moins vivace, nostalgie inhérente à l'entreprise générale d'enrichissement, de diversification, de rigueur concertée, de choix difficiles, où vous aussi, comme nous tous, avez été partie prenante et active. A ce dilemme, comme nous tous encore, vous continuez sans y parvenir à chercher l'impossible solution. Avec émotion, vous avez énuméré des noms d'ethnographes issus des tribus qui firent ou font ou feront l'objet d'enquêtes ethnographiques. Ce sont, rien que pour les Indiens de l'Amérique du Nord, un Omaha, un Pawnee, un Kwakiutl, un Tsimshian. Vous vous en réjouissiez à juste titre. Il reste qu'ils ont été formés par des universités occidentales. Ils sont, eux aussi, des transfuges. Ils sont passés de l'autre côté du microscope.

Vous avez précisé très heureusement la condition du passage : se fixer des buts et adopter des méthodes « comparables à ceux et à celles qui, depuis la Renaissance, ont prouvé leur valeur pour ce qui est de la connaissance de notre propre culture ». En ce point se situe l'abîme. Il est provisoire et il n'est aucune ethnie qui ne le franchira inévitablement, si éloignée qu'elle en paraisse encore. Voici ce que j'entendais préciser sur l'épuisement de la matière ethnographique, je ne dis pas anthropologique, là où s'inscrit la presque totalité de votre apport.

L'analyse structurale

JE ne reviens pas sur les *Structures élémentaires de la parenté*. C'est le moment, toutefois, d'évoquer les deux recueils intitulés *Anthropologie structurale*, qui montrent avec éclat l'étendue et la diversité de vos intérêts, *la Pensée sauvage*, où vous illustrez, en pénétrant dans les moindres détails, comme il convenait de le faire, la vocation classificatoire et concrète de la pensée spontanée, c'est-à-dire non soumise encore à ces disciplines et rigueurs dont vous venez d'admettre la précellence, enfin les quatre volumes monumentaux des *Mythologiques* où, autour de catégories à la fois inattendues et familières, dont on ne soupçonnait pas avant vous la fécondité, vous bâtissez la morphologie et la syntaxe du second langage que constituent pour l'homme le traitement de sa nourriture et l'ensemble des usages alimentaires : le cru, le cuit et le plus-que-cru : le pourri ; le miel et le plus-que-cuit, le tabac réduit en cendres et en fumée; le rôti qui appartient à la nature et au rustique, tandis que le bouilli, qui exige un récipient, relève de la culture et de l'élaboré; le code enfin des bienséances mineures bénéficie d'une lecture nouvelle : les manières de table, les croyances et conduites relatives à la préparation et à la consommation des aliments comme à leur digestion et excrétion.

Les contrastes ainsi élucidés apparaissent comme des réseaux de significations spécifiques, adaptés à chaque société et que traduisent les mythes. Ils s'articulent avec bien d'autres oppositions, de nature sociale, économique, esthétique, religieuse, puisqu'il est entendu que le tissu des relations se montre si serré qu'aucun élément ne peut exister dans une société qu'il ne s'y répercute sur tous les autres et ne les détermine pour une part.

Au terme du dernier volume de votre tétralogie, après une plaidoirie à la fois fière et mesurée en faveur de l'analyse structurale, vous semblez dire adieu, non sans nostalgie, presque avec désespérance, à tout un pan de recherches qui ont fondé votre juste renommée. Vous écrivez alors sur la caducité inévitable de toute entreprise humaine plusieurs pages que j'ai plaisir à compter, littérairement parlant, parmi les plus émouvantes qui soient sorties de votre plume.

Elles placent votre œuvre tout entière dans une perspective nouvelle et métamorphosent les jeux de transformations auxquels se plaît votre méthode en je ne sais quel divertissement funèbre dont l'inanité paraît tout à coup vous saisir. Je ne suis pas indemne d'une pareille morosité. Il m'est arrivé d'user presque des mêmes termes pour signifier les mêmes choses. Mieux : j'ai déjà eu l'occasion de remarquer ici-même que les artistes et les poètes qui sont la proie de pareil avertissement sont aussi ceux qui investissent alors dans leurs ouvrages le plus de savoir et de talent comme pour leur conférer malgré tout cette longévité qu'ils désespèrent de leur assurer.

Que vous comptiez parmi leur troupe vous honore. Peut-être d'ailleurs n'êtes-vous pas aussi désabusé qu'il m'a paru. En tout cas, il me faut bien porter quelque attention à la singularité de l'analyse structurale, à sa place parmi les méthodes des sciences humaines, puisque vous avez attaché votre nom à cette démarche et qu'il en demeure inséparable.

Elle repose sur la conviction que les relations qui unissent entre elles les données concrètes sont plus simples, plus aisément intelligibles et plus stables que les éléments mêmes, toujours mystérieux, sinon insondables (l'adjectif est de vous), qu'elles composent. On peut passer d'un ensemble à un autre par une série de transformations où se retrouvent les invariants, mais autrement distribués, quoique obéissant à une cohérence analogue. Le modèle est influencé par l'histoire, modelé par le site et le climat, par l'organisation politique et le niveau technique, par tout ce qui marque le faciès d'une société et commande les solutions qu'elle a dû apporter aux défis qu'elle a rencontrés. Il s'agit donc de reconnaître l'armature déformable qui reste identique à elle-même sous les apparences contradictoires qu'elle revêt. Elle maintient solidaires les points articulés dont elle démontre la connivence secrète à partir de lois immuables de symétrie et de substitution.

Le péché originel des sciences humaines

LES critiques n'ont pas manqué à une conception au premier abord presque exclusivement formelle qui, d'une part, met l'accent sur le cadre sans d'ailleurs négliger le contenu et qui, d'autre part, semble faire bon marché de la dimension historique, de l'évolution des croyances et des institutions. Il ne convient pas de méconnaître ce double danger, mais ce n'est là qu'un danger, nullement une fatalité inscrite dans le principe même de l'investigation. Une étude des corrélations remarquables à un instant donné peut en effet être complétée par un travail perpendiculaire portant sur la genèse et le devenir de la cohérence à la fois fluide et tenace qui est mise en lumière. Celle-ci — la structure — est décelée par une perspicacité combinatoire qui découvre oppositions et congruences, connivences et exclusives, affinités et allergies, isomorphismes et... Je suis contraint de m'arrêter. Je n'ai trouvé nulle part de mot qui s'opposerait à celui-là. Hétéromorphisme n'a de sens que dans les sciences de la nature. Dans les complaisantes sciences humaines, isomorphisme paraît nécessairement pouvoir, sinon devoir, désigner toute forme apparentée de quelque manière à la référence choisie. Dès lors, il devient clair que l'épithète ne saurait avoir de contraire. C'est grave dans pareille économie. Peut-être inexpiable.

De fait, les ouvrages de l'Ecole, à seulement les feuilleter, se distinguent des autres par l'abondance des schémas, des tableaux, des diagrammes à vecteurs, à flèches bipolaires mimant les valences des molécules et dont les symétries sont si complètes que je ne me souviens guère d'y avoir aperçu des lacunes. Il devrait pourtant s'en produire à l'occasion : à la suite d'un accident ou d'un trou dans l'information. Dans vos propres ouvrages, il est sans doute des réseaux où il manque des mailles. Il vous arrive alors d'assurer le lecteur qu'une « analyse plus poussée, incorporant d'autres mythes », permettrait de meubler çà et là les alvéoles déserts, tout en prolongeant le réseau dans des directions nouvelles. Serait-ce pas que le système accorde au départ trop de facilités pour combler le moindre vide ? Vous avez prévu « des structures qui offrent le caractère de réponses, de remèdes, d'excuses, ou même de remords ». On voit que le champ est largement (trop largement ?) ouvert. Aucune distorsion — en un sens, il convient d'ailleurs de s'en féliciter — ne se trouve finalement exclue d'avance.

De cette manière, vous avez plus d'une fois prêté le flanc aux objections que vous semblez en même temps le plus désireux de prévenir. Tant d'aisance pour l'auteur entraîne fatalement chez le lecteur une contrepartie de scepticisme. En l'occurrence, pareille rançon confirme seulement que la méthode structurale n'échappe pas par grâce merveilleuse au péché originel des sciences humaines, qui est de passer peu à peu de la conjecture plausible à une sorte de « déductivité » irrécusable, infaillible en toute circonstance. *Structure* risquait ainsi de devenir un vocable, argument ou pavillon, ayant valeur indépendamment de la marchandise qu'il couvre et dont il constitue à lui seul la garantie. Il en fut de même pour le terme *dialectique* dans l'exégèse marxiste ou pour le mot *complexe* dans la *sophistique* des disciples de Freud. Dans chaque cas : même confusion détestable entre l'ordre initial de la prospection et celui, combien glissant, de l'application de plus en plus mécanique d'un principe tenu pour d'avance assuré. Le procédé me répugne si fort, il me paraît si périlleux et inextricable, que, rédacteur en chef d'une revue, je retourne d'emblée, par hygiène, à leurs auteurs les articles où ces deux vocables se trouvent employés avec valeur démonstrative.

J'ignorais en me fixant cette règle que, dans un ouvrage décisif, Karl A. Popper avait établi que la véritable ligne de démarcation entre la science et l'idéologie est moins tracée par la possibilité d'une vérification que par l'impossibilité de prouver la fausseté d'une assertion. Une théorie qui se présente comme science l'affirme en vain à partir du moment où la structure même du système le rend irréfutable. Aussi, tout en reconnaissant au marxisme et à la psychanalyse un grand nombre d'intuitions pénétrantes et d'apports remarquables, le critère de démarcation auquel Popper a recours contraint de les apparenter à l'astrologie plutôt qu'à l'astronomie. Pareilles constructions, en effet, assimilent tout : événements et observations. Ce n'est affaire que d'ingéniosité. La capacité d'absorption dont elles font preuve est infinie et irrémédiable. En quoi elles ne seront jamais que para-scientifiques.

Ai-je raison d'apercevoir en cette absence de garde-fou la tare constitutionnelle des sciences de l'homme, qui pour l'instant n'ont de science que l'ambition de le devenir ? Depuis leur début, je n'en distingue aucune qui en paraisse exempte et dont les systèmes successifs n'aient pas péri à cause de cette capacité de remplir les cases d'un modèle en utilisant aussi bien la présence que l'absence, en sachant faire flèche de tout bois, en imaginant sans fin ni déplaisir un détour ou une subtilité surnuméraire pour que l'anomalie vienne confirmer la règle.

Une malédiction

UNE enquête attentive et novatrice découvre dans un domaine donné une solution qui s'impose jusqu'à l'évidence. L'auteur en essaie sur une plus vaste échelle le principe, qui en demeure efficace, moyennant des adaptations qui l'enrichissent. Un entraînement imperceptible amène bientôt à rectifier les données qui ne s'y conforment qu'imparfaitement. On les interprète, on les corrige jusqu'à ce qu'elles présentent l'aspect attendu. Interpréter est maintenant plier au code de déchiffrement ce qui semblait d'abord s'en écarter. Il n'est pas de situation si pauvre qu'on ne puisse y isoler un détail prétendu révélateur, autour duquel, comme autour d'un fragment de poterie, un esprit acrobate, émerveillé de sa propre ingéniosité, parvient aisément à reconstituer l'édifice entier qui vérifie la doctrine.

Dans un passage souvent commenté du *Contrat social*, Rousseau, après une formule, de fait un peu obscure, sur celui qui refuserait d'obéir à la volonté générale, l'explique en ces termes : « *Ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le forcera d'être libre.* » Redoutable *oxymoron*, qui n'énonçait au fond que l'obligation de se soumettre à la loi, mais que sa vigueur d'expression destina assez vite à ne pas demeurer seulement rhétorique. Je me demande s'il ne se passe pas quelque chose du même genre, dans leur domaine, avec les sciences humaines. Le branle une fois donné, et justement parce qu'elles ne sont pas véritablement sciences, les voici entraînées en toute innocence et, s'il le faut, contre toute apparence ou raison à forcer d'être, non pas libre, mais *conforme*, chaque donnée rebelle qui vient au travers de la doctrine.

En effet, à moins d'une vigilance, elle, inhumaine, elles sont constamment menacées de verser dans une arithmosophie où le petit nombre des chiffres et quelques opérations simples permettent de retrouver dans n'importe quelle provision de nombres les séries, les coïncidences, les progressions, les symétries souhaitées.

Aucun miracle n'a préservé l'analyse structurale de cette malédiction. Le prodige est plutôt que vous-même vous en soyez très vite montré conscient. D'où votre constante préoccupation de persuader que votre méthode souffrait la confrontation objective qu'elle était contrôlable, sœur de la linguistique, que des données inédites pouvaient venir la corroborer *a posteriori*, un peu comme la planète Neptune exacte au rendez-vous fixé par Le Verrier. Il me semble cependant que le doute n'a jamais cessé de vous tourmenter. Vous avez été de moins en moins enclin à sortir de la description pure. Vous avez morigéné ceux de vos émules dont les excès vous alarmaient. L'expansion du structuralisme n'allait pas sans vous effrayer. Certains de vos propos incitent même à supposer que vous avez senti que le principe de votre démarche vous consentait, et surtout qu'il consentait à d'autres moins circonspects, plus de marge que vous n'osiez lui demander. Quand je me souviens à quel point il est commun que ces systèmes conjecturaux, d'un même mouvement, se diluent et s'exaspèrent, je vous admire davantage encore pour avoir su restreindre l'usage de votre découverte que pour en avoir défini le ressort et affirmé la portée.

Vous ne renoncez pas pour autant à la spéculation la plus hardie, aux hypothèses les plus aventureuses, mais c'est désormais en marge, en appendice, presque sous le signe de la rêverie, ou du moins de l'analogie téméraire. De telles échappées, même le vétilleux Popper, auquel je me référais tout à l'heure, non seulement les admet, mais les tient pour indispensables à l'invention. C'est qu'elles ne prétendent pas à faire partie de la science, si elles la nourrissent et la fécondent. Ainsi, de votre souci de réhabiliter les classifications concrètes, de votre certitude de la cohérence intime de l'univers qui se reflète (je dirai : qui se prolonge) dans la pensée, de votre attention à la botanique, à la zoologie ; ainsi de la logique secrète (et unitaire) que vous présumez gouverner les mythes éparpillés et disparates (je dirai : l'imaginaire tout entier) ; enfin de votre ambition de « réconcilier le sensible avec l'intelligible, le qualitatif avec le géométrique ».

Voici un ensemble d'intuitions ou d'aspirations, de postulations plutôt que de postulats, qui ne sont pas en effet la science, mais sans qui la science ne serait guère concevable ; qui ne sont nullement religieuses encore qu'aucune religion ne les ignore ; qui ne coïncident pas non plus avec la philosophie, plus abstraite et plus limitée qu'elles ; mais qui me paraissent dériver de notre appartenance au monde et en même temps définir un groupe d'esprits partagés entre le songe et le savoir, constamment à l'affût des échos, des reflets, des harmoniques qu'ils pressentent constituer la trame de l'univers.

A plus d'une de vos réactions d'enfant et d'adolescent, à votre goût pour la composition musicale, pour la cueillette des champignons, pour les objets insolites des magasins d'antiquités, pour les motifs *caduveo*, qui, par leur disposition ressemblent aux cartes à jouer et pour leurs volutes aux ferronneries de la place Stanislas, à une certaine façon d'écrire qui n'est pas d'un anthropologue et qui s'empare parfois de vous, je m'assure que vous avez place dans la confrérie imaginaire des hommes sensibles, aimantés, que je viens d'essayer de définir.

En tout cas, c'est à ce titre que j'ai choisi, comme vous vous en êtes aperçu, de vous accueillir dans la nôtre pour y succéder à un très grand écrivain.

Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. CLAUDE LÉVI-STRAUSS

La réponse de M. Roger Caillois

MONSIEUR,

LORSQUE vous remontiez les fleuves impassibles pour vous interner dans la moiteur de ces tropiques dont vous avez dit la tristesse, vous ne vous attendiez pas, du moins je le présume, à siéger un jour parmi nous en ce costume non moins chargé d'ornements que de peintures et de tatouages les corps des Indiens que vous vous appliquiez à mieux connaître et de qui vous avez eu l'humilité de déclarer recevoir des leçons — l'humilité ou peut-être la secrète *satisfaction* d'en donner une, par ce biais, à vos auditeurs.

Voici que vous inaugurez en ce jour votre broderie tribale. Elle est d'élection, je veux dire que, si vous ne pouvez plus la déposer, vous l'avez du moins choisie. Elle n'est pas de naissance, et ne résulte pas d'implications dérivées des structures de la parenté que vous avez magistralement élucidées. Cette adoption réciproque, la vôtre par notre Compagnie, celle que vous nous avez d'avance consentie, peut apparaître comme une énigme, sinon comme un symbole et, par conséquent, demander quelques éclaircissements. Je vais m'y employer.

Mais il me faut, avant de regagner avec vous l'Europe aux anciens parapets, vous suivre jusqu'au moment où vous ne vous êtes plus senti guidé par les haleurs. Vos parents étaient cousins issus de germains, de sorte que, dès avant votre naissance, vous vous trouviez comme destiné à devoir reconnaître dans la parenté un système complexe et impérieux d'interrelations culturelles, tout autant qu'une sorte d'unité biologique constituée par les géniteurs et leur descendance. De votre famille, vous avez retrouvé les traces jusqu'au dix-huitième siècle. Toutes les branches en sont originaires d'Alsace. Vos ancêtres se sont consacrés les uns au négoce, les autres au sacerdoce. Un de vos grand-pères fut successivement rabbin de Verdun, grand-rabbin de Bayonne, puis de Versailles. Je suis frappé davantage par la vocation artistique de plusieurs de vos ascendants. Vous notez à juste titre le prestige durable dont jouissait autour de vous Isaac Strauss, aïeul maternel de votre père. Violoniste et compositeur, il collabora avec Offenbach, reçut Rossini, protégea Chabrier. Napoléon III, en villégiature à Vichy, séjourna chez lui. Il fut l'un des fondateurs de la Société des concerts du Conservatoire et dirigea l'orchestre des bals de la Cour. Il fut un collectionneur passionné. A sa mort, es antiquités judaïques qu'il avait réunies entrèrent au musée de Cluny, groupées dans une salle qui portait son nom.

Vous n'avez pas connu Isaac Strauss, mais vous en avez beaucoup entendu parler. Vous avez attiré mon attention sur cette personnalité remarquable qui est à l'origine de l'importance de la musique dans vos traditions familiales. On vous mène dès l'enfance écouter Wagner aux cinquièmes loges de l'Opéra, car de ces places, précisez-vous : « On voyait très peu, mais on entendait très bien. » De là naquit votre goût pour la musique, puis pour les structures musicales dont le vocabulaire au moins vous a fourni la composition de la première série des *Mythologiques*.

Votre père devait travailler à la Bourse. Il préféra l'Ecole des beaux-arts. Il devint peintre, de sorte que la fréquentation des ateliers d'artistes s'ajouta pour vous à celle de l'Opéra. Vous avez conservé un souvenir vague des fêtes qu'on y organisait à l'occasion. La guerre de 1914 balaya cette frivolité. Vint pour votre famille une période d'épreuves. Votre père faisait de trop rares portraits de notabilités provinciales. L'appartement de vos parents était transformé en atelier où l'on décorait des tables basses chinoises et de polygonales lanternes japonaises.

Mille curiosités

VOUS avez toujours montré une certaine réticence à l'égard des audaces de l'art contemporain. Je n'en attribue pas l'origine à l'admiration de votre père pour Quentin-Latour ni à vos menues besognes de décorateur de pacotille pseudo-orientale. Je crois plutôt que les recherches aventureuses des écoles nouvelles s'accordaient mal avec un goût pour la représentation précise, qui vous portait vers plus de robustesse et de simplicité. Vous n'avez jamais condamné l'art moderne, mais on perçoit bien que vous lui marchandez votre enthousiasme. Quand je feuillette vos ouvrages, je ne remarque pas sans émotion et avec quelque sentiment de complicité les illustrations que vous empruntez aux vieux livres de sciences naturelles.

C'est tardivement et peu à peu que l'homme découvre sa propre enfance, et c'est encore plus lentement qu'il se risque à en révéler, fût-ce avec une pudeur extrême, les situations et les épisodes qui l'identifient aux autres et qui, en même temps, lui dévoilent l'abîme parfois imperceptible, mais toujours infranchissable, qui l'en sépare. Vous n'avez pas fait exception à cette règle.

Comme en peinture et en musique, votre père avait un goût classique en littérature. Il vous fit présent, quand vous étiez en classe de sixième, du dictionnaire Hatzfeld et Darmesteter, le plus sûr, celui auquel nous nous référons le plus pour la paresseuse confection du nôtre. Il vous transmit aussi le goût du travail manuel, plus exactement du bricolage. Surtout, il vous rapportait des boutiques de brocanteurs et de bouquinistes des livres souvent insolites et jusqu'à des armes africaines, dont je n'ai pas l'impression que ce soient elles qui vous aient donné la vocation de l'ethnographie. Il puisait dans un carton empli d'estampes japonaises pour augmenter une collection que vous aviez soin d'enrichir vous-même de bibelots d'Extrême-Orient. Cette passion a dominé votre enfance. Vous n'en êtes pas cependant devenu orientaliste.

Le milieu familial vous mettait en contact permanent avec des écrivains et des artistes qui éveillèrent en vous mille curiosités. Ils dirigeaient votre jeune appétit sur le panorama entier du vaste univers, sur la délectable diversité des cultures et des styles. Vous avez été apprivoisé très jeune à l'opulence du monde.

Vous écrivez alors des vers, vous courez les antiquaires (aujourd'hui encore, votre distraction préférée consiste en une tournée rapide, mais tri-hebdomadaire, à l'hôtel Drouot). Vous pouvez réciter par cœur telle ou telle page de l'édition abrégée du *Quichotte*. Vous fabriquez des postes à galène pour capter les émissions en morse de la tour Eiffel. Vous dessinez des costumes de théâtre. Vous vous essayez à la plupart des instruments de musique et même à la composition musicale. Vous entraînez vos camarades dans les quartiers inconnus de Paris et jusqu'au fond des banlieues. Une expédition plus hardie vers Rouen s'achève par la déconfiture de la petite troupe : vous aviez suivi un méandre de la Seine et vous vous êtes retrouvés non loin de votre point de départ. J'admire cet éparpillement d'énergie insatiable et juvénile. Paul Valéry écrit : « Il n'y a pas de travail inutile. Sisyphe se faisait les muscles. » Il n'y a pas non plus d'errements improductifs. Chacun d'eux accroît l'ouverture d'esprit et la sensibilité de celui qui s'y hasarda. Vos années de formation en fournissent la preuve.

Le cru et le cuit

CEPENDANT, vos devoirs de français, vos rédactions comme on disait alors, sont suivis chez vous avec la même inquiétude qui vous avait précocement pourvu du Hatzfeld et Darmesteter. Les notes que vous obtenez provoquent suivant les cas des réactions de fierté ou d'alarme. De l'école et de la famille, vous recevez en proportions inégales deux éducations concurrentes et complémentaires, la tradition et la saisie directe des choses; l'assimilé et le surprenant, le cru et le cuit, mais assurément plus de miel que de cendres, en tout cas avec l'apprentissage des lois rigoureuses de la syntaxe et de la rhétorique, les premières et séduisantes gambades de l'agilité intellectuelle. J'ai insisté plus qu'il n'est coutume, Monsieur, sur cet aspect de votre adolescence, sinon de votre enfance, car il est clair que le cercle de famille vous a, dans un premier temps au moins, beaucoup plus apporté que les salles de classe. Vous avez presque tout recueilli à domicile. Je n'oublierai pas ici l'essentiel : l'exemple du courage et de l'abnégation, de la modestie de la ténacité montrées par votre mère dans les années difficiles. Vous ne m'en voudrez pas — bien au contraire, j'en suis sûr —, de l'associer aujourd'hui, comme elle le mérite, à votre gloire.

Vos études, à l'école primaire de Versailles, puis aux lycées Janson de Sailly et Condorcet pour la préparation, que vous abandonnez, de l'Ecole normale supérieure, sont celles de tout un chacun. Votre professeur de philosophie, André Cresson, qui fut aussi le mien, homme à la fois d'une grande honnêteté et d'un grand scepticisme (deux choses qui d'ordinaire se composent mal), vous conseilla l'étude du droit. Vous préparez donc la licence de droit, concurremment toutefois avec celle de philosophie. Vous vous décidez finalement pour cette dernière dicipline et vous voilà reçu à l'agrégation dans les trois prémiers en 1931.

De l'enseignement universitaire, vous retenez surtout le caractère technique et quasi passe-partout d'argumentations où s'ébroue votre ingéniosité : « Une forme unique, écrivez-vous, toujours semblable, à condition d'y apporter quelque correctif élémentaire, un peu comme la musique qui se réduirait à une mélodie, dès qu'on a compris que celle-ci se lit tantôt en clé de sol et tantôt en clé de fa. » Je suis frappé par la critique comme par la comparaison. Ces variations flexibles, déterminées par un code, si on les transpose dans l'univers des images et des usages, si on les applique avec méthode comme instruments d'analyse, non plus comme une gymnastique purement formelle, mais comme la détection de chassés-croisés d'éléments à la fois autonomes et solidaires, ne vont-elles pas, de façon obscure, agissant tour à tour comme modèles et comme repoussoirs, aboutir à la méthode d'interprétation par les différences en quoi consiste en partie le déchiffrement structural ? Ce ne serait pas la première fois qu'une méfiance justifiée envers une virtuosité trop mécanique aurait donné à celui qui l'éprouvait l'idée d'une application mieux dirigée, plus scrupuleuse et surtout plus contrôlée par son objet.

Peut-être convient-il de reconnaître dans une telle démarche l'un des chemins fréquents de la découverte féconde. Je retiens à tout hasard votre réaction envers la philosophie d'enseignement, et je la préfère même comme origine très lointaine de votre systématique à la confidence que vous m'avez faite non sans humour : on vous a conté qu'à l'âge de deux ou trois ans vous vous sentiez déjà capable de lire, puisque, vous semblait-il, la présence d'une syllabe identique « bou » dans les mots boucher, boulanger et d'autres ne pouvait évidemment signifier que *bou*. Je remarque que la même syllable existe également dans « boutade » et me contente de prendre bonne note de l'heureuse et fondamentale hantise d'invariance que l'anecdote révèle dans votre jeune esprit. Vous concluez ainsi votre plaisant récit : « En vérité, toute l'analyse structurale pourrait se réduire à cela. » Sans doute. Encore faut-il savoir déceler dans un domaine inextricable les invariants réels et leur identité persistante sous des apparences ou des fonctions souvent inverties.

Une décision précipitée

JE cesse d'anticiper. Vous voici agrégé. Vous vous acquittez de vos obligations militaires, puis entrez dans l'enseignement, toujours avec la même imperturbable indifférence à l'égard de l'ethnologie. Quand Frazer, alors en pleine gloire, donne à la Sorbonne une conférence-testament, vous n'avez pas l'idée d'y assister. Vous préférez suivre le cours de Saint-Anne où Georges Dumas, le dimanche matin, conversait avec ses déments : ce cours, je le suivais aussi en compagnie d'un autre explorateur de l'imaginaire : Henri Michaux. Je comprends que vous ayez été impressionné par ces êtres à l'intelligence hallucinée plus que vous ne le serez ensuite par les indigènes les plus énigmatiques que vous aurez l'occasion d'observer. En effet, les fabulations d'un esprit égaré le retranchent de ses semblables, celles d'une société ne traduisent que les fictions et les règles qui en assurent chaque fois la continuité.

En même temps, vous vous passionnez pour la géologie. De cette fascination nouvelle, je dirai seulement que vous en avez très bien parlé et que, contrairement à l'objet de ma propre inclination, la minéralogie, qui est descriptive et classificatoire, la tectonique est science de glissements, d'équilibres, de résurgences, en un mot de structures. Ce n'est peut-être qu'une coïncidence.

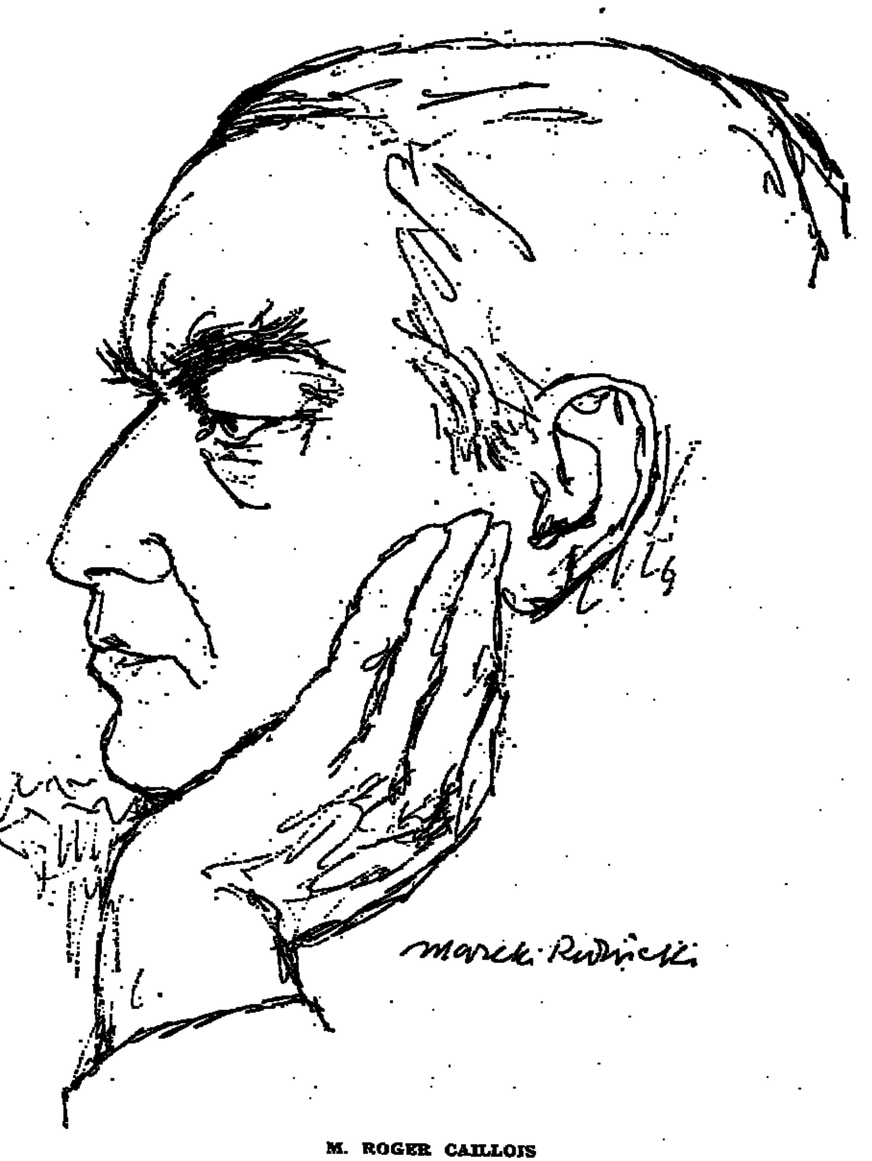
A part une brochure publiée par le Parti ouvrier belge, *Gracchus Babeuf et le communisme*, seule relique d'un intérêt éphémère pour la politique, vous n'avez encore rien publié quand, un dimanche matin de l'automne 1934, le directeur de l'Ecole normale supérieure vous demande par téléphone si vous avez toujours le désir de faire de l'ethnographie (vous vous y intéressiez donc tout de même un peu !). Il vous conseille de poser votre candidature à la chaire de sociologie de l'Université de Sao-Paulo. Il est nécessaire de donner une réponse positive avant midi, ce que vous faites.

Rarement décision importante fut plus précipitée. Aucune vocation impérieuse ne vous poussait. Elle vous attendait plutôt de l'autre côté de l'Océan, où elle allait devenir jalouse, sinon exclusive.

Je serai bref sur les effets du dépaysement, le même que je devais ressentir quelques années plus tard et qui, selon moi, tient essentiellement à la noblesse de l'espace et au changement d'échelle des sites, à la rareté des hommes, à la précarité de leurs efforts, à la simplicité des choses et des émotions. Je crois que l'un et l'autre, très différemment sans doute, avons ressenti cette sorte de baptême comme une bénédiction. A vous, une métamorphose plus particulière était réservée : *non pas* seulement la découverte d'une nature vaste et vindicative, mais celle d'hommes qui n'avaient *pas* encore *été* touchés, je devrais plutôt dire, pour mieux vous suivre, *atteints*, au sens à la fois spatial et médical du mot, par la civilisation. Mon laconisme a pour excuse que je ne pourrais guère ici que paraphraser pauvrement les meilleures pages de l'ouvrage qui vous a valu la notoriété. On a écrit qu'il renouvelait la tradition du voyage philosophique. Je n'en suis pas assuré, ni que vous-même vous réjouissiez de vous voir rangé sous la même étiquette, d'ailleurs flatteuse, qu'un Keyserling par exemple.

Apologie des sauvages

CAR vous n'avez pas été un philosophe en voyage, mais un homme de métier désireux de tirer les conséquences de ses expériences et dont les responsabilités intellectuelles s'étendaient et se modifiaient avec le savoir quotidiennement acquis. L'originalité de *Tristes Tropiques*, le secret de son influence, ne tiennent pas au pittoresque des lieux ni aux péripéties du parcours, ni même aux informations recueillies, que vous réservez aux publications savantes. Ils viennent de la mise en question de la vie que vous avez menée jusqu'alors par une autre sorte d'existence, qui vous est soudain révélée et que vous allez désormais vous consacrer à décrire, à connaître, à faire reconnaître et dont la vision du monde, devinée ou conjecturée, inspire bientôt la vôtre.



M. ROGER CAILLOIS

(Dessin de Marek Rudnicki.)

Quelques randonnées de vacances, à partir de Sao-Paulo puis, à la veille de la guerre, une mission d'un an suffit à vous marquer de façon décisive, au moins à changer durablement votre optique.

Vous quittez les « sauvages » au début de 1939, mais c'est pour les défendre, pour défendre l'homme naturel c'est-à-dire celui dont les institutions et les techniques sont accordées à la nature et en demeurent proches. Vous entreprenez cette apologie avec plus de science que Jean-Jacques Rousseau, mais avec autant de fougue que lui, et, en tout cas, d'une aussi grande distance, car vous n'irez plus revoir vos modèles ni partager leur vie (si j'excepte une courte mission dans les hautes vallées de l'Inde), ne fût-ce qu'à l'instar d'Antée, qui avait besoin de toucher la terre pour y reprendre des forces.

En 1936, vous avez publié votre premier travail ethnographique d'observation directe. Dans votre abondante bibliographie, ce genre de mémoires décroît rapidement et disparaît assez vite. L'ethnographe cède la place à l'anthropologue. La guerre éclate. Vous êtes mobilisé, réintégré dans l'enseignement, puis frappé par les lois raciales. Alfred Métraux et Robert Lowie, qui se souviennent de votre étude de 1936 sur l'organisation tribale des Bororo, vous procurent une invitation de la New School for Social Research dans le cadre du plan de sauvetage des savants européens, financé par la Fondation Rockefeller. Engagé dans les Forces françaises libres, vous êtes maintenu sur place pour participer aux émissions vers la France, où il vous arrive de donner la réplique à un autre lecteur, André Breton.

Vous vous liez alors avec les peintres surréalistes. Vous contribuez à fonder, avec Henri Focillon, Jean Perrin, Jacques Maritain, Henri Grégoire, l'Ecole libre des hautes études, où vous remplissez les fonctions de secrétaire général. Dans la revue *Renaissance*, organe de l'école, vous publierez un peu plus tard une étude déjà caractéristique de votre manière, *le Dédoublement de la représentation dans les arts de l'Asie et de l'Amérique*, qui est le premier travail que j'ai lu de vous.

Après un court séjour à Paris, vous retournez à New-York pour succéder à Henri Seyrig comme conseiller culturel. Vous aviez commencé d'écrire en 1943 l'ouvrage rigoureux et stimulant qui devait établir votre renom scientifique, *les Structures élémentaires de la parenté*. Vous l'achevez alors. Il paraîtra en 1949 et vous vaudra le prix Paul-Pelliot. Vous êtes sous-directeur du Musée de l'homme. L'année suivante, vous voici directeur à l'Ecole pratique des hautes études, où je m'honore d'avoir été pour ma part l'élève de Marcel Mauss et de Georges Dumézil et qui est bien, après le Collège de France, auquel elle sert d'ailleurs de pépinière, le centre par excellence de la recherche désintéressée, celle qui n'est assujettie à aucun programme et qui ne prépare à aucun concours ou examen.



Gloire croissante

DES lors commence pour vous une vie de labeur ininterrompu et de gloire croissante. Vous ne jouissez pas seulement de l'estime et de l'admiration de vos pairs. Par de nombreux articles, par des réponses à de multiples enquêtes portant sur les sujets les plus divers, par le retentissement de *Tristes Tropiques*, par les qualités d'expression que vous démontrez, vous acquérez en même temps une audience anormalement étendue pour l'universitaire brillant que vous êtes. Vous participez activement aux débats et soubresauts de la vie des lettres. J'en sais quelque chose.

En 1952, vous écrivez, à la demande de l'UNESCO et trop rapidement peut-être, un opuscule, *Race et histoire*, où vous avancez sur l'équivalence des cultures des thèses qui vous deviendront familières et qui ne vont pas sans ingratitude à l'égard des traditions et des disciplines qui vous ont formé. Il provoqua entre nous une querelle, dont je reconnais avoir pris l'initiative. Je rendais hommage à la justesse de chacun de vos arguments, mais j'avouais qu'ils ne me paraissaient guère compatibles entre eux, de sorte qu'il arrivait à votre raisonnement d'en souffrir. Vous m'avez répondu sur un ton, avec une abondance, une véhémence et en usant de procédés polémiques si peu habituels dans les controverses d'idées, que j'en suis, à l'époque, resté pantois.

L'accrochage est aujourd'hui si bien prescrit des deux côtés que j'ai été un partisan ardent de votre entrée dans notre Compagnie et que vous m'avez demandé de vous y accueillir aujourd'hui. Pour le faire, je me suis gardé de relire votre texte et le mien. Je n'aurais même pas évoqué cette chamaille, si elle ne restait pas de notoriété publique et s'il ne m'avait semblé que, les écrits par nature demeurant, mieux valait déclarer l'affaire depuis longtemps enterrée. Voilà qui est fait.

En 1959, vous êtes élu au Collège de France à la chaire d'anthropologie sociale, créée spécialement pour reconnaître l'originalité et la portée de vos recherches. Vous accumulez désormais récompenses et honneurs. Vous êtes, à titre étranger, membre de l'Académie royale des Pays-Bas, de l'Académie des sciences et lettres de Norvège, de l'Académie britannique, de l'Académie nationale des sciences des Etats-Unis. Je ne puis nommer toutes les sociétés illustres qui vous ont appelé à siéger en leur sein. Je suis assuré toutefois de vous faire plaisir en choisissant parmi elles l'académie de Dijon, qui couronna Rousseau, dont vous vous proclamez volontiers le disciple et que vous tenez, avec quelque injustice à l'égard de Montesquieu (qui est mon maître à moi), pour le fondateur des sciences de l'homme.

Vous êtes docteur *honoris causa* de plusieurs universités étrangères des plus prestigieuses, telles qu'Oxford, Yale, Columbia, d'autres encore. Il vous a été décerné la médaille du Huxley Memorial du Royal Anthropological Institute, la médaille d'or et le prix du Viking Fund, celle du Centre national de la recherche scientifique français : enfin, il y a treize mois, le prix international Erasme. J'en oublie, comme je passe sous silence les ouvrages, les études et les articles qui sont consacrés à votre œuvre.

(Lire la suite page 22.)

LE DISCOURS DE M. CLAUDE LÉVI-STRAUSS

(Suite de la page 19.)

Le Songe n'éblouit pas seulement par l'élan lyrique, la maturité de la pensée, le feu du style. Peu d'ouvrages littéraires apparaissent à ce point en prise directe, si j'ose dire, sur une personnalité hors du commun. La relation entre la personne et l'œuvre est immédiate, sans que, de l'une à l'autre, le raisonnement doive jamais prendre le relais ; sans doute parce que, chez lui, la personne jouit d'une telle surabondance de dons qu'elle se sent dispensée d'aller chercher ailleurs qu'en soi l'aliment de sa création.

D'être un phénomène quasiment unique des lettres contemporaines, Montherlant en avait d'ailleurs pleine conscience. « Si je ne me regardais pas vivre, pourquoi vivrais-je ? », fait-il dire à Malestata ; et, dans toute son œuvre, il s'applique à lui-même ce double précepte qu'il a formulé. D'une part, « une grande personnalité (...) doit (...) se considérer *sub specie aeternitatis* » ; d'autre part, « tout phénomène, si on veut y comprendre quelque chose, doit être mis sous le microscope ». Car l'œuvre à venir est déjà présente en germe dans *le Songe* : « Tout y est ! » constatait-il en 1964 ; et il lui a suffi de mettre ce germe sous le microscope pour y découvrir une richesse que sa vie ne suffirait pas à épuiser.

Le principe de la feinte et de l'alternance apparaît dès *le Songe* et *les Olympiques* ; un des thèmes majeurs du *Cardinal d'Espagne* se trouve dans *la Rose de sable* : « la vérité, y lit-on, est anormale ; celui qui la voit est fou ou va le devenir » ; *Un voyageur solitaire* énonce l'argument de *la Reine morte*, comme le montre ce passage relatif au bey : « Soudain, c'est un souverain (...) une bête de proie royale qui pourrait faire grâce et qui tue, et qui enfin, à tuer, se sent roi. » On pourrait multiplier ces exemples, et étendre à l'œuvre entière ce que l'auteur dit de *la Gloire du collège*, de *la Ville* et des *Garçons* : « J'ai (...) donné forme, à trois reprises, au même matériau : par l'essai, la pièce, le roman. » En effet, le progrès de l'œuvre de Montherlant a surtout consisté à couler une substance immuable — parce qu'elle contient en elle sa propre diversité — dans des moules dont la façon seule est différente : d'abord lyrique, puis romanesque, théâtrale ensuite, et de nouveau romanesque ; ouvrages dont ses écrits en forme d'essais font inlassablement la glose.

Le phénomène proprement sociologique que constitue le prodigieux succès d'un auteur dont les œuvres dramatiques, de son vivant, ont parfois dépassé mille cinq cents représentations, doit être examiné sous plusieurs angles. Je m'en voudrais de ne pas souligner d'abord un aspect qui n'est pas mineur : la drôlerie. Car Henry de Montherlant, en qui l'on voit souvent un auteur grave, sinon pompeux, se plaît dans le comique. Certains morceaux atteignent à la grandeur par le burlesque : tout le début de *la Petite Infante de Castille*, le récit des déambulations nocturnes de Léon de Coantré, celui des tourments de Costals en proie au démon du mariage. Qu'il s'agisse de Madame Peyrony des *Olympiques*, de Madame Auligny de *la Rose de sable*, de Madame Dandillot des *Jeunes Filles*, de Marie de *Fils de personne* et, par certains côtés, de Madame de Bricoule des *Garçons*, ses mères sont dépeintes avec une férocité réjouissante. Les petits poèmes de « la Méditerranée sans larmes », même s'il les impute à Colle, font un piquant contraste avec ceux d'*Encore un instant de bonheur* ; et, à maintes pages de *la Rose de sable*, la verve comique donne leur mordant.

Maître absolu de son style

CES changements de registre, qui contribuent à rendre la prose de Montherlant si efficace, ne pourraient produire leur effet s'il n'était le maître absolu de son style. D'autres l'on dit avant moi : le plus grand titre de votre confrère à une gloire durable fut d'avoir été l'incomparable restaurateur de ce qu'il appelle « le fort langage » : celui qui va de Bossuet et Saint-Simon à Rousseau et à Chateaubriand, et qui, comme il l'écrit à propos de ce dernier, « dans de brusques déchirures de la page, développe soudain une vastitude pleine de musiques ». Chateaubriand, ajoutait-il en 1970, « a écrit le français (...) comme personne d'autre ne l'a fait ». Pourtant, c'est bien de Chateaubriand qu'il s'approche quand, dans la promenade de Léon de Coantré, il évoque la fin du jour : « En passant devant l'avenue Rachel, on était frappé par un souffle d'air et d'arbres venu du cimetière Montmartre, comme s'il n'y avait de vie parmi les vivants que celle envoyée par les morts. » Forme superbe, dont les dernières pages du *Démon du bien* retracent la genèse : « Et la première phrase apparut, sûre de son élan, de sa courbe et de son but, heureuse de sa longueur promise, avec les anneaux coruscants de ses *qui* et de ses *que*, avec ses parenthèses, ses fautes de grammaire (voulues), ses virgules et ses points et virgule : c'était la respiration du texte. »

Quel réconfort, messieurs, et quel encouragement aussi, d'apprendre qu'un tel auteur allait, comme chacun de nous, « passer une heure à la bibliothèque publique pour y consulter un dictionnaire spécial qui dira l'usage exact de tel mot », qu'il écrivait « à un ami pour lui demander le véritable sens, en latin, de la racine de tel autre vocable », que son souci dominant était « celui du mot propre et de ne rien ajouter » ; mais sans perdre de vue que les règles valent pour autant que, de temps à autre, on les viole : « Certaines incorrections grammaticales dans un style solide, remarque-t-il, ont le charme un peu pervers d'une pointe de strabisme dans un joli visage. » Et ailleurs : « On passe trente ans de sa vie d'écrivain à changer des *comme* en *ainsi que*. Puis on s'aperçoit que les « maîtres » n'ont jamais eu de tels soucis, et qu'on a été bien bête... » Ces scrupules associés à une liberté souveraine, cette syntaxe si sûre, venue en droite ligne du latin, ces lenteurs calculées pour rendre plus fulgurant le trait : autant d'assurances qu'on peut encore écrire le français comme on a fait du XVII[e] au XIX[e] siècle, et que, cela étant possible, nous avons le devoir d'essayer de maintenir la langue sur ces sommets.

« J'adore lorsqu'on me dit que je travaille sur des valeurs périmées », écrit Montherlant dans ses *Carnets*. La ferveur de l'accueil qu'il a reçu provient aussi de ce que, restaurateur du style, il l'est de valeurs tombées à l'état latent, mais en lesquelles plusieurs familles d'esprits se sont retrouvées : public dont il a démontré l'existence, et auquel il a rendu courage en un temps où ce public pouvait se sentir exilé du siècle intellectuel. Le traditionalisme formel de Montherlant répond à une demande qui se croyait condamnée au mutisme, dans une société dont toutes les valeurs s'étaient décalées par rapport aux siennes : comme s'il avait mis à jour une veine très riche, dans un sous-sol qu'on croyait épuisé. Considérée sous l'angle sociologique, l'originalité de ce maître est d'avoir élu, pour foyer spirituel, un site déserté par le mouvement des idées ; un peu comme ces « niches » dont parlent les écologistes, laissées inoccupées par les espèces animales qui peuplent un milieu naturel parce qu'elles ne conviennent pas à leurs besoins, mais où une autre espèce peut prospérer parce que les hasards de l'évolution l'ont dotée de besoins différents.

Le hasard de l'évolution de Montherlant, c'est sans doute, comme il l'a raconté, d'avoir, élevé dans un milieu croyant et conservateur, reçu vers sa huitième année, par la lecture de *Quo vadis ?* la révélation d'un autre univers : celui de la Rome antique. Il faut lire dans *le Treizième César* le récit détaillé de cette révélation, qui le bouleversa autant que put l'être un homme de la Renaissance par la découverte du Nouveau Monde. Car c'est bien d'une révélation ethnographique qu'il s'agit, puisque des façons de sentir, de penser et d'agir contredisant tous les enseignements reçus surgissaient devant les yeux d'un garçonnet, élu par le destin pour rétablir dans sa dignité une tradition latine dont, du seizième au dix-neuvième siècle, notre culture fut pétrie.

L'empire que cette tradition prit sur lui, on le connaît d'abord par ces pages du *Songe* où, au front, Alban de Bricoule, « bien plus familier avec le monde ancien qu'avec le nôtre », se croit, en pleine bataille, « spectateur des prodiges décrits par les historiens et les poètes. Les laves débordées, les sources de sang, coulaient peut-être au fond de ces clairières. (...) Le règne ancien et le règne moderne, le règne des phantasmes et le règne des choses se mêlaient pour faire un univers fantastique qui ne lui voulait plus de mal ». On le connaît aussi par ces grands thèmes de morale oubliés de tous, et qu'il redécouvre pour les traiter avec un art du développement qui n'est plus de notre siècle.

A cet égard, la conférence sur la prudence, qu'il fit en 1933 à l'Ecole de guerre, est exemplaire : on n'avait pas entendu cela depuis Cicéron et Sénèque ; et on ne l'entendit jamais aussi bien fait. D'ailleurs, il concluait en 1938 une autre conférence par cette remarque : « Ce que je vous ai dit, transposé tant soit peu, cela pourrait faire une de ces versions grecques ou latines que traduisent vos fils ; cela pourrait avoir été dit (...) cinq cents ans avant Jésus-Christ. » Cette tradition latine à laquelle Montherlant s'identifia de façon si totale, il lui appartint aussi de la souder — ou plutôt de la ressouder puisqu'elles furent longtemps unies — à la tradition chrétienne qu'il appréhenda par le dehors, son éducation ayant échoué à faire de lui un croyant. Mais les choses sont encore plus complexes, car Montherlant ne recommence pas seulement l'antiquité, il recommence le dix-septième siècle recommençant l'antiquité ; et il recommence le catholicisme moderne saisi à différents moments de son histoire, confronté à son passé, à l'antiquité et au monde. Cette volonté passionnée de syncrétisme nous vaut d'éblouissantes reprises. Reconnaissons cependant que, se déroulant simultanément sur une seule scène, elles interfèrent parfois et déconcertent l'auditeur, qui ne sait plus très bien ce qu'il entend. Si Rousseau et Chateaubriand nous apparaissent plus présents, même aujourd'hui, la raison en est, sans doute, qu'ils vécurent dans leur siècle, fût-ce contre lui, tandis que Montherlant voulut vivre en dehors du sien. A moins que, par un effet d'optique que l'histoire corrigera vite, ne lui manque encore le recul qui profite à ses devanciers.

Une réalité rétrospective

L'AVOUERAI-JE, messieurs ? Bien que son théâtre lui valût sa plus grande popularité, c'est là que je me sens le moins à l'aise. Non que j'en méconnaisse la solide construction et la puissance dramatique, mais, sauf pour *Un incompris*, les grands débats qui s'y livrent me demeurent trop étrangers. Et puis, l'attitude que l'auteur adopte envers les personnages de son théâtre (et aussi de ses derniers romans) laisse perplexe. Tantôt il affirme qu'ils agissent sans motif et que, cela étant le lot commun, de vivre dans l'incohérence les rend encore plus vrais. Tantôt, au contraire, il aligne toutes les raisons concevables des actes qu'il leur fait accomplir. Dans les deux cas, on le devine obsédé par le besoin de donner à ses créatures une réalité rétrospective, comme s'il lui fallait se convaincre et nous convaincre que ces êtres sont de chair et de sang, et que le flou qui noie leurs contours provient d'eux : attribut positif de personnages dont la nature impénétrable, par défaut ou par excès, confirmerait la véridicité.

On imagine mal Dickens, Balzac, Tolstoï ou Proust, ces grands inventeurs d'êtres, sollicitant le diagnostic d'un éminent psychiatre avec l'espoir qu'il raffermira un personnage dont l'insignifiance que l'auteur lui prête ne relève d'aucune étiologie. Pourtant, il saute aux yeux que l'œuvre de Montherlant est fortement charpentée. Il faut donc que ses fondations soient assises à un niveau plus profond que la scène visible où s'agitent ses acteurs. Loin de moi le projet de tenter une psychanalyse, pour laquelle il eût éprouvé peu de goût. En recourant à des méthodes qui me sont plus familières, j'espère être mieux fidèle à une pensée qu'on sent imprégnée des notions de parallélisme, de transformation, d'inversion et de symétrie : « Toute l'histoire du monde est une histoire de nuages qui se construisent, se détruisent, se dissipent, se reconstruisent en des combinaisons différentes », dit Montherlant ; et ce jeu combinatoire lui semble aussi fournir une des clés de son œuvre. Du *Cardinal d'Espagne* et du *Chaos*, écrits à six années de distance, il note que la pensée profonde est identique quoique prêtée à des personnages différents ; de même pour *Malatesta* et *la Ville*. En revanche, il voit, dans *le Maître de Santiago*, un *Port-Royal* dont les situations seraient radicalement inversées du fait qu'il a plu à l'auteur, « par exemple, après avoir mis à la scène (...) un père qui se bouleverse pour la clôture de sa fille, de peindre un père qui entraîne sa fille à la clôture ». Le sacrifice de Mariana par Alvoro, de Pedro par Ferrante, de Gillou par Georges, de Philippe par Geneviève, lui apparaissent aussi comme les variantes d'un même thème.

Un autre réseau d'analogies internes me semble plus suggestif encore, car il pourrait ouvrir la voie vers cette synthèse de son œuvre que Montherlant appelait de ses vœux, tout en regrettant que ses exégètes se fussent jusqu'à présent bornés à en faire des analyses.

Il semble en effet qu'on puisse déduire les aspects multiples de cette œuvre, en les ramenant à une formule unique dont il suffirait, pour chaque cas, d'inverser tel ou tel signe ou de croiser différemment les termes. L'acte charnel, accompli au sens propre, provoque la mort figurée de son objet : voilà qui traduit assez bien, sous une forme concise, l'attitude des héros de Montherlant envers les femmes : ne leur a-t-on pas assez reproché de s'acharner à détruire celles qu'ils ont aimées ? Or, on n'aurait qu'à inverser la proposition précédente pour trouver la tauromachie, dont Montherlant se flattait d'avoir mis le premier en évidence la connotation érotique : dans ce nouveau cas qu'illustrent *les Bestiaires*, l'acte charnel, accompli au sens non pas propre mais figuré, provoque la mort cette fois réelle de son objet.

Le Démon du bien opère un troisième retournement : une renonciation toute métaphorique à l'acte charnel, que symbolise l'abandon de Solange, fait accéder Costals à la vie réelle : celle de l'œuvre qu'il peut enfin créer, comme Dieu le monde au premier chapitre de la Genèse.

Seule manque encore la quatrième et dernière transformation, qui découle pourtant des précédentes : celle où la renonciation à l'acte charnel, entendue au sens littéral, produirait une vie figurée. Il est saisissant qu'elle nous soit fournie, dans ces termes exacts, par la conclusion imprévue du *Songe* : Alban prête vie à un piquet qu'il interpelle comme s'il était son fils ; mais un fils imaginaire dont, en ne la possédant pas, il vient de refuser à Dominique de pouvoir être la mère : « (...) il pose sa main sur le bois d'une clôture, comme sur une frêle épaule : — Ah ! mon petit vieux, regarde donc... Ton père qui remet ça ! Et dans son cœur il fit jour. »

Qui est la Reine morte ?

A quelque stade qu'on l'interrompe pour apercevoir sa logique interne, ce cycle de quatre transformations traduit le même besoin de court-circuiter, si j'ose dire, la médiation maternelle : accompli au propre ou au figuré, l'acte charnel provoque la mort, métaphorique ou réelle. Et la vie, entendue de façon réelle ou métaphorique, ne peut résulter que d'une renonciation à l'acte charnel soit au figuré, soit au propre. L'intrigue de *la Reine morte* expose, me semble-t-il, ce ressort de la pensée de mon prédécesseur.

A la question : qui est la Reine morte ? peu de spectateurs hésiteraient à répondre : Inès de Castro. Ne la voit-on pas morte à la fin du dernier acte, et couronnée ? Pourtant, dans le cours de la pièce les mots du titre n'apparaissent qu'une fois, appliqués à une femme différente : l'épouse défunte de Ferrante, lequel dit à son fils : « (...) de cinq à treize ans je vous ai tendrement aimé. *La Reine*, votre mère, *était morte* bien jeune. » Le hasard ne peut guère expliquer cette ambiguïté.

Donc, Pedro est un fils sans mère, comme Philippe dans *les Jeunes Filles*, Alcacer dans *Don Juan*, comme le fils qu'Alban s'invente à la fin du *Songe*, comme celui auquel s'adresse *la Lettre d'un père*, ou avec qui dialogue l'inconnu de *l'Equinoxe de septembre* ; et comme est aussi sans mère, « morte en lui donnant le jour », la fille de Celestino. Mais, à l'inverse de l'auteur qui, on le sait, répugna toujours au mariage, Pedro réussit à remplacer sa mère, morte dans sa petite enfance, par une épouse : Inès, qui, comme pour attester cette continuité, devient à son tour la Reine morte. Il faut qu'elle meure en effet, non seulement pour reproduire la Reine mère qu'elle remplace — n'oublions pas son ventre, seul couronné, — mais aussi et surtout parce que l'auteur, plus encore que Ferrante, veut que soit éliminée la solution donnée par Pedro, et qu'il rejette, à un problème qui est aussi le sien.

Dès lors, on comprend mieux le sort que, dans son œuvre, Montherlant fit aux circonstances particulières de sa naissance. Comme Alban de Bricoule — de tous ses héros celui qui le représente le mieux — il était « venu au monde dans un fleuve de sang. Le sang s'échappait de sa mère avec lui et la tuait (...). Il vous reste quelque chose d'avoir reçu la vie en la prenant. » Ce qui reste d'un tel événement, c'est surtout ce qu'on y met après coup. Car il reproduit un thème très répandu de la pensée mythique, et on ne s'étonne pas que Montherlant, si attentif au message des mythes (comme on le voit dans *Pasiphaé*), en ait perçu toutes les résonances ; de la même façon qu'il a reconnu son algarade avec le prêtre qu'il allait choisir pour confesseur dans l'histoire de *Malatesta*, et qu'elle l'a tenté de ce fait.

Pour l'ethnologue, l'enfant si impatient de naître qu'il défonce le corps de sa mère et fait périr celle-ci, c'est le mauvais dioscure à qui les mythes imputent les excès, le désordre, parfois la mortalité humaine. Il équilibre ainsi le pouvoir de son jumeau, sage ordonnateur de l'univers et qui dispense à l'humanité ses bienfaits. Montherlant n'aurait-il pas intériorisé ce dioscurisme légué par la tradition, mais dont un incident de sa vie privée lui fournissait le thème ? Il en fit même une doctrine que, sous le nom de « protéisme », il mit à côté du stoïcisme et du christianisme... Avec sa pénétration coutumière, votre confrère Jean Cocteau le comparait à l'Aigle à deux têtes : par l'une *Maître de Santiago*, par l'autre *Malatesta*.

Mieux que personne, Henry de Montherlant savait que les contradictions dont on le blâmait parfois étaient inhérentes à sa nature. Sa devise « *Aedificabo et destruam* », son goût, dont il parle, à passer du ton d'Albert de Mun à celui du *Canard enchaîné*, le balancement de son œuvre entre le lyrisme romanesque ou théâtral et la poursuite de l'objectivité, le principe de l'alternance où il trouve sa règle de vie : autant d'affirmations d'un dioscurisme assumé par un être qui s'accepte multiple dans sa nature intime mais non dans son origine charnelle, et qui se veut sans auteurs autres qu'anonymes : homme adamite, sous les espèces de fils sans mère et de père sans conjoint.

Paroles prophétiques

MESSIEURS, après avoir pu renâcler sur mon sujet, voici que j'ai du mal à me détacher de lui. « Tout vient des êtres », disait Henry de Montherlant ; et que de richesses nous viennent, en effet, d'un être tel que lui... Servi par la naissance et la fortune, mais plus encore par ses dons, il reste l'un des derniers, le dernier peut-être, à avoir su faire preuve d'une indépendance absolue, à mettre au-dessus de tout, je cite, « un concept d'intégrité auquel on tient en quelque objet qu'on le rencontre », sans même craindre de proclamer avec Renan, qui nous précéda dans ce fauteuil et dont il aurait pu reprendre la phrase, que « le moyen d'avoir raison dans l'avenir est, à certaines heures, de savoir se résigner à être démodé ».

Mais il fut en même temps l'un des premiers à percer et à dénoncer les contraintes insupportables qui s'exercent chaque jour davantage sur l'écrivain et l'homme de science, pour l'obliger à « penser à propos de tout », à « répondre aux *enquêtes* les plus oiseuses, rédiger des *messages*, pontifier au hasard, guider ses semblables dans des directions mûrement choisies en cinq minutes » ; l'un des premiers aussi à s'être soucié de ce qu'on appelle aujourd'hui la défense de l'environnement : « La Camargue, écrivait-il en 1929, qu'on défriche pour la couvrir d'usines (...) c'est (...) l'âme de la France qu'on mutile. » Que dirait-il aujourd'hui, sinon, avec Chateaubriand qu'il cite, que « les Etats ne périssent jamais par le défaut, mais par le trop grand nombre d'hommes », en étendant de façon globale à l'humanité une proposition d'abord limitée aux empires par son auteur ?

Montherlant ne se montrait pas moins prophétique quand il écrivait il y a plus de trente ans : « Je ne suis pas sûr que ce soit une preuve de force que se donne la plus grande partie de l'Europe d'aujourd'hui en considérant et en traitant la jeunesse comme une entité à part » ; et quand, à la jeunesse et à ses aînés, il lançait cet avertissement : « Les jeunes gens n'ont pas besoin de maîtres à penser mais de maîtres à se conduire » ; parce que, ajoutait-il dans *la Mort de Pompée* : « On sait (...) comme il est facile de juger, et difficile de vivre, et comme c'est rapide, un jugement, et comme c'est long, une vie »...

Morale aristocratique

CES paroles profondes et désenchantées n'expriment-elles pas l'intention de son œuvre ? Malgré les réserves qu'on peut faire et qu'on a faites, il demeure comme une des plus grandes figures de ce temps ; mais ce qui a disparu avec lui, c'est moins un certain type d'intelligence, de style ou de talent qu'un certain type d'homme, comme le siècle n'en fera probablement plus, dont le sublime transparaît jusque dans les humeurs. La personne de Montherlant est confrontée à une antinomie : celle de la dilection des *êtres* et du mépris des *hommes*. Contradiction que, cette fois, on ne peut imputer à sa nature, même quand, d'une page à l'autre, il accepte ou rejette l'accusation de misanthropie. Car c'est bien la contradiction majeure de notre temps que la prolifération insensée de l'espèce humaine renverse l'élan qui, s'ils étaient plus rares, nous porterait vers les êtres qui la composent.

La fraternité, messieurs, réclame pour son exercice une certaine médiocrité démographique. En ce sens seulement, la morale de Montherlant peut être dite aristocratique. Il ne dédaignait pas les humbles, dont il a recherché la compagnie à la guerre, dans la pratique du sport et celle de la tauromachie ; mais comme des individus, dont il s'éloigne quand ils se dégradent en foule. Pour que les êtres existent en tant qu'êtres, il faut que se maintienne entre eux un certain jeu ; leur multiplication le supprime : physiquement et moralement, nous sommes désormais trop serrés les uns contre les autres. Si la morale de Montherlant marque la fin d'une époque, c'est qu'il y aura de moins en moins entre les êtres cette *distance* qui leur laissait la faculté de manœuvrer, et de s'inventer à chacun une conduite.

Aux yeux des siècles futurs, Henry de Montherlant n'aurait pas voulu faire figure de maître à penser : « Tout homme moderne, disait-il, souffre d'un excès de théorie » ; il ne s'agissait pas pour lui d'en remettre. Mais il restera comme le témoin superbe d'une ère où quelques hommes, il est vrai favorisés par le sort, jouissaient encore de ce luxe majeur de notre condition qui consiste à se gouverner soi-même, ce qu'il a fait jusqu'au bout.

L'aurais-je trahi dans ce que j'en ai dit, son ombre me pardonnerait j'espère, puisqu'il concluait son discours de réception en vouant au malheur « ceux qui survivent un peu dans la mémoire de l'avenir » et qu'il éclaira cette prédiction par une remarque, à laquelle votre choix de la personne à lui succéder communique une saveur singulière : « Les contresens sur une œuvre sont le pain des professeurs. »

Ne voyons là, si vous le voulez bien, qu'un aspect parmi d'autres d'un tour d'esprit au demeurant salutaire : dans le siècle où nous sommes, un pessimisme radical comme celui de Montherlant représente peut-être le seul moyen qui nous reste de rendre à un optimisme modéré ses chances. Nul n'a aussi bien su jouir de la vie, et nul ne l'a plus durement jugée. Entre ces partis extrêmes, moins contradictoires qu'il ne semble, se déploie comme pour les unir une œuvre fastueuse, dont on ne saurait mieux résumer les caractères qu'en lui appliquant le terme désuet d'éthique. Car, aux yeux des contemporains et de ceux qui, n'en doutons pas, continueront de la lire, par l'essai, le poème, le théâtre, le roman et jusque dans l'exemple offert par son auteur, elle illustre sans relâche cet axiome de haute morale qu'en refusant tout sens à la vie on s'impose à soi-même la tâche rude, mais dès lors inévitable de lui en donner un.

Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. CLAUDE LÉVI-STRAUSS

Le discours du récipiendaire

Rites initiatiques

L'OBSERVATION du cérémonial d'une réception académique — et la sienne, par surcroît ! — a inspiré à M. Claude Lévi-Strauss l'esquisse d'un tome supplémentaire et inattendu de ses « Mythologiques ». Sur le ton plaisant sans doute, car le professeur d'anthropologie sociale au Collège de France sait aussi sourire, son parallélisme entre les coutumes primitives et certaines des nôtres va plus loin qu'un spirituel badinage. Le rapprochement de la cagoule, de la hampe hérissée de pointes des initiés d'une lointaine tribu de l'Amérique du Nord, et de la tenue spéciale des membres de l'Institut, « cuirasse autant que parure », sans oublier l'épée, a amusé l'assistance. L'exégèse de M. Claude Lévi-Strauss n'en restera pas moins comme une très sérieuse contribution à l'étude des rapports d'une institution avec la société : même les relations de filiation attachées à chaque fauteuil académique n'ont pas échappé à l'auteur des « Structures élémentaires de la parenté ».

« Je viens à vous, messieurs, pareils à ces vieux Indiens que j'ai connus, résolus à témoigner jusqu'à la fin pour la culture qui les a faits, même si celle-ci est ébranlée, et surtout si d'aucuns se plaisent à la dire condamnée. » On n'est plus, cette fois-ci, dans l'empire du canular, et si, dans sa réponse, M. René Caillois, qui sait de quoi il retourne, joue avec des citations du « Bateau ivre », renvoie la balle au récipiendaire en lui lançant ce « vous inaugurez votre broderie tribale », la suite de sa harangue s'est aventurée sur un terrain plus solide.

Mais Montherlant, là-dedans ? Qu'on se rassure. Il n'a été nullement escamoté. Cette plongée d'un ethnologue dans les profondeurs d'une œuvre et d'un homme, cette synthèse qui va droit à l'essentiel, ne pourront surprendre que les... non-initiés.

J.-M. D.

MESSIEURS,

EN m'accueillant aujourd'hui, vous admettez pour la première fois, chez vous, un ethnologue. Non que, dès le dix-huitième siècle, d'autres n'eussent pu briguer vos suffrages à meilleur titre : ainsi Bernier, les Pères Sagard, Dutertre, Pelleprat ; et au siècle suivant, Lahontan, les Pères Lafitau, Labat et Charlevoix... Un seul s'y est risqué : le président de Brosses, que nous tenons pour un grand précurseur parce qu'il a formulé et mis en pratique la maxime qui inspire toutes nos études : « (...) *C'est dans l'homme même qu'il faut étudier l'homme : il ne s'agit pas d'imaginer ce qu'il aurait pu ou dû faire, mais de regarder ce qu'il fait.* » Quand, enfin, il posa sa candidature, l'animosité de Voltaire fut cause qu'il échoua.

Je ne sais pas d'ethnologue qui, par la suite, ait eu l'audace d'affronter vos rites redoutables. Peut-être pour cette raison, l'idée s'est établie qu'une certaine incompatibilité d'humeur ne pouvait manquer de régner entre votre compagnie et une profession qu'on imagine pleine d'égards pour les institutions des peuples sauvages ou simplement exotiques, mais butée contre celles de sa propre société auxquelles, pourtant, un observateur venu d'ailleurs reconnaîtrait les mêmes vertus et la même authenticité.

Et, cependant, messieurs, tout ethnologue ne devrait-il pas être séduit par une institution telle que la vôtre, qui réunit les caractères propres à ces concrétions historiques sans le renfort desquelles nulle société ne pourrait subsister ni même se construire, privée qu'elle serait d'ossature ? Les institutions donnent au corps social sa consistance et sa durabilité ; mais, pour qu'elles puissent remplir ce rôle, il faut qu'elles soient incontestables. A quoi tient donc leur légitimité ? Elle repose à la fois sur un principe de constance et sur une exigence de filiation.

Principe de constance, car les institutions ne valent pas, à un moment donné, ce que valent les individus qui les composent. Bien au contraire, dès qu'ils souhaitent leur appartenir et qu'ils sont acceptés par elles, ces individus viennent confondre leur valeur propre dans l'établissement qu'ils ont pour mission de maintenir, jusqu'à ce que d'autres les remplacent et se chargent à leur tour de le perpétuer. Exigence de filiation ensuite, car, à chacun de vos membres, vous accordez le bénéfice d'une généalogie formée de tous ceux qui, depuis bientôt trois siècles et demi, siégèrent dans le fauteuil qu'il a l'honneur d'occuper ; généalogie en partie fictive, mais l'ethnologue sait qu'il en est de même pour celles qu'il va recueillir à l'autre bout du monde, dès qu'elles prétendent remonter un peu haut. Et si l'immortalité que, selon une autre légende, vous conférez à vos élus, peut être plus justement dite *ante* que *post mortem* (car la fonction académique étant la vie, elle permet au moins à ceux qui l'exercent d'échapper à cette mort sociale qu'est la retraite), ce privilège, qu'on vous concède avec un peu d'ironie, atteste jusque chez nous la solidité du lien que tant d'institutions nouent avec l'ordre magique ou surnaturel.

Mais, quel que soit le but illusoire qu'elles affichent ou qu'on leur prête, les institutions en ont un autre, bien réel. Elles organisent les individus en système, donnent relief et perspective à la vie sociale ; elles sculptent cette matière amorphe et permettent à la société d'acquérir des dimensions dont, restée à plat, elle eût été dépourvue.

L'institution construit l'ordre social. Comme on plisse, ouvre et retourne une feuille de papier pour en tirer quelque figure, une institution telle que la vôtre, messieurs, ramasse une surface en volume. Elle resserre les distances, rapproche d'une manière imprévue des familles d'esprits et des individus. En créant et recréant des ordres différents de l'ordre empirique, elle donne à la confuse effervescence des événements une forme. Elle filtre le flux temporel, module le cours uniforme des générations, décompose ces ensembles, recompose leurs éléments en ensembles plus fortement organisés ; et elle fait ainsi naître de nouvelles configurations sociales et morales qui diffèrent de la distribution primitive tout en préservant, interprétant et enrichissant ses virtualités.

La nuit indienne

QUELQUES jours après avoir accompli l'acte fatidique du dépôt de candidature, je visitais une communauté indienne du Canada, au bord de l'océan Pacifique. Pendant toute une nuit, j'assistais à des cérémonies au cours desquelles les novices, censés morts à la suite des épreuves qu'ils ont subies, renaissent pour prendre place dans une confrérie d'initiés. D'abord inertes et silencieux, on les entendit bientôt remuer et vagir à l'instar d'enfants au berceau. Puis leur voix s'éleva, incertaine, cherchant à ébaucher les contours du chant mystique dont ils attendaient la révélation d'un être surnaturel qui, s'il les en favorisait, deviendrait leur esprit gardien.

Emu par la démarche que je venais d'accomplir, il était naturel que je fusse frappé par le caractère universel de ces rites. Moi aussi, à supposer que je dusse siéger parmi vous, je commencerais par être mort, pendant cette période de marge qui sépare l'élection de la réception, où l'on est exempt des devoirs et privé des prérogatives à quoi se reconnaît un académicien. Cela est si vrai qu'au cours de cette nuit obscure la seule licence qu'on nous accorde est d'entrevoir, derrière les volets de bois qui cachent ce mystère, le visage de notre fondateur couché sur son lit funèbre : pour nous faire comprendre, dirait-on, que nous aussi sommes morts, et le resterons jusqu'au présent jour où renaît le nouvel admis.

Pareil aux initiés recouverts jusqu'aux pieds d'une cagoule épaisse, qui prétendent réapprendre à marcher, et qui risquent les premiers pas de leur vie nouvelle en éprouvant le sol avec une hampe hérissée de pointes comme un paratonnerre, me voici, moi aussi, revêtu d'une tenue spéciale, cuirasse autant que parure, et pourvu d'une arme, l'une et l'autre propres à défendre leur porteur contre les maléfices d'origine sociale ou surnaturelle auxquels sont exposés ceux qui changent d'état. Je me vois entouré par la sollicitude de deux parrains, comparables à ceux que les Indiens, en quête d'équivalents modernes de leurs usages, appellent aujourd'hui des *baby-sitters* : préposés au gardiennage des novices réduits à la condition infantile. Comme dans la grande maison cérémonielle où je me trouvais alors — là-bas rectangulaire au lieu de ronde — j'entendais tout à l'heure battre les tambours qui, de constructions différentes, encouragent ici et là l'initié à proférer son chant : ce chant se nomme ici discours, mais, en lui donnant pour thème un éloge, votre tradition ne veut-elle pas qu'il me soit inspiré par mon illustre prédécesseur jouant auprès de moi le rôle d'esprit gardien ?

Avant d'aborder ce chapitre, qu'il me soit toutefois permis de rappeler quelques réflexions que je me faisais en participant à des rites pour lesquels j'éprouvais un respect d'autant plus grand que, les comparant aux vôtres, je m'émerveillais que vous ayez su imposer à ceux-ci la même ordonnance, administrant ainsi la preuve de leur normalité. Car, pour que des sociétés si diverses, établies en des points du monde si éloignés, conspirent à travailler sur le même canevas, il faut bien que ces rites soient l'expression d'une sagesse infuse et qu'ils s'enracinent au tréfonds de la nature humaine.

Pendant que s'écoulaient les longues heures nocturnes, trop courtes encore pour accommoder les minuties d'un rituel inlassablement répété, je me disais que cette patience dont j'étais le témoin, cette observance presque maniaque des moindres détails d'un cérémonial peut-être millénaire, tout cela représentait le prix payé par mes hôtes pour conserver leur identité, en dépit des ravages causés par le prosélytisme, les épidémies introduites, et l'« exploitation hideuse » dont s'épouvante le Maître de Santiago. J'évaluais ce qu'il en coûte d'exactitude et de persévérance pour rester une communauté, c'est-à-dire pour qu'entre les membres de celle-ci se maintienne un certain degré d'harmonie sociale, fondée sur ce consentement tacite à former un seul corps que les rites ont la mission périodique de rénover.

Cette nuit indienne aurait donc suffi, s'il en était besoin, à me faire comprendre et admirer qu'en dépit des clivages de notre société quarante personnes veuillent oublier ce qui peut-être les sépare, pour former une communauté dont les membres entendent rester fidèles à quelques valeurs très simples : l'amour de leur langue, le respect de leur culture et de très vieux usages que les siècles leur ont légués. Je viens à vous, messieurs, pareil à ces vieux Indiens que j'ai connus, résolus à témoigner jusqu'à la fin pour la culture qui les a faits, même si celle-ci est ébranlée, et surtout si d'aucuns se plaisent à la dire condamnée.

Scalps et queues de serpents

PLUTOT que de vous adresser d'emblée, selon l'usage, les remerciements que je vous dois, je souhaitais donc, au risque d'un trop long préambule, les fonder sur l'exposé des raisons particulières qui peuvent pousser un ethnologue à postuler une place dans votre compagnie. Veuillez croire que, pour être différés, ces remerciements n'en émanent pas moins du fond de mon cœur et, je crois l'avoir montré, de ma pensée.

Mais si, à la ferveur de ma reconnaissance, une certaine anxiété se mêle, c'est qu'ajoutant encore au premier sentiment vous me conférez aujourd'hui un double honneur : celui de m'asseoir parmi vous, et de remplacer un de vos membres les plus célèbres, dont l'importance dans les lettres françaises me fait désespérer de pouvoir m'égaler à la tâche que votre choix m'a assignée. « Ce qui est tragique chez les anxieux, écrivait Henry de Montherlant dans *les Célibataires*, c'est qu'ils ont toujours raison de l'être. » Comment n'en serais-je pas convaincu pour ma part, en cette occurrence où je perçois avec une vivacité particulière les motifs qui m'auraient disqualifié aux yeux de mon prédécesseur ?

A un moment de sa vie, Henry de Montherlant sentit le personnage et l'œuvre de Barrès s'éloigner de lui, en partie, raconte-t-il, parce qu'il avait appris que celui-ci, ayant voulu assister à une corrida, « pâle comme un linge (...), demanda à se retirer après le premier taureau ». Que celui qui vous parle se sent plus indigne encore, d'être, en pareille circonstance, parti près de défaillir non pas après la mort, mais dès l'entrée du premier taureau ; à la seule vue de l'animal encore fringant, lâchant sur le sable de l'arène un léger pipi (votre confrère, messieurs, affectionnait ce vocable), et confrontant le spectateur ingénu que j'étais à ce qui m'apparut alors comme l'évidence de son humanité.

L'expression se retrouve chez Montherlant : « Si fort m'avait frappé l'humanité de cette bête », dit-il à propos d'un regard de sa chienne ; et il l'étend au taureau dans *le Chaos et la Nuit*, où il expose ce qu'il appelle sa seconde théorie de la tauromachie, et dépeint la corrida sous le jour le plus horrible. Mais lui-même ne note-t-il pas : « Il n'est rien que j'ai écrit dont, à un moment de mon existence, je ne me sois senti pressé d'écrire le contraire », et ne fait-il pas état de la « volupté particulière » qu'il éprouve à jouer parfois contre son camp ?

Il ne semble pas non plus qu'il ait beaucoup aimé l'ethnologie et les ethnologues. Mon prédécesseur exerçait volontiers ce qu'il appelle « son penchant irrésistible à la gouaille » contre « ces âmes un peu pauvres » que sont, selon lui, les grands voyageurs. Rappelant que sa grand-mère avait vécu aux Etats-Unis, et qu'elle en avait rapporté des scalps et des queues de serpents conservées dans des bocaux, dont la maison où il vivait avec elle était pleine, il ajoute : « *J'y mis tôt bon ordre : la forêt vierge n'est pas mon genre.* » Ailleurs, il blâme « la vulgarité des masques nègres et asiatiques » et dénigre « les explorations des types à casques coloniaux qui vont chercher aux îles Ouistiti ce qui se trouve Porte de Vanves ou Chaussée d'Antin.



M. CLAUDE LÉVI-STRAUSS

(Dessin de Marek Rudnicki.)

Propos paradoxal de la part d'un homme qui, pendant des années, en Espagne et en Afrique du Nord, demanda à l'exotisme de nourrir son inspiration ! L'œuvre de Montherlant abonde en observations que, sans lui faire injure, on peut appeler ethnographiques : ainsi, dans *les Bestiaires*, la description de ses journées oisives à Madrid et des heures passées à Séville dans le café préféré des toreros; celles de la vie sportive en France au lendemain de la première guerre, dans *les Olympiques* ; celles, enfin, qu'offrent de la vie locale, indigène ou militaire, tant de pages de *la Rose de sable*, son plus beau roman peut-être. Nul, mieux que Montherlant, n'a su se guider sur le précepte du Président de Brosses que je rappelais au début.

Plutôt que cette observation directe qu'il a merveilleusement pratiquée, n'est-ce pas le « voyage pour le voyage » qu'il condamne, mû par un sentiment né de la crise des *Voyageurs traqués*, et que tout ethnologue éprouve pour son compte devant la confusion qui règne dans le public entre le voyage pris pour fin et les recherches austères dont les servitudes de la profession ethnologique veulent qu'il soit le moyen ? Des ethnologues peuvent être d'accord avec Montherlant louant Loti d'avoir « trouvé le titre définitif pour toutes nos impressions de voyage : *Fleurs d'ennui* »; suivre votre regretté confrère quand il dénonce, je cite : « Cette invention diabolique des hommes et qui, en contretemps, en fatigue, en danger, en temps perdu, en usure nerveuse, n'a d'égale que la guerre : le voyage » ; et j'en sais au moins un qui tressaillit d'aise en lisant, dans un discours de réception où Montherlant n'épargna guère le professeur au Collège de France auquel il succédait, qu'André Siegfried, jeune homme, « pour un rien faisait le tour du monde », non sans ajouter aussitôt : « à une époque où les choses de ce genre étaient sans vulgarité ».

Pas de caricature posthume

LE dédain pour l'exotisme s'explique donc surtout par des contingences historiques. Le type d'expérience que plusieurs membres de ma génération ont demandé à l'ethnologie, à la génération de Montherlant, la guerre puis le sport le fournirent ; celui-ci accessoirement à celle-là, car il considérait avec raison le sport « comme une activité intermédiaire entre le grand lyrisme physique de la guerre et la bureaucratie de la paix » — indispensable à ceux qui étaient « entrés dans la vie en devant à ce point tenir compte du corps » et « saturés de la nature » — mais, « quelles que soient ses vertus (...) domaine un peu étroit ».

En revanche, la guerre représentait l'équivalent d'une expérience ethnographique poussée jusqu'à ses extrêmes limites. D'abord, par les épreuves exceptionnelles auxquelles elle soumet l'être entier ; et aussi en raison du brassage humain qu'elle opérait, à une époque où la société française restait bien moins homogène qu'on ne croyait, et où ce brassage procurait un dépaysement dont, par la suite, il fallut chercher plus loin l'occasion. Rien d'étonnant, donc, à cette remarque incidente de Montherlant au sujet des scalps et des queues de serpent dont j'ai parlé, si longtemps conservés dans la maison familiale : « les Etats-Unis jouaient un peu, dans la sensibilité de ma grand-mère, le rôle que jouait la guerre dans la mienne. »

Enfin, la guerre remit en question toutes les valeurs. Pour Montherlant et pour beaucoup d'autres, elle fut vraiment le lieu d'une expérience critique. Il le souligne dans *le Chant funèbre* : « L'évangile de notre vie sociale n'a qu'une valeur relative : voilà ce que la guerre a montré à ces hommes. » Mais c'est aussi ce dont, depuis Rabelais, Montaigne et Rousseau, la connaissance ethnographique a instruit notre civilisation.

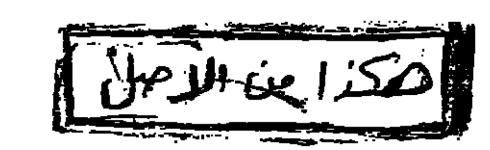
Une fois dissipés ces malentendus, et constaté avec Andrée Hacquebaut qu'une certaine parenté peut exister « entre soi et des êtres de qui vous séparent en apparence des abîmes », j'aperçois à mon anxiété une raison plus terre à terre, mais aussi plus réelle. Si grande fut et reste la gloire de Montherlant, si nombreux les travaux consacrés à sa personne et à son œuvre, que tout ce que j'en pourrais dire a été cent fois devancé. Au moins, cette richesse me dispensera-t-elle d'exposer ici ce qu'on sait des origines familiales, de l'enfance, de l'adolescence et de la maturité de mon prédécesseur : je n'y aurais nul mérite, il suffirait de recopier. Et si je n'entends pas consacrer un morceau d'éloquence à la fin qu'il a choisie, c'est pour la même raison, à laquelle cette autre s'ajoute que, comme Montherlant l'a écrit dans la préface de *Brocéliande*, « les motifs véritables d'un suicide sont enfouis et à jamais perdus pour le monde » ; et qu'il convient donc d'épargner au sien cette « caricature posthume » à laquelle il craignait qu'un tel acte ne permît jamais d'échapper. Inclinons-nous, Messieurs, devant ce geste suprême, et disons avec son auteur qu'il mérite surtout le silence.

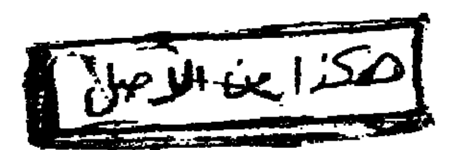
De toute façon, que pourrait apporter d'original sur l'homme quelqu'un qui n'a jamais eu la faveur de l'approcher ? Mais, ainsi que l'écrivait mon prédécesseur à propos d'Elie Faure qu'il admirait : « Je n'avais nul besoin de le connaître. Les écrivains, ce sont leurs œuvres. » Or, à considérer les siennes, deux ordres de faits frappent le lecteur qui les aborde par le dehors. En premier lieu, la précocité à peine croyable de leur auteur ; et le phénomène social et moral que constitue leur immense succès.

Un jeune écrivain de génie

QU'UN jeune homme de vingt-trois ans ait pu écrire *le Songe* — précédé, comme pour étonner davantage, par *l'Exil* et *la Relève du matin*, cet « Emile » d'un adolescent qui s'y réserve l'emploi du vicaire savoyard — voilà qui offre toutes les apparences du miracle. Sur le tard, l'intrigue amoureuse lui inspira quelques réserves par son côté maniéré, mais un prodigieux lyrisme anime les pages consacrées à la guerre, d'une vérité aussi âpre, pourtant, que ce qu'il en écrivit vingt ans plus tard dans *l'Equinoxe de septembre* : on comprend Romain Rolland s'écriant : « J'ai eu la joie de découvrir un jeune écrivain de génie. »

(Lire la suite page 20.)





POUR LES VACANCES

Notre sélection

ROMANS

ARAGON : Théâtre-Roman, *le Poète et la Mort* (Gallimard, 452 pages, 45 F).

ALPHONSE BOUDARD : *Cinoche.* — L'argot fait style. (Editions La Table ronde, 280 pages, 29,50 F.)

ANNIE ERNAUX : *les Armoires vides.* — Une découverte. Une fille de cafetier tragiquement aux prises avec la culture. (Gallimard, 173 p., 18 F.)

GERARD GUEGAN : *la Rage au cœur.* — Un gauchiste coureur. (Champ libre, 236 p., 25 F.)

KLEBER HAEDENS : *Adios.* — Une adolescence d'avant-guerre. (Grasset, 388 pages, 34 F.)

PASCAL LAINE : *la Dentellière.* — L'exploitation ingénue de la femme par l'homme. (Gallimard, 178 p., 19 F.)

JEAN D'ORMESSON : *Au plaisir de Dieu.* — L'aristocratie au vingtième siècle ou la fin d'un château. (Gallimard, 476 pages, 39 F.)

EMMANUEL ROBLES : *Saison violente.* — L'autobiographie de jeunesse d'Emmanuel Roblès, dans les années 20, à Oran. (Le Seuil, 200 pages, 31 F.)

MAURICE ROCHE : *Codex.* — Entre le cri, le rire et le rictus, le nouveau roman graphique de l'auteur de *Circus.* (Le Seuil, 163 pages, 30 F.)

PIERRE-JEAN REMY : *Ava.* — La vie d'une comédienne telle que la rêvent ses adorateurs. (Gallimard, 276 pages, 32 F.)

RÉCITS

JACQUES-PIERRE AMETTE : *les Lumières de l'Antarctique.* — Le journal intime d'un citadin : un sentiment de la ville d'une rare acuité (Denoël, « les Lettres nouvelles », 131 p., 22 F).

JANINE BRÉGEON : *l'Age des loisirs.* — Les tristes soliloques de trois femmes sur le déclin : une peinture féroce de la bourgeoisie (Gallimard, « le Chemin », 107 p., 15 F).

ESSAIS

ARIEL DENIS : *Roman et autres nouvelles.* — La crise du roman à travers des critiques imaginaires (Grasset, 160 p., 18 F).

ANDRÉ MALRAUX : *la Tête d'obsidienne.* — A travers Picasso, l'art et l'éternité (Gallimard, 280 p., 38 F).

MARGUERITE YOURCENAR : *Souvenirs pieux.* — Une sociologie du XIX[e] siècle saisie à travers la reconstitution d'une famille (Gallimard, 312 pages, 34 F).

BIOGRAPHIES

JEAN GATTEGNO : *Lewis Carroll, une vie.* — La meilleure et la plus séduisante des « vies » du père d'Alice. (Le Seuil, 311 p., 36 F.)

FRANCIS JEANSON : *Sartre dans sa vie.* — L'homme Sartre, sous le regard d'une amitié lucide et vigilante. (Le Seuil, 299 p., 29 F.)

POÉSIE

TAHAR BEN JELLOUN : *le Discours du chameau.* — Un poème inspiré par la « tragédie de Munich » : la déchirure et l'humour d'un guerrier de la tendresse. (Maspero, 88 p., 9,50 F.)

GEORGES RIBEMONT-DESSAIGNES : *Dada.* — Les manifestes, les articles, les poèmes du polémiste le plus acéré de Dada, de 1915 à 1930 : un rire ravageur. (Champ libre, 192 p., 29 F.)

PIERRE SEGHERS : *la Résistance et ses poètes.* — Une anthologie réunie et commentée avec ferveur. (Seghers, 660 p., 49,50 F.)

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

THOMAS BERNHARD : *la Plâtrerie.* — Un enfert conjugal au fond des Alpes carinthiques. Lauréat du premier prix Séguier de littérature internationale. (Traduit de l'allemand par Louise Servicen. Gallimard, « Du monde entier », 225 p., 27 F.)

ITALO CALVINO : *les Villes invisibles.* — Un inventaire des contradictions urbaines, par l'auteur des *Cosmicomics.* (Traduit de l'italien par Jean Thibaudeau. Le Seuil, 289 p., 22 F.)

CARSON MC CULLERS : *la Ballade du café triste et autres nouvelles.* — Inédits en France. Une occasion de découvrir ce grand écrivain « sudiste » américain. (Traduit de l'anglais par Jacques Tournier, Stock, 266 p., 38 F.)

JOSE DONOSO : *Ce lieu sans limite.* — Un court récit bunuelien. (Traduit de l'espagnol par Aline Schulman. Calmann-Lévy, 224 p., 20 F.)

GIUSEPPE FENOGLIO : *la Guerre sur les collines.* — Par un contemporain et compatriote de Pavese, un classique de la Résistance italienne. (Traduit de l'italien par Gilles de Van. Gallimard, « Du monde entier », 463 p., 48 F.)

CARLO-EMILIO GADDA : *la Connaissance de la Douleur.* — Un grand livre baroque sur la névrose. (Traduit de l'italien par Louis Bonalumi et François Whal. Le Seuil, 265 p., 31 F.)

HENRY JAMES : *la Princesse Casamassima.* — (Traduit par René Daillie, éditions Denoël, 579 p., 45 F.)

Daisy Miller. — (Traduit par M. Pétris, Champ libre, 120 p., 19 F.)

L'Autel des morts, suivi de *Dans la cage.* — (Traduit par Diane de Margerie et François-Xavier Jaujard, Stock, 237 p., 32 F.)

Trois inédits en français : un grand roman, un texte de jeunesse et deux nouvelles importantes de la maturité.

MERVIN PEAKE : *Titus d'enfer.* — A découvrir, ce visionnaire anglais, mort en 1968. (Traduit de l'anglais par Patrick Reumaux. Préface d'André Dhôtel. Stock, 482 p., 49 F.)

MARK STEADMAN : *Quoi de neuf en Georgie ?* — Sous forme romanesque le racisme et ses problèmes dans le Sud des Etats-Unis. (Traduit de l'anglais par Daniel Mauroc. Le Seuil, 303 p., 30 F.)

LUDVIK VACULIK : *Les Cobayes.* — Le brave soldat Chveik après le printemps de Prague. (Traduit du tchèque par Alex Bojar et Pierre Schumann-Aurycourt. Gallimard, « Du monde entier », 198 p., 25 F.)

TÉMOIGNAGES

MARIE CHAIX : *les Lauriers du lac de Constance.* — Avoir un père qui fut bras droit de Doriot : le récit pudique d'une différence. (Le Seuil, 187 p., 22 F.)

EDOUARD KOUZNETSOV : *Journal d'un condamné à mort.* — La résistance quotidienne d'un bagnard à l'impossibilité d'exister : plus qu'un témoignage, un grand livre. (Gallimard, collection « Témoins », 260 p., 34 F.)

NADEJDA MANDELSTAM : *Contre tout espoir.* — La veuve du poète assassiné par Staline porte un témoignage capital sur la Russie des années 20. (Gallimard, collection « Témoins », 302 p., 36 F.)

PETER SCHWIEFERT : *L'oiseau n'a plus d'ailes.* — Les lettres d'un juif allemand à sa mère, sous le règne des nazis : un livre bouleversant. (Gallimard, collection « Témoins », 184 p., 23 F.)

SOLJENITSYNE : *l'Archipel du Goulag.* — Une somme sur l'univers concentrationnaire soviétique. (Le Seuil, 446 p., 29 F.)

HISTOIRE

GEORGES GUINGOIN : *Quatre ans de lutte sur le sol limousin.* — Le préfet du maquis fait revivre, après vingt-cinq ans de silence, un des moments les plus prestigieux de la résistance populaire et ses propres démêlés avec le parti communiste. (Hachette - Littérature, 287 p., 45 F.)

JEAN-YVES GUIOMAR : *l'Idéologie nationale.* — Une analyse non conformiste de la formation de l'idéologie nationale en France. (Champ libre, coll. « La taupe bretonne », 285 p., 36 F.)

PIERRE NORA et JACQUES LE GOFF : *Faire de l'histoire.* — Le point sur les recherches de l'école historique française par ses meilleurs représentants. (Gallimard, « Bibliothèque des histoires », trois tomes, 248 p., 39 F ; 264 p., 39 F ; 296 p., 42 F.)

SIR BASIL LIDDELL HART : *Histoire de la seconde guerre mondiale.* — L'étude la plus pénétrante des campagnes de la seconde guerre mondiale par un grand théoricien militaire. (Fayard, 740 p., 60 F.)

MARIA-ANTONIETTA MACCIOCHI : *Pour Gramsci.* — Agressif, violent, chaleureux, un livre militant. (Le Seuil, 429 p., 39 F.)

JEAN-THOMAS NORDMANN : *Histoire des radicaux, 1820-1973.* — La première histoire du phénomène radical, rendu à ses sources et à sa complexité. (La Table ronde, 539 p., 33 F.)

DENIS RICHET : *la France moderne.* — Les origines et les causes de 1789 : une profusion de faits et d'idées. (Flammarion, 192 p., 9,50 F.)

MÉMOIRES

LOUIS-PHILIPPE : *Mémoires, 1773-1793.* — La relation la plus singulière de la Révolution française, par un acteur hors série. (Plon, tome I, 384 p., 42,80 F ; tome II, 523 p., 44,95.)

DOCUMENTS

HENRI LE LYONNAIS : *Ancien détenu cherche emploi.* — Les difficultés de réinsertion dans la vie sociale d'un détenu qui a totalisé trente ans de prison, à quarante-quatre ans. (Ed. du Jour, 270 p., 35 F.)

PAUL READ : *les Survivants.* — L'extraordinaire épopée des seize rescapés de l'avion perdu dans les Andes. (Traduit de l'anglais par Marcel Schneider. Grasset, 350 p., 36 F.)

SCIENCES HUMAINES

GEORGES BALANDIER : *Anthropo-logiques.* — Les mythes africains et leurs enseignements sur les problèmes de notre société. (P.U.F., « Sociologie d'aujourd'hui », 280 p., 39 F.)

SIGMUND FREUD : *l'Homme aux rats, Journal d'une analyse.* — La première édition critique d'un manuscrit encore mondialement inédit. (Presses universitaires de France, « Bibliothèque de psychanalyse », 288 p., 56 F.)

IVAN ILLICH : *la Convivialité.* — Un plaidoyer sans concession pour l'établissement de rapports différents entre les hommes. (Le Seuil, 160 p., 18 F.)

LEWIS MUMFORD : *le Mythe de la machine.* — Le développement historique des techniques et la domination omniprésente de la technologie contemporaine. (Fayard, « Le phénomène scientifique », deux volumes, tome I : *la Technologie et le Développement humain,* 408 p., 70 F ; tome II : *le Pentagone de la puissance,* 648 p., 90 F.)

MARTHE ROBERT : *D'Œdipe à Moïse.* — Le roman familial de Freud. (Calmann-Lévy, 226 p., 29 F.)

ESPIONNAGE ET POLICIER

CLIVE EGLETON : *Sept Jours pour un meurtre.* — Un certain machiavélisme très britannique. (Hachette-Littérature, 250 p., 24 F.)

ROBERT LITELL : *Coup de barre.* — Quand un gauchiste s'embarque sur un destroyer. (Presses de la Cité, 253 p., 24,60 F.)

SCIENCE-FICTION

J.-G. BALLARD : *Crash.* — Un roman apocalyptique sur l'accident de voiture. Le premier chef-d'œuvre de la science-fiction de demain (Calmann-Lévy, 254 p., 28 F.)

PHILIPPE CURVAL : *l'Homme à rebours.* — Un amnésique perdu entre des univers parallèles et une quête poétique de l'enfance. (Laffont, 272 p., 26 F.)

DEAN R. KOONTZ : *la Semence du démon.* — Une maison robot raconte son histoire et ses amours. (Opta, 280 p., 19 F.)

KURT VONNEGUT : *le Breakfast du champion.* — Un monde où les hommes sont des machines. La Bible du mécontentement occidental. (Le Seuil, 272 p., 30 F).

ROGER ZELAZNY : *les Seigneurs de lumière.* — La mythologie indienne renouvelée par la science-fiction. (Denoël, 352 p., 16,80 F.)

FANTASTIQUE

Les Mondes macabres de Richard Matheson. — Dix-huit nouvelles du grand maître actuel de l'horreur aux Etats-Unis, choisies et présentées par Alain Dorémieux. (Casterman, 312 p., 27 F.)

NOS COLLABORATEURS ONT PUBLIÉ :

HUBERT BEUVE-MERY : *Onze ans de règne : 1958-1969.* — L'histoire du gaullisme à travers les éditoriaux du *Monde.* (Flammarion, 36 F.)

ALAIN BOSQUET : *Notes pour un pluriel.* — Des poèmes marqués par une dérision fervente. (Gallimard, 117 p., 21 F.) L'auteur a publié aussi un roman, *l'Amour bourgeois.* (Grasset, 117 p., 21 F.)

CHRISTIAN DELACAMPAGNE : *Antipsychiatrie, les voies du sacré.* — La perte du sens du sacré a-t-elle rendu la société « malade » ? (Grasset, « Théoriciens », 320 p., 28 F.)

ROGER-POL DROIT ET ANTOINE GALLIEN : *la Réalité sexuelle.* — La « majorité silencieuse » dit ses difficultés sexuelles. (Laffont, 376 p., 38 F.)

MAURICE DENUZIERE : *Lettres de l'étranger.* — Un reporter qui sait *voir* et *rendre* ce qu'il voit. Préface de Jacques Fauvet. (Ed. Lattès, 256 p., 25 F.)

ROBERT ESCARPIT : *le Ministricule.* — Un roman satirique sur la collusion du pouvoir et des affaires. (Flammarion, 249 p. 24 F.)

PAUL FABRA : *l'Anticapitalisme.* — Une réhabilitation de l'économie politique, qui débouche sur un projet d'action : remplacer la société de consommation par la société d'investissement. (Arthaud, 432 p., 58 F.)

ROLAND JACCARD : *l'Homme aux loups.* — La biographie d'un des patients de Freud, toujours vivant à Vienne. (Edit. universitaires, 120 p., 12 F.)

RAYMOND JEAN : *la Poétique du désir.* — Une lecture neuve de Nerval, Lautréamont, Apollinaire et Eluard. (Le Seuil, 430 p., 48 F.)

HUBERT JUIN : *Paysage avec rivière.* — Les Ardennes de la mémoire et de la poésie. (La Table ronde, 150 p., 22 F.)

JEAN LACOUTURE : *Un sang d'encre.* — Les souvenirs d'un journaliste ; un homme passionnément à l'affût des hommes. (Stock, 350 p., 35 F.)

JEAN-MICHEL PALMIER : *Herbert Marcuse et la nouvelle gauche.* — L'œuvre de Marcuse, ses sources, son influence, ses prolongements, de la philosophie à la révolution. (Belfond, 634 p., 75 F.)

CHRISTIAN ZIMMER : *Cinéma et politique.* — Une critique du « cinéma-spectacle » et un plaidoyer pour un « cinéma du sens ». (Seghers, 371 p., 34 F.)

HISTOIRE

TERRES ET PAYSANS D'EUROPE VUS DE GOTTINGEN

★ ABEL WILHELM. « Crises agraires en Europe (XIIIe-XXe siècle) ». Flammarion, 1973, 464 pages, 80 F.

ON n'ira pas chercher dans ce dense volume les historiettes plaisantes ou les sanguines vengeresses qui ravissent les braves gens. Y figurent pourtant de belles ripailles germaniques, mais comme arguments économiques, et les rats et les puces de toutes les pestes noires, mais comme arguments statistiques. L'ensemble rappelle ces solides nourritures bavaroises, à la fois surabondantes et bien alignées, d'une saveur forte et honnête, mais qui, incontestablement, tiennent à l'estomac. Le lecteur devra s'y reprendre à plusieurs fois : il profitera indéniablement de cette lente manducation.

Sérieusement, de quoi s'agit-il ? De la première traduction d'un livre paru à Berlin en 1935, considérablement refondu en 1966, donc à peu près inconnu en France, où les historiens lisant l'allemand ne doivent pas dépasser la douzaine, du moins ceux qui sont attirés par ce style de travail. Quel style ? Examiner sept siècles durant, dans le cadre du cher « Mitteleuropa » (l'Allemagne au centre, le reste à l'entour, les Russes au loin, les pays méditerranéens nulle part), l'ensemble des problèmes posés par l'évolution de l'agriculture, surtout l'agriculture nourricière, aussi bien du point de vue des prix que des salaires, des revenus, des fluctuations démographiques, en ne laissant pas vraiment dans l'ombre les paysans eux-mêmes, et surtout ceux qui s'engraissaient de leur travail. Le titre se révèle d'ailleurs malheureux, parce que restrictif : on rencontrera sans doute un certain nombre de « crises » agraires (que nous nommerions plutôt dépressions), mais bien autre chose aussi, et qui va plus loin.

Depuis le temps des cathédrales jusqu'à l'ère nucléaire

A l'aide d'un matériel statistique impressionnant, lu quasiment en toutes langues, l'auteur dessine et souligne les quatre grandes respirations de l'histoire agraire depuis le temps des cathédrales jusqu'à l'ère nucléaire. Première grande expansion des cultures, de la population, des prix et des revenus au treizième siècle; renversement de tous ces indices au quatorzième ; longue dépression au quinzième siècle. Même schéma, avec de fortes nuances, de 1500 à 1750 : essor, crises et reprises, dépression. Troisième respiration, plus rapide, entre 1750 et 1850, dates rondes. Tout change ensuite avec la domination de l'industrie sur l'économie et la société.

Les grandes vagues n'étaient pas inconnues, en partie d'ailleurs grâce à Abel, qu'on avait un peu lu, même en France. L'on reste pourtant confondu par cette érudition tranquille, à la fois énorme et dominée, par la mesure et la finesse des analyses, par la force des caractéristiques dégagées. Et puis, Dieu merci ! l'homme de Göttingen ne se veut ni philosophe ni théoricien, tout en n'ignorant rien des idées ou des faux-semblants. Il y a chez lui la nette volonté de vérifier les vieilles thèses de Malthus, et surtout de Ricardo, qui ne s'appliquent pas mal aux siècles qui les précédèrent. L'axiome marxiste de la transition du féodalisme au capitalisme est non seulement connu mais vérifié en gros, ce qui ne saurait surprendre. Mais c'est essentiellement à l'interaction d'une économie et d'une production qui ne bougèrent guère (jusqu'à la fin du dix-huitième siècle) et d'une population qui fluctua largement qu'est demandée l'explication essentielle. On en demeure assez d'accord.

Bon courage

On l'est moins sur l'utilisation trop fréquente (bien qu'astucieuse) de lourds recueils vieillis d'érudition bancale comme ceux de l'Anglais Thorold Rogers ou du Français Avenel. On se demande aussi ce que peut bien signifier la notion de salaire au treizième siècle, et même au dix-septième siècle en dehors de groupes étroits d'ouvriers urbains spécialisés. On est étonné d'apprendre que le « nouvel essor » ne commencerait, au moins en France, qu'après 1750. La crise « courte », celle qui fait souffrir et mourir, est sacrifiée à la crise « longue », sans raison suffisante. Et l'on regrette, malgré de beaux exemples et de belles pages, de ne pas voir les paysans de sueur et de sang émerger assez souvent des statistiques.

Il reste à souhaiter bon courage au lecteur. Sans doute est-il libre de préférer les amours célèbres, ou autres fariboles. Mais l'histoire, la vraie, la drue, la solide, c'est aussi et surtout Wilhelm Abel.

PIERRE GOUBERT.

Qu'est-ce qu'être pauvre ?

(Suite de la page 15.)

Spécialement généreux à cet égard sont les monastères, les hôpitaux, les « œuvres » diverses, et tout simplement les particuliers qui ont du superflu. Toujours soucieux les uns et les autres de distribuer à des dizaines ou à des milliers de gens le croûton de pain salvateur ou l'écuelle de soupe individuelle qui préserveront les bénéficiaires de la mort par inanition. Les municipalités, en revanche, sont près de leurs sous : elles sont ladres, dès lors qu'il s'agit de soulager la misère.

Le riche peut aller au-delà de cette simple charité. Il peut s'identifier en personne au miséreux total, par l'acceptation, toujours évangélique, de la *pauvreté volontaire*. Il peut se crucifier vivant, se laisser couvrir de crachats, et sentir s'enfoncer dans son crâne les épines de la couronne sanglante. Renonciation à la richesse, au pouvoir, au désir même. Refus global de la « société de consommation », ou de ce qui en tenait lieu, pour une poignée de nantis, à la fin du Moyen Age. Ainsi se répand, sur les chemins, la horde des Frères mendiants, qui souvent sont originaires de la bourgeoisie marchande. Les voilà qui vont pieds nus, corde aux reins, cilice au torse, barbus et tondus, quêtant l'aumône.

Ils ne sont pas seuls de leur espèce : dès le haut Moyen Age, certains évêques, comme saint Césaire d'Arles, vendaient les calices et les chasubles d'or afin de secourir les misérables. Car l'Eglise, selon ces prélats, se devait, à l'image de son fondateur, d'être pauvre et même dénuée du nécessaire.

Tout serait parfait si les pauvres eux-mêmes, les vrais, ceux qui le sont de naissance et non pas de par leur bon vouloir, acceptaient eux aussi de s'identifier à Jésus ; et s'ils jouaient volontiers leur rôle de misérables, non seulement au naturel, mais au spirituel. Hélas ! Beaucoup d'entre eux, surtout parmi les salariés, que n'irrigue pas le flot des aumônes, se rebellent, non sans audace, contre la situation qui leur est faite. Les voilà qui immigrent en ville et qui se délivrent des liens de clientèle respectueuse où le féodalisme rural avait enchaîné leurs parents. Du coup, certains parmi ces salariés urbains se mettent en tête de prendre la place des privilégiés et de s'emparer de leurs biens. Voire de leurs femmes, supposées plus belles ou plus jeunes que celles des pauvres ! Des révoltes populaires éclatent donc, fin quatorzième siècle, dans la Florence des *Ciompi*, et dans le Languedoc des *Tuchins*. Il arrive même, ô horreur ! que des dominicains, saisis par le divin démon de la barricade, soufflent sur le feu et contribuent à propager partout les flammes révolutionnaires.

Au seizième siècle, la pensée humaniste, comme l'a fort bien montré N.-Z. Davis, tâche de mettre bon ordre à ces émotions plébéiennes. Elle entend que soient canalisées les aumônes vers les institutions collectives de l'assistance, et non plus vers les pauvres individuels. Et que soient enfermés les miséreux dans des bâtisses peu affriolantes : hôpitaux, prisons, *workhouses*...

Au total, deux volumes d'un livre lourd de substance, et où se détache, au tome II, une étude difficile, mais tout simplement admirable, par Charles de la Roncière, sur la Florence pauvre du quatorzième siècle. Quelques monographies, parmi celles, nombreuses et enrichissantes (1), qu'on trouve dans le tome premier — sont, en revanche ordinairement descriptives, au niveau de la bonne leçon d'agrégation. Ces faiblesses passagères sont peut-être inévitables dans un (gros) ouvrage collectif ; jetons donc sur elles le bleu manteau d'oubli de la Vierge de Miséricorde. Michel Mollat nous a donné en ces neuf cents pages un puissant dossier sur la pauvreté médiévale et renaissante. Nul n'est mieux placé que lui pour composer un jour, quant au même sujet, le volume dense et bref de la synthèse (2).

E. LE ROY LADURIE.

(1) Voir par exemple (entre autres) le beau travail de M. Vauchez sur sainte Elisabeth et la pauvreté.

(2) L'ouvrage vaut aussi par une intéressante iconographie de la pauvreté, recueillie par M. Vincent, Y. Labande, etc.

Les grands penseurs politiques dépoussiérés

★ *LES GRANDES IDEES POLITIQUES : DES ORIGINES A JEAN-JACQUES ROUSSEAU*, de Jean Rouvier. Bordas. 360 pages, 65 F.

IL ne faut pas s'y tromper. Il ne faut croire ni le titre ni la jaquette. L'ouvrage de Jean Rouvier a beau s'intituler platement *les Grandes Idées politiques*, comme la première compilation venue, l'auteur a beau être présenté avec une révérence emphatique, ces trois cent soixante hautes pages serrées forment un bon et même un grand livre.

Certes, ce n'est pas une lecture à entreprendre sur la plage, dans le métro ou un soir de migraine. La culture, le brio, l'originalité de Jean Rouvier ne font pas de concessions. Il faut plonger, accepter parfois quelque érudition inutile, se mouvoir aisément dans l'histoire ancienne et médiévale, ne pas craindre la densité. Mais quel plaisir ! Car voilà, dans une discipline souvent négligée — l'histoire des idées politiques, — une alacrité, une verve, un mordant, une irrévérence superbes, servis par une langue élégante, animée, inventive. Un grand livre, décidément, qui dépoussière, décape, démythifie et se situe, sans complexe, tranquillement, à contre-courant.

Original, il l'est d'abord par la méthode. Pas question de passer sagement en revue les grands ancêtres et de gloser prudemment sur les chefs-d'œuvre classiques, des pharaons et d'Hammourabi à Jean-Jacques Rousseau. Non : chaque auteur vit vraiment, bien planté dans son décor, dans son époque, avec ses qualités, ses défauts, ses ambitions, son influence. Et pas de ménagements. Platon est peut-être un génie, mais aussi quelqu'un de suffisant et pas très scrupuleux. Cicéron a de l'éclat, de la vigueur, du talent ; mais ce petit provincial vaniteux, vénal, a tous les défauts du parvenu. Sénèque est un hypocrite, Machiavel un enragé, Hobbes un médiocre, un lourd, un banal. Quant à Jean-Jacques Rousseau, Jean Rouvier l'abomine, ce pervers grandiloquent, ce totalitaire intéressé.

Démagogues ou angéliques

Il y a plus sérieux. Ces grands auteurs, ces doctrinaires, n'étaient pas de purs esprits, tous soucieux, comme Solon, Socrate, Aristote, Erasme ou surtout Montaigne, de dire le juste et le vrai. Beaucoup tenaient aussi un rôle de conseillers auprès des puissants : Virgile, Horace, Tite-Live, auprès d'Octave ; Sénèque, ce qui est moins flatteur, auprès de Néron ; Adalbéron auprès d'Hugues Capet, qu'il a beaucoup contribué à faire ; Suger auprès de Louis VI... Bien plus, certains jouent quasiment le rôle d'idéologues officiels, comme Bodin auprès de François d'Anjou, Locke auprès de Guillaume d'Orange. Et comme Machiavel aurait tant voulu le faire auprès des Médicis... Etaient-ils écoutés ? C'est aussi un grand mérite de Jean Rouvier d'avoir su distinguer ceux qui nageaient dans le sens du courant dominant de leur époque — Dante, par exemple — et ceux qui tentaient de le dévier jusqu'à en mourir, comme Socrate.

S'il ne donne donc pas dans le pompiérisme officiel, Jean Rouvier n'a rien non plus d'un impressionniste. Il ne se contente pas d'éclairer par petites touches. Il balaye l'histoire, puissamment, et range ses auteurs en deux camps aux contours bien tranchés, si bien tranchés même que cet homme de culture tourne souvent au polémiste.

A sa gauche, les pervers, les dangereux, les totalitaires : tous ceux qui célèbrent le culte barbare de la volonté générale, tous ceux qui prônent l'horrible égalitarisme tous ceux qui jouent le jeu suicidaire de la majorité. Aux yeux de Jean Rouvier, qu'ils soient idéalistes ou cyniques, ces démocrates intégristes font le jeu soit de l'argent, soit de la tyrannie. Démagogues, ploutocrates ou angéliques, ces Hobbes, ces Calvin, ces Fénelon, ces Rousseau — et même ces Thomas d'Aquin ou ces Platon — poursuivent par d'autres moyens l'œuvre de destruction des tyrans et retrouvent dans l'absolutisme les dieux-rois d'Egypte et les monarques achéménides. Pas moins.

A sa droite, en revanche, les bons, les modérés, les partisans de la mesure, de l'équilibre, de la diversité, de la tolérance, les « hommes d'élite » bien conscients de l'absurdité de la loi du nombre, les gentilshommes éclairés, les aristocrates de l'esprit, les patriciens du cœur, et souvent de la naissance, la lignée des Solon, des Aristote, des Xénophon, des Hérodote, bien sûr, des Saint-Augustin, des Erasme, des Bossuet, et surtout des Montaigne. Dans l'entre-deux, à peu près personne, si ce n'est Lüther, parce qu'il s'est repenti, et Montesquieu.

Voilà un classement et une explication qui feront grincer. C'est d'ailleurs bien ce qu'espère Jean Rouvier. Il serait injuste de ne pas y ajouter une étude brillante des relations entre Eglise et pouvoir civil, entre souverain et féodaux, entre bourgeois et administration royale. Mais, outre le fait que le fond de la thèse de Jean Rouvier discrédite plus les abus de la démocratie égalitaire qu'il n'établit vraiment la supériorité d'un autre système, certaines idées laissent un peu sceptique. Peut-on, par exemple, vraiment croire à une prédisposition des Occidentaux pour la tolérance et la mesure, alors que les Orientaux pencheraient « naturellement » vers le despotisme ? Faut-il admirer tant que cela la « formule française » monarchique de Louis XIV, qui, en fait d'intolérance, d'hypocrisie, d'égoïsme, souvent d'aveuglement, présente un palmarès pourtant édifiant ?

Et puis, et surtout, qu'est-ce que cette confrérie d' « hommes d'élite » ? Quel est le droit d'entrée, le parrainage, le statut ? Pourquoi leur annexer et leur réserver la « petite âme libre d'Antigone » ? N'y a-t-il pas là une interprétation aristocratique et même individualiste de l'histoire quelque peu anachronique ? Ou quelque trace de cet angélisme, justement, que Jean Rouvier reproche tant à ceux qu'il exécute si brillamment ?

ALAIN DUHAMEL.





CARNET

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de Mlle de Rohan-Chabot, belle-fille et fille de M. André Rodocanachi, ambassadeur de France au Venezuela,
avec le comte du Petit Thouars, beau-fils et fils de M. et Mme Pierre Blaton.

— Mme André Goulin,
M. Michel Fare,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Hélène et Fabrice.
12, rue Euler, 75 008 Paris.
28, avenue de Lamballe, 75 016 Paris.

Mariages

— M. et Mme Christian Minart,
M. et Mme Jean Foucher,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Christine et Jean-Pierre,
qui sera célébré en l'église Saint-Martin à Saint-Valéry-sur-Somme, le samedi 29 juin, à 11 h. 30.
88, avenue Henri-Martin,
75 116 Paris.
72, rue du Moulin-de-Pierres,
92 140 Clamart.

Nécrologie

— M. et Mme Henri Pernin,
Mlles Marie-Claire et Sylvette Pernin,
M. Gérard Pernin,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,
Mme Charles DEBIEUVRE,
née Claire Chainaux,
survenu le mercredi 26 juin à Paris.
Ses obsèques auront lieu en l'église de Marby par Maubert-Fontaine (Ardennes), le samedi 29 juin, à 10 h. 30.
2, rue Abel, 75 012 Paris.
2, rue Michel-Chasles, 75 012 Paris.

— Mme André Dolfi,
Mme Berthold Lévi-Dolfi,
Mme Paul Loevensohn,
M. et Mme Bernard Rein et leurs enfants,
Mlle Martine Dolfi,
M. Etienne Dolfi et sa fiancée, Mlle Anne Sinclair,
M. et Mme Renaud Dolfi et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Dolfi et leurs enfants,
Mᵉ et Mme Paul Balleroy et leur fille,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. André DOLFI,
survenu subitement à Paris, le 23 juin, à l'âge de soixante ans.
Les obsèques ont eu lieu, le 26 juin, dans l'intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Que la famille soit excusée de ne pas recevoir.
37, avenue d'Iéna, 75 116 Paris.

— Le président et les membres du conseil d'administration de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts,
Le directeur général et le personnel de la société,
ont le profond regret de faire part du décès de
M. Jean-Baptiste LANTENOIS,
ingénieur civil du génie maritime,
chevalier de la Légion d'honneur,
O.B.E.,
ancien directeur général adjoint
de la Société centrale immobilière
de la Caisse des dépôts,
survenu le 26 juin 1974 dans sa soixante et onzième année.
Les obsèques seront célébrées le 28 juin, à 14 heures, en l'église de Bry-sur-Marne (94). L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité dans le caveau de famille au cimetière de Bagneux (92).
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès du
comte Hadelin de LIEDEKERKE-BEAUFORT,
président d'honneur
de l'Automobile-Club de France,
président d'honneur
de la Fédération internationale
de l'automobile,
commandeur de la Légion d'honneur,
titulaire de la Croix de guerre,
de la Military Cross
et de la croix d'officier
de la Couronne de Belgique,
qui s'est pieusement éteint à Paris le dimanche 23 juin 1974.
L'inhumation a lieu le vendredi 28 juin, dans la plus stricte intimité, dans le caveau de famille, en l'église de Celles-sur-Lesse, province de Namur, Belgique.
Un service sera célébré le 1ᵉʳ juillet 1974, à 9 h. 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau à Paris.
Ni fleurs ni couronnes.
La présente annonce tient lieu de faire-part
[La biographie de M. de Liedekerke-Beaufort a paru dans « le Monde » du 26 juin.]

— M. et Mme Jean-Jacques Hirsch, ont le regret de faire part du décès de
Mme David MICHEL,
née Madeleine Levy,
survenu à Neuilly-sur-Seine, le 21 juin.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
35, boulevard Victor-Hugo,
92 200 Neuilly-sur-Seine.

— Les amis de
Mme Denise NIZET de LEEMANS,
font part de son décès, survenu subitement à Paris, le 23 juin 1974.
Le service religieux sera célébré le samedi 29 juin, à 11 heures, en l'église Brugemann à Bruxelles, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Fernand Picinbono,
M. et Mme Joseph Luban et leurs enfants, Étienne et Claire,
M. et Mme Bernard Picinbono et leurs enfants, Nathalie, Florent, Marina et Blaise,
Mme Aymes, Mme Bezançon et Mme Fries,
Leur famille et leurs amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
M. Fernand PICINBONO,
le 22 juin 1974, dans sa soixante-quinzième année.
Le service de recueillement et d'espérance a été célébré en l'église réformée du Luxembourg.
« Maintenant vous êtes dans la tristesse, mais je vous reverrai et votre cœur se réjouira. »
Evangile de Jean 16-22.
18, rue Olier, 75 015 Paris.

— M. Delouvrier, président du conseil d'administration d'Electricité de France,
M. Hirsch, président du conseil d'administration du Gaz de France,
M. Boiteux, directeur général d'E.D.F.,
M. Alby, directeur général du G.D.F.,
Et M. Andriot, directeur de la distribution d'E.D.F.-G.D.F.,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri PRIGENT,
chef du Centre de distribution
mixte
d'E.D.F.-G.D.F. d'Auxerre.
Les obsèques auront lieu le vendredi 28 juin, à 10 heures, en la cathédrale d'Auxerre.

Anniversaires

— A l'occasion du cinquième anniversaire du décès, survenu le 26 juin 1969, de
M. Marcel VAN HELMONT,
une fidèle pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le premier anniversaire du décès de
François DROGOUL,
une pensée est demandée à ceux qui demeurent fidèles à son souvenir.

Remerciements

— M. et Mme Jean-Pierre Nicolas et leurs filles,
Mlle Huguette Nicolas,
Révérend père François Nicolas, C.S.S.P.,
M. et Mme Corentin Penn-Nicolas et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Stutz-Nicolas et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Lamessine et leurs enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de leur chère défunte,
Mme NICOLAS,
née Camille Lamessine,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Communications diverses

— Les Petits Frères des pauvres recherchent des jeunes pour encadrer les séjours de vacances organisés au profit des vieillards pauvres et isolés. Ces auxiliaires de vacances bénévoles (garçons ou filles âgés d'au moins dix-huit ans) devront être disponibles deux semaines pendant la période du 20 août au 20 septembre.
S'adresser du lundi au vendredi au siège de l'association, 9, rue Léchevin, 75 011 Paris ou téléphoner à 700-98-60 ou 805-09-88.

Visites et conférences

VENDREDI 28 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Bouquet des Chaux : « Femmes célèbres : Marie-Antoinette à la Conciergerie ». — 15 heures, devant la cathédrale, Mme Carey : « Versailles : quartier Saint-Louis et le marché neuf ». — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Gatouillat, « La manufacture des Gobelins ». — 15 h., entrée, avenue de Paris, Mme Legregeois : « Le château de Vincennes ». — 15 h., 11, rue Payenne, Mme Saint-Girons : « Hôtel de Marie au Marais ».

15 h., Petit Palais : « Le trésor des Thraces en Bulgarie » (Mme Angot). — 15 h., grille de la Sainte-Chapelle : « Histoire des saintes reliques d'après un vitrail de la Sainte-Chapelle » (Agora). — 15 h., 51, rue de Montmorency : « Les deux plus vieilles maisons de Paris. Abbaye Saint-Martin » (A travers Paris). — 15 h., 60, boulevard Saint-Germain : « De la Maub à la Mouff, caves gothiques, charnier, escalier, curiosités » (Mme Hager). — 15 h. 30, 10, rue de Rivoli : « Hôtels de Brinvilliers, Lamoignon, Sévigné, etc » (M. de La Roche). — 14 h. 30, musée du Petit Palais : exposition « Découverte de l'art thrace ». — 15 h., métro Sentier : « Parcours policier dans les ruelles du vieux Paris » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de scientologie de France) (entrée libre). — 20 h. 30, 36, rue Bergère, Chaké : « De l'homme-Adam à l'homme-Christ » (L'homme et la connaissance).

VENTES

A L'HOTEL GEORGE-V

Objets d'art précortéziens : 488 000 francs

Le salon de la Paix de l'hôtel George-V vient d'être pacifiquement occupé par soixante-dix antiquités précortéziennes — masques, vases, statuettes — provenant du Mexique ancien, en terre cuite ou en pierre

Au cours de cette dispersion dirigée par l'étude Boisgirard et qui a produit 488 000 F, les principales adjudications sont allées à un masque humain en albâtre, les yeux et la bouche creusés par piquetage, 16 × 16, Teotihuacan, IIIᵉ-IVᵉ siècles, 45 000 F ; et à un personnage longiligne en pierre taillée verte, paré de boucles d'oreille de la même région, haut de 46 centimètres, qui devait atteindre 28 000 F.

Deux couples en terre cuite à décor peint, ancêtres de notre imagination extra-terrestre, Zacatecas, civilisation de la côte du Pacifique (250-550 après J.-C.), ont obtenu 14 200 F et 15 000 F ; du même temps, une hache de granit gris en forme de tête de perroquet, Vera-Cruz, 15 500 F ; une statuette de jeune fille nue, mesurant 10 centimètres, Xochipala (1150-550 avant notre ère), 5 500 F. (Expert, M. Roudillon.)

AU PALAIS GALLIERA

270 000 F un Bram Van Velde de 1960

Un dessin à l'encre sur papier par Matisse, Odalisque debout, *1938, a été adjugé 42 000 F par Mᵉ Brioche au cours de la dernière vacation de la saison organisée avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie ; deux natures mortes, datées 1949 et 1950, de Giorgio Morandi, 200 000 F ; une composition de 1960, 129 × 191, par Bram Van Velde, a enlevé l'enchère record de la soirée, 270 000 F, sur départ à 60 000 F. Une toile ancienne par Gen Paulx,* la Pêche à la ligne *(Moret-sur-Loing), 65 × 81, 92 000 F.*

Domenico Gnoli, œuvrant pour les fouilles futures, propose, avec des créations en bronze, d'impérissables souvenirs de la mode moderne : un buste (veste croisée), 80 × 47 × 25, a été noté 65 000 F ; deux pantalons repassés, 118 × 49 — tirage unique à deux exemplaires, — 60 000 F ; une cravate .. 69 centimètres, .. tirage à trois exemplaires, 38 000 F, soit, au total, 163 000 F... De quoi faire rêver les plus grands maîtres tailleurs. — G. V.

A L'HOTEL DROUOT

Six tapisseries 1920 : 220 200 francs

Les productions du premier quart de notre siècle, qu'il s'agisse de meubles ou d'objets d'art, enlèvent actuellement des enchères élevées qui tendent à rejoindre celles données pour les créations d'époque : six tapisseries d'Aubusson, fabriquées vers 1920-1925 dans les ateliers de Braquenié, à sujet de « pastorales » d'après Boucher, de « paysages » d'après Vernet ou de « scènes chinoises » présentées séparément par Mᵉ Delaporte, ont totalisé 220 000 francs. (Experts, MM. Revillon d'Apreval et Couvert-Castera.)

De style Louis XV, une garniture de cheminée (une pendule et deux girandoles) a été achetée 18 000 francs, et une petite table de salon en placage de satiné ornée de bronzes ciselés, 10 100 francs. (Etude Laurin et Daudap.)
G. V.

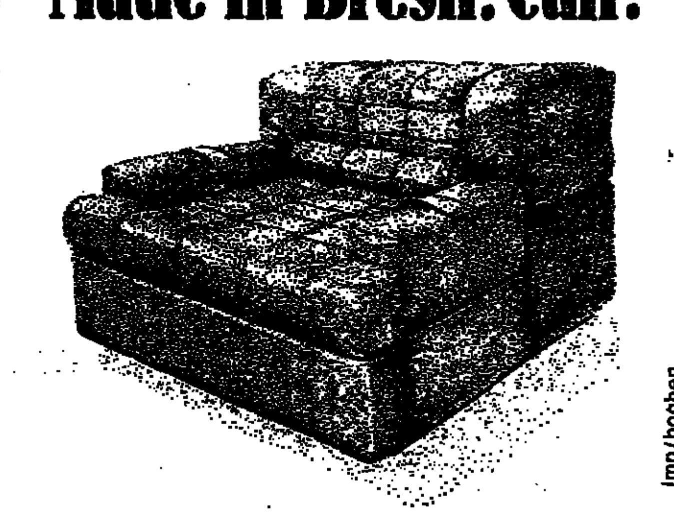
Vendredi

VENTES

S. 1. - Objets d'art et meubles estampillés des XVIIIᵉ et XIXᵉ s. Panneau en tapisserie du XVIIIᵉ s. MM. Lacoste. Mᵉˢ Ader, Picard, Tajan.
S. 2. - Bijoux. Beau mobilier. — Mᵉ Delorme.
S. 4. - Succession T. Objets d'art et d'ameublement. Mᵉ Pescheteau.
S. 5. - Ameublem. Mᵉˢ Boisgirard.
S. 8. - Livres anciens. Mme Vidal-Mégret. — S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 10. - Estampes et Tableaux mod. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.
S. 11. - Antiques. Arts primitifs. Extrême-Orient. MM. Roudillon, Beurdeley. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 14. - 12 à 13 h. Livres à 14 h. Bibelots. Argenterie. Bons meubles de style. Mᵉˢ Audap, Godeau, Solanet.

VENTE A VERSAILLES

Mᵉˢ P. et J. MARTIN, c.-pr., ass.,
tél. 950-58-08
DIMANCHE 30 JUIN 1974
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
6 bis, avenue de Sceaux
à 10 h., Atelier A. VAUTIER
(élève d'Harpignies)
à 14 h., TABLEAUX MODERNES
HOTEL DES CHEVAU-LEGERS
3, impasse des Chevau-Légers
14 h., 120 TABLEAUX ANCIENS.
Exposition vendredi et samedi.







INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 27 JUIN

● CHAINE I

17 h. 30 Tour de France. Circuit de Brest.

20 h. 15 Tour de France.

20 h. 30 Dramatique : « les Bâtisseurs d'empire », de B. Vian. Réal. J. Jaimes. Avec Simono, M. Presle, S. Loik.

Une famille « comme il faut » a peur et fuit quelque chose d'inquiétant : le schmürz. Elle déménage ainsi d'étage en étage mais elle est toujours poursuivie. Les bâtisseurs d'empire sont des mythes qu'il faut détruire.

22 h. 15 Hommage à Darius Milhaud : « L'homme et sa musique », réal. J. Trébouta.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.

20 h. 35 Variétés : Domino, de G. Lux.
Avec Charles Aznavour.

21 h. 35 Le dossier secret des trésors. « Les énigmes de Rennes-le-Château ». Réal. J.-J. Sirkis.

A la recherche d'un trésor possédé par l'abbé Saunière qui mourut en 1915.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 50 Tour de France.
19 h. 40 Magazine : Vivre à loisir, de Cl. Dupont « Petit Jacques et les limonaires ».
20 h. 40 Magazine 52, de J.-F. Chauvel, S. Walsh et E. Mannoni.
Vers la paix au Proche-Orient ? Le sixième Continent : la mer.
21 h. 30 Variétés : Par la grande porte, de Ch. Izard.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche de L. Siou : « les Blés », d'A. Saumont, avec G. Casadesus, R. Favey, P. Destailles (réal. G. Delaunay) ; 21 h. 20, Biologie et médecine ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 30, Carte blanche pour un auto-portrait, par le Groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. ; 23 h., Format de poche : « la Nuit de Mougins », de R. Vrigny ; 23 h. 15, Grandes réalisations discographiques.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Dîner-concert : « Quelque part dans ce monde » (De Shields), « Vous avez besoin de la foi » (Thompson), par les Gospel Classics ; Festival Aretha Franklin ; 20 h. 30 (S.), Petit concert : « Métamorphoses symphoniques sur un thème de Weber » (Hindemith), « Duo pour violon et violoncelle », extrait (M. et A. Bohrer), par R. Piveteau et J. Slegenga ; 21 h. (S.), Récital de chant donné au Carré-Thorigny par Colette Herzog, soprano (Mozart, Schubert, Schumann, Strauss, Wolf, Auric, Henze, Dallapiccola, Webern) ; 22 h. 45, Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-Music.

VENDREDI 28 JUIN

● CHAINE I

12 h. Tour de France.
18 h. 50 Pour les jeunes : A la recherche de...
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Série : Suspense. « Arlette sur le Wayne ».
21 h. 40 Magazine 74.

Les patrons en France aujourd'hui, avec MM. Bataille (Poclain), Bunoust-Boquere (Sommer), Martin (Saint-Gobain-Pont-à-Mousson), Sarre (Lainières de Roubaix).

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.

20 h. 35 Dramatique : « Boulevard Durand », d'A. Salacrou. Adapt. et réal. J.-P. Carrère. Avec Ch. Louvet, M. Lejeune et M. Gautier.

Une des premières grèves des dockers et des charbonniers au Havre en 1910, menée par Jules Durand, anarchiste et révolutionnaire.

22 h. 30 Emission littéraire : Italiques.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 50 Tour de France.
19 h. 40 Magazine : Les gens et leurs idées.
20 h. 40 Variétés : Libre parcours.
21 h. 30 Evocation : Dans la mémoire de Lise Deharme... un poète nommé André Breton. Réal. J.-J. Bloch.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent ; 21 h., Entretien avec Pierre Barbizet ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne ; 21 h. 50, En son temps l'opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode ; 23 h., Le théâtre à voix basse ; 23 h. 15, Le concert du bibliophile.

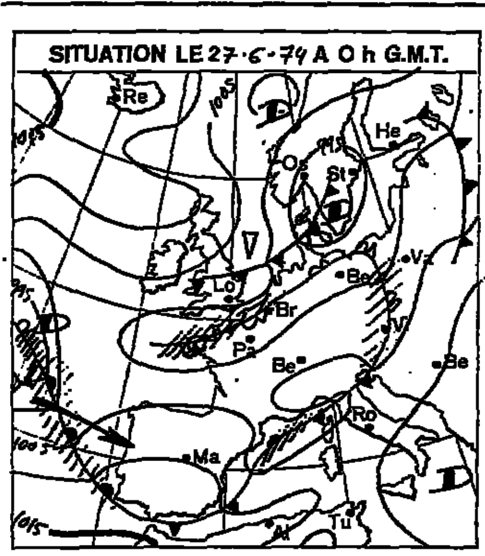
● FRANCE-MUSIQUE

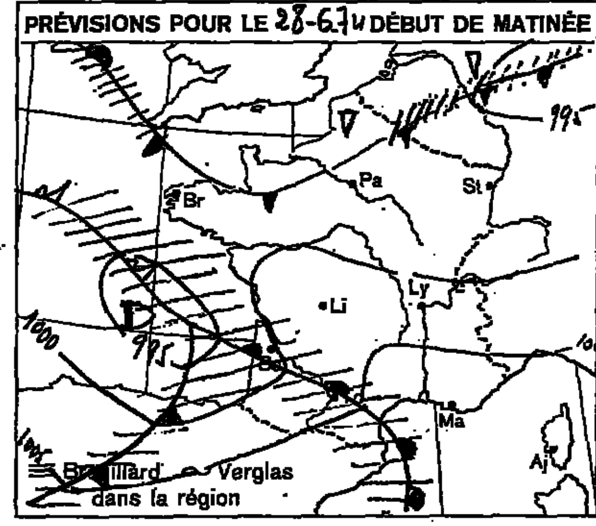
19 h. 30 (S.), En direct de la B.B.C. Représentation au Coven Garden : « Falstaff » (Verdi), avec T. Gobbi, E. Vaughan, S. Armstrong, J. Bracknock. Chœurs et orchestre de la Royal Opera House, direct. C. Davis ; 23 h., Incognito ; 24 h., La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

TELEVISION (chaîne 1) : 21 h. 40, Les patrons en France aujourd'hui.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➜ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 juin à 0 heure et le vendredi 28 juin à 24 heures :

Des masses d'air océanique chaud et assez instable continueront à circuler des Bermudes au nord des Açores à l'Europe occidentale et à la Méditerranée ; elles maintiendront un temps très médiocre sur toute la France.

Vendredi 28 juin, après des orages nocturnes sur le massif alpin, une légère amélioration se manifestera le matin sur la moitié nord-est de la France, mais il y aura des nuages abondants et des brouillards. Des pluies orageuses affecteront la moitié sud-ouest dès le matin, et elles gagneront la plus grande partie du pays dans la journée. Ces pluies orageuses seront souvent importantes dans les régions méridionales et en montagne ; elles seront plus faibles et entrecoupées de quelques éclaircies au voisinage de la Manche et dans le Nord.

Les vents, faibles et variables dans le nord de la France, seront modérés et irréguliers, de secteur ouest, ailleurs ; ils deviendront assez forts dans le Midi méditerranéen, surtout en mer.

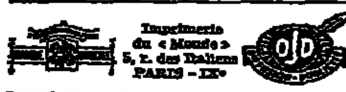
Les températures varieront peu par rapport à celles d'hier.

Jeudi 27 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 999,3 millibars, soit 749,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 juin ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Biarritz, 27 et 13 degrés ; Bordeaux, 27 et 13 ; Brest, 19 et 9 ; Caen, 23 et 12 ; Cherbourg, 20 et 12 ; Clermont-Ferrand, 26 et 11 ; Dijon, 24 et 14 ; Grenoble, 19 et 11 ; Lille, 22 et 13 ; Lyon, 22 et 13 ; Marseille, 23 et 18 ; Nancy, 25 et 14 ; Nantes, 23 et 14 ; Nice, 22 et 17 ; Paris-Le Bourget, 25 et 15 ; Pau, 26 et 11 ; Perpignan, 26 et 16 ; Rennes, 22 et 14 ; Strasbourg, 26 et 16 ; Tours, 24 et 13 ; Toulouse, 27 et 14 ; Ajaccio, 32 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 18 et 12 degrés ; Athènes, 30 et 21 ; Bonn, 20 et 13 ; Bruxelles, 18 et 13 ; Le Caire, 26 et 23 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 20 et 11 ; Genève, 21 et 13 ; Lisbonne, 19 et 17 ; Londres, 12 et 12 ; Madrid, 19 et 13 ; Moscou, 20 et 12 ; New-York, 16 et 12 ; Palma-de-Majorque, 25 et 15 ; Rome, 29 et 22 ; Stockholm, 20 et 12 ; Téhéran, 34 et 25.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Enseignement

● *Amitié et culture internationales*, association sans but lucratif de professeurs étrangers, organise, à partir du mois de juillet, des stages intensifs de langues étrangères d'un et deux mois. L'enseignement se fait par petits groupes confiés à deux professeurs. Un stage de perfectionnement dans la branche technico-commerciale sera aussi organisé.

(*) A.C.I., 46 bis, rue Dombasle, 75015-Paris. Tél. 532-81-82.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG			
77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)			
77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE			
94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE			
99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 juin 1974 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 72 468 du 9 juin 1972 organisant la profession d'avocat ;

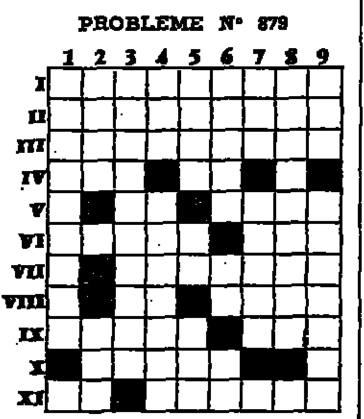
● Pris pour l'application de la loi portant institution d'un système de paiement mensuel de l'impôt sur le revenu.

UNE LISTE

● D'admissibilité à l'Ecole de l'air en 1974.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 879



HORIZONTALEMENT

I. Constitue un bon nombre de présents. — II. Rend moins sombre le cœur d'un bois. — III. Bouchais un trou. — IV. Marâtre. Pronom. — V. Titre abrégé. Localité de France. — VI. Certains lui attribuent une certaine influence. Permet parfois de ramasser ce qui a été coupé. — VII. Où l'on trouve de l'or noir. — VIII. Prénom épelé. Abîme un tissu. — IX. Rend moins élevé. Tient la corde (inversé). — X. Jouera le tout pour le tout. — XI. Voix anonyme. Personnage cornélien.

VERTICALEMENT

1. Ton particulièrement déplaisant chez un musicien. — 2. Tremble dès qu'on le secoue un peu. Très cassant quand il est sec. — 3. Animées de bonnes dispositions. — 4. Figure biblique. Rarement comestibles quand elles sont grasses. — 5. Poids lourd d'un modèle aujourd'hui disparu. Interjection. Quand elle débute, il faut que ça change ! — 6. Utile volatile. Aveuglait dès qu'il perçait. Grain (épelé). — 7. Deux mots figurant dans toute biographie. Contribue à d'utiles dégagements. — 8. Obligeait la femme la plus effacée à tenir beaucoup de place dans le monde. — 9. Fin de participe. Ne pouvait donner que de sages conseils.

Solution du problème n° 878

HORIZONTALEMENT

I. Tatouages. — II. Rein. Riga. III. Ira. Epée. — IV. Sorcières. — V. Tsé. — VI. Et. Gâteau. — VII. Side-car. — VIII. Sein. Gêne. — IX. Eratée. Os. — X. Nid. Un. — XI. Omelettes.

VERTICALEMENT

1. Tristesse. — 2. Aérostier. — 3. Tiare. Diane. — 4. On. Gentil. — 5. El. AC. Ede. — 6. Arpentage. — 7. Gier. Ere. Ut. — 8. Egée. None. — 9. SA. Seules.

GUY BROUTY.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :
Quinze jours .... 14 F
Trois semaines .... 20 F
Un mois .... 25 F

ETRANGER (voie ordinaire) :
Quinze jours .... 20 F
Trois semaines .... 29 F
Un mois .... 38 F

EUROPE (avion) :
Quinze jours .... 31 F
Trois semaines .... 45 F
Un mois .... 60 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

Loterie nationale

TRANCHE DE LA SAINT-JEAN

Les billets portant le numéro 15583 gagnent 2 000 070 F (gr. 3) et 100 070 F (gr. 1, 2 et 4).

Les billets portant le numéro 02998 gagnent 1 000 000 de F (gr. 1) et 50 000 F (gr. 2, 3 et 4).

Les billets portant le numéro 40411 gagnent 500 000 F (gr. 3) et 10 000 F (autres groupes).

Les billets portant le numéro 3232 gagnent 10 000 F (gr. 2) et 2 000 F (autres groupes).

Les billets portant le numéro 4493 gagnent 5 070 F (gr. 3) et 1 070 F (autres groupes).

Les billets portant le numéro 6153 gagnent 5 070 F (gr. 1) et 1 070 F (autres groupes).

Les billets portant le numéro 8965 gagnent 5 000 F (gr. 1) et 1 000 F (autres groupes).

Les billets portant le numéro 5293 gagnent 10 000 F (gr. 3) et 2 000 F (autres groupes).

Les billets portant le numéro 3356 gagnent 10 070 F (gr. 1) et 2 070 F (autres groupes).

Les billets portant le numéro 3536 gagnent 10 070 F (gr. 4) et 2 070 F (autres groupes).

Les billets portant le numéro 28937 gagnent 100 150 F (gr. 1) et 5 150 F (autres groupes).

LES BILLETS DONT LE NUMERO SE TERMINE PAR		GAGNENT EN FRANCS
1	991	200
2	52	150
	472	200
3	3	70
	473	200
	393	200
	693	300
	793	500
4	574	300
	224	1 000
5	25	150
	45	150
	285	200
6	6	70
	756	500
7	37	150
	927	200
	577	200
	107	200
	687	200
8	28	150
	938	200
9		
0		

COMPTE TENU DES CUMULS DE LOTS

Le prochain tirage (Tranche des roses) aura lieu le mercredi 3 juillet 1974, à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire).

PRESSE

LE NOUVEL ACCORD SUR LA GRILLE DES SALAIRES DANS LA PRESSE RÉGIONALE SERA SIGNÉ LE 3 JUILLET

L'Union nationale des syndicats de journalistes a rencontré, le mercredi 26 juin, les représentants du Syndicat national de la presse quotidienne régionale et du Syndicat des quotidiens régionaux (S.N.P.Q.R.-S.Q.R.) pour mettre au point le texte définitif de l'accord sur la nouvelle grille de salaires et de qualification.

« La délégation patronale, précise l'U.N.S.J., a subordonné sa signature à un ajournement à huitaine, ce délai devant permettre des « contacts » entre la direction de « Paris-Normandie » et les responsables syndicaux de journalistes de cette entreprise.

» Le nouveau rendez-vous paritaire a été fixé au mercredi 3 juillet pour la signature officielle de l'accord. Le S.N.P.Q.R. et le S.Q.R. ont confirmé la date du 1er juin pour l'application de la nouvelle grille. »

Au 1er juillet

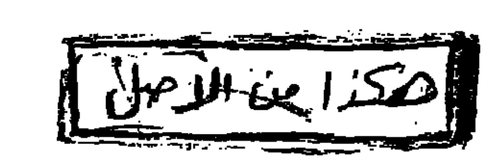
NOUVELLE HAUSSE DES PRIX DU PAPIER JOURNAL

Le Bureau central des papiers de presse, réuni le 25 juin, a décidé de porter le prix du papier journal à 1 765 F la tonne à compter du 1er juillet 1974, ce qui représente une hausse de 26,61 % par rapport au prix fixé le 1er mars dernier.

Ce prix s'applique au papier 49 grammes, nouveau standard substitué au papier 52 grammes dans le cadre des mesures d'économie de l'énergie.

Les précédentes hausses avaient été de 19,87 % au 1er décembre 1973 et de 12,02 % au 1er mars 1973. L'augmentation cumulée dépasse ainsi de peu 70 % en sept mois.

● *M. Panos Kokkas*, journaliste grec et propriétaire du quotidien athénien libéral *Eleftheria*, qui a cessé de paraître après le coup d'Etat militaire d'avril 1967, est mort, mercredi 26 juin, à Athènes. Il était âgé de cinquante-cinq ans. M. Kokkas avait quitté clandestinement la Grèce après le coup d'état. Il s'était réfugié à Paris et avait regagné Athènes en octobre dernier, à la suite de l'annonce des mesures de libéralisation du régime du président Papadopoulos. — (*A.F.P.*)



JEUNESSE

EN VUE DE LA PRÉPARATION OLYMPIQUE

Le Centre régional d'éducation populaire devra céder ses locaux à l'Institut national des sports

M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports auprès du ministre de la qualité de la vie, a décidé d'affecter, à partir du 1er octobre prochain, les locaux du Centre régional d'éducation populaire (CREP) de Paris à l'Institut national des sports. Le bâtiment du CREP, situé en bordure du domaine de l'I.N.S., à côté du bois de Vincennes, accueille depuis le mois de février 1971 des réunions et des stages socio-éducatifs organisés par l'Etat ou par les associations de jeunesse et d'éducation populaire. L'établissement, de l'avis unanime, fonctionne correctement. Il a permis d'organiser, en 1973, quarante mille « journées stagiaires ». C'est le seul établissement régional de ce type en France. Le secrétariat d'Etat possède, d'autre part, à Marly-le-Roi (Yvelines), l'Institut national d'éducation populaire (INEP), établissement national qui accueille également stages et séminaires, mais a une capacité moindre (trente mille journées stagiaires en 1973).

Depuis sa création, les rapports de voisinage n'étaient pas excellents entre le CREP et l'I.N.S. Les sportifs ont reproché, en effet, bien souvent aux utilisateurs du CREP, de ne pas respecter leurs horaires fixes et les exigences de calme des athlètes de haute compétition en cours de préparation. L'entrée de personnes étrangères aux stages organisés par le CREP dans le restaurant commun, géré par l'I.N.S., aurait été également une source de difficultés. Mais il faut chercher ailleurs que dans ces relations parfois tendues entre les deux établissements la raison de la décision de M. Mazeaud. Dans le cadre de la préparation olympique en vue des Jeux de Montréal en 1976, l'Institut national des sports se trouve trop à l'étroit pour accueillir et loger un nombre suffisant de stagiaires. Les deux cent quarante lits du CREP fourniraient un appoint appréciable, ainsi qu'il nous en a été donné confirmation au cabinet du secrétaire d'Etat.

L'intention de M. Mazeaud est de transférer les stages organisés actuellement au CREP à l'INEP, où seraient construites de nouvelles installations. Mais cela pose deux problèmes. On voit mal, d'une part, comment l'INEP, qui tourne actuellement aux neuf dixièmes de sa capacité, pourrait accueillir plus du double de stagiaires à partir du 1er octobre prochain. D'autre part, les installations collectives du CREP de Vincennes (salles de réunions, studios et laboratoires photo, ateliers de modelage, poterie, peinture, salles de danse et d'art dramatique, salles de musique) qui sont, pour certaines d'entre elles, d'une qualité supérieure à celles de l'INEP, seraient ainsi inemployées.

La dissociation du CREP et de l'I.N.S. n'est pas inconcevable. Elle serait en particulier imaginable si d'autres locaux, d'une qualité et d'une capacité au moins égales, étaient prêts pour la rentrée dans la région parisienne. Il n'en est rien. Aussi les associations de jeunesse et d'éducation populaire ont-elles vivement réagi dès l'annonce de cette décision précipitée du secrétaire d'Etat, et qui a surpris l'administration elle-même. Elles demandent qu'elle soit rapportée.

Il est surprenant que la première initiative de M. Mazeaud, depuis sa réinstallation au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, soit de sacrifier une des rares réalisations publiques dans ce secteur qui donne entière satisfaction.

YVES AGNÈS.

A Fougères

L'animateur du centre social candidat P.S.U., est éloigné...

De notre correspondant

Rennes. — Environ deux cents animateurs et travailleurs sociaux de la région bretonne se sont rassemblés, mardi 18 juin, à Fougères (Ille-et-Vilaine), afin de manifester leur inquiétude pour leur liberté personnelle et professionnelle. En effet, ils estiment celle-ci menacée à travers le cas de M. Jacques Faucheux, agent de développement à Fougères, qui a été muté à Rennes sur l'intervention de M. Cointat, maire de Fougères (U.D.R.).

C'est le troisième conflit qui, dans cette ville, oppose le maire, M. Michel Cointat, U.D.R., ancien ministre, à des animateurs. C'est ainsi qu'il a eu l'occasion de dénoncer la convention qui liait la ville à la Maison des jeunes et de la culture, jugeant *« qu'on y faisait trop de politique »*. Des divergences sur la conception de l'animation entre la municipalité, les travailleurs sociaux et les jeunes sont aussi apparues lors du conflit du Foyer des jeunes travailleurs (*le Monde* du 22 février). Cette fois, M. Michel Cointat se fait plutôt le relais de notables de l'arrondissement et, surtout, de M. Tronchot, conseiller général de Saint-Brice-en-Coglès, à quelques kilomètres de Fougères.

En effet, l'opposition entre M. Faucheux et cet élu cantonal ne date pas d'hier et elle s'est exacerbée à l'occasion des dernières élections cantonales, où M. Faucheux, avec l'étiquette P.S.U., s'est présenté contre M. Tronchot. Il a, d'ailleurs, été très nettement battu. Sans doute, pour éviter de nouveaux risques politiques, il semble bien qu'on se soit vivement préoccupé d'éloigner M. Faucheux du secteur. Aussi M. Cointat a-t-il proposé à ce dernier une « mutation-promotion », à Rennes. Certes, on ne lui fait aucun reproche professionnel. Au contraire, à Fougères tout le monde loue son action, et l'office qui regroupe quarante associations culturelles et de loisirs de la ville a affirmé que son action avait été exempte de tout reproche et qu'*« à aucun moment il n'a tenté d'imposer ses options politiques »*. Le prédécesseur de M. Cointat à la mairie, M. Madelin (centriste), qui était à l'origine de l'engagement de M. Faucheux, a fait savoir qu'il le considérait comme un professionnel compétent et qu'avec lui de bonnes choses avaient été faites.

Mais M. Cointat estime qu'en se présentant à Saint-Brice-en-Coglès, M. Faucheux a rompu le contrat passé avec la municipalité de ne pas faire de politique dans l'arrondissement. Ce à quoi celui-ci rétorque qu'il s'était engagé à s'abstenir d'avoir une action politique sur le lieu de son travail, à Fougères, mais qu'il se réservait le droit d'être un citoyen à part entière ailleurs.

A travers cette affaire se posent également les problèmes du statut et de la fonction d'un *« agent de développement »*. En effet, M. Faucheux est employé par la caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine, mais son poste est financé à moitié par la ville de Fougères. Sa fonction est forcément vague puisqu'il est chargé d'être en quelque sorte le catalyseur de toutes les initiatives d'animation sur la ville en coordonnant les diverses actions sociales et culturelles. Toutefois, il a une responsabilité très précise, celle d'animer le centre social de Fougères.

Les travailleurs sociaux du secteur, qui ont manifesté leur solidarité avec M. Faucheux, contestent l'argumentation de M. Cointat, qui estime que *« toute personne exerçant des fonctions publiques ou parapubliques ne peut assumer d'activités politiques dans sa circonscription »*. — D. P.

RELIGION

Samedi 29 juin

« OBJECTIF 74 » RASSEMBLERA QUARANTE MILLE JOCISTES

Le grand rassemblement organisé par la Jeunesse ouvrière chrétienne masculine et féminine (JOC et J.O.C.F.), « Objectif 74 », aura lieu du 29 juin au 1er juillet au Parc des expositions, porte de Versailles, à Paris. Cette manifestation populaire doit réunir environ quarante mille jeunes chrétiens et chrétiennes du monde ouvrier.

Ce rassemblement sera ouvert par une « fête populaire » et clôturé par une « célébration ». Au-delà des festivités, les organisateurs veulent, cette année, aider les jeunes à réfléchir sur quelques problèmes de l'heure. Ainsi le dimanche 30 juin sera consacré à des carrefours par catégories — les handicapés, les apprentis « sur le tas », les adolescents en école, les jeunes en chômage, les immigrés, etc. — et par thèmes, qui attireront l'attention sur les objectifs poursuivis actuellement par les deux mouvements : gratuité de l'enseignement, droit au travail, semaine de quarante heures pour tous, cinquième semaine de congés payés en hiver, des équipements collectifs généralisés, des salaires « pour vivre et non pour survivre » et l'égalité des chances devant l'instruction.

Le samedi 29 juin (de 15 heures à 22 heures) et le lundi 1er juillet (de 9 h. 30 à 17 heures), les grandes manifestations, au Parc des expositions, seront ouvertes au public (carte d'entrée : 20 F).

SPORTS

TENNIS

LES PROPOS INTERROMPUS DE WIMBLEDON

(*De notre envoyé spécial.*)

Londres. — *« Simply deluging »*, dit Drobny. Nous regardions tomber la pluie à travers la vitrine de son magasin de sport de Thurloe Street, et échangions comme deux véritables Anglais des considérations profondes sur le temps, la sécheresse exceptionnelle de ces dernières semaines, la terre qui allait enfin s'abreuver d'eau, les roses qui allaient refleurir, le gazon qui allait reverdir. A propos de gazon, on ne jouait pas ce mercredi 26 juin à Wimbledon. C'était pour nous l'occasion de confronter nos impressions du championnat 1974.

« Les héros sont fatigués », me dit le vieux « Drob » qui s'est empâté du tour de taille, depuis l'ère héroïque de ses combats contre Patty et sa victoire de 1954, mais conserve toute sa vivacité d'esprit. *« Aujourd'hui, c'est l'argent qui commande tout. Pensez qu'un Buster Moltram, qui n'a que dix-huit ans, et est notre seul espoir ici, a refusé de défendre les chances de la Grande-Bretagne en Coupe Davis, ce qui lui aurait fait perdre dix jours de tournois rémunérateurs aux Etats-Unis. Quant aux autres, les professionnels du groupe rouge, vert ou bleu, si on les voit trop souvent se traîner sur les courts ou renvoyés sans ménagements au vestiaire, c'est bien leur faute : ils ont perdu la foi. On ne joue pas pendant des mois à la lumière artificielle des matches en trois sets, où chacun rencontre chacun d'une semaine à l'autre, sans prendre le tennis en horreur. Autrefois, nous touchions à peine notre raquette de l'hiver, et quand nous la reprenions, au printemps, c'était avec un bonheur de jouer renouvelé. A présent, ce sont les imprésarios américains qui font la loi et asservissent les joueurs, leurs tournois rapportant des millions de dollars aux Etats-Unis, jusqu'au jour où ils découvriront un sport qui rapporte plus... »*

Sauvée par l'obscurité

Ce serait mal connaître les Anglais que de croire qu'ils pourraient se passer un jour entier de leur grande fête annuelle de Wimbledon. Malgré les averses, quelques milliers de courageux s'étaient rendus, en début d'après-midi, dans les enceintes détrempées de l'All England Club.

A 16 heures, la pluie cessa et les arbitres firent l'ascension de leur perchoir. Smith battit Maud sans difficulté. Newcombe eut plus de mal à se défaire du filigineux Masters, de même que Nastase, redoutant la chute sur l'herbe glissante, devant le frisé Gottfried.

Dans le domaine des propos interrompus, la sensation de la soirée allait venir du premier et dernier match du Centre Court : face à l'Australienne de Perth, Lesley Hunt (vingt-quatre ans), Chris Evert perdait cette sorte de certitude qui auréole son jeune front. Ayant remporté péniblement le premier set, elle se faisait souffler d'un rien, le deuxième et devait besogner ferme dans le troisième pour s'accrocher aux avantages de jeux. A ce moment-là, la petite Américaine était sauvée non par le gong mais par l'obscurité, les archontes de l'All England Club, après des débats au sommet, décidant d'arrêter le match, et Lesley Hunt perdant sans doute par la même occasion la chance de sa vie.

OLIVIER MERLIN.

LES RESULTATS

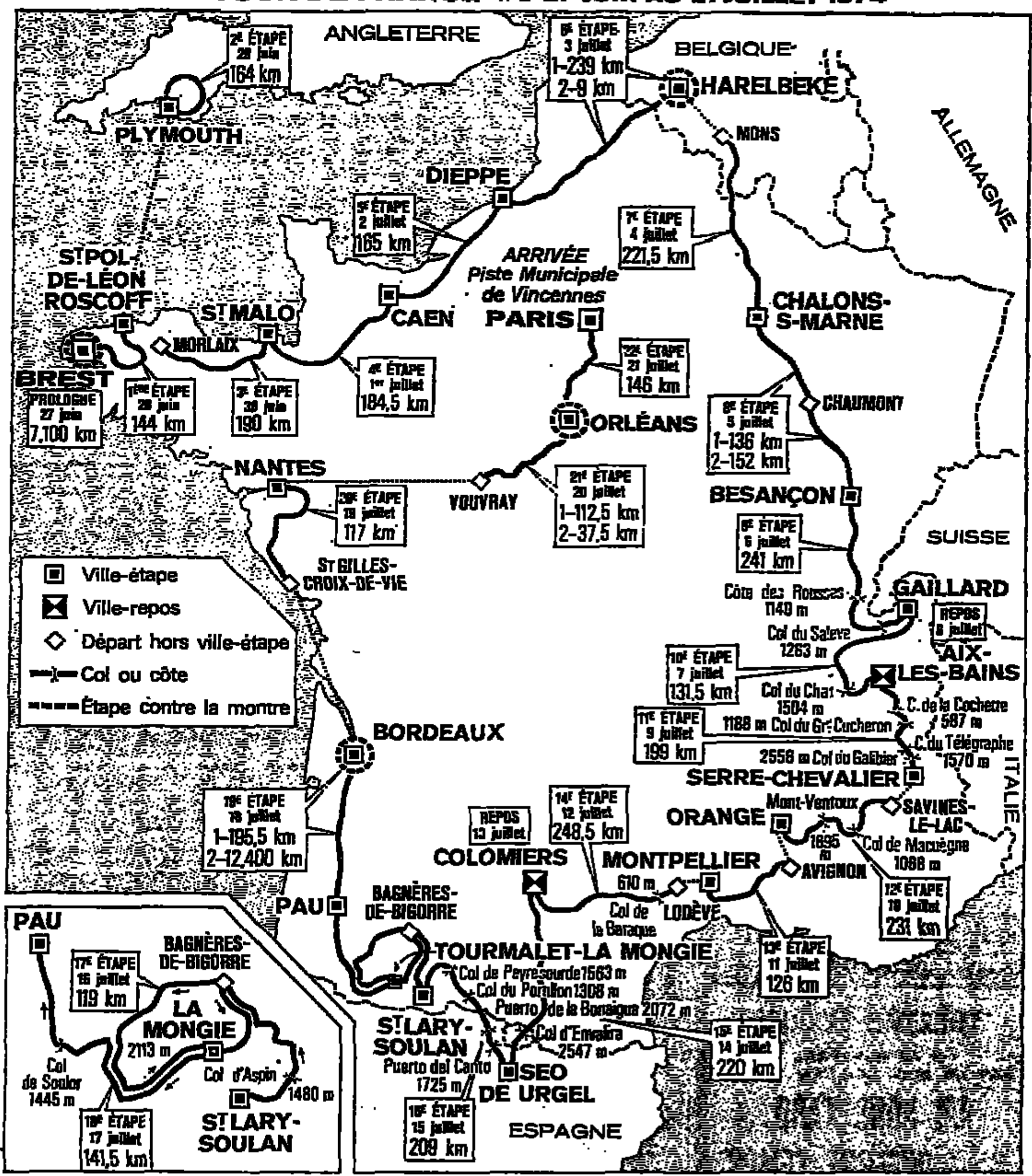
SIMPLE MESSIEURS. — Deuxième tour : Newcombe (Austr.) b. Masters (Austr.), 9-8, 6-3, 8-6 ; Smith (E.-U.) b. Maud (Afrique du Sud), 6-4, 6-1, 6-2 ; Nastase (Roum.) b. Gottfried (E.-U.), 6-3, 6-2, 9-8.

SIMPLE DAMES. — Premier tour : Mlle Jausevec (Youg.) b. Mlle Navratilova (Tch.), 6-4, 3-6, 6-3.

CYCLISME

Une étape anglaise et une semaine en haute montagne

61E TOUR DE FRANCE DU 27 JUIN AU 21 JUILLET 1974



4 090 kilomètres, de Brest (départ vendredi 28 juin) à la piste municipale de Vincennes (arrivée dimanche 21 juillet) : vingt-deux étapes dont huit sont influencées par la haute montagne, deux journées de repos à Aix-les-Bains, à l'entrée des Alpes, et à Colomiers-Toulouse, au seuil des Pyrénées ; un exercice contre la montre de 37,500 kilomètres à Orléans, en guise de conclusion. Telles sont les grandes lignes du soixante et unième Tour de France cycliste, qui comportera, comme par le passé, un prologue individuel, le jeudi 27 juin.

Pour la première fois dans l'histoire de l'épreuve, les coureurs traverseront la Manche. Transportés par avion à partir de Roscoff, ils participeront à une course de 164 kilomètres dans la région de Plymouth. Deux autres transbordements importants sont prévus, l'un de Bordeaux à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, l'autre de Nantes à Vouvray. En ces deux circonstances, les concurrents prendront le train et déjeuneront au wagon-restaurant. Ces longues neutralisation n'altèrent en rien — faut il le préciser ? — le caractère sportif de la compétition.

Elles ont au contraire pour but de réduire la distance, qui ne doit pas excéder 4 000 kilomètres (sous réserve d'une légère tolérance), et d'escamoter les portions d'itinéraire dénuées de valeur stratégique.

La montagne sera abordée le neuvième jour, au terme d'un préambule qui, de Brest à Besançon, par le Nord et la Belgique, peut permettre aux favoris ou... aux outsiders de prendre position au classement général. Parmi les principales difficultés, on cite en priorité le mont Salève, le Cucheron, le Galibier (altitude 2 556 m.), le mont Ventoux, puis, dans les Pyrénées, le port d'Envalira, Peyresourde, Soulor et le Tourmalet, escaladé à deux reprises en l'espace de vingt-quatre heures.

Au total, dix-huit obstacles de première catégorie désigneront le meilleur grimpeur.

WM 74 — La Coupe du monde de football

Des quatre matches disputés le 26 juin pour le deuxième tour de la Coupe du monde, aucun ne s'est terminé sur un score nul. Même les Brésiliens y sont allés de leur victoire, eux qui n'avaient trouvé jusqu'ici que le Zaïre pour mettre leurs butteurs en évidence. Les Brésiliens ont perdu bien des qualités entre Mexico et Hanovre, mais ils ont conservé leur art inimitable de tirer les coups-francs. Rivelino était là pour nous le rappeler. Grâce à quoi les Sud-Américains ont obtenu les deux points de la victoire, tout comme la Pologne, l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas.

Les Néerlandais, comme la foudre

De notre envoyé spécial

Gelsenkirchen. — Il y a eu deux orages, mercredi soir 26 juin au Parkstadion de Gelsenkirchen, ville industrielle de la Ruhr située à 30 kilomètres à l'est de Dortmund : celui qui a éclaté à vingt-cinq minutes de la fin du match Argentine-Pays-Bas, déversant des trombes d'eau sur les joueurs, l'arbitre, qui n'interrompait pas la partie, et les deux tiers des spectateurs ; et celui qui s'est abattu durant toute la rencontre sur l'équipe sud-américaine.

Tous les deux ont été fracassants, mais les footballeurs argentins ont beaucoup plus redouté les éclairs de Johan Cruijff et de ses partenaires que ceux de la foudre. S'ils ont craint que le ciel ne leur tombe sur la tête, c'était sous la forme d'une avalanche de buts. Il y en eut quatre et il aurait pu en être marqué six ou sept. Tous du même côté : les avants sud-américains ne se sont aventurés en quatre-vingt-dix minutes que trois ou quatre fois dans le camp adverse et ils n'ont vu que de loin la silhouette du gardien néerlandais, Jan Jongbloed.

Submergés, noyés, balayés, les partenaires de Perfumo l'ont été au-delà même des espérances des vingt à trente mille spectateurs venus des Pays-Bas qui avaient envahis l'immense enceinte de Gelsenkirchen. Cinquante fois, cent fois, la vague de maillots orange a déferlé sur le mur ciel et blanc qui était censé protéger le gardien Alberto Carnevali. A chaque fois, un pan ou deux s'écroulaient : il fallait colmater avec les moyens du bord et sauver les meubles. Quatre buts signés Cruijff (deux fois), Krol et Rep, mais aussi un autre refusé pour hors jeu. Deux ou trois occasions manquées, on ne sait comment et un penalty « oublié » par l'arbitre M. Tschenscher (Allemagne fédérale).

Le 26 mai dernier, à Amsterdam, les Pays-Bas avaient déjà largement battu les Argentins (4-1), mais c'était un match amical. Il ne comptait pas pour le deuxième tour de la Coupe du monde, pour la place en finale. Or, mercredi soir, il n'y eut encore qu'une équipe sur le terrain. Et quelle équipe ! Elle sait tout faire, cette formation néerlandaise, et surtout attaquer. En football, cette notion paraît élémentaire. Or, à quelques exceptions près, on l'avait presque oublié : là aussi, la mode rétro a fait fureur.

Aujourd'hui, avec l'élimination de l'Italie et de l'Uruguay, avec la déroute des Argentins et, à l'inverse, avec la montée des Pays-Bas et de la Pologne, un autre souffle domine : celui de l'inspiration, de la virtuosité, de l'audace et de la générosité. Cruijff, bien sûr, aquilon qui a rompu les roseaux argentins et Neptune sous la tempête de pluie, mais aussi Neeskens, Rep, Van Haneghem et Rensenbruck, rois du terrain, avec ou sans ballon

Cela peut faire sourire, mais, dans cette tactique « inventée » par l'Ajax d'Amsterdam, qui consiste à être sans cesse en mouvement, à attaquer ou à défendre tous ensemble, le jeu sans ballon est très important. Il faut observer l'incessant ballet que dansent les joueurs néerlandais devant les défenses adverses, dans le but de se démarquer. C'est un peu comme dans ce jeu de société où le pion s'échappe et file à dame sans qu'il soit possible de l'en empêcher.

A défaut de trouver la parade, beaucoup d'entraîneurs vont essayer dans l'avenir de mouler leurs équipes dans ce style. En attendant, ceux qui sont présents en Allemagne fédérale commencent à s'arracher les cheveux ou à tirer des plans sur la comète : sauf accident, on ne voit pas qui pourrait empêcher les Pays-Bas, désormais intsallés au range de favoritissime, de gagner cette dixième Coupe du monde. Mais il est vrai qu'il y a tout juste vingt ans les mêmes propos étaient tenus à l'égard de la Hongrie. C'était compter alors sans une certaine équipe d'Allemagne fédérale.

MICHEL CASTAING.

LES RESULTATS

GROUPE A

Pays-Bas bat Argentine 4-0
Brésil bat R.D.A. 1-0

GROUPE B

R.F.A. bat Yougoslavie 2-0
Pologne bat Suède 1-0

LES PROCHAINS MATCHES

DIMANCHE 30 JUIN

Groupe A : R.D.A.-Pays-Bas ; Brésil-Argentine.
Groupe B : R.F.A.-Suède ; Yougoslavie-Pologne.

MERCREDI 3 JUILLET

Groupe A : R.D.A.-Argentine ; Brésil-Pays-Bas.
Groupe B : R.F.A.-Pologne ; Yougoslavie-Suède.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Ondine.
Théâtre de Chaillot, salle Gémier 20 h 30 : Phèdre ; Grand Théâtre 20 h. 30 : Troïlus et Cressida ; à la Gaîté-Lyrique, 20 h. 45 : les Marionnettes japonaises du Buntaku (deuxième programme).
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 . IIe Festival de musique russe et soviétique.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Mari, la Femme et la Mort.
Atelier, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Capucines, 20 h. 45 : Seul le poisson rouge est au courant.
Carré Thorigny, 20 h. : Mon ceil.
Centre culturel suédois, 21 h. : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes.
Centre universitaire d'études juives, 21 h. : le Monde du Tohu au Bohu.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Jamais deux... sans toi.
Ecole normale supérieure, 20 h. 30 : la Mort du Dr Faust.
Gaîté-Montparnasse, 21 h : Loretta Strong.
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui.
Hébertot, 21 h. : Candida.
Huchette, 20 h 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Horsains ; 24 h. : Prisoncorps.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacoeur.
Montparnasse, 21 h : Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ?
Mouffetard, 20 h. 30 : Michaux-Artaud ; 22 h. : Hommage à Pablo Neruda.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 15 : En attendant Godot.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe
Studio 14, 21 h. : le Pain des autres.
Saint-André-des-Arts, 22 h. : Macloma.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Cycle Samuel Beckett. — Grand Théâtre, 21 h. : Antigone. — La Galerie, 21 h. : le Nuage amoureux.
Théâtre de la Cour des Miracles, 20 h 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h 30 : Phèdre. — Salle II, 20 h. 15 : Haut-parleurs et cargos lents ; 22 h. : Pia Colombo.
Théâtre de Fortune, 21 h. : Toujours aussi con ?
Théâtre Fou, 21 h. : C'est du bois qui pourrit.
Théâtre Mécanique, 20 h. 30 : le Jour de la dominante.
Théâtre d'Orsay, 20 h 30 : le Grand Magic Circus ; 23 h. : A or J & Cie.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Ballade pour un temps présent : Chansons à voir.
Théâtre Présent, 21 h. : Sa Négresse Jésus ; 22 h. 30 : la Voix T.P. 74.

Les théâtres de banlieue

Montreuil, salle Berthelot, 20 h. 30 : Histoires de bonnes femmes.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Bumba-Meu-Boi, spectacle brésilien.

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé), 20 h. : le Cirque Gruss.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Stefan Grossman.
Théâtre des Deux-Portes, 21 h. : Jean Sommer.

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS

Théâtre, hôtel de Rohan-Strasbourg, 20 h. 45 : Othello ; Auberge de l'Aigle-d'Or, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; hôtel de Marle, 21 h. : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes ; hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Ensemble Bourbon ; 22 h. : Jacques Legay, chansons.
Musique, église Saint-Nicolas-des-Champs, 21 h. 15 : A. Isoir, orgue (Marchand, Gigault, Calvière, Franck...) ; square Langlois, 20 h. 45 : Orchestre à plectres de la S.N.C.F. ; rue de l'Hôtel-Saint-Paul, 18 h. : animation populaire.

JUILLET MUSICAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Salle Maurice-Denis, 21 h. : Y. Lefébure, piano, et le Quatuor de l'O.R.T.F. (Fauré, Mozart, Schumann).

FESTIVAL DE SCEAUX

Orangerie du château, 20 h. 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Einhorn (Rameau, Mozart).

Jeudi 27 juin

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le jazz

Carré Thorigny, 21 h 30 : Jho Archer.
La Vieille Grille, 20 h. 30 : Alan Silva.

La danse

Henri-Varna-Mogador, 20 h. 45 : Danses nationales d'Espagne.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : les Grands Ballets canadiens.
Théâtre d'Orsay, 18 h. : Graziella Martinez.

Les concerts

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. I. Temirkanov, et le Chœurs académique russe A. Yourlov (Rimsky-Korsakov, Chostakovitch, Sviridov).
Maison de l'O.R.T.F., 20 h. 30 : Orchestre lyrique, dir. M. Rosenthal (Hop Signor, de M. Rosenthal).
Salle Gaveau, 21 h. : Chorale franco-allemande de Paris, dir. B. Lallement (Vivaldi).
Sainte-Chapelle, 21 h. : New Chamber Orchestra, dir. R. Zollman (Hændel, Vivaldi).

Lyrique

Variétés, 20 h. 30 : Opéra non stop.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Mousson, de Cl. Brown ; 18 h. 30 : Michel de Ghelderode et Magritte ou la Leçon de choses, de L. de Hoesch ; 20 h. 30 : L'œuvre de Luc de Hoesch ; 22 h. 30 : la Septième Croix, de F. Zinnemann ; 0 h. 30 : Gamma People, de J. Gilling.
Rue d'Ulm, 19 h. 30 : les Gladiateurs, de D. Daves ; 21 h. : Une poignée de neige, de F. Zinnemann.

Les exclusivités

APPASSIONATA (It., v.o.) (**) : George-V, 8e (225-41-46) ; v. f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Galaxie, 13e (580-76-86), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AU PAYS DE L'EXORCISME (It., v.f.) : Marotte, 2e (231-41-39), Méry, 18e (522-59-54), Scala, 10e (770-40-00).
AXEL (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA BONZESSE (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE, QUAND ON EST C... ET PLEURNICHARD (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Victor-Hugo, 16e (727-48-75).
LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
LE COURAGE DU PEUPLE (Bol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA COURSE EN TETE (Fr.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CUISINIER DE LUDWIG (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA DERNIÈRE CORVÉE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Ternes, 17e (380-10-41).
FEMMES AU SOLEIL (Fr.) : Gaumont-Elysées S.P. 2, 8e (359-04-67), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Quintette, 5e (033-35-40).
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Cluny Ecoles 5e (033-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
1789 (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).
MONOLOGUE (Sov., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).
LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS (Fr.-Tch., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
OPERATION HONG-KONG (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Ermitage, 8e (225-15-99) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Telstar, 14e (331-06-19) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
LE PROTECTEUR (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SWEET MOVIE (Fr.-Can., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-14) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Diderot, 12e (343-19-29).
TERRE BRULEE (Ang., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; (v.o.) : Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brésil, v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Odéon, 5e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Paramount-Odéon, 5e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (326-22-17).
LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Maxéville, 9e (770-72-87).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87).
Y'A UN OS DANS LA MOULINETTE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Capri, 2e (508-11-69).

Les films nouveaux

MAGOO ET CIE, dessins animés américains. — v.o. : Le Seine (5e) (325-95-99).
LES TRAFIQUANTS D'HOMMES, film américain de John Guillermin, avec Richard Roundtree et Vonetta Mac Gee. — v.o. : Ermitage (8e) (225-15-99), La Clef (5e) (337-90-90) ; v.f. : Murat (16e) (288-99-75), Liberté (12e) (343-01-59), Clichy-Palace (17e) (387-77-29), Hollywood Boulevard (9e) (770-10-41), Magic-Convention (15e) (828-20-32), Bienvenue-Montparnasse (14e) (544-25-02).
SOLEIL VERT, film américain de Richard Fleischer, avec C. Heston, L. Taylor, C. Conors et J. Cotton. — v.o. : Publicis-Matignon (8e) (359-31-97), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), Dragon (6e) (548-54-74) ; v.f. : Maxeville (9e) (770-72-87), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Gaumond-Sud (14e) (331-51-16), Cambronne (15e) (734-42-96), Mayfair (16e) (525-27-06), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Clichy-Palace (5e) (033-07-76).
LES ORDRES SONT LES ORDRES, film italien de F. Giraldi, avec Monica Vitti, L. Proietti, C. Auger et O. Orlanco. — v.o. : Quintette (5e) (033-35-40), Balzac (8e) (359-52-70) ; v.f. : Gramont (2e) (742-95-82), Gaumont-Sud (14e) (331-51-16), Gamma (Argenteuil), Aviatic (Le Bourget), Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
UNE TOSCA PAS COMME LES AUTRES, film italien de L. Magni, avec M. Vitti, L. Proietti, U. Orsini et V. Gazman. — v.o. : St-Germain-Huchette (5e) (633-87-59).
SUPER TEMOIN, film italien de F. Giraldi, avec M. Vitti et U. Tognazzi. — v.o. : Studio des Ursulines (5e) (033-39-19), Marbeuf (8e) (225-47-19) ; v.f. : Vendôme (2e) (770-88-81).
EMMANUELLE, film français de Just Jaeckin, avec S. Kristel, M. Green, D. Sarky, A. Cuny et J. Colletin (**). — Publicis-St-Germain (6e) (222-72-80), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17), Boul'Mich (5e) (033-48-29), Marivaux (2e) (742-83-90), Paramount-Maillot (17e) (747-24-24), Paramount-Orléans (14e) (580-03-75), Paramount-Montmartre (18e) (606-34-24), Lux-Bastille (12e) (343-79-17), Triomphe (8e) (225-45-76).

Les festivals

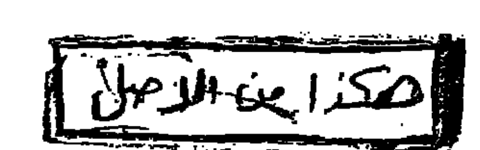
WOODY ALLEN (v.o.). — Studio Logos, 5e (033-26-42), J. pairs : Tombe les filles et tais-toi ; J. impairs : Prends l'oseille et tire-toi.
BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71) : Rêves de femmes.
Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15) : Toutes ses femmes.
PAUL NEWMAN, acteur et réalisateur (v.o.) — Studio Parnasse, 6e (326-58-00), 14 h. : De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites ; 16 h : l'Arnaque ; 18 h. : la Brune brûlante ; 20 h. : Butch Cassidy et le Kid ; 22 h. : Rachel, Rachel.
LA NOUVELLE GENERATION DE COMEDIENS AMERICAINS (v.o.). — Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : le Lien.
JOHN FORD (v.o.). — Lafayette II, 9e (878-80-50) : Toute la ville en parle.
SUSPENSE, SUSPENSE (v.f.). — André-Bazin, 13e (337-74-39) : le Tigre du Bengale.
LUIS BUNUEL (v.o.). — La Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : la Mort en ce jardin ; 16 h. : Los Olvidados ; 18 h. : la Jeune Fille ; 20 h. : Nazarin ; 22 h. : le Charme discret de la bourgeoisie.
RAOUL WALSH (v.o.). — La Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : Barbe-Noire le pirate ; 16 h. : Il était une fois un hors-la-loi ; 18 h. : la Charge de la 8e brigade ; 20 h. : l'Esclave libre ; 22 h. : les Implacables.
SCIENCE-FICTION (v.o.). — Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : les Monstres de l'espace.
DES SONS (v.o.). — Kinopanorama, 15e (306-50-50) : The Great Elvis Show.
SCIENCE-FICTION (v.o.). — Passy, 16e (288-62-34) : Dr Folamour.
MARX BROTHERS (v.o.). — Noctambules, 5e (033-42-34) : Une nuit à Casablanca.
POP VARIATIONS (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Concert pour le Bangladesh ; 16 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 17 h. 30 : Help ; 19 h. : Let it be ; 20 h. 30 : Gimme Shelter ; 22 h : Easy Rider.











Cinéma

« Emmanuelle »

Voici, transposé à l'écran, le best-seller de la littérature érotique de ces dernières années, *Emmanuelle*, auquel une heureuse interdiction à l'affichage dans les librairies avait assuré un succès de scandale, en lui conférant le goût secret de l'interdit.

Le cinéma, pour ne pas être en reste, lui a réservé une attente de quinze jours au purgatoire de la commission de contrôle, avant de le lancer dans la carrière commerciale qui lui est promise.

Car tel était le livre, tel est le film, un mélange d'exotisme et de sexualité, sur lequel est plaqué un fatras de philosophie embrumée, comme on en fait à l'heure du dernier whisky dans les salons de la société, philosophie destinée à servir de théorème à un problème de géométrie insoluble : comment être libre, quand ont est belle — et un peu bête — et qu'on s'appelle Emmanuelle, et qu'on s'ennuie à Bangkok. Petit personnage creux et narcissique, prêt à toutes les gymnastiques, assorti d'un mari, qu'on dit diplomate, plutôt vulgaire dans sa manière de confondre l'érotisme et le gin rummy. Enfin, ce n'est pas le propos. Le roman tenait du canular. Le film n'a pas cet humour.

Il s'agit de placer Emmanuelle (Sylvia Kristel) en « situation ». Et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le fameux érotisme de l'ouvrage ne repose pas tant sur le scabreux de ses propositions que sur les mécanismes de la frustration, établis autour du binôme femme-sexe-objet prête à tout, et, en même temps (et par conséquent), femme-esprit-sujet, inaccessible, puisque rien ne peut plus la dégrader au point où elle se trouve.

Ce binôme s'exprime singulièrement dans les scènes dites érotiques : les deux ressorts essentiels en sont le saphisme pratiqué en tout lieu, à toute heure — attouchements sans accomplissement, — et le viol crapuleux ou les visites dans les bordels, ô combien pittoresques, de la capitale de la Thaïlande.

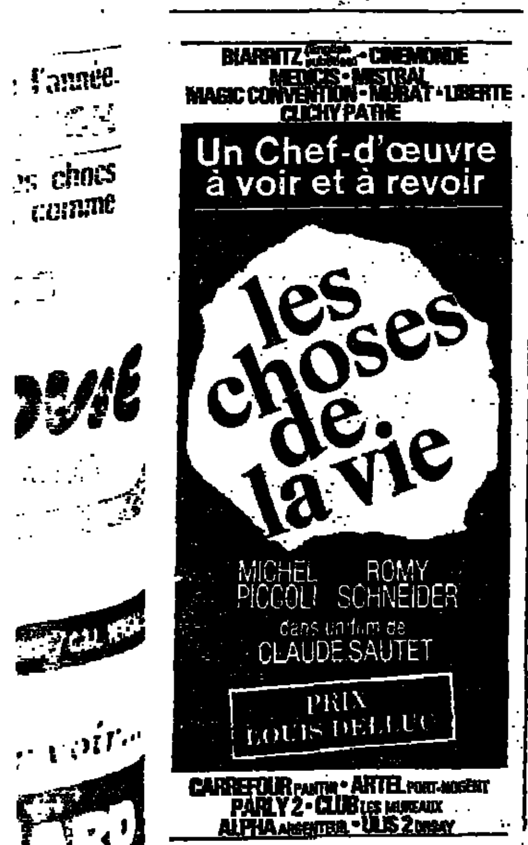
Dans ce monde qui s'enhuie, comme on s'ennuyait dans *la Règle du jeu* de Renoir, le sexe a remplacé le fusil, et le moins qu'on puisse dire, c'est que les personnages, à l'exception de Mario (Alain Cuny), le grand initiateur, ne sont pas à la hauteur de leur ennui. Cela ne surprend plus personne de les voir nus, arc-boutés, ou râlant de plaisir.

Le monde des fantasmes est rejeté en arrière-plan par l'illustration léchée — à la manière des magazines masculins — de Just Jaeckin, qui fut photographe avant de réaliser ce premier film. Car le principal mérite d'*Emmanuelle*, le roman, ne se trouvait pas à l'intérieur de son récit, mais dans l'esprit de ses lecteurs, dans leur imagination. Et, ramené à ses justes proportions sur l'écran, par une « figuration » terriblement répétitive — eh oui ! entre le permis et l'interdit, il n'y a pas tellement de latitude, — cet ouvrage qui se voulait sulfureux n'est plus qu'une douceur pour midinettes un peu délurées.

MARTIN EVEN.

★ Publicis-Saint-Germain, Paramount-Montparnasse, Boul'Mich, Marivaux, Paramount-Maillot, Paramount-Orléans, Paramount-Montmartre, Lux-Bastille, Triomphe.

■ Samedi 29 juin, Francis Crémieux et Jean de Beer recevront M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, au cours de leur émission « Le monde contemporain ». Celui-ci s'entretiendra avec les directeurs d' « Esprit », des « Temps modernes », de « Profil » et de « la Revue des Deux Mondes » (France-Culture, 9 heures).



Un entretien avec M. Michel Guy

(Suite de la première page.)

Il semble, monsieur le ministre, que vous vous engagez dans des entreprises à long terme.

Il y a en fait deux sortes d'objectifs dans la politique culturelle que je suis en train d'élaborer : des objectifs à court terme qui sont l'aboutissement d'un travail normal de gestion ; des objectifs à long terme qui répondent à des questions. Que se passera-t-il ? comment vivrons-nous dans vingt ans ? Notre rôle n'est-il pas de créer aussi des appétits, d'y répondre et d'en provoquer de nouveaux ? A la limite, ce secrétariat d'État serait une machine vide s'il n'avait conscience des besoins évidents qui vont naître demain. Et c'est alors qu'il conviendra d'avoir des gens capables d'y répondre. Notre rôle est celui-là, et nous ne pouvons le jouer qu'avec une collaboration étroite avec les ministères, l'O.R.T.F., les collectivités locales... Il faut prévoir et mettre en place ce qu'on attendra de la culture dans dix ou vingt ans.

Le budget de votre ministère n'est pas extensible. Respecter un équilibre entre les diverses activités ne risque-t-il pas de les faire stagner ? En d'autres termes, y a-t-il pour vous des secteurs prioritaires ?

Je ne me fais aucune illusion. Nous sommes en année de pénurie. Mais je dois sur ce chapitre dire deux choses. Premièrement, la culture n'a pas aussi peu d'argent qu'on veut bien le croire. Sa part dans le budget de l'État a sensiblement augmenté, passant de 0.46 % en 1972 à 0.53 % en 1973 et à 0.55 % cette année, en incluant, il est vrai, les travaux de Beaubourg. Or 1974 a été l'année de la passation des principaux marchés, ce qui fausse un peu les pourcentages. En fait, si l'on met à part l'opération exceptionnelle de Beaubourg, mon budget est de 0.50 %. C'est peu. Mais on ne doit pas oublier que d'autres organismes d'État ont une vocation culturelle. Les collectivités locales elles aussi consacrent des sommes importantes à la culture. Il faut travailler ensemble, il faut faire les comptes.

Deuxièmement, quand on n'a pas assez d'argent, on essaie d'être imaginatif. Dans l'immédiat, le problème est de faire des choix. J'entends consacrer plus d'argent à l'action des hommes qu'à de nouveaux équipements lourds. Je ne crois pas aux mammouths, aux énormes machines culturelles. Ce qui est en cause aujourd'hui, c'est l'action et non les bâtiments. Il existe des théâtres nationaux, des maisons de la culture, des orchestres régionaux ; il existe des équipements très coûteux et en général excellents. Il faut les renforcer, les compléter par des équipements légers, là où il n'y a rien, et organiser la diffusion. Il vaut mieux présenter partout pendant un an une mise en scène exemplaire, disons du *Soulier de satin*, que de laisser en proliférer des dizaines de médiocres. Je m'explique : il faut rendre la médiocrité de plus en plus difficile à produire et donner au public les moyens de l'identifier. Entre autres, par la rencontre d'œuvres de haut niveau. Je ne suis pas en train de décerner des brevets de qualité ou de poser des critères. Mais il est nécessaire de faire tourner, de diffuser les œuvres exemplaires. Cela ne veut pas dire qu'il faille supprimer les petits spectacles. Simplement, les deux doivent pouvoir être vus.

Par quels moyens comptez-vous organiser cette diffusion ?

Je propose un aménagement du territoire en matière culturelle. Nous allons dresser une carte du développement culturel, région par région ; arrêter des choix d'action et un calendrier d'exécution. Nous choisissons, par exemple, telle ville et nous concentrons nos efforts simultanément sur son musée, sur ses lieux de diffusion, sur ses monuments... Entre l'État et cette ville, c'est une charte globale qui est passée.

Au sein même du secrétariat à la culture, il faudra dans cette optique envisager la création de nouvelles structures. Dans le budget 1975, la création de six directions régionales est déjà prévue. Il est arrivé parfois que, faute de personnel, des crédits d'équipements soient utilisés avec un retard considérable. Il n'est pas possible de laisser de telles situations se reproduire.

Au chapitre des moyens financiers, comptez-vous faire appel à des fonds privés ?

Les fonds privés financent déjà des opérations de fonctionnement (3 millions de francs) et des opérations d'équipement (8 millions de francs). Il est, néanmoins, nécessaire d'inventer des formules neuves qui rendraient ce mécénat plus efficace. Je pense notamment à des commandes d'œuvres aux artistes. Il y a plus de facilité et plus de satisfaction pour une société à investir 30 000 ou 50 000 F dans une œuvre musicale ou chorégraphique que 1 million dans la restauration d'une partie d'abbaye. Il ne faut pas attendre des gens plus qu'ils ne peuvent ou n'ont envie de donner, il faut utiliser mieux ce qu'ils donnent.

● PARIS : ralentir les dépenses

Bien qu'on parle depuis quinze ans et plus de décentralisation, les plus gros investissements culturels se font toujours à Paris et presque exclusivement à la charge de l'État. Pensez-vous changer cette situation ?

Paris, c'est la France. En province, on le dit avec amertume. A Paris, on considère la chose comme allant de soi. Cet état d'esprit est à l'origine d'une situation que je déplore : la municipalité regarde la vie culturelle de la capitale comme une affaire d'État. Avec les conséquences budgétaires qu'elle entraîne. J'estime donc que nous devrions établir dans l'année une charte entre la Ville et l'État pour redistribuer la charge globale, selon le mécanisme que j'indiquais précédemment. Je me propose donc d'ouvrir des discussions avec la Ville de Paris sur ce point.

Je crois cependant qu'il faut ralentir l'effort financier de l'État dans la capitale. Ce qui ne signifie pas l'abandon de certains projets nouveaux. Ils seront simplement étalés dans le temps. Par exemple, la réalisation du Musée du dix-neuvième siècle à la gare d'Orsay, indispensable prolongement du Louvre, doit être échelonnée.

La création n'est évidemment pas concernée par cette restriction. Une différence pourtant, et qui me semble primordiale : les opérations coûteuses cesseront d'être réservés à un petit nombre de privilégiés. La collectivité nationale tout entière doit pouvoir, si elle le désire, en profiter. Trois millions de spectateurs pour une seule retransmission du *Trouvère* à la télévision : c'est plus que l'opéra de Verdi n'en a eu depuis le jour de sa création, cela équivaut à mille cinq cents représentations, soit six années de fonctionnement de l'Opéra ; quelle meilleure justification avancer aux 80 millions de subvention qui sont attribués au palais Garnier ? Dans la même optique, je compte demander à l'O.R.T.F. des heures d'antenne pour des retransmissions dramatiques et des spectacles présentés dans des festivals.

De même, j'ai déjà donné des consignes à l'équipe du Centre Beaubourg pour qu'une grande partie de son travail soit diffusée en province. C'est l'aboutissement logique des efforts que fait l'ensemble du pays.

Vous parlez d'échanges dans le sens Paris-province. Y aura-t-il réciprocité ?

Bien évidemment. L'Odéon, Chaillot, sont des théâtres tout désignés pour recevoir les spectacles que la province peut et doit envoyer à Paris. Sans oublier d'ailleurs les spectacles venus de l'étranger. Je voudrais aussi incidemment rappeler qu'il y a neuf cents musées en France. Je sais que cinq cents sont inutilisables, et que sur ceux qui restent une centaine seulement marchent bien. Mais imaginez qu'on ait fait tourner une exposition du CNAC dans les cent musées ! Et combien d'expositions de province viennent à Paris ? Aucune ou presque.

L'année prochaine je souhaite donc dégager des sommes importantes pour amorcer ce mouvement d'échange entre Paris et la province. Cela suppose aussi que certains organismes conjuguent leurs actions. Je pense notamment au Centre Beaubourg et au Festival d'automne, dans les domaines de la recherche plastique, théâtrale, musicale et chorégraphique qui les intéressent tous les deux. Ce travail est déjà commencé. A l'initiative du Festival d'automne, Peter Brook s'installe aux Bouffes du Nord pour cinq ans. Un théâtre abandonné a été restauré pour 1 million de francs, ce qui n'est pas cher, et un des plus prestigieux metteurs en scène du monde va monter des spectacles, régulièrement, à Paris. L'an prochain, le chorégraphe américain Merce Cunningham le rejoindra dans des conditions analogues. Voilà le type même d'opération que je compte multiplier.

● DÉCENTRALISATION : Priorité à la diffusion et aux équipements légers

Et que va-t-il se passer en province ? Que va-t-il advenir de la décentralisation ?

La décentralisation est au centre de la politique culturelle que je défends, puisqu'elle est l'action en province. Elle doit se développer simultanément dans les cinq domaines que j'évoquais au début de cet entretien. Comment ?

En tirant d'abord un meilleur parti des institutions existantes. Maisons de la culture, centres d'animation culturelle, centres dramatiques nationaux peuvent jouer un rôle accru : il faut leur donner davantage de moyens, mais aussi mieux coordonner leurs actions et leur donner plus de mobilité. C'est sur ces bases que j'examinerai en temps voulu les contrats triennaux des dix-neuf centres dramatiques nationaux qui arrivent, pour la plupart, à échéance en juillet 1975.

Autre moyen : multiplier les centres légers d'animation culturelle. Ils seront à la fois des centres d'accueil et d'action en profondeur pour l'éducation culturelle. Mieux vaut aménager dix centres légers dans des bâtiments préexistants que de construire une seule maison de la culture. Au fond, l'État en favorisant la création des maisons de la culture a aidé les municipalités à prendre conscience de leurs responsabilités. Cette action incitatrice a abouti à un succès global qui permet aujourd'hui de chercher à favoriser des actions plus souples et plus légères.

Le président de la République s'est déclaré favorable à une plus grande délégation de pouvoir aux municipalités. En conséquence, des organismes culturels seront-ils municipalisés ?

Les centres culturels ne doivent pas être municipalisés. Mais l'État doit avoir une action concertée avec les municipalités. Il n'est pas question de remettre en cause la décentralisation telle qu'elle a été faite. Il s'agit de l' « aménager » par la diffusion de spectacles produits soit par d'autres centres, soit par des théâtres parisiens. Je suis favorable à la multiplicité des actions, et dans ce qu'elles ont de meilleur et de pire. Mais ce qu'il faut éviter, c'est l'étanchéité. J'ai le sentiment que toutes ces petites cellules d'action n'ont aucun échange entre elles. « Aménager » la décentralisation, c'est créer des liens par des actions ponctuelles venues d'ailleurs.

Dans cette perspective, j'ai déjà pris une mesure. Je vais créer un service central d'action culturelle destiné aux collectivités qui sera doublé d'un bureau d'imprésario d'État. Sa mission sera de diffuser un certain nombre de spectacles à travers la France.

Car le réseau culturel existe. Il faut le renforcer et lui donner plus de vie. Dès l'année prochaine, un système d'échange va fonctionner. Des œuvres créées à Paris ou dans les principaux festivals de province — Avignon, Aix, Royan, La Rochelle, Nancy — pourront circuler dans une quinzaine de grandes villes. On utilisera les équipements existants ou les nouveaux centres culturels. Même chose pour les orchestres nationaux et régionaux, les théâtres lyriques, les expositions. L'expérience du T.N.P. de Villeurbanne est pour moi exemplaire. Voilà encore un exemple d'opération qu'il faut multiplier.

● THÉÂTRE : aider la création et la recherche

Vous savez sans doute, monsieur le ministre, que beaucoup de compagnies théâtrales et de troupes permanentes sont dans une situation instable, faute de subventions suffisantes et de lieu de travail, qu'il s'agisse du Théâtre du Soleil, de la Compagnie Vincent - Jourdheuil, du Théâtre des Quartiers d'Ivry, du Théâtre de la Reprise, et j'en oublie. Le jeune théâtre et le théâtre de recherche ne sont pas dans une situation meilleure. Qu'envisagez-vous de faire ?

Il faut avant tout que les troupes et les hommes auxquels vous faites allusion puissent disposer d'un lieu soit périodique, soit permanent, et qu'ils aient les moyens de créer. Plusieurs formules sont concevables ; elles sont à l'étude. Je voudrais souligner, déjà, qu'il ne peut, en tout état de cause, être question d'installer tout le monde à Paris. La province ne demande qu'à accueillir des hommes de théâtre. Elle y a droit. D'ailleurs, dans la mesure où, ici aussi, le mouvement sera la règle, avoir pour base une ville ou une autre ne signifiera plus grand-chose.

Je veux également développer l'aide aux jeunes auteurs dramatiques et aux jeunes metteurs en scène. A ce titre, j'envisage de réserver sur les crédits dont je dispose un quota pour les premières mises en scène. Je souhaite, du reste, que toute première création, dans tous les domaines de l'art et des lettres, soit également aidée.

● CINÉMA : un contrôle libéral

Dans le secteur cinématographique, quelles mesures comptez-vous prendre pour remédier à la crise du cinéma français ?

Pour ce chapitre, je suis obligé de vous donner un rendez-vous ultérieur. C'est un écheveau, il faut du temps pour le démêler. Je puis vous dire quand même ceci. Je me propose, d'ici à la fin de l'année, de mettre au point un programme d'action global touchant à la création, à la production, à la commercialisation et au contrôle.

En ce qui concerne le contrôle, je mènerai une politique libérale. A mon avis, si les mineurs doivent être strictement protégés, les adultes doivent être traités comme tels. La violence seule me pose un problème. Mais je puis vous annoncer que plusieurs films, qui n'auraient pas obtenu leur visa, vont sortir incessamment.

Comme le cinéma, la musique est dans une situation critique. La disparition du Domaine musical, la démission du responsable des Journées de musique contemporaine de Paris, en sont les signes les plus récents. Envisagez-vous de modifier l'organisation des activités de création et de diffusion de la musique en France ?

Ce que vous dites est inexact. Il y a baucoup de musique en France. De qualité inégale, oui, mais c'est précisément là où il faut travailler. Je crains en outre que vous ne preniez pour une politique ce qui n'est qu'un incident de parcours. Nous avons besoin d'idées neuves et de passion sereine.

● MUSIQUE : élever le niveau des orchestres

J'ai cette passion et c'est pourquoi je veux accorder à la musique contemporaine des moyens accrus. Il y a déjà des centres : Royan, La Rochelle, Metz, le Festival d'automne et quelques ensembles conventionnés. Il y a l'IRCAM (Institut de recherche et de coordination acoustique-musique) au centre Beaubourg, qui est sans doute l'un des outils les plus perfectionnés du monde. Le problème est d'harmoniser ces manifestations de musique contemporaine et de les diffuser. Une fois encore, je me tourne vers l'O.R.T.F.

Quant à la diffusion, l'application du plan de dix ans se poursuit. Cela dit, je pense qu'il est inutile de créer des orchestres régionaux dans tous les sens s'ils doivent être d'une qualité douteuse. C'est toujours le même problème. Les orchestres qui existent devront atteindre un très haut niveau. Ensuite, on pensera à en créer de nouveaux.

Je tiens, en outre, à faire aboutir le projet de « Caisse nationale de la musique », qui sera à la fois un instrument de création, de diffusion et un moyen d'améliorer la protection sociale des compositeurs et des musiciens.

Et l'art lyrique ? Et la danse ?

Dans ces deux domaines, ma politique consistera encore à renforcer les moyens des théâtres et des compagnies qui ont fait leurs preuves et à les faire circuler (Favart, Marseille...). Les compagnies régionales subventionnées devront présenter, plus que par le passé, des ouvrages du répertoire à côté de créations. Quant à l'enseignement, il faut revoir au plus vite la question du statut des professeurs de danse.

● ARCHITECTURE : insérer les monuments dans la vie

En architecture, la conservation du patrimoine a toujours été une grande préoccupation de votre ministère. Qu'en sera-t-il pour vous ?

C'est vrai, des efforts importants ont toujours été faits dans ce domaine et je les poursuivrai. Mais j'ai une doctrine. Les monuments que nous restaurons doivent être rendus vivants. Un monument qui n'est pas animé est de nouveau en péril. La meilleure façon, aujourd'hui, d'insérer un monument dans la vie, c'est d'y installer des activités culturelles. Cela a été fait à Royaumont, à Pont-à-Mousson, à Saint-Maximin, ou encore dans des ensembles monumentaux, à Aix ou La Rochelle. J'accorderai une priorité aux projets qui prévoiront l'utilisation d'un monument historique en même temps que sa restauration.

Je voudrais également que les archives et les fouilles soient mieux connues du public. J'envisage, en particulier, une exposition des principales découvertes de l'École française d'archéologie au cours des vingt dernières années. Je souhaite que des archives actuellement inaccessibles puissent être communiquées au public (architecture, cinéma). Enfin, la poursuite de l'Inventaire des richesses de la France sera accélérée grâce à des méthodes de publication plus légères qui ont été mises au point. L'intérêt suscité par les campagnes d'inventaire suivies localement par les populations concernées, les expositions faites en ces occasions, les découvertes, montrent l'intérêt de l'opération.

Je n'oublie pas non plus le passé récent et j'attache beaucoup d'importance à l'enquête menée par la direction de l'architecture sur le patrimoine des cent dernières années. Si Baltard avait été inscrit il n'aurait pas été abattu. Il faut éviter maintenant qu'on démolisse le Palace ou d'autes endroits comme celui-là.

Quelle va être votre position, plus généralement, vis-à-vis de l'architecture et des architectes : le projet de loi, la commande publique ?

Comme je l'ai dit récemment à La Baule au congrès de l'Union nationale des syndicats français d'architectes, je souhaite que le projet de loi sur l'architecture aboutisse enfin cette année. Cette réforme me semble efficace par ce qu'elle propose : l'ouverture des modes d'exercice de la profession d'architecte ; l'affirmation du caractère d'intérêt public de la qualité architecturale, avec les conséquences qui en découlent en ce qui concerne l'intervention des architectes ; enfin l'organisation d'un système d'aide architecturale conçu comme un instrument de dialogue pédagogique destiné à ceux qui ont pratiquement perdu tout contact avec l'architecture. J'examinerai avec attention et à la suite d'une concertation avec toutes les professions intéressées, les amendements des uns et des autres. J'ajoute que je présenterai au Parlement, à la session d'automne, le projet de loi validant les diplômes d'architecte, délivrés depuis 1969.

Comptez-vous développer la création architecturale, et comment ?

Là, je vais essayer de mener une politique d'incitation à la recherche et à la création, en faisant appel notamment à des architectes étrangers. Il est par ailleurs indispensable que les constructions financées par l'État soient un exemple d'architecture de qualité. Je compte donner — ou faire donner par les ministères constructeurs — des commandes à de jeunes architectes.

Êtes-vous favorable ou non à la multiplication des immeubles de grande hauteur, à Paris et ailleurs ?

Je ne suis pas contre les tours. Quand je vois les tours C.B.S., Seagram ou Nobel à New-York, je pense que ce sont les plus belles créations architecturales contemporaines. Mais il faut savoir où les mettre. Et il est évidemment absurde de les placer sur de grands axes. Je suis donc amené à émettre un avis défavorable pour la construction de la tour Apogée, qui, avec ses 176 mètres, porte atteinte au site des berges de la Seine. La méthode des « fuseaux de protection » me semble bonne. Il faut l'adopter une fois pour toutes.

Mais il n'y a pas que les tours qui peuvent porter atteinte à un site. La construction du Centre commercial international devant l'église Saint-Eustache est très contestée. Pouvez-vous encore intervenir ?

L'avis favorable pour la construction de cet immeuble a été donné — sans joie — par M. Jacques Duhamel. Le permis de construire vient d'être annulé dans toutes les phases de sa procédure. Mais, théoriquement, on ne reviendra pas sur le principe de la construction. Je puis seulement vous dire que, si j'avais dû me prononcer sur ce projet, j'aurais donné un avis défavorable. Vu l'état actuel de l'opération, il est vraisemblablement impossible de la remettre en cause.

Permettez-moi de vous poser une question hors du protocole. Vous étiez directeur du Festival d'automne. Vous êtes aujourd'hui ministre. Qu'implique pour vous un tel passage ?

De toute façon, je suis le même homme. Ce qui change, c'est... l'inquiétude. Tant de responsabilités, quand on en a conscience, ont de quoi vous rendre anxieux. Le Festival d'automne est orienté, et volontairement orienté, vers l'art contemporain. Je n'ai jamais prétendu qu'il était à lui seul une politique culturelle. Il n'en est qu'un élément.

Nous venons de parler de culture en termes concrets, avec des solutions à la clé. Mais ce qui est en jeu, c'est la manière dont nous vivrons demain. Cela mérite qu'on y réfléchisse longtemps.

Propos recueillis par

LOUIS DANDREL.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

A young fast growing international company pioneering in electrical interconnexion systems requires a

PRODUCT MARKETING MANAGER EUROPE

for a new european division located in Pontoise

A successful candidate will :
- be a young french man
- speak fluent english
- have a technical background in the electrical or electronic fields.
- have some experience in sales or development.

Vacation guaranteed.

Application should be mailed to n° 58.113, CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL SPÉCIALISÉ DANS LA VENTE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
recherche :

JEUNE TECHNICIEN

Niveau : BTS-IUT ÉLECTRONIQUE ESE-EFREI ou équivalent

- Débutant ou ayant déjà de préférence une petite expérience ;
- il sera rapidement responsable de la mise en service et du suivi de SYSTEMES DE CONTROLE PAR ORDINATEUR DE PROCESSUS AUTOMATISES (mixage Hard./Soft.) ;
- il aura un rôle d'assistance technique chez le client.

- Formation complémentaire assurée par l'Entreprise ;
- déplacements nombreux à prévoir en France et à l'étranger.

Adr. C.V. dét. et prétent., sous référence 121.158/C.

30, r. de Mogador, Paris-9e.



SONATRACH

RECRUTE POUR SON DÉPARTEMENT TRAVAUX NEUFS A ALGER

- 3 Ingénieurs mécaniciens de projet

Diplômés ENSI A ou B
5 à 10 ans d'expérience.

CHARGÉS DE : process, design, approvisionnement et montage de station de réinjection d'eau et de gaz à haute pression.

- 2 Ingénieurs process

Diplômés en génie chimique ENSI A ou B
3 à 5 ans d'expérience.

CHARGÉS DE : Etudes préliminaires, cost estimating des unités de production pétrolières : séparation huile-gaz, réseaux de collecte, stockage et pompage.

- 1 Ingénieur électricien de projet

ENSI A ou B
3 à 5 d'expérience.

CHARGÉ DE : projets de production transport et distribution d'énergie électrique. Les responsabilités comprennent : définition des projets, estimation des coûts, planning de travaux, spécification et sélection des équipements.

Les dossiers de candidature, qui devront mentionner, en plus du curriculum vitae les prétentions salariales, doivent être adressés.

à SONATRACH S.A. : 105, avenue Raymond-Poincaré. PARIS (16e) — avec mention : pour la Direction Production — Département Travaux neufs.

Jeune société d'ELECTRONIQUE (100 personnes)

recherche

1 INGÉNIEUR EN CHEF

confirmé

pour

diriger un groupe d'ingénieurs d'études hardware haut niveau - technique - autorité - et expérience exigés.

Adresser C.V. et prétentions sous le numéro 211 C, à C.G.P., 25, rue Cavendish - 75019 PARIS.

S.L.E. CITEREL

Société d'Etudes et de Constructions de Centraux Téléphoniques pilotés par Ordinateurs, recherche pour son Etablissement de BOULOGNE (92)

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS EXPÉRIMENTÉS

Les fonctions consisteront :
- pour le PREMIER, créer, mettre en place et animer une équipe SUPPORT PRODUITS LOGICIEL, activité primordiale pour les projets ;
- pour le DEUXIEME, réaliser des Systèmes TEMPS REEL sur mini-calculateurs.

Ces deux postes concernent des INGENIEURS très expérimentés en Informatique et ayant déjà eu l'occasion d'exercer leur compétence comme Chef de Projet ou Adjoint.

Expérience de la TELEPHONIE appréciée.

Envoyer C.V. détaillé avec indication de la rémunération actuelle et date de congé à :
S.L.E. CITEREL - Service du Personnel,
102, rue du Point-du-Jour,
92168 BOULOGNE-BILLANCOURT
(Mo Marcel-Sembat).
DISCRETION ASSUREE

Pour un **JEUNE CADRE** attiré par l'*activité croissante* des MARCHES A TERME de la BOURSE DE COMMERCE DE PARIS, une *possibilité de carrière* avec une *rémunération motivante et évolutive* comme

accrédité

chez un commissionnaire agréé. Nous souhaitons : un homme jeune, 28 ans minimum, parlant anglais, une bonne formation secondaire, de bons contacts, l'habitude de calculer rapidement.

Envoyer C.V. (ss réf. 2703 M) à T. PIQUE

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

SOCIÉTÉ FRANÇAISE LEADER DANS SA BRANCHE
(Equipements destinés au tertiaire)

recherche

UN MANAGER DE HAUT NIVEAU

auquel sera confiée, après une période d'adaptation

LA DIRECTION DES VENTES
de la Société en Province (12 succursales)

Collaborateur direct du Directeur commercial, il devra déployer son énergie à faire preuve d'initiative pour :
- animer et développer l'action commerciale du réseau en place ;
- assurer une direction harmonieuse des hommes ;
- être un gestionnaire efficace.

La société offre à un homme
- ayant fait ses preuves dans la direction d'un réseau commercial ;
- ayant le goût d'une vie professionnelle très dense nécessitant une grande disponibilité et une grande mobilité,

un poste passionnant et une rémunération attractive qui, au départ, ne sera pas inférieure à 110.000 F par an.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. ss No 19.186 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui transmettra.

Pour Région Parisienne
ROSET
Meuble contemporain
recherche
COLLABORATEUR COMMERCIAL

Expérim. et de sens esthétique formé et développé, capable travailler en équipe, et mener négociations, *entretiendra et développera points de vente et* clientèle négoce meuble.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous le numéro 718, à CENTRE de PSYCHOLOGIE APPLIQUEE, 104, rue Ney - (69) LYON - 6.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT
recherche
pour la réalisation d'un transport en commun en site propre

1 RESPONSABLE MATÉRIEL ROULANT (Réf. CL 5019)
Formation type A et M
Première expérience souhaitée (caisse ou traction)

1 RESPONSABLE INFRASTRUCTURE VIADUC (Réf. CL 5020)
Expérience chantier ou bureau d'études

1 RESPONSABLE ÉQUIPEMENTS FIXES (Réf. CL 5021)
Grande Ecole, expérience nécessaire (équipement des voies, signalisation...)

Les candidats, outre leur formation technique adaptée au domaine de responsabilité, devront assurer surtout la fonction de MAITRE D'OUVRAGE.

Ils auront à la fois le sens de la rigueur et le goût de la négociation.

Ils aimeront enfin et sauront s'intégrer dans une équipe animée par un Chef de Projet Système et par un Chef de Projet Génie Civil et équipements fixes.

Le poste est basé à LILLE.

La rémunération sera fonction de l'expérience.

Ecrire avec Curriculum Vitae manuscrit et photo récente, en indiquant la préférence du poste à

gmv CONSEIL — DÉPARTEMENT RECRUTEMENT 15, Av. d'Eylau - Paris 16e

---

USINE DE VILLERS-ÉCALLES — B — DIVISION ÉTUDES DÉVELOPPEMENT
recherche

CHEF DÉPARTEMENT ÉLECTRONIQUE DU GROUPE SYSTÈMES

(Référence 338)

Responsable de l'étude d'équipement de produits en moyenne série. Encadrera un groupe d'Ingénieurs, Techniciens et Dessinateurs.
Nécessité de plusieurs années d'expérience en électronique linéaire et digitale.
Anglais indispensable.
Envoyer C.V. avec photo, indiquant prétentions à G. RICHARD, Directeur des Relations Industrielles

S.A. BURROUGHS
Etude et Production en séries de machines à calculer et terminaux
76360 VILLERS-ÉCALLES
Possibilité de logement. — Discrétion assurée. Réponse et retour photo sont garantis.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
APPARTENANT A UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche
pour son usine située à 100 km de Paris

INGÉNIEUR CHEF DE FABRICATION

- chargé d'assurer l'exécution des programmes dans le cadre des Budgets ;
- il aura autorité sur les ateliers (650 ouvriers) et la préparation et devra travailler en liaison étroite avec les autres services.

LE POSTE EXIGE :
- la compréhension des problèmes globaux de l'entreprise ;
- le sens de l'organisation et le goût de l'action ;
- bon sens, dynamisme, présence, sens du contact *et du commandement* ;
- esprit d'équipe.
- Il est demandé une expériance industrielle de quelques années.
- La rémunération, attractive, sera fonction de l'expérience acquise et du profil du candidat retenu.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous No 19.195 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

Société en rapide expansion
recherche

INGÉNIEUR responsable des *ÉTUDES TECHNIQUES*

pour l'une de ses 4 Unités de Production située à :

COGNAC
(200 personnes)

Une expérience de 2 à 3 années dans un atelier de fabrication est souhaitée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à :




RELATIONS SOCIALES - B.P. 133
92505 RUEIL-MALMAISON.

SOCIÉTÉ DES MAISONS PHENIX RHONE-ALPES
recherche pour GRENOBLE

RESPONSABLE COMMERCIAL

Futur Directeur Régional

Il devra superviser la force de vente avant de prendre en plus la responsabilité de l'administratif puis des réalisations techniques.

Expérience de l'animation commerciale, des problèmes administratifs et techniques dans cette branche, exigée.

Envoyer C.V. + prétentions sous référence PR6 à :

COMPETENCES
86, rue de la République, 69002 LYON.



EN BRETAGNE 70.000 F +

Unité métallurgique, 1 800 personnes, recherche :

CHEF DU PERSONNEL

apte à concevoir, proposer et réaliser une politique et des objectifs de développement des hommes.

Agé de 35 ans minimum, le candidat aura une formation supérieure et une expérience d'au moins 5 ans de la fonction, acquise dans une entreprise métallurgique de production en grandes séries.

Prière d'adresser dossier étayé au :
CEIP Conseil d'Entreprise, 56270 PLOEMEUR.
Réponse et discrétion de rigueur.

Indiquer éventuellem. date et adresse de vacances.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche

4 JEUNES INGÉNIEURS MÉCANIQUE GÉNÉRALE ou TRAVAUX CIVILS

2 ans environ d'expérience
Connaissance de l'anglais appréciée
Lieu de travail : MONACO

NOUS OFFRONS :
- salaire intéressant ;
- possibilités d'avenir ;
- ambiance de travail agréable ;
- avantages sociaux.

Adresser C.V. et prétentions à :
Chef du Personnel
SINGLE BUOY MOORINGS
Boite Postale 157, MONACO.

FABRIQUE CARTONNAGE BOITES PLIANTES OUEST de la France, recherche

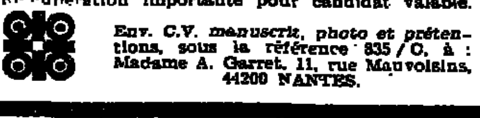
COLLABORATEUR COMMERCIAL

HAUT NIVEAU

Il sera au départ responsable régional chargé de vente dans industries alimentaires, pharmaceutiques, électriques, etc... recrutement et animation de vendeurs, et devra évoluer rapidement vers poste avec beaucoup plus grandes responsabilités commerciales.

On lui demande une solide formation de base : E.S.C. par exemple, capacité de direction d'hommes et de gestion. Une expérience cartonnage ou emballage sera appréciée. Minimum 30 ans.

Rémunération importante pour candidat valable.



Env. C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous la référence 835 / C, à : Madame A. Garret, 11, rue Mauvoisins, 44200 NANTES.

La SLE - CITEREL (filiale CIT - ALCATEL et ERICSSON), recherche pour Lannion :
RESPONSABLE QUALITE - Cadre III A

Poste fonctionnel comprenant :
- la définition du plan de la qualité ;
- le suivi de ce plan ;
- l'organisation des actions d'évolution ;
- la transmission des informations du et au contrôle qualité client.

Compétence en industrie électr. de pointe nécess. Ecrire au Service du Personnel de la SLE-CITEREL B.P. 64 - 22304 LANNION, sous la référence 74-15.

C.S. INFORMATIC

Importante Société d'Etudes et d'Exploitation sur ordinateurs (370/155 - 360/40) recherche :

CANDIDATS

DEBUTANTS

Disponibles début Septembre
- Ingénieurs formation Grandes Ecoles.
- Diplômés I.U.T.
- Certificat d'Etudes Supérieures Scientifiques ou Techniques.

Formation assurée

Ecrire avec curric. vitae dét. à C.S. INFORMATIC, 14, rue Forest, — 75018 PARIS.

Trois Entreprises dynamiques recherchent

TROIS GESTIONNAIRES

(NANTES et CARCASSONNE)

Responsables de la production de la comptabilité, ils sont surtout de véritables conseillers internes de gestion (budget, exploitation, trésorerie, financement, organisation) en liaison directe avec les chefs d'entreprise.

Env. curriculum vitae man. et photo à PRAGMA, 3, rue Le Corbusier. — 94533 RUNGIS SILIC.
Discrétion intégrale assurée.

DIRECTEUR Important QUOTIDIEN de PROVINCE
recherche

PROCHE COLLABORATEUR

28 ans minimum. Bon bagage, bon contact social et début pratique affaires.
Adres. candidature manuscrite, curriculum vitae et photo à no 57.945, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

UNE SOCIETE
commercialisant des Biens d'Equipement de la Maison

rech. pour un de ses magasins GRANDE SURFACE (région lyonnaise)

ADJT AU DIRECTEUR

Ses fonctions couvriront, en second, la gestion administrative et commerciale ainsi que l'animation de l'équipe de VENTE.

Ce poste concerne un JEUNE CADRE ayant 3 à 5 ans d'expér. et qui souhaite mettre ses qualités de méthode, d'organisation et d'animateur au service d'un poste qui le fera se promouvoir.

Connaissance du meuble appréciée.

Les candidats intéressés enverront leur C.V. très détaillé avec photo et indication de la rémunération actuelle et date de congé, sous référence 4.977, à
SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.

Société métallurgique recherche pour Usine située REGION NORD (550 personnes)

1 CHEF DU PERSONNEL

- Anime les relations sociales ;
- Etablit plan de formation et en dirige l'exécution ;
- Anime les actions de sécurité.

Env. C.V. no 56.941, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPRIMERIE HELIO FRANCE EST
recherche

CONTREMAITRE MACHINE A FEUILLES

HAUTEMENT QUALIFIE

Situation cadre.
Logement assuré.

Ecr. à PUBLIART, référ. 5.002, 16, r. Guillaume-Tell, Paris-17e.

LABORAT. DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
affilié à Société européenne en création
dans ville universitaire du VAL-DE-LOIRE
recherche
Pharmacien expérimenté responsable de la production.
Chimiste qualifié pour analyses, synthèses, contrôles et rech.
Plusieurs jeunes pharmaciens pour progr. Marketing hospital.

Adres. C.V., photos, prétent. à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous réf. 66.905, qui transm. pr 1er entretien à PARIS en JUILL.

étudiants

L'animateur d'un *important* réseau de promotion et de vente de la presse dans le monde universitaire et scolaire
recherche

ETUDIANTS ETUDIANTES

Passionnés par la perspective d'améliorer la diffusion des grands journaux
- Ayant le goût des responsabilités ;
- Aptes à l'animation d'une équipe.

Pour diriger la campagne de SEPTEMBRE 1974 à JUIN 1975 dans leur ville universitaire.
Bonne connaissance de la grande presse exigée.
Rémunération selon résultats.
Statut salarié.
Adr. C.V. man. + photo à ESM, 34, rue Washington, 75008 Paris.

offres d'emploi

The Chase Manhattan Bank

RECHERCHE UN

chef comptable

Il sera chargé :
- de la gestion de la comptabilité générale :
  - surveillance des indicateurs,
  - production des rapports à la Direction locale, aux organismes de tutelle, au Siège Social,
  - supervision d'une trentaine de personnes.
- de participer à la mise sur ordinateur de la comptabilité générale et au développement de nouveaux outils de gestion en collaboration avec l'équipe informatique, le service du contrôle de gestion et les utilisateurs.

Les perspectives de carrière, fonction des performances prévoient un élargissement des responsabilités (gestion de la comptabilité clients et du centre de traitement de l'information).

Les candidats devront avoir :
- une connaissance approfondie de la comptabilité française sanctionnée par un diplôme : BTSC ou équivalent,
- de bonnes notions des mécanismes de crédit et des opérations bancaires,
- une bonne maîtrise de l'anglais,

Une expérience bancaire similaire est souhaitable.

Ecrire à M. DIETRICH, Directeur du Personnel, The Chase Manhattan Bank 41, rue Cambon - 75001 PARIS.

plein emploi

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
PRODUITS ALIMENTAIRES
Leader sur son marché
recherche

Contrôleur de Gestion

Cadre Supérieur

Directement rattaché au
Directeur Général Division

- anime et supervise, dans le cadre de la politique du groupe :
  - les services du budget et de contrôle budgétaire ;
  - les services de comptabilité analytique ;
- étudie les problèmes relatifs aux investissements, aux tarifs ventes et calculs économiques ;
- bénéficie de l'assistance du département informatique.

Le candidat devra justifier :
- d'un minimum de 5 ans d'expérience de gestion prévisionnelle en milieu industriel ;
- d'une connaissance approfondie exploitation comptabilité industrielle et analytique ;
- de bons contacts humains ;
- esprit d'organisation et efficacité.

POSTE SITUÉ DANS LA RÉGION PARISIENNE OUEST

Adresser C.V. sous référence OREX à mentionner sur l'enveloppe à

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

PUISSANT GROUPE
recherche
Pour le développement de ses activités pharmaceutiques

1 INGENIEUR D'AFFAIRES

Responsable des études et réalisations d'ensembles industriels.
Bonne pratique de l'Anglais et de l'Espagnol nécessaire.
Nombreux déplacements France et étranger.
Expérience Engeneering ou chantier TCE souhaitée
Ecrire avec C.V., prétentions, photo s/réf. 48-47 à :



GESTION
ANIMATION
DEVELOPPEMENT
19, r. de Montmorency
75003 PARIS
qui transmettra

Poclain PPM
recherche pour sa filiale

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

Produit
- Grues mobiles hydrauliques à flèches treillis ou télescopiques.

Profil
- Expérience de la vente (gros matériel ;
Sens du contact et de la négociation ;
Formation ESC, ESSEC ou équivalent.

Mission
- Promoteurs du PRODUIT et de la MARQUE.
Secteur Région Parisienne élargie : NORD, NORD-EST.

Les candidats disponibles dès maintenant ou même après les vacances peuvent adresser leur C.V. et photo à P.P.M., Direction Commerciale, 11, Villa de Saxe, Paris-7e.

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER
PARIS ET RÉGION PARISIENNE
recherche

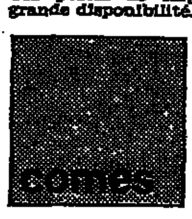
Acheteurs

Adjoints Chef Service Foncier
60.000 à 90.000 F/An

Ils devront :
- rechercher et négocier des terrains à bâtir ;
- étudier dans chaque cas :
  - les conditions d'utilisation du terrain ;
  - les types de produits réalisables ;
  - le montage financier du programme ;
- assurer les relations nécessaires avec l'administration, les collectivités locales et les organismes aménageurs.

Ils auront :
- le sens de la finalité commerciale de leur action ;
- au moins quelques années d'expérience en matière d'achat de terrains à bâtir ;
- une bonne connaissance :
  - du marché immobilier et des prix ;
  - des filières de recherche de terrains ;
  - du droit de la construction ;
- une formation supérieure (niveau licence souhaité).

Ces postes de large autonomie impliquent une grande disponibilité.



Envoyer C.V. détaillé, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS, sous la référence 1073.

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES
recherche

2 INGÉNIEURS

EXPERIMENTES

30 ans minimum, formation mécanique, électricité thermique.

1°) Pour Usine près MARSEILLE, sera l'adjoint du chef de Service travaux neufs/entretien. Expérience service entretien usine chimique ou alimentaire de moyenne importance.

2°) Pour siège d'une division à SAINT-DENIS, Ingénieur de gestion usine, diplômé école des Mines ou équivalent.
Sera chargé de suivre qualité des produits, rendements, rentabilité, etc.

Adresser curriculum vitae sous le numéro 13.054, P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.



LABORATOIRES
SALVOXYL-WANDER
GROUPE SANDOZ
Une équipe, une vraie équipe, en dialogue constant avec un encadrement actif et ouvert, bénéficiant d'une formation permanente, recherche

Délégué(e)s médicaux

jeunes mais déjà expérimentés, bacheliers minimum ou

Jeunes Universitaires
médecine, pharmacie notamment.

Ces collaborateurs auront la responsabilité de l'information des médecins après avoir reçu une instruction approfondie sur nos produits et leurs caractéristiques.

Nous proposons des postes dans les régions suivantes :
PARIS et REGION PARISIENNE.
NEVERS ou MOULINS.

Les candidats devront y résider. Stage rémunéré.

Adressez-nous votre C.V. manuscrit + photo, LABORATOIRES SALVOXYL - WANDER. 6, rue de Penthièvre, 75008 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P.
recherche pour travaux de viabilité

1°) POUR REGION EST

1 INGÉNIEUR CONFIRMÉ

possédant une solide expérience de chantier dans cette spécialité.

1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR

pour service Etudes de Prix

2°) POUR REGION PARISIENNE, DEPARTEMENTS DE L'EST

2 JEUNES INGÉNIEURS

ou

TECHNICIENS SUPÉRIEURS

désirant se créer situation.

Ecrire sous réf. 6.843, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS, Cedex 02, qui transmettra. DISCRETION ASSUREE.

Instrumentation Scientifique

Nous recherchons un

RESPONSABLE D'APPLICATIONS

pour appuyer les ventes par des démonstrations sur instruments de M.S. et L.C.

- formation supérieure Chimie organique ;
- expérience de laboratoire de quelques années ;
- pratique de l'ANGLAIS (lu, minimum) ;
- déplacements France et Belgique.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence M. 118 en précisant salaire actuel à Département du Personnel.



DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A., 9, rue de Vienne, 75008 PARIS.

offres d'emploi

GROUPE INDUSTRIEL MULTINATIONAL
en développement rapide
recherche
pour étoffer son Etat-Major

X, MINES, CENTRALE, SUP. AÉRO,...

ayant une première expérience industrielle, de préférence dans la fabrication de grande série.

Carrière débutant par la gestion d'une unité de production et pouvant évoluer vers de très importantes responsabilités.

Ecrire avec C.V. sous référence SIDAFU à :

CETAGEP
9 CITÉ D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

BANQUE PRIVÉE RÉGIONALE
SUD-EST
recherche pour ouvrir son Agence à PARIS

UN DIRECTEUR

ayant une longue et solide expérience tant en ce qui concerne les problèmes bancaires que la gestion de patrimoines.

Le candidat devra assumer :
- d'une part, la direction de l'agence de structure légère ;
- d'autre part, les contacts avec les clients de la banque à tous les niveaux, y compris les plus élevés ;
- enfin, le développement de l'agence ainsi créée.

C.V. manuscrit et photo, à :
INTER SERVICES CONSEIL
87, rue Sainte, 13007 MARSEILLE
Chargé du recrutement.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE
cherche

Deux Sous-Directeurs de succursale région Est de la France (Réf. 1-74-06 M)

Ces postes exigent :
- une formation supérieure et une parfaite connaissance des techniques bancaires ;
- une très forte personnalité sachant s'adapter aux problèmes humains et aux relations tant au niveau du personnel de la succursale qu'auprès de la Direction Générale ;
- un excellent contact auprès de la clientèle et un tempérament d'animateur commercial axé en particulier sur le développement de la clientèle privée ;
- un esprit d'organisation et de méthode ;
- d'avoir à assumer des responsabilités commerciales et d'encadrement ;
- d'être bilingue français-allemand.

Lieu de résidence : région Est de la France.

Un Chef de Service Contrôle attaché directement à la Direction Générale (Réf. 2-74-06 M)

Il sera responsable :
- de la coordination de l'équipe de contrôle actuelle en place ;
- de l'étude de méthodes de contrôle plus élaborées ;
- de l'établissement de plans d'interventions tant au niveau des services du siège que des agences et succursales.

Ce poste conviendrait à :
- un diplômé sciences économiques ou formation équivalente ;
- un candidat possédant :
  - un sens de l'organisation ;
  - une parfaite connaissance comptable et administrative ;
  - une solide formation des techniques bancaires ;
  - un excellent contact humain.

Le candidat devra être bilingue français-allemand.

Lieu de résidence : Paris.

Envoyer C.V. manuscrit en rappelant la référence du poste à SOGENOR SELECTION, 13, boulevard Haussmann, 75009 PARIS.

Emplois et Carrières

180/210 000 F + directeur commercial

Consultant international assurant totale discrétion recherche :

pour groupe international puissant avec produit technique large distribution avec marché porteur pleine expansion

Un directeur commercial de grand calibre, formation grande école scientifique, performance indiscutée, capable dynamiser gros réseau et C.A. de 250 millions F.F. (projeté à 400 millions dans quatre ans) Base Paris.

Nous aimerions rencontrer cette personnalité dans les plus brefs délais pour étudier ensemble les détails de ce poste.
écrivez à : GRAPHIPRESS - 5 Fg St Honoré 75008 Paris - (réf. 1210)

offres d'emploi

BAIL INVESTISSEMENT
GROUPE LA HENIN
recherche

UN CHEF DE PROJET

pour assurer la conduite générale (Technique, Commerciale, etc.) de très importantes opérations de constructions industrielles ou commerciales, en liaison directe avec le Directeur du Département.

IL DOIT :
- Etre diplômé d'études supérieures (E.T.P., H.E.C., E.S.S.E.C.) ;
- Posséder au moins 5 ans d'expérience acquise comme coordinateur ou responsable de programme chez un promoteur.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous réf. 5.065 :
SERVICE RECRUTEMENT
16, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P. SUR PLAN NATIONAL (C.A. 3.500 millions)

RECHERCHE

1 INGENIEUR METHODES
1 TECHNICIEN METHODES

Forte expérience chantier (matériel de coffrage et étaiement).
Age indifférent.
Domicile de base : région paris.
Déplac. fréquents en province.

1 INGENIEUR ETUDES

Expér. souhaitée : format. prix.
Domicile : région parisienne.

Des INGENIEURS DEBUT.

Formation T.P. ou équivalente pr chantiers R. PARISIENNE.
Ecrire et envoyer C.V. nº 8.699 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CONSEIL SELECTION
GESTION MARKETING, rech.
UN PIONNIER 28 ans min.
Conseil + contacts commerc.
PSYCHO - ESC - ING. DIPL.
INTERESSEMENT
Ecr. nº 717 « le Monde » Publ.,
5, rue des Italiens, 75427 Paris.

PAIN JACQUET
recherche
pour son siège
(BEZONS)

JEUNE COMPTABLE

(Homme) BSEC - BP
(ou niveau équivalent)
3 à 5 ans de pratique profess. souhaités (expérience cabinet et cptes analytiq. appréciée). Poste d'avenir pour candidat valable, dans le cadre d'un groupe en expansion.
Salaire intéress., en rapport avec valeur du candidat.
Ecr. C.V. et prétentions à :
M. GRANDROQUES
PAIN JACQUET
44, rue de Pontoise
95871 BEZONS.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

TRADUCTEURS-RÉDACTEURS DE LANGUE FRANÇAISE

Un examen d'aptitude aux fonctions de traducteur-rédacteur de langue française aura lieu à Bruxelles, Genève, Montréal, New-York, Paris et Vienne les 3 et 4 octobre 1974.

Les candidats doivent avoir le français comme langue maternelle. Ils doivent être titulaires d'une licence ou d'un diplôme de niveau égal délivré par une université de régime linguistique français ou d'un établissement équivalent.
Ils doivent avoir une parfaite maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais et d'une autre langue officielle (arabe, chinois, espagnol ou russe) ou, à défaut, d'une deuxième langue officielle, posséder soit d'autres langues non officielles, soit un diplôme universitaire ou une expérience dans un domaine très spécialisé.

Les postes à pourvoir sont au Secrétariat de l'ONU à New-York. Le traitement annuel de début est de 11.820 dollars E.U. environ et peut être de 14.690 dollars E.U. environ pour les traducteurs-rédacteurs particulièrement qualifiés et expérimentés (plus indemnité de poste, prestations familiales, etc., et augmentation annuelle de traitement si services satisfaisants).

Pour plus amples renseignements et formulaires d'inscription à remplir, écrire avant le 15 juillet 1974 à la :

Division du personnel
Bureau C. 205 (M)
TRADUCTEURS DE LANGUE FRANÇAISE
ORGANISATION DES NATIONS UNIES
1211 GENEVE 10 (Suisse)

Joindre une étiquette autocollante portant l'adresse du candidat. Les lettres insuffisamment affranchies seront retournées.

STE TELECOMMUNICATIONS
Banlieue SUD recherche

INGÉNIEUR
GRANDES ECOLES
CONFIRME

Pour conception et stimulation de systèmes.

Env. C.V., prétent. et photo à Nº 57.907 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CHEF COMPTABLE

qualifié recherché par Société Distribution Matériel électronique. Vac. garanties.
Téléph. CINECO, 225-11-94 ou 95.

Pour Société région VERSAILLES recherchons

INGÉNIEUR COMMERCIAL
CONFIRME

10 ans d'expérience. Formation mécanique, Arts et Métiers ou équivalent, pour
- Recherche contrats d'études et d'engineering ;
- Promot. réalisations mécaniq.

Adresser C.V. et prétentions à nº 57.637, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES
secteur
de la distribution
PARIS (8e)
recherche

JURISTE

pour assurer la direction de son Service Juridique

Ce poste doit être pourvu rapidement.
Conviendrait à DOCTEUR EN DROIT ou diplômé 3e cycle ayant une solide pratique du droit des affaires (commercial, sociétés, fiscal), ainsi que du droit judiciaire.
Une expér. de plus. années dans un cabinet d'avocat spécialisé de ces questions serait appréciée.

Env. C.V. nº 4.569 Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle-2e, q.tr.

offres d'emploi

LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE de la

SOCIETE des CIMENTS FRANCAIS

recherche

un ATTACHÉ

pour son département du PLAN

FORMATION :

X, Mines, Centrale, HEC, MBA...

• *Débutant ou confirmé (2 à 3 ans d'expérience).*

Le candidat participera à l'élaboration et à la mise à jour du plan à long terme de la Société (■ recensement des opportunités d'investissements ■ choix des solutions optimales ■ incidence sur les résultats).

Il sera, en outre, chargé de toutes études économiques.

Lieu de travail : LEVALLOIS-PERRET.

• *13,3 mensualités* • *horaire 5 × 8* • *restaurant d'entreprise* • *avantages sociaux intéressants.*

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétent. à SOCIETE DES CIMENTS FRANCAIS Direction du Personnel - 35, rue P.V. Couturier 92301 LEVALLOIS-PERRET

Il sera répondu à toutes les candidatures

discrétion assurée

Ecole secondaire privée cherche homme, enseignement anglais et responsabilité éducative internat. Logem. assuré. Ecr. à 726 DEVA, 190, r. de la Convention, PARIS-15e, qui transmettra.

POUR DIRECTION
Agence immob. impte Sté eng. H. ou F. ayant sens cccial. Organisat. format. ass., sal. fr. impts. Env. C.V. et réf., REGIE-PRESSE Nº 489 335 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Sté à St-Cloud, rech. à partir 1er éch., si poss. mécanographe. 1er éch., si poss. mécanographe. Poste très intéress. Ecr. dès maintenant à F.E.P.E., 18, r. Gounod, 92210 SAINT-CLOUD.

Cherche pers. sér., référ. à partir du 1-9-74 pour gard. enf. du lundi au vend. 13 h. 30/19 h. Rey, 1, rd-pt Bugeaud, Paris (16e) ou tél. apr. 18 h. 553-51-76.

URGENT. Pour notre service technico-commercial recherchons Chimiste ou Bio-Chimiste aimant contacts humains et déplacem. pr diffus. matériel scientifiq. Connaiss. anglais ou allem. appréciées. Env. C.V. et rémunérat. souhaitée à nº T 058.200 Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui tr.

PREFECTURE SEINE-SAINT-DENIS
recherche d'urgence :
— 1 licencié en droit (option droit privé) ;
— 1 secrétaire sténodactylographe confirmée.
Faire acte de candid. ou s'adr. au Service du Personnel, bureau nº 2.132, 124, rue Carnot, à BOBIGNY.

DARTY S.A. :
Service informatiq. équipé 370/135 sous DOS/VS télétraitement CJCS rech. : pr concevoir chaîne commande fournisseur un :
ANALYSTE
— Connaiss. PL 1 ;
— Expérience distribution ;
— Posséd. bne connaiss. angl.
M. De la Roche, 847-17-17 p. 225.

Producteur Matériaux de construction recherche pour DIRIGER SERVICE COMMERCIAL, région parisienne, homme bien introd. Architectes et entrepreneurs. Adress. cur. vit. et prét. à nº 13.068 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008-Paris.

P P. M.
Groupe Pociain
rech. pour son expansion
CADRES haut niveau
pour poste développement et marketing.
— Formation commerciale ou technique ;
— Expérience de l'export. ;
— Plusieurs langues souhaitées.
Voyages nombreux.
Env. C.V. et prétentions : Zone industrielle La Saule 71303 Monceau-les-Mines.

MIAL FRANCE
composants électroniques, rech. pour rég. Paris 1 INGENIEUR TECHNICO-CCIAL, même déb. Ec. C.V. et prét. à Mial France, 66, rue Bernard-Iské, 92-Le PLESSIS-ROBINSON.

CHATELET
Impt organisme de formation professionnelle continue crée pour faire face à une extension rapide un poste de

CHEF DE SECRETARIAT

Formation de base secrétariat. Bon niveau de culture. Ayant plusieurs années d'expérience pratique dans une fonction similaire, de préférence dans une structure en évolution. Fonction très polyvalente incluant tout le domaine administratif, coordination et dispatching, courrier, réception et information de la clientèle, tenue de planning, organisation matérielle des déplacemts, relations avec les agences de province. Autorité directe sur 7 employées. Participation active aux travaux de réorganisation équipement et répartit. des tâches).

Le salaire de début peut atteindre 40.000 F annuels. Cadre de travail agréable et moderne. Possibilité d'accès au statut cadre. Tickets restaurant. 5 semaines de vacances. Poste disponible rapidement mais possibilité de ne rien changer à des projets de vacances déjà établis.

Ecrire sous référence 4.636 à
SFP Société Française de Psychotechnique 51, rue Vivienne, Paris-2e. Joindre enveloppe à votre adresse. Discrétion assurée.

Société filiale d'un Groupe américain, recherche pour PARIS :

CONTROLLER

Chef des Services administratifs Bilingue ANGLAIS-FRANÇAIS, capable de superviser l'ensemble des opérations comptables jusqu'à l'établissement des états financiers mensuels. Plan comptable français + plan américain. Prévisions de trésorerie. Gestion clients, fournisseurs. Prévisions à court terme. Plan annuel.

Adresser C.V. à nº 57.670 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE
utilisant un ordinateur grande puissance en télé-traitement recherche
PROGRAMMEUR
I.U.T. ou programmeur d'études de la Faculté de Paris.
Envoyer C.V. et prétent. sous référ. 390 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

INTERPRETE RUSSE
PROTECHNA : 770-28-35.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche immédiatement pour poste stable et d'avenir
TRES BON
COMPTABLE 2e ECHEL.
Bonne rémunération.
Prendre contact 202-80-35, Service du Personnel.

CABINET DE COURTAGE EN EXPANSION
crée deux nouveaux postes de
TECHNICO-CCIAUX
Les candidats devront être :
— Jeunes et dég. des O.M. ;
— Dynamiques et volontaires.
Etudes générales :
— Niveau licence (droit ou équivalent) ;
— Formation par stage rémun.
Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à : C.P.A., 61, rue de Courcelles, 75008 PARIS.

SOCIETE FABRICATION
accessoires autos, recherche pour service études PARIS
DESSINATEUR
ETUDES 1 ou 2.
Ecrire nº 4.474 PUBLIPRESS, 31, bd Bne-Nouvelle, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche immédiatement pour 4 mois
TRES BON
COMPTABLE 2e ECHEL.
Rémunération intéressante.
Prendre contact à 202-80-35, Service du Personnel.

SODETEG ENGINEERING
recherche pour stations de contrôle de satellite
AGENTS TECHNIQUES
CATEGORIES 2 et 3.
Titulaires : C.A.P. électronicien, électricité, électrotechnique. BEI électronique, électrotechnique, électromécanique. Niveau BAC technique.
Pour exploitation des matériels de :
— Télécommunications ;
— Télécommande ;
— Télémesure.
Conn. de l'anglais indispens.
Nationalité française exigée.
Ecr. avec C.V. dét. et prét. à nº 56.891 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

MARNE-LA-VALLEE
Groupe FRANKEL
La Cie FRANÇAISE DES CONVOYEURS
STE DE MANUTENTION CONTINUE
leader sur marché européen recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
EXPERIMENTES
PROGRAMMEURS
CONFIRMES
Matériel G.E. 128
Disques et bandes
Connaissances COBOL
Intégration à équipe dynamique
Participation - Intéressement
Adressez C.V., photo, à : M. P. MANHES, Chef du personnel, 1, r. du Chariot-d'Or
77400 LAGNY.

Importante société Engineering recherche pour mise en route à l'étranger :
INGENIEUR
CONFIRME ayant expérience démarrage et exploitation atelier d'ammoniac.
Adr. C.V. et référ. à nº 6.764 SPERAR, 75, Champs-Elysées-8e.

Urgent pour MALAKOFF
PERFOS-VERIF. IBM
Tél. pour rend-vs : 735-96-50.

BANLIEUE OUEST
Agence immobilière réputée
ch. NEGOCIATEUR
(même début.) désirant faire carrière sérieuse dans cette profession. Lettre manuscr. à Dép. MD 321 Borenstein, B.P. 8 75824-PARIS Cédex 17, q. tr.

emplois féminins

SOCIÉTÉ STEIN INDUSTRIE
recherche pour son siège social à VELIZY

TRADUCTRICE TECHNIQUE

Origine Allemande exigée.
Chargée des traductions (thème et version) de documents techniques en anglais, allemand et français.
Ecole d'interprétariat indispensable et expérience industrielle de quelques années souhaitable.

Adresser C.V. et prétentions à SWEERTS, B.P. 369. 75424 PARIS CEDEX 09, sous référence nº 1.167

Kelly Girl
[illegible]
Agence Opéra
[illegible]
Agence Montparnasse
Tour Maine Montparnasse
[illegible]

STE IMMOBILIERE BRITANNIQUE
recherche
SECRETAIRE STENO-DACTYLO BILINGUE
FRANÇAIS - ANGLAIS
ayant bonne présentation, pour s'intégrer dans équipe commerciale, jeune et dynamique. Lieu de travail : Paris-Ouest. Adr. lettre manusc., C.V., photo à nº 88.970 B-BLEU, 17, rue Lebel, VINCENNES (94), q. tr.



Rech. pour vac. août à Evian J. F. pour s'occuper enfants. Tél. à 602-16-38.

Laboratoire Ecole polytechnique cherche SECRETAIRE gestion, mi-temps aménag., pour PALAISEAU. Dact. indisp. Dipl. ens. sup. souhaité. Ecr. M. Sapoval, laboratoire de physique de la matière condensée, 17, rue Descartes, 75230 PARIS CEDEX 05.

SECRETAIRE MEDICALE
mi-temps pour remplacem. jusq. 27 juillet. Connaiss. terminologie médic. Ecrire ou se prés. HOPITAL AMERICAIN 63, boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine (92).

Ville de Bobigny (93000) recrute pour l'ouverture en septembre de sa crèche traditionnelle une jardinière d'enfants pour 18 mois à 3 ans. Des auxiliaires de puériculture. Candidatures à adresser à M. LE MAIRE.

Cherche Femme toute confiance à demeure pour s'occ. garçon 2 ans + couple, aidé par fme de ménage. Salaire élevé. Ecrire, URGENT, VIDAL, 15, rue Leroux, PARIS-16e.

IMPORT. SOCIETE
située à PUTEAUX (Pont de Neuilly)
recherche
UNE SECRETAIRE-STENODACTYLO BILINGUE ANGLAIS
Sténo anglaise 2 à 3 ans d'expér. De préférence de langue maternelle anglaise.
Adr. C.V. manuscr. détaillé av. photo à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS. (S./réf. E. 17) qui transm.

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
Filiale d'un Groupe Européen recherche
des STENODACTYLOS
Restaurant d'entreprise.
Adr. C.V., photo et prétent. au Chef du Personnel, VIM, 26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD.

SECRETAIRES DACTYLOS BILINGUES ANGLAIS
Postes immédiats.
Remplacement très intéressant.
Prime d'été importante.
REGIE INTERIM
28, rue du 4-Septembre.
Mº OPERA.

Filiale d'un Groupe international siège à Courbevoie 200 mètre gare Courbevoie, recherche pour sa direction export (tous pays du Marché commun)
UNE SECRETAIRE-STENODACTYLO
Bilingue français-allemand, ayt quelques années expér. La préférence sera donnée à des candidates de langue allemande (même débutantes en français). Notions d'anglais souhait. Date d'entrée en fonctions prévue dès que possible, 1er septembre au plus tard. Poste intéressant de par sa diversité, laissant une grande place à l'initiative personnelle.
Env. C.V. man. av. photo et prét. nº 57.975 CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, PARIS, q. tr. Discrétion et réponse assurées.

propositions commerciales

AGENT GÉNÉRAL

Producteur français d'appareils ménagers de cuisson à encastrer dans les meubles de cuisine, de premier plan,
recherche
pour région **RHONE-ALPES**
Entreprise solide, bien structurée et dynamique pour devenir son
AGENT GÉNÉRAL
Ecrire HAVAS LYON, Nº 499.

A céder affaire industrielle maroquinerie Paris CA 5.000.000. Ecr. Nº 8.488 Publicités Réunies 1 2 boul. Voltaire, PARIS-XIe.

Cours privé Paris, classes 1er cycle, petits effectifs, étudierait toutes propos. (cess. ou assoc.). Ecr. Box 606, Triservice, 7, rue du Dôme, Paris-16e, qui transm.

33 ans, libre, parlant allemand, bureau, tél., surfaces couvertes près de Saint-Avold (57) étudie toutes propositions de travail, stockage et livraisons. Ecrire sous Nº 1.190 à l'agence HAVAS 57017 METZ CEDEX.

représent. offre

IMPORTANT ORGANISME d'ASSURANCES et de RETRAITES
recherche pour ses délégations régionales de NANTES et de RENNES :
CHARGES DE MISSION
DELEGUES REGIONAUX
Si vous avez :
- Minimum 30 ans ;
- Niveau baccalauréat ;
- Expérience commerciale et technique de plusieurs années dans le domaine des Assurances-Vie Retraites.

Si vous êtes :
- VENDEUR dynam., capable d'assurer un minimum de gestion.

Nous offrons :
Fixe + intéressement + frais déplacements, dans le cadre d'un emploi stable avec possibilité d'évolution.
Ecr. avec C.V. détaillé, photo et prétentions, sous nº 43.158, à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, PARIS-8e.

Sté LINGERIE
filiale d'un groupe international de vente créant son réseau rech. sur Paris un
REPRESENTANT EXCLUSIF
destiné à devenir rapidement CHEF DE VENTE
Il sera chargé de participer à l'élaboration de la politique commerciale, à la création et formation du réseau province.
Une expérience préalable dans le secteur lingerie est indispensable.
La rémunération, étroitement liée au développement du C.A., doit être supér. à 60.000 F.
Envoyer C.V. détaillé et photo à M. Pascelle - FRINE France 51 bis, route de la Reine, 92100 Boulogne.

Impte Maison cravates Lux. et qualités moyen. dem. Hme pr. représent. cartes Multipl. Introd. chemisiers et Grands. magas. Ecrire sous Nº 14.884 à J. R. P 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, q. tr.

représent. demande

CADRE
s'installant
ALICANTE (Espagne)
recherche REPRESENTATION ou DIRECTION AGENCE
Ecr. nº 70.341 REGIE-PRESSE, 85 bis, r Réaumur, Paris-2e q.t.

cours et leçons

Need. A good english prof? BRE. 1 12 Grubb 3 R. MEILHAC.

bateaux

YACHT, 5 cabines, coque acier 2 moteurs DIESEL. Prix : 200.000 F. Tél. 738-19-91.

L'immobilier exclusivités

appartements vente

Paris

22 bis, rue DE LA REUNION
Im. réc., asc., ch. cent. (radiat.) 7e ét. av. terrasse plein SUD. TRES BEAU 2/3 P. tt cft. Px 175.000. Vr. vend., sam. 14-18 h.

PALAIS-ROYAL
2 Pces, cuis., s. d'eau, wc. Imm. p. de t. 130.000 F. 544-08-76.

14e PROVINCIAL : Atelier + loggia, 3 ch., c., bns., tél. Choutelle. 450.000 F. T. 734-98-87.

PARC MONTSOURIS
Imm. réc. Et. él. Vue parc et tt Paris, sompt. app. comp. dble liv.+3 ch., 2 bs, 154 m2+terr. 78 m2 av. ch. att.+stud. ind.+2 box. Px exc. 850.000 F. LAB.13-09

VIe RASPAIL, N.-D.-DES-CHPS. SEJ. DOUBLE + ch. GD CFT. ASCENS., SOLEIL, CALME. — ODE. 95-18. — BONBONNIERE.

AUTEUIL. 2 PIECES, récent + jardin. 198.000 F. — 704-40-27.

PELLEPORT. Superbe 3 pièces tout confort. Téléph. 202-87-09.

Ravissant STUDIO tout confort. SOLEIL. 9, Imp. Charrière, pr. C.-de-Fr. sam., ldi, 13 à 18 h. ODE. 42-70.

A AMENAGER 7e, R. DU BAC. Séj. + 2 ch., entr., cuis., bns, w.-c., TEL. 280.000 F. 331-77-79.

13e, BD KELLERMANN, Im. réc. 10e. Gd 3 p., tt cft. BALCONS. Park. Prix 315.000 F. 331-77-79.

ALESIA. Imm. p. de t., 3 p., tt cft, 2e étag. 245.000 F. 331-77-79.

S/BOIS, VUE EXCEPTIONNEL. Réc. DBLE LIVG + CHB 90m2. BALCON, TERRASSE. 578-93-93.

VUE PANTHEON, T. EIFFEL VIe. Près St-Germain-des-Prés. LUX. Décoré, TEL., asc. Park. Appt 160m2 + poss. gr. studio. ODE. 95-18.

Montparnasse, pas. d'Enfer. Pet. 2 p. à rén. DAN. 63-98, ap. 18 h.

Duplex 138 m2
PLACE DU TERTRE
577-84-63

11, RUE BARBET-DE-JOUY PARIS (7e)
IMMEUBLE DE TRES GRANDE CLASSE
APPARTEMENTS DE 1 A 9 PIECES
SUITES ET DUPLEX
PRIX ELEVES FERMES ET DEFINITIFS
APPELER Mme DAGOT, NOVIM SELECTION 4, rue MARBEUF, PARIS-8e Tél. : 359-50-01 — 359-50-02.

XVe. Mº Lourmel, dans imm. réc., tr. b. 2 p. 53m2 + loggia. tout conft., téléph., cave, park. TR. CALME. 245.000 F. 531-98-32.

Région parisienne

ST-CLOUD 3 pièces, tt conft. 602-22-74.

MONTMORENCY PRES FORET
Séj. dble + 3 ch., bns., balc., 2 gdes caves, box. 150.000 F. y compris 20.000 C. F. Avec 38.000 F compt. 989-31-74.

demandes d'emploi

DIPLOME EXPERTISE COMPTABLE
cert. juridique, organisation et gestion d'entreprises, révision comptable.
Diplôme Faculté de Droit de Paris.
Longue expérience de l'Audit et du Commissariat aux comptes (6 ans).
Anglais - allemand.
Recherche situation dans société : contrôle de Gestion - Financier - Audit interne.
Ecrire : D. Etieve, 2 bis, place du Maréchal-Leclerc, 94130 Nogent-sur-Marne - Téléphone : 873-79-28.

ATTACHÉE DIRECTION DIPLOMÉE E.S.C.
PARFAITE TRILINGUE ESPAGNOL - ANGLAIS.
Plusieurs années collaboration étroite Direction Générale compagnie vocation essentiellem. internat. Traductions économiques, juridiques, techniques, études de marchés, organisation voyages, congrès, rech. sit. permettant utiliser et développer compét. Voyages France-étranger possibles et souhaités.
Ecrire nº 714, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DIRECTEUR TECHNIQ., 31 a. formation BTS électronique ind. +CNAM. Bne conn. angl. Etudes, achats, fabrication, informatiq., gest. personnel. Pratiq. des contacts haut niveau, ch. pl. équival. ou direct. usine. Ecr. REGIE-PRESSE 70.246, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Cadre 32 a., lic. droit, sc. po., officier rés., expér. prof. 4 a., ch. poste fonct. personnel début. Ecr. à 8.614, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ROUMAIN, 25 a., tril. fr.-ital.-roum., licencié lettres, 2e ann. SC. PO., ét. toutes propositions. Ecr. à 0514 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 25 a., format. litt.+ling., bne maîtr. style et idées, ch. sit. permettant extérior. ces qualités. Toutes régions. Ecr. à 704, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

D.E.S. SCIENCES ECONOM. MAITRISE D'ALLEMAND
J.H. 26 ans, conn. angl., suédois. Exp. enseign France, étranger. Rech. poste à resp. dans établis. finan. ou sté exp., début sept. Paris - Province - R.F.A. Ecrire Nº 716 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

Célib., homme, 24 a., ayt fini stage de technic. de maintenance chez constructeur, cherche emploi. Anglais courant. Ecrire : Nº 70.075, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur (2e), qui tr.

H. 47 a., célib., pos. cad, allem. parlé et écrit, esp., angl., excel. facultés d'adapt. Cherche poste technico commercial/administratif pour le début de septembre. Etudierai toutes propositions. Ecr. Nº 6.509 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

Collaboratrice direction cherche poste de **SECRETAIRE PARTICULIERE** auprès P.-D. G. ou chef d'entreprise avec voyages. Libre immédiatement. Ecr. Mlle Beaulande 236, bd Anatole-France, St-Denis.

J. Fme ayt enft 4 a., ch. poste SECRETAIRE sténodactylo ou MONITRICE : maisons enfants, école, foyer, MJC, etc., évent. av. logt. Ecr. Nº 70.364, REGIE Presse 85 bis, r. Réaumur Paris.

Cad., 31 a., 9 a. Canada et USA, expér. marketing et traduction en assurance et placements. Parfait, bil. cher. poste Bernard, 10, r la Barre, Paris-18e.

PROFESSEUR DE FRANÇAIS psychologue, créativité publicité commerciale chercheur technique. ch. emploi stable. Tél. 630-88-49.

Ingénieur F. 30 a., dipl. E.P.F., ayt expér. de 4 a. ds ingénierie, et plus part. en instrument., et ayant connaissances en informatique et climatisation, cherche poste en rapport avec ces conn. Préférences : région Bretagne, Sud-Ouest, Sud-Est, rég. paris. Ecrire Nº 715 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

Ingénieur tech. agricole, 31 a., expér. mission de développement Amérique latine et coopérative agricole rech. emploi dans formation d'adultes où coopération METROPOLE OU ETRANGER Ecrire M. Sellier, INPSA, rue des Champs-Prévois, 21000 Dijon.

Prof. d'économie, J. F., 24 a., nationalité allemande, bilingue, cherche poste intéressant. Ecrire Nº 711 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

J. Fille, 27 a., ESG, spécialisat. marketing-comm. ext. chambre de comm. brit., angl., allem. Cadre ccial, 2 a. expér. serv. com. adm. ventes, habit. relat. hum. libre de suite. Cherche situation avenir, export ou marketing, préférence Paris, banlieue. Ecrire Nº 70.279 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Enseignante célibataire, 30 ans baccalauréat math. élems maîtrise histoire I.A.E., anglais courant. Cherche poste responsabilité Paris - Bruxelles - Lyon. Ecrire Nº 70.284 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Jeune femme, 27 ans, maîtrise de psychologie, 2 ans expér. ch. trav. en rapport sté privée ou banque de préfér. T. : 904-29-52.

ING. MET. diplômé grde école, grde expérience industrie. Cherche poste directeur technique ou technico-commercial dans entreprise sidérurgique ou transformation, angl., allem., ital., esp. Ecrire Nº 705 « le Monde » Pub. 5 r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

Jeune Femme 27 ans
INGENIEUR ENSCP
+ 3e cycle ch. sit. région paris. 3 a. expér. : microscopie électronia. trait. des eaux, chimie, phys., angl., all. Dispon. 1-9-74. Ecr. Nº 69.655 REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

E.S.C. - 30 ANS
B.A. UNIVERS. U.S.A. bil. Américain-Anglais, not. espagnol, sér. réf. ccials stés internat., solide expér. marketing, ventes. Libre immédiatement. Téléph. 747-67-87, ou écrire à REGIE-PRESSE nº 1.309, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CHEF EXPORTATION
34 ans, ECCIP, 7 ans expérience vente et administration ventes produits métallurgiques, anglais-allem., CHERCHE poste direction ou situation similaire avec responsabilités. Ecr. à 701, « le Monde » Pub., 5. r. des Italiens, 75427. Paris-9e

autos-vente

URGENT
Particulier vend
2 CV
état de marche
500 F
Tél. : 606-44-50.

P à p. camping-car Mercedes 406 Diesel-6, 71, permis tourisme 5/6 pl., 28.000 km. Tr. bon état. intér. : w.-c., lav., chff. cuis., frigo., literie, garanti. Vte au plus offrant. Samedi 29 juin à 15 h., 11, rue Auguste-Poullain Saint-Denis 93200. Tél. 752-16-40.

SONAUTO
Vend ses reprises
ALFA ROMEO ALFETTA 1973 bleu, 21.000 km, 22.000 F.
ALFA Duetto 71, bleu, 12.000 F.
ALFA 1972, coupé 2000, vert. métal., 15.500 F.
FIAT 73, coupé 1800, ivoire, 16.000 F.
SIMCA 1100 Spéc. 73, 8.500 F.
Peugeot 73, coupé 304 S, gris métal. 12.500 F.
739-97-40

SONAUTO
IMPORTATEUR
PORSCHE
DEPARTEMENT OCCASION
Grand choix tous modèles.
GARANTIE DE L'IMPORTATEUR
53, rue Martolin, LEVALLOIS.
739-97-40

étudiants

Pr remplacem. juillet rech. étudiant sérieux sachant cond. DS 21 et effect. div. travx bur. Tél. Mlle EDELIN, 532-27-19, pour rendez-vous.

occasions

ACHETE TRES CHER ET PAIE COMPTANT ANTIQUITES toutes époques J.- FONTIX, 22, av. NIEL PARIS-17e. Tél. : 924-27-55.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile Cours le plus haut **MER. 26-73**

BEAUX LIVRES ANCIENS ET MODERNES, EDITIONS ORIGINALES DE VERLAINE. Catalogue gratuit sur demande à : Librairie Pereire et Bacharach, 4, RUE DU BAC, 77540 Isles-les-Villenoy.

NAIN. Splendide tapis persan : 3,40 × 2,20 (estimé 70.000 F), vendu par particulier 50.000 F. MEILLIER - GRAND HOTEL, 10000 TROYES.

appartem. achat

Ch. appart. 4-5 p. rive gauche. 450.000 F. — DEGOVE H. E. C., 39e année. — SUF. 80-53.

Particulier achète à Paris appartement standing, profession libérale, base 3.000 à 4.000 F le mètre carré. Ecr. M. RICHARD, 54, rue Vaneau, PARIS (7e).

locations meublées

Offre

SACRE-CŒUR, 2 PIECES, cuisine, bains, téléph., tt conft. 800 F charges compr. 924-22-77.

locations non meublées

Offre

SAINT-CLOUD, 3 pièces tout confort. 1.450 F mens. 602-22-74.

MONTPARNASSE. Charmt 3 p. TELEPH. 1.550 F. — 704-88-18.

FONTENAY-LE-FLEURY (Parc Montaigne), 3-4 p. dernier étage Ouest. Cave parking, tél. Prix 900 F + charges. 460-31-22.

GARE DE LYON, BEL APPT 6 P. S/SQUARE. TÉL. chambre service. Imm. standg. 704-88-18.

constructions neuves

R.E.R. - OUEST
80 % DE PRET
A 15 MINUTES DE L'ETOILE STATION CHATOU-CROISSY
CHATOU-VILLE NOUVELLE
IMMEUBLE DE LUXE
De 1 à 7 PIECES
Faible apport. Prêt 20 ans.
Après PONT DE CHATOU à droite suivre pancartes « CHATOU - VILLE NOUV. » et rue Maurice-de-Vlaminck
Vis. ts les jrs 10-12 et 14-18 h. (sauf mardi) même week-end.
ELY. 69-36

LE MARAIS THORIGNY
Un hôtel d'époque, la nôtre.
Du studio au 6 pièces
13 rue de Thorigny
Visite sur place :
Lundi, Jeudi,
Vendredi de 13 h à 19 h.
Samedi et Dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h.
COGEDIM
266.34.56

VANVES (92)
A 2 pas de la porte de Brancion A 8' de Montparnasse
LA RESIDENCE 51, RUE JEAN-BLEUZEN
Petit imm. neuf, 7e ét. 16 appts. Cuis., s. bains équipées, chauff. électrique intégré individuel.
VTE DIR. PAR PROMOTEUR
3 p., 74 m2 ; 2 p., 68 m2 ; stud. 48 m2. Livrables immédiatem.
Sur place tous les jours, samedi et dim., 13 - 19 h. (sauf mardi).
Tél. 736-33-21 et 359-69-28.

viagers

48, AVENUE D'IENA
Appartem. 120m2 libre décès 1 t. 72 ans. Cpt. + 3.150 rente. Sur place jeudi, vendredi, 10 à 18 h.

locaux commerciaux

BOULEVARD HAUSSMANN, Loc. 50m2, rez-de-chauss., refait neuf. 1.250 F. — 267-18-18.

BOULOGNE, J.-B. Clément, Petite maison amusante, en propr., poss. ts commerc. 40m2, téléphone. confort. — 522-53-14.

900m2 ENTREPOTS A LOUER Bail 3-6-9. Droit au bail. 200 mètres du périphérique Porte de Saint-Ouen. PROGESCO, 422-34-88.

fonds de commerce

COMMERCE GROS
tr. facile, 300 km S.-O. Paris, Rapp. 140.000. Av. 300.000 cpt. Tr. belle aff. en S.A. à céd. urgt. **C.C.I.C.** 122, Champs-Elysées, Paris-8e. 359-46-91.

CHATOU. Cse fatigue, vds fonds TABAC, journaux, librairie, cadeaux. C.A. 910.000 F. — Renseignem. : 976-64-96 ou 628-79-40.

bureaux

BOURSE IMM. d'angle BURX 4 p., entr., 3 lig. tél., ascens., ch. cent. loy. 4.000 mens., état impecc. Bail à volonté. Tél. Gérant : 233-94-98.

NEUILLY Boulevard BINEAU
490 M2 locat. burx. grd. standing
+ 190 M2 LOCAUX COMMERC. divis. tr. calme, standard tél. Prix : burx 470 F le m2. Loc. commerc. : 190 F le m2. FONCIP - ANJ. 90-71.

hôtels-partic.

NEUILLY-S-S. : H. P. 6 p. tt cft. s/3 plans, sous-sol et jdin privé, calme. Crédit, 10, av. Ph-Le-Boucher, 11 à 19 h.

BOURG-LA-REINE. Idéal pour famil. artist., mais. 300m2 dont 2 atel. 100 et 35m2, calme, proche Mº, ét. exc. DAN. 63-98, ap. 18 h.

immeubles

Pr LOGER EMPLOYES ach. immeub. en partie libre. Offre à CHARRAS, 13, r. de la Mutualité, 94500 Champigny.

propriétés

BOUGIVAL s/Coteau Jolie vue
Charmante DEMEURE, récept. 4 p., 6 ch., 2 bns. Pavil. gard. Beau jardin boisé 1.900 m2. AGENCE de la TERRASSE, Le Vésinet - 976-85-90.

70 km PARIS-OUEST
Propriété 7 p., cuis., s. de bs, parfait état, bord rivière, 400.000 poss. créd. DELUCHEY, 37 - CHARTRES. Tél. 21-22-38.

RÉG. SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER SUR 9.000 M2
Belle fermette indép., habitable de suite, 4 p., cheminée, poutres, eau, élect., grenier, grange, écurie, jardin avec arbres fruit. Px 50.000 F, crédit 70 % possib. Renseignem. Cabinet PIERRE FRANÇOIS, 13, rue Louis-Blanc, 58300 Decize. T. 16 (83) 50-91-11 et demander le 4-64, heures de bureau ou le 2-17 à toutes hres.

110 km. Paris autoroute Sud, splendide propriété caract. style fermet. 250m2 hab. amén. 5 p., cft, s/beau terr. 2.100m2 boisé. 740.000, av. 20. T. 15 (38) 85-16-28.

15 km. Melun, 60 km. Paris, rég. calme, boisée, sup. ppté. Sél., salon 30m2, vaste cuis., 3 bel. ch., bns, w.-c., chauf., tél. Tr. gd hang. + dép. 2 pces, sur 2.000m2 terrain. 215.000 F. Tél. 437-02-78.

Part. vd propriété Fontenay-aux-Roses, 3 appt indép. 110m2 chacun, tt cft. Chauff. maz., 2 tél., sous-sol, greniers, garages (5 v.) ds parc 1.400m2, conv. prof. lib., mais. retraite, etc. Tél. 350-74-83.

FLEURINES, près SENLIS 42 kilomètres par autoroute. JARDIN BOISE 2.000m2. Charmante maison 360m2, 3 niveaux, 2 sél., s. à m., bureau, 5 ch., gde cuis., bns, tél., gar., ch. central. IMPEC. SOLEIL. — ODE. 42-78.

terrains

CROISSY-SUR-SEINE BEAU TERRAIN 850 m2. Tte viabilité. AGENCE de la TERRASSE, Le Vésinet - 976-85-90.

LYS CHANTILLY, 7e avenue, 50 F le m2. 3.200m2, faç. 30 m. DUMONT, 490-13-65.

Vente dir. par part. 2 terrains à bâtir 2.000 et 2.500m2 région Epernon, 60 km. Paris. 878-80-13, 16 à 19 h., sauf sam. et lundi.

pavillons

RIS-ORANGIS Hameaux de la Roche
Particulier vend pavillon 6 pces, cuis., salle de bns, cabinet toil., chauff. central gaz. Petit jardin. Téléph. 906-05-95.

maisons de campagne

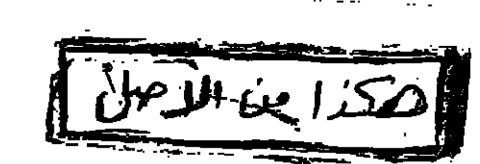
AUVERGNE. Mais. campagne à restaurer. E., él., ét., jardin. 15 km. station 63-Le Mont-Dore. Prix 40.000 F. Ecrire M. Armand GIRAUD, 13100 LUYNES.

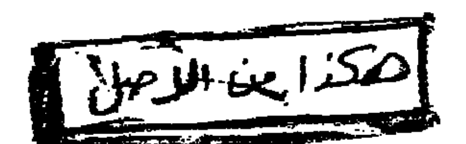
fermettes

FORET DU PERCHE
Fmette caract. indép., excell. état, 4 p. à finir am. 2.300 m2 terr. Eau. Elect. Prix 66.000 F avec 13.000 F compt. 23, rue de Paris, Longny-au-Perche.

villégiatures

VOS VACANCES LES PIEDS DANS L'EAU
Reste encore quelques chambres juillet, août, résid. hôtelière « Le Capitole », plage privée, tennis, pension complète, 95 F. 83600 FREJUS-PLAGE SAINT-RAPHAEL. Téléph. (94) 95-39-30 ou téléph. Paris 766-51-61.





	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

L'immobilier

appartements vente

Paris

Alésia, appt 5 Pces, + chbre indép., 115 m², imm. P. de T. 1954, tt cft, jard. privat., poss. profession libérale : 500.000 F. Téléphone : 567-10-75.

MARAIS. Particulier vend très beau duplex 125 m², 4e étage, grand confort, immeuble classé, restaur., très ensol., très calme. Téléphone : 278-64-46.

Mo REPUBLIQUE
Appt except., pl. Sud, 5e étage, ascens., hall, S. à M., 4 chbres, balc., bs, wc, S. d'E., tél., cuis., 2 ch. serv., cave. Prix 500.000 F avec 100.000. Tél. : 278-52-14.

Buttes Chaumont - Sur Parc : Beau 85 m², tt cft, 6e ét., 82, r. Botzaris. Vendr., sam., 14 h. à 19 h. — 202-57-79 et 203-67-46.

MARAIS - HALLES
Propriétaire vd studios et 2 Pièces. Sur place, jeudi vendredi, samedi, de 14 à 18 h, 9, rue aux Ours, ou sur R.V. 277-62-23.

BD RICHARD-LENOIR. — Bel immeuble. 2 Pièces, cuisine, à rénover. Prix intéressant. Facil. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

XIIIe
PRES PLACE JEANNE-D'ARC
Dans un petit immeuble neuf, de grand standing :
2 PIECES, luxueusement équipé avec balcon.
Disponible immédiatement : 175.000 FRANCS.
Sur place, 27, rue Dunois, de 14 à 19 heures (sauf jeudi), ou téléphoner à : 256-98-98.

VILLIERS. Dans immeuble P. de T., libre, 7 Pièces, cuisine, depend., appartement libéral. — JOUBERT et ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville, Paris - 17e. Téléphone : 622-26-63, Poste 26.

REUILLY-DIDEROT. - Immeuble neuf, standing, gentil 3 Pièces, tout confort. — MARTIN, docteur en droit. Tél. : 742-99-09.

Buttes aux Cailles, immeuble d'angle, récent, 4 Pièces, au soleil, bains, penderie, téléphone, calme. 240.000 F. T. : 874-70-47.

Part. vend libre, près Bastille 6e étage, ss asc., petit appart. 3 Pces, tr. bon état, 78.000 F. Ecrire HAVAS, Meaux, no 5.128.

BANQUE DE FRANCE (PRES)
Très beaux studios, standing, équipés et décorés.
Vendredi, samedi, lundi, 14-19 h. 9, RUE HEROLD, PARIS - Ier.

MONTSOURIS. Imm. réc., liv. dble + 3 ch., s/jard., balc., tt. cft. 588-07-28, préférence matin.

43, BD SAINT-MICHEL :
1o) LUX. STUD., 40 m² environ;
2o) GD LIV., chbre, 87 m², entièr. rén., charme, calme.
Vis. vendr. 14-18 h./PAS. 04-44.

LE MARAIS PRES DE LA SEINE
AU 14, RUE SAINT-PAUL
ds im. de caractère du XVIIe siècle, REFAIT A NEUF, UN
2 P. cuis., bains, wc. Peut profess. libér. Au rez-chaus. Px s/place. 343-03-76.

R. d'AUTEUIL, rare à RENOV.
3 P. DUPLEX + Terrasse Px except. 548-60-07.

RUE BASSANO PRES IENA
APPARTEMENT OCCUPE
dans immeuble p. de t., 1900.
TRES BEL APPARTEMENT
Profession libérale possible
7 PIECES 210 m2 ENVIRON. HAUTS PLAFONDS
DEUX ENTREES PALIERES
Belle réception, rue et cour, asc., entrée et escal., service. Renseign. et visites : 735-85-38.

17e 22, rue Boursault. Bel imm. P. de T. Asc. Lux. appts., 3 p., gd cft, et gds 2 p. Charme. Quartier Latin. Tous les jours 14-18 h.

8e - PL. EUROPE
BEL IMM. P. de T. RAVALE. 4e ét. Ascens. Tapis. Balcons.
SUPERBE GD 5 PIECES
Gde cuis. 2 bns, w.-c., chauff. cent. Moq. Tél. + chbre serv.
ENTIEREMENT RENOVE
PROFESS. LIBERALE POSS.
PRIX : 585.000 F
S. pl. jeudi, vendr., 14-19 h., 52, RUE DE ROME ou BAL. 23-83

9e - EXCEPTIONNEL
Entièrem. ds verdure. B. appt
4 PCES tt cft. état raffiné. Plein soleil
Grand calme — 266-92-15.

XVe 73, rue Vasco-de-Gama
MISE EN VENTE EXCEPT.
30 CHAMBRES INDIVIDUELLES
Avec kitch., w.-c. int., s. d'eau. Bel imm. ravalé - Prix total
A PARTIR DE 49.000 F
Vis. ts les jours sf mardi et dimanche, de 12 h. à 18 h.
PROMOTIC — 325-11-68

GARE LYON Imm. bourgeois de caractère en pierre taille, SCULPTE. Au 3e ét. s. cour claire. Un beau
2 P. Entr., cuis., bains, w.-c. En parfait état.
Prix avantageux — 343-03-76.

METRO DUROC
APPARTEMENT : 200 M2, 4e étage avec ascens., chauff. immeuble. Tél. : 874-75-51 et 52.

BASTILLE - A SAISIR
Ravissants studios, 2 Pièces et duplex, entièrem. équip., très belle décoration, sur jardin, calme, soleil. Sur vte, s/place, 45, RUE DE CHARENTON, tous les jours, de 10 à 18 heures.

GARE DE L'EST
3 P., cuis., à rén., 2e ét., clair, imm. rav. Px 65.000. 523-33-93.

CAULAINCOURT
Dans bel imm. P. de T., appts gd stdg, 4 P. Dir. propr. Vendr., 14-19 h., 113, r. Caulaincourt-18e.

PL. GAMBETTA
Idéal placement, neuf stud., tt confort. A partir de 68.000 F. Location garantie par contrat. Téléphone : 345-55-10 Poste 25.

A vendre par constructeur : splendide appartement, 3 Pièces, 5e étage, à :
PASSY
Téléphone : 266-18-65.

SAINT-GEORGES
Idéal placement, neuf, grand standing, 2 P., tt conft, balcon : 175.000 F. Locat. garant. par contrat. Tél. : 345-55-10, P. 25.

Région parisienne

BOURG-LA-REINE, Me. Splend. liv. dble, balcon, chemin., 4 ch., b. cuis., 2 bs, gd stdg, asc., nf, box compr. 382.000 F. 660-44-66.

SAINT-MAUR (R.E.R.)
Sur jardin, immeuble neuf : 2 Pièces, tout confort, 140.000 F. Vendredi et samedi, 11 à 19 h., 7, rue Delerue. Tél. : 508-88-97.

Suresnes. Vue Paris. 4 Pièces, tout confort. Visite sur place, samedi, 14-18 heures. 147, bd Henri-Sellier. - Tél. : 506-18-21.

NEUILLY. Grand studio 40 m² + JARDIN. 228.000 F. 266-92-15.

SURESNES, MONT-VALERIEN, BEL APPT 6 PIECES, 180 m², terras., vue, TEL., 4e étage ss ascenseur. — Tél. : 704-88-78.

Palaiseau, ligne de Sceaux : 2 P., gd stdg, 120.000 francs. Cabinet Poulain. — 920-00-69.

SEVRES - MAIRIE
IMMEUBLE ANCIEN
STUDIO sur jardinet Entièrement refait nf. s. de bs, w.-c., coin-cuisine équipé - Penderie - Moquette 55.000 F — Excellent placement Renseign. et visites : 755-65-30.

Province

CANNES. Promoteur vend directement beaux appartements de 2/3 Pièces. Brochure gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta. 06 - LE CANNET.

Centre Juan-les-Pins, 100 M. de la plage, calme et résidentiel, dans immeuble de luxe, studio à partir de 75.000 F et 2, 3 et 4 Pièces. Livraison immédiate. Eden Résidence, rue Hochet, 06160 Juan-les-Pins. T. 61-08-78.

appartem. achat

Ch. à Paris 3/4 Pièces, même sans confort. Tél. : OPE. 40-86.

viagers

NEUILLY/BOIS, immeuble 1956 lux. living + 3 ch. Occupé 1 tête 66 ans. 30.000 comptant + rente 2.500 FONCIAL. Tél. 266-32-35.

pavillons

Magnif. pav. 6 p. pr., cft, sur terrain 400 m², très belle construction réc. P. de T. R.-de-ch., gde entrée, gd garage, grande pièce habitable, chaufferie, wc. 1er ét., vestib., séjour, salon, 2 ch., s. bs, wc, gd balc. 2e ét., vestib., 2 ch., cab. toil., dche, wc, vaste grenier aménageable. Prix 335.000 F. Visite et vente sur place les sam. et dim., 16, av. Balzac, 93-Villepinte. Téléphone : 936-47-15.

Part. à part. 7-8 p., tt cft, rén. 66, sur terrain d'angle 1.000 m², SAINT-MAUR, 450.000. 283-84-06.

fonds de commerce

METRO MUETTE
Raison santé, cédons très belle boutique de cadeaux de luxe (et de décoration), 90 m², en pleine extension. Bail 8 ans. Prix : 250.000 F, tout compris. Tél. : 722-66-41, préfér. 8 h./10 h. 30.

VEND, cause départ, fond de commerce Auberge, 20 km. de 31-Toulouse. T. 15 (61) 84-11-40.

forêts

BON PLACEMENT
90 ha terr. boisé. 150 km Paris Autoroute Sud. TUR. 43-40.

locations non meublées

Offre

A 12 minutes de l'Opéra
« LES DAUPHINS »
à PARIS - LA DEFENSE
EN LOCATION SANS COMMISSION
224 appartements neufs

studio	570 + ch.	Renseignements :
2 pièces....	670 + ch.	Bureau d'Accueil s. place
3 pièces....	850 + ch.	de 11 à 19 h. sauf mardi
4 pièces....	1 080 + ch.	et mercredi. - 776-24-61

Accès R.E.R., sortie avenue de la Division-Leclerc.
Emménagement à partir du 1er août 1974
G.F.F. Cedex 11 - 92081 PARIS - LA DEFENSE. 776-42-21, poste 45-42.
Documentation sur simple demande

QUAI DE LA RAPEE. RESID. B. 3 PCES, cuis., bains, TEL. IMPECC., 1.300 F - 555-04-80.

BOULOGNE Mo Pte St-Cloud 2 p. cuis., s. eau, wc., cave et park. conft. imm. réc. Libre. 1.000 c.c. 265-29-19, poste 334.

Parc MAISONS-LAFFITTE Imm. nf gd stdg. Liv.+2 ch., c., bs. 1.350 C.C. - 755-99-40 - 924-83-96.

NEUILLY
49, BD D'INKERMANN
Immeubl. neuf situation except.
LUXUEUX STUDIOS et APPARTS 2 à 5 PCES
Renseignements et visite sur place tous les jours.
FONCIERE des CHPS-ELYSEES GESTION
TEL. : 359-92-41

23, rue Bénard
PARIS XIVe
A louer directement par Sté propriétaire studios, 2 et 3 pièces tout confort. — Tél. : 266-18-65.

Résid., près Trappes (Le Bois de Maurepas), lux. villa, liv. + 4 ch., tout confort, jardin 600 m². 1.800 F. - Téléphone : 874-56-59.

VILLIERS. Dans bel immeuble P. de T., 7 pces, cuis. dépend., 200 m², possib. profess. libérale. 924-96-17, poste 38.

RUE DE MEDICIS. Face au LUXEMBOURG, APPART. 5 p. tt cft, 180 m², tél. Loyer mensuel 4.500 F - 870-58-97.

Bd MALESHERBES-ST-AUGUSTIN. Appt 6 p., tt cft, 200 m², loy. mens. 4.600 F - 870-58-97.

Appartem. 3 p., tt conft, très calme, jardin. 15e arrondiss., lib. 1er août, 2 mois gratuits — papiers à poser. Ecrire à HAVAS LYON 5.729.

TOLBIAC. B. studio, cuis., bs, loggia, 750 T.C. - 754-08-88.

Rocquencourt. Tr. b. 4-5 p., demi-mbl., 45m², balc. 954-68-00.

16e. Rue Général-Delestraint, 2 P., cuis., cab. toil., 6e ss asc. Bail 3-6-9. Libre. 530 C.C. 265-29-19, poste 334.

LUXEMBOURG (nf), liv., 3 ch. 2 bains, cuis. équipée, 2.780 F. POI. 63-51.

Demande

Cadre, ch. appt F-5 ou pavillon banl. PAMIES, 185, r. de Lille, 59250 HALLUIN.

Off. ttes garanties. Je cherche gd studio ou 2 p., cent. (9e préf.), tél. si poss. (Ag. s'abst.). Ecr. à 6.508, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

P. à P. Ch. 17e 2 p. cuis., s. bs. Ecr. à 6.510, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations meublées

Offre

CONTRESCARPE. Studios vides ou meublés, 800 F C. C. - 331-80-28.

16e. BOULEVARD EXELMANS
MAGNIFIQUE TRIPLEX
8e, 9e, 10e étages. cuis. équ., 2 bs, TERRAS. Loggia. TEL. 6.000 C.C. - 380-60-79.

appartements occupés

15e Dans imm. rénové, appts occupés, 1, 2, 3 pièces. Joubert et André, 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris (17e). Tél. : 924-96-17, poste 26.

constructions neuves

PARIS-20e UN PRIX QUE VOUS NE RETROUVEREZ PAS
4e ETAGE, 3 PCES, TERRASSE 225.000 F. Ferme et définitif.
Vis. sam., dim. après-midi. 7, r. F.-Gambon. Mo Maraîchers. P. ROUSSO. Poi. 27-16, Nat. 55-55.

XVe - CHARLES-MICHELS
XIIe - NATION
XVIe - POMPE
NEUILLY - PUTEAUX :
STUDIO AU 4 PIECES
PRIX FERMES
Groupe CH. MAHOUT, 924-74-85, 4, av. Friedland-8e, même dim.

XVIIe
LE CENTAURE
143, rue de Saussure
LUXUEUX petit immeuble
HABITABLE FEVRIER 1975
PRIX FERMES
2 et 3 PIECES, S. BAINS, CUISINES équipées, décorées, personnalisées, CAVES, PARKINGS en sous-sol.
Crédit 80 % sur 20 ans.
S/PL. tous les jours 15-19 h. sauf Dim. et lundi ou tél. Int. Immobilière : 266-56-50.

MARAIS
IMMEUBLE GRAND CONFORT
Façade Pierres de Taille.
Sur 52 appts, reste disponible : 14 studios et 4 appts. 2 pces. PARKINGS.
PRIX FERMES
Poss. Crédit 80 %.
Actuellement : Gros œuvre.
Rens. 81, rue de la Verrerie, Mo HOTEL-DE-VILLE. Ts ls jrs (sf mardi/dim.) 14 h. 30-18 h. 30. 266-56-50.

Près R.E.R. (station Joinville), constructeur vend directement : 4 PIECES + LOGGIA, petit immeuble dans parc. Prix fermes. Livraison en octobre. Tél. : 508-96-01 ou 368-56-37.

hôtels-partic.

VESINET Centre Pr. R.E.R.
gde récept., 3 p., 5 ch., 2 bns, jdin angle, conv. Prof. lib. ou commer. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE. 976-07-06.

bureaux bureaux

S.G.M.I. CONSTRUCTEUR
propose
livrables immédiatement
13e arrondissement : bureaux
131, rue Jeanne-d'Arc
187 m2 : 2.460 F/m2 H.T., H. red., F. et D.
25, rue Charles-Fourier
210 m2 équipés. 3.040 F/m2 H.T., H. red., F. et D.
105 m2 équipés, 3.800 F/m2 H.T., H. red., F. et D.
15e arrondissement : locaux commerciaux
6, rue Dombasle - 26, rue Olivier-de-Serres
84 m2 s/rue et sous-sol, 189.185 F H.T., F. et D.
70 m2 s/jardin et sous-sol, 131.700 F H.T., F. et D.
247 m2 s/rue et sous-sol, 525.050 F H.T., F. et D.
350 m2 s/jardin, 980.000 F H.T., F. et D.
S.G.M.I., 30, avenue de l'Opéra, PARIS (2e). 742-17-69 - Mme Carsoule.

A LOUER
LES CIMENTS FRANÇAIS, L'UNION BANCAIRE, BATIR, DIDACTRONIC, DOWDING AND DOLL, ont choisi L'EUROBUILDING (Paris - Porte de Pantin)
RESTE A LOUER :
Rez-de-Chaussée : 148, 152 et 281 m², à 325 F le m² ;
1er étage : 115 m² ;
5e étage : 107 m² à 325 F le m².
Tél. : 359-92-30, 92-79, 29-04.

BUREAUX TOUTES SURFACES
Location ss pas de pte ou vte. AG. MAILLOT, 2, r. Pépinière. Tél. : 522-19-10 et 387-14-00.

ETOILE
Précaire
520 m² - 5 tél.
Cond. intér.
BOURDAIS - CAR. 11-89.
BUREAUMATIQUE

MONTPARNASSE - RASPAIL :
390 m² utiles de bureaux + 130 m² archives.
Petit immeuble résidentiel neuf. Livraison septembre. Vente - location - leasing.
COGELOG : 589-58-10.

NEUILLY
PROPR. loue 1 ou + bureaux mblés, imm. neuf. — 758-12-40.

SAINT-LAZARE - TRINITE
220 m², 12 burx, 3 tél., gd stdg, impecc. LAGRANGE : 266-16-65.

NATION - PICPUS
4 bureaux, 3 tél., confort, bon standg. LAGRANGE : 266-16-65.

32, RUE DE LISBONNE
Il reste à louer
1.200 m²
rez-de-chaussée : 569 m²
2e : 360 m²
7e : 265 m²
Disponibles dès maintenant
Immeuble de prestige. Air conditionné. Standard IBM 2750. Installation ultra modernes.
JOHN BROOKS S.A.
ELY. 33-80.
ELY. 00-11.

A VENDRE OU A LOUER
16e Exelmans .... 145 m²
17e Bessières .... 270 m²
17e Bessières .... 350 m²
18e Marcadet ...... 940 m² div.
19e Butt.-Chaumont 1.480 m² div.
11e Amelot .... 107 m²
11e Amelot .... 1.700 m²
+ parkings + téléphone.
MICHEL BERNARD
727-03-11.

locaux commerciaux

20e 200 m². Hall exposition très clair + bureaux. 50 m façade s. gde voie. - Porte Bagnolet-République. Ecr. S.C.I, 115, rue de la Réunion (20e).

NATION Emplacement unique
Près Printemps et Inno
MURS DE BOUTIQUE
Je vds tout un rez-de-chaussée
2 magnifiques grands MAGASINS
Le meilleur placement d'avenir, dans immeuble rénové.
325-25-25 + 99-99

MADELEINE - ST-HONORE : Belle boutique, confort, téléph., chambre froide, parking, diététique, parfum, prêt-à-porter. LAGRANGE : 266-16-65.

A VENDRE
brut de décoffr.
PARIS (16e)
4 bis, rue de l'Assomption
LOCAL 100 m², rez-de-chaussée + réserve atten. - Façade 11 m.
LIVRAISON IMMEDIATE
PARIS (14e)
angle 23, rue Tombe-Issoire et 26, rue Emile-Dubois
LOCAL 90 m² rez-de-chaussée + 2 sous-sols 170 m².
LIVRAISON AUTOMNE 1974.
Renseignem. : TRANSCOMINT, 1, place Boieldieu. RIC. 56-78.

fermettes

Pr. Pithiviers, Loiret, fermette pierre, pires appar., 8 P. pr., 2 bs, tt conft, jardin 500 m² : 250.000 F. Téléphone : 02-18-76.

60' Paris Sud, site féerique : vends direct. T. B. CHALET AMENAGE (const. dur et bois), conft, s/1.000 m² terr. boisé, ttes commod. proxim. Prix 85.000 F, poss. location-vente. - 278-09-51.

maisons de campagne

Vends mais. basse, commune La Couarde, 3 P., cuis., jard., pr. plage. S'adr. Ag. M. VIAUD, LA FLOTTE.

terrains

BORD RIV. 10 KM. O. EVREUX magn. terr. 6.000 m², tte viabil. URGT. 333-23-31, matin et soir.

60' Sud Paris, cadre forest. : splend. terr A BAT. 1.000 m², ttes viab., perm. constr., tr. bx arbres. Prix 50.000 F. 278-02-49.

SACLAY
A vendre terrains viabilisés de 700 m2.
Rens. : OMEGA PROMOTION 217, rue St-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 260-38-31

BIARRITZ
EXCEPTIONNEL
Propriétaire quittant la France vend, au-dessous de sa valeur, MAGNIFIQUE TERRAIN avec la possibilité de construire 4.500 m² d'appartements.
Situation exceptionnelle entre le Golf du Phare et la Mer.
Ecrire no 4.162, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS. — CEDEX 02.

Terrain à bâtir, pr. ORGERUS, 1.090 m² en lisière de bois avec belle vue, 21 m. de façade, gare proxim. 55.000 F. Après 17 h., MARTIN, Téléphone : 486-07-38.

villas

Part. ch. SAINT-GERMAIN-EN-LAYE ou limitrophe, villa ou appartement, surface minimum 200 m² et +, même mauvais état. - 808-68-72.

BOUGIVAL. Promoteur vend VILLA neuve, 160 m² habit., récept., 5 ch., 3 bs, jd. 900 m², 480.000 F. - 027-57-40.

BOUGIVAL. MAGNIF. PPTE Mansart, salon, s. à m., cuis. av. coin rep., 6 ch., 2 bs, superbe terr. boisé 1.200 m². Px 980 000 F - J.M.B., 970-48-10.

AVIGNON
caractère, P. de taille, beaux arbres. Tél. 16-90-81-73-13.

LA VARENNE 5' R.E.R. Pr. Marne.
Villa, 6 p. ppies., cuis., s. de b., cab. toil. + pavill. gardien. Chf. cent. maz., gar., dépend., jdin 1.300 m², belle façade. Prix : 600.000 F. Gros crédit. Tél. : 883-63-77.

propriétés

TOURAINE plaisante ppté bien située, cadre charmant, vue splendide. DEMEURE, 7 p., cft., dép. 2 HA petit Parc, rivière. CHATET, 41400 Montrichard.

SOLOGNE 166 km PARIS
Belle propriété rustique. Maison habit. 5 P. princ. tout confort, logement gardien, dépend., territoire 1.50 ha sortie bourg.
IMMOB. REMANGEON, VIERZON, 18.104, B.P. 132. Tél. (36) 75-39-91 +.

Pr. GISORS charm. maison RUSTIQUE, gd séj. poutres, chemin., cuis., 2 ch. toil., dépend., amén. Jdin nomb. arbres, 1.000 m². Prix 165.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC. 2, FAUBOURG CAPPEVILLE. GISORS. Téléphone : 428.

BIEVRES VILLA RECENTE
vaste séjour avec cheminée, 3 chambres, 2 salles d'eau. Nombrx rangements, gar. 3 voit. Site protégé. Vue sur splendide parc de 1.400 m². Prix : 560.000 F. Part. à part. Tél. : 941-14-69.

VALLEE DU THERAIN
Orée forêt, splend. corps de ferme, accès par porche à l'ancienne. Dépend. de chaque côté. Séj., cuis., 2 chambres. Grenier. Terrain 1.250 m2. Prix : 85.000 F. CREDIT 80 %.
CHARON Le Gros-Poirier R.N. 1.
Tél. : 448-04-27 ou TUR. 26-76.

HOUDAN A 7 km Sortie bourg
FERMETTE AMENAGEE
Caractère. Cuis. install., séjour 35 m2, 5 chbres, 2 bains, cave. Garages. Dépend. 2.200 m2 jd. planté. - 290.000 F. - MAZIERES 485-31-55.

65 KM OUEST PAR GAMBAIS
Site exceptionn. Vue magnif.
CORPS DE FERME
Aménagement raffiné. Bâtim. principal 35 m long. Enorme cachet. Récept. 125 m2. Cuis. 5 chbres. 3 s. bains. Gd conft. Maison gardien indépendante. Garages. 2.800 m2. Pelouse décorée autour - URGENT 650.000 F, à débattre.
MAZIERES - 485-31-55.

1 h. 15 Paris Ouest, pavillon de chasse, 4 Pièces principales, S. de B., wc. 3.200 m² bordure forêt. Prix : 120.000 FRANCS. Téléphone : (32) 33-55-42.

Exceptionnel, 1 h. 15 Paris O., presbytère normand, 6 Pièces, 3.500 m², dépendances. Prix : 140.000 F. Tél. : (32) 33-55-42.

PROVENCE - ALPILLES
Mas authentique à restaurer, grands arbres, entouré de ses terres, 550.000 F. Agence Costabel, B. P. 80, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : (90) 92-10-68.

PR. MEAUX. Résid. MARNE, b. mais., b. état, 6 Pièces, bns, wc, cab. toil., cuis., atel., gar., s/2.000 m² terr. clos. 188.000 F avec 37.800 F. ACM : 434-01-66.

REGION OUEST
Près Saint-Nom-la-Bretèche ds parc de 2.000 m² av. bassin, TRES BELLE DEMEURE ANC. Salon, S. à M., bureau, cuisine, office, 6 chbres, 4 S. de B., S. de jeux, grenier, cave, garage. 400 M2 HABITABLES.
— Maison de gardien (3 Pièces, cuisine, S. de B.) ;
— Dans site protégé ;
— Prix : 700.000 F.
Tél. : 460-35-60, après 17 heures.

REGION OUEST
Près de MONTFORT-LAMAURY
Maison moderne de 10 Pièces, gros œuvre bon, prévoir travaux pour rénover intérieur.
MAISON + 5.400 m², 420.000 F,
MAISON + 2.500 m², 320.000 F.
Tél. : 460-35-60, après 17 heures.

EXCEPTIONNEL
VERSAILLES, quart. résidentiel propriété 12 PIECES, 600 m² de jardin, téléphone. 700.000 F. C.F.A. — 924-42-56.

domaines

SOLOGNE (25 km Sud Orléans) 400 ha seul tenant lib. dt 320 Bois. 80 cultures à gibier, 2 étgs. Mais. Maître et dép. remarq.
D. FEAU S.A. - LAB. 13-89, 132, Haussmann.

châteaux

PAYS D'AUGE
château très bon état, 30 pièces, entouré de bois, conviendrait également pour collectivités. Px 350.000, av. 2 ha, 580.000, av 7 ha 1/2. Facilités de paiement. Ecr. Demaegdt, chât. Mervilly-La Vespière par ORBEC 14290. Tél. : 63-10-55.

pensions

CANNES (près) prends pensionnaires valides ou invalides. Tél. : (93) 38-96-03 ou : Ecrire HAVAS NICE 04-36.

villégiatures

Calella de Palafrugell, Costa-Brava. A louer appartement équipé, 4 pers. Août : 1.250 F ; sept. : 650 F. Ecrire Cassede C.E.T., Hôtelier Moulin-à-Vent. 66000 PERPIGNAN.

Sept. Entre Sienne et Florence, altit. 500, mais. 3 p., vue adm., cft. T. ent. 8 et 13 h., 538-86-39.

ARCACHON. Chambre, cuisine meublées à partir du 15 juillet. Tél. : 83-33-94.

Demandez catalogue locations meubl. VAL-D'ISERE AGENCE, Téléph. : 06-03-21 à Val-d'Isère (Savoie) 73150.

LOUE ROULOTTES GITANES rand. Provence. MOYNE BP 35 84320 ENTRAIGUES. Tél. : Avignon (90) 81-00-35, le matin.

BANDOL (Var), villa neuve 4 p. tout confort, juillet. Px 3.000 F. Tél. pour renseign. : 277-86-30.

ADRIATIQUE, hôtel bon confort, 2 semaines pens. compl. juil. : 820 - août : 880 ; sept. : 570. Tél. : 285-38-32.

A louer 3 chalets 4 personnes dans parc avec étang. 110 km Nord de Paris, 1.200 F par mois. Tél. (Oise) : 444-05-88.

COSTA-BRAVA, appt tout conft, pisc., tennis, calme. T. 439-23-52.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à Paris, le mercredi 10 juillet 1974, à 14 h.
En un seul lot
DEUX TERRAINS 100, boulevard Emile-Zola
HOUILLES (78)
Contenance 527 m2 et 391 m2.
LIBRE DE LOCAT. ET D'OCCUPAT.
palissade en façade est soustraite à la vente.
MISE A PRIX : 146.000 FRANCS.
S'adr. Me RAVETON, avocat à Paris, 8, rue de Castellane, tél. 265-38-58 et 265-38-09, et pour visiter sur place.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Corbeil-Essonnes (91), place de Salvandy, le mardi 9 juillet 1974, à 14 heures.
UNE MAISON
sise à
YERRES (Essonne)
15, rue de Paris
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS.
Consignation indispensable pour enchérir. Pour les renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26 et 496-14-18.

Et. Mes Baudet, Belliard et Baux, not. ass. à Bagneux, 45, r. d.l. Bretagne, tél. 92-00-40. A VENDRE DE GRE A GRE.
Entre CARENTAN et ISIGNY-SUR-MER
DOMAINE de 180 HA
av. bât. en tr. bon état. Installations modernes. — LIBRE A LA VENTE.
S'adresser à Me BELLIARD.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Corbeil-Essonnes (91), place de Salvandy, le mardi 2 juillet 1974, à 14 heures.
UN PAVILLON
sis à
VIGNEUX-SUR-SEINE (91)
6, avenue des Glycines, dénommée avenue Vial
MISE A PRIX : 20.000 FRANCS.
Consignation préalable indispensable pour enchérir. Pour les renseignem. s'adr. à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, 51, rue Champlouis à Corbeil-Essonnes. tél. 496-30-26 et 496-14-18. Pour les visites sur place à partir de 18 h. 30.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SYNDICATS

La C.G.T. et la C.F.D.T. concluent un «accord offensif» pour la rentrée

« Le document que nous publions aujourd'hui fera date. Jamais nous n'étions allés si loin ensemble », ont déclaré MM. Georges Séguy et Edmond Maire, secrétaires généraux respectifs de la C.G.T. et de la C.F.D.T., le 26 juin, en présentant à la presse le texte que leurs deux organisations avaient établi en commun sur les objectifs, les méthodes et le renforcement de l'unité d'action. Ce texte doit donner « une impulsion générale à toute la dynamique unitaire ».

A-delà de l'action revendicative, les dirigeants de la C.F.D.T. et de la C.G.T. estiment que le renouvellement de leur accord de 1966, confirmé en 1970, doit contribuer au succès de la gauche unie. A court terme, il s'agit pour les syndicalistes d'aborder en un front solidement uni la rentrée de septembre. Dès à présent, les militants vont approfondir toute la portée d'un texte dont le contenu doit permettre de dépasser les divergences antérieures : selon le mot de M. Maire, « c'est un accord offensif ».

Ce qu'une commune campagne électorale avait envenimé, l'autre l'assainit. L'un des acquis du scrutin du 19 mai, pour la gauche, apparaît aujourd'hui avec le renforcement et la clarification de l'alliance C.G.T. - C.F.D.T. Même si la déclaration laisse prudemment à l'écart certaines divergences.

Sans remonter trop loin le cours tourmenté des relations entre la C.G.T. et la C.F.D.T., il est de fait que celles-ci, au début de l'année, se ressentaient des divergences sur le contenu du socialisme, sur l'autogestion cédétiste et la gestion démocratique cégétiste, sur le programme commun, qui avaient laissé les deux centrales divisées lors des élections législatives de 1973. Dans la vie syndicale, l'affaire Lip, les grèves minoritaires lancées ou soutenues par des militants C.F.D.T., les conceptions sur la hiérarchie, les salaires, etc., étaient autant de brûlots qui entraînaient la discorde de façon encore plus lancinante pour la « base » que pour les dirigeants.

Une déclaration de M. Berteloot, secrétaire confédéral de la C.G.T., le 13 mars, mit le feu aux poudres. « *Les positions désordonnées de certains militants C.F.D.T.*, lança-t-il en faisant notamment état du conflit des Houillères de Lorraine, *risquent d'être exploitées par les adversaires de classe. Présentement, la C.F.D.T. est un frein à la généralisation de l'action.* » A quoi M. Maire répondit que M. Séguy paraissait refuser de partager la conduite des luttes. Pourtant, les deux incommodes partenaires allaient s'efforcer de raffermir publiquement la vieille alliance, ce qui était indispensable pour relancer une combativité ouvrière plus verbale que concrète.

L mort du président Pompidou et le regroupement de la gauche redistribuèrent les cartes. Les militants de la C.F.D.T se lancèrent sans réserve dans le soutien au candidat commun de la gauche. Même si leur élan fut plus souvent parallèle qu'intimement mêlé à celui des cégétistes, leur action (y compris le rejet d'une candidature Piaget, P.S.U.) effaça les préventions de la C.G.T. à leur égard.

Les deux confédérations notent encore : « *L'action revendicative est un mouvement, un processus aux formes multiples (qui va de l'initiative syndicale de base à l'action la plus généralisée, de la forme la plus élémentaire à la grève illimitée) dans lequel doivent pouvoir se retrouver le plus grand nombre de travailleurs afin de créer un rapport de forces favorable.* » (...)

« *Les revendications de catégories, de services ou d'ateliers donnent légitimement lieu à des actions particulières en utilisant les formes les plus variées et les plus efficaces, en mesurant les risque d'isolement et de division notamment dans le cas de grève illimitée. Une telle pratique rejette toute intervention extérieure au mouvement syndical dans la conduite des luttes. Elle refuse toute manipulation des délibérations collectives et récuse les comités 'antisyndicaux irresponsables.* »

La C.G.T. et la C.F.D.T. affirment leur volonté de rapprochement, ajoutant toutefois : « *Les deux organisations conservent bien entendu leur originalité. Les différences — les divergences même — existant entre elles, par ailleurs, sur des questions fondamentales, continuent à faire l'objet de discussions internes et, le cas échéant, de débats publics, qu'elles souhaitent également constructifs.* »

Surmonter les préjugés anciens

Certes, le rapprochement réalisé est appréciable. Il porte à la fois sur les objectifs et les modalités de l'action. En ce qui concerne les premiers, il ne s'agit pas d'un simple catalogue additionnant les programmes déjà connus de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Pour la première fois, quitte à passer sous silence les divergences et à écrêter les ambitions propres à chacune, un même texte mentionne les points communs. On parvient ainsi à des positions identiques sur l'augmentation modulée des salaires et le resserrement de la hiérarchie (mais le schéma est beaucoup plus succinct que le projet d'accord toujours en discussion entre les cadres C.G.C. et C.G.T.), les salaires minimaux, la fiscalité ou la réforme du droit de licenciement.

De même, dans les modalités d'action, pomme de discorde permanente il y a encore peu de temps, la C.F.D.T., conformément à la ligne du congrès de Nantes dont ses adhérents avaient parfois tendance à se détourner dans la pratique, réaffirme les responsabilités de l'organisation syndicale qui doivent limiter les initiatives spontanéistes et vaguement anarchisantes. Avec la C.G.T., elle récuse « *les comités antisyndicaux irresponsables* », et, ajoute M. Séguy, « *les immixtions de l'extérieur, dont les velléités n'ont pas disparu* ».

Les grèves minoritaires ne sont pas explicitement condamnées ; la C.G.T. reconnaît formellement la diversification des luttes et le bien-fondé des débats collectifs où sont rassemblés « *tous les apports, toutes les préoccupations, toutes les spécificités en vue de décisions prises par tous* ». Un équilibre s'établit entre les délibérations de la base, chères à la C.F.D.T., et les prérogatives de la « structure », que préconisait la C.G.T. Désormais, en cas de contestation, on pourra faire référence à un même texte, à une sorte de code.

Assurer que maintenant il sera possible de dépasser les dissonances, c'est reconnaître qu'il y en a eu de profondes et qu'il en existe encore. Les syndicalistes s'affirment convaincus que les militants feront l'effort nécessaire pour surmonter les préjugés anciens et adopter une tolérance, une sérénité nouvelles.

Sans cette ferveur, il ne serait pas exclu qu'à l'avenir chacun puise dans la nouvelle charte des arguments contradictoires en interprétant à sa guise tel paragraphe et en passant tel autre sous silence. Mais, répondent les syndicalistes, la dynamique unitaire aura raison de tout cela.

Socialisme, autogestion, gestion démocratique des entreprises, aucun de ces mots ne paraît dans la déclaration du 26 juin. Les signataires vont reprendre le débat sur la doctrine, cette fois, disent-ils, avec la ferme volonté d'aboutir.

Cependant, prend soin de dire M. Séguy, la C.G.T. n'est pas disposée, comme certains le voudraient, à s'engager davantage sur le terrain politique. « *Chacun de ses adhérents, communiste, socialiste ou chrétien, est entièrement libre de son propre choix. Il ne saurait être question que la confédération leur demande de faire une option entre les organisations politiques en présence.* »

Cette belle déclaration d'indépendance ne se voulait-elle pas un reproche à l'égard de la C.F.D.T. toujours sollicitée par les aspirations politiques, comme en témoigne l'appel que certains de ses militants, et non des moindres, viennent de lancer en faveur d'assises nationales du socialisme ?

JOANINE ROY.

Un code pour la conduite des luttes

Voici les principaux extraits de la déclaration commune C.G.T.-C.F.D.T. :

« *La dynamique unitaire, souhaitée par les travailleurs, doit être encore renforcée pour permettre l'aboutissement des revendications et les changements fondamentaux nécessaires. Une telle avancée passe par une lutte efficace contre une droite qui a réussi de justesse à conserver le pouvoir mais qui se trouve aujourd'hui confrontée à ses contradictions et à ses promesses* », lit-on dans le préambule

« *En effet, Giscard d'Estaing et son gouvernement ne peuvent vraiment résoudre les grands problèmes économiques et sociaux qui s'accumulent*

» *Mais la volonté de changement (...) donne aux travailleurs la possibilité de leur imposer des reculs.* »

La déclaration commune développe ensuite les objectifs dont les lignes essentielles avaient été données dans un communiqué commun, le 31 mai, sur les salaires, le pouvoir d'achat, l'emploi et les licenciements, la Sécurité sociale, la retraite, les immigrés, le droit syndical, etc.

AU TRIBUNAL D'INSTANCE DE LYON

La C.F.T. réplique à la C.G.T.

Lyon. — Commencés le 18 juin, les débats du procès intenté par la C.G.T. devant le tribunal d'instance de Lyon, auquel elle demande de déclarer non représentative la C.F.T. à l'usine Berliet de la rue Feuillat (« le Monde » du 20 juin 1974), se sont terminés le 25 juin avec la réplique de Me Laugier, au nom du syndicat contesté.

« *On a parlé de fausses cartes*, déclare Me Laugier. *En fait, il est vrai qu'il y a eu des cartes établies par M. Lemoine à l'usine Roussel-Uclaf de Neuville-sur-Saône avec de fausses signatures, mais cela ne concerne pas (...) Berliet, pour lequel rien de tel n'est démontré.* »

Est-il vrai alors que la C.F.T., pour établir des cartes, ait pu recourir au fichier central de la direction Berliet, comme permettrait de le croire un document fourni par un ancien délégué C.F.T., M. Michaut, à la C.G.T. ? Ce document est contesté, a répliqué Me Laugier, par la personne qui se trouve mise en cause. Pour l'avocat de la C.F.T., le dossier de M. Michaut, qui veut « *mettre en difficulté la C.F.T., rouler la C.G.T. et compromettre certaines personnes de la direction Berliet* », doit être considéré « *avec circonspection, quand on connaît l'individu, homme criblé de dettes, assigné devant les tribunaux et qui a l'attitude d'un homme traqué* ».

CONFLITS ET REVENDICATIONS

GRÈVE DES POSTIERS DE LA RÉGION PARISIENNE JEUDI 27 JUIN

Les fédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.O. des P.T.T. de la région parisienne ont appelé les postiers, ce jeudi 27 mai, à une grève de vingt-quatre heures, pour protester contre les conditions de travail et le manque de personnel. Dans un communiqué commun, la C.G.T. et la C.F.D.T. insistent sur la situation financière « désastreuse » des P.T.T. (5 milliards de déficit d'exploitation) et sur la dégradation des services rendus aux usagers.

Au secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications, on précisait que la grève ne touchait pas les centres de tri mais seulement la distribution.

Une manifestation a eu lieu jeudi matin, boulevard du Montparnasse, devant la direction régionale.

● GREVE DU PERSONNEL DES WAGONS-LITS. — Les organisations syndicales C.G.T. et F.O. de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme appellent le personnel roulant de la restauration ferroviaire et le personnel sédentaire de manutention et d'entretien à une grève de quarante-huit heures les jeudi 27 et vendredi 28 juin. Ce mouvement est destiné à obtenir notamment une revalorisation du salaire de base, le respect des engagements pris par la compagnie sur la garantie de la rémunération, la garantie de l'emploi sans aucune discrimination pour le personnel féminin, l'arrêt des licenciements abusifs des jeunes non titulaires. Cette grève devrait notablement perturber le service de la restauration ferroviaire.

NÉGOCIATIONS PARITAIRES

Le C.N.P.F. propose aux syndicats un accord sur l'amélioration des conditions de travail

La première phase des négociations engagées par les syndicats et le C.N.P.F., en février 1973, sur l'amélioration des conditions de travail, vient de se terminer par l'envoi aux confédérations syndicales d'un projet d'accord de trente pages. Sauf imprévu, les discussions devraient reprendre début septembre. Le texte que le patronat propose, après quinze réunions, est un projet d'accord-cadre qui comporte de nombreux souhaits sur l'humanisation du travail, des garanties nouvelles — en matière de travail posté et de rémunérations au rendement — qui devront le plus souvent être insérées dans des conventions collectives. Ce texte propose également un renforcement du pouvoir des représentants du personnel.

Le projet, qui comporte un préambule et quarante-trois articles, examine successivement l'organisation du travail, l'aménagement du temps de travail, la rémunération du travail au rendement, l'hygiène, la sécurité et la prévention, le rôle de l'encadrement, l'information et l'expression des salariés. En fait, quatre orientations principales peuvent être dégagées de ce projet.

● UNE SERIE DE SOUHAITS TOUT D'ABORD. — Quels que soient les thèmes énumérés ci-dessus, une phrase revient sans cesse : « *Il est souhaitable.* » « *Souhaitable de parvenir à un élargissement des tâches entraînant un allongement des cycles opératoires ; souhaitable qu'un effort particulier soit engagé en matière d'enrichissement des tâches* », c'est-à-dire de donner le moyen à l'ouvrier d'entretenir sa machine et de contrôler ce qu'il produit ; « *souhaitable d'expérimenter et d'instaurer les horaires dits flexibles ; souhaitable que les entreprises qui le peuvent aménagent des horaires de travail réduits ; souhaitable enfin* « de favoriser » *la réduction du salaire au rendement.* »

● DE NOUVELLES NOTIONS SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL, assorties parfois de recommandations ou d'obligations négatives, constituent une sorte de nouvelle charte, qui s'imposera moralement aux chefs d'entreprise et que les syndicats sauront utiliser comme livre de chevet : « *Les normes de travail ne doivent pas conduire à une tension nerveuse imposant une fatigue excessive.* » ; « *Les effectifs doivent être suffisants pour éviter toute charge excessive, eu égard notamment au remplacement des absents.* » ; « *Les gammes d'opérations doivent prévoir des temps de repos non récupérables.* » ; l'encadrement « *doit s'adapter* » et remplir « *des fonctions d'animation et de conseil plutôt que celles de surveillance de caractère disciplinaire* ».

● DES GARANTIES sont ensuite prévues immédiatement ou à terme en faveur des ouvriers. En cas d'élargissement ou d'enrichissement des tâches, des augmentations de salaires sont prévues. Les ouvriers postés, qui occupent dans une même entreprise un emploi en continu depuis cinq ans et travaillent selon cette formule depuis vingt ans, bénéficieront d'une priorité d'emploi à un autre poste vacant ; après accord des pouvoirs publics, tous ceux qui auront vingt ans d'ancienneté en continu pourront prendre une retraite anticipée à soixante ans et, pour les autres, les conventions collectives « doivent » comporter des clauses sur les avantages financiers, les repos et les congés. Les ouvriers rémunérés « au rendement » doivent recevoir un salaire supérieur au salaire garanti par les conventions collectives à l'ouvrier qui travaille « au temps » ; les conventions collectives doivent prévoir des garanties lorsque les machines tombent en panne et toute variation excessive des rémunérations d'un mois sur l'autre doit être évitée.

● UN RENFORCEMENT DU ROLE ET DES POUVOIRS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL (de la médecine du travail) est prévu. Pour tous les thèmes évoqués et pour tous les changements envisagés dans l'organisation du travail — des horaires flexibles à la création d'usines nouvelles, — la participation ou la consultation obligatoire des délégués syndicaux, du comité d'entreprise, du comité d'hygiène et de sécurité, est précisée. Dans le cas des normes de travail, si des divergences apparaissent, les syndicats pourront avoir recours à une expertise technique. En ce qui concerne le comité d'entreprise, un programme détaillé et chiffré d'améliorations devra être discuté chaque année. Outre les précisions apportées sur le fonctionnement de ces instances, le projet prévoit aussi que, dans un délai de six mois suivant la signature de l'accord (c'est le seul délai prévu), les entreprises qui n'ont pas de comité d'entreprise, de délégués du personnel ou de comité d'hygiène et de sécurité devront, sauf cas de carence constaté après le 1er juillet 1971, organiser des élections.

Comme l'indique le préambule, il s'agit sans doute là d'un « cadre » et de « principes d'orientation ». Cela n'apportera pas à court terme d'amélioration concrète pour les ouvriers, mais le projet, s'il est signé, devrait ouvrir la porte assez largement à des solutions plus importantes, du moins si les chefs d'entreprise appliquent les recommandations de leurs dirigeants nationaux.

JEAN-PIERRE DUMONT.

ÉNERGIE

L'industrie pétrolière française se trouve dans une situation très grave déclare M. André Demargne

« *L'industrie pétrolière française se trouve aujourd'hui dans une situation très grave* », a déclaré mercredi 26 juin M. André Demargne, président de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole, à l'occasion de la remise du rapport de l'Union pour l'année 1973. « *Il n'est pas un seul raffineur français dont les prix de revient directs (amortissements non compris) ne soient pas notablement supérieurs aux recettes.* »

Cette situation est liée à un « *événement économique fondamental* », a poursuivi M. Demargne : « *la prise en main progressive, mais rapide, par les Etats producteurs, du pouvoir de décision en matière de cadence de production et de prix des pétroles bruts. Or les décisions prises par le gouvernement ces derniers jours en matière d'économies d'énergie — figer la consommation de produits pétroliers au niveau de 1973 pendant deux ans — entraîneront, du fait de l'inflation, une hausse des coûts unitaires de raffinage de la distribution, alors que ses énormes besoins d'investissements (9 à 10 milliards par an) ne seront pas beaucoup réduits.* »

Des besoins d'investissements se voient donc compromis par les pertes enregistrées actuellement, pertes masquées pour le premier semestre 1974 « *par les conséquences purement comptables de l'augmentation très importante de la valeur des stocks pétroliers, entraînée par le quadruplement des cours mondiaux des bruts* » et qui ont « *servi d'aliment à une campagne contre les bénéfices excessifs des pétroliers, alors qu'elles ne gonflaient ces bénéfices qu'en apparence* ».

E.D.F. : déficit d'un milliard cette année

La commission sénatoriale des finances, réunie mercredi 26 juin sous la présidence de M. Edouard Bonnefous (gauche démocratique), a entendu un exposé de MM. Delouvrier et Boiteux, respectivement président et directeur général d'Electricité de France, qui ont notamment apporté les précisions suivantes au sujet du développement de l'énergie nucléaire et de son financement.

● Après avoir atteint son maximum en 1979 (25 à 28 millions de tonnes d'équivalent-pétrole), la consommation d'E.D.F. en combustibles fossiles diminuera fortement à partir de 1980, pour ne plus correspondre, en 1975, qu'à 4 à 6 millions de tonnes d'équivalent-pétrole.

● Le prix de revient d'un kilowatt-heure nucléaire est actuellement d'environ 4,5 centimes, alors que celui du kilowatt-heure thermique classique est de 8 à 8,5 centimes. Il n'est donc pas douteux, selon M. Boiteux, que l'électricité d'origine nucléaire est tout à fait rentable, bien que son coût en investissements soit supérieur de 50 à 60 % à celui de l'électricité thermique classique. Du fait de ce coût, l'accélération du programme de construction des centrales nucléaires implique un alourdissement très net de la charge d'investissement dans les prochaines années. Le montant des investissements d'E.D.F. passera de 7,5 milliards de francs en 1974 (ce qui se compare à un chiffre d'affaires de 21 milliards de francs) à 15 milliards de francs (à prix constants) en 1980. Cela correspond donc à un doublement dans les prochaines années. En revanche, le montant des investissements nécessaires se stabilisera par la suite puisqu'on estime qu'il ne sera que de 17 milliards de francs (à prix constants) en 1985.

● M. Boiteux présente l'hypothèse qu'E.D.F. considérait comme satisfaisante pour le financement de son programme. Cette hypothèse se fondait sur les hausses de tarifs suivantes :

— Vingt pour cent au 1er août 1974 (soit 35 % pour l'ensemble de l'année) ;

— Augmentation correspondant à la hausse moyenne du niveau des prix, de 1975 à 1978 ;

— De nouveaux relèvements importants en 1979 et 1980.

Puis pratiquement pas d'augmentation jusqu'en 1985.

Dans cette hypothèse, E.D.F. aurait pu maintenir un taux d'autofinancement de 60 %. Mais le gouvernement ayant décidé de limiter à 5 % le relèvement des tarifs à intervenir cet été, E.D.F. sera en déficit de 1 milliard de francs en 1974.

● Sur la base des prix actuels, y compris l'augmentation de 5 % pour le début du mois de juillet, il manquera 3,5 milliards à E.D.F. l'an prochain pour assurer le financement de ses investissements.

EUROPE

Une résolution favorable à une politique communautaire de l'informatique est adoptée

Le conseil des ministres des Neuf a adopté mardi soir une résolution, qui pourrait permettre si elle est suivie d'effets de mettre en œuvre dans les années à venir une politique communautaire dans le secteur de l'informatique.

Cette résolution précise notamment qu'il est souhaitable d'établir à moyen terme un programme systématique pour promouvoir la recherche, le développement industriel et l'application de l'informatique, l'objectif étant que pour le début des années 1980 l'industrie de souche européenne soit pleinement viable et concurrentielle. Le programme, qui sera étudié par la commission, prévoirait une coordination des mesures de promotion nationale, et, dans les domaines d'intérêt européen, un financement communautaire.

Sans doute n'est-ce là qu'une résolution. Il n'en reste pas moins que le texte est fort intéressant. Du préambule, en effet, se dégage trois idées forces.

1) L'informatique est un élément fondamental de la politique communautaire.

2) La structure de l'industrie informatique dans le monde est déséquilibrée.

3) La communauté doit contribuer au développement et à la production des différents éléments des systèmes informatiques, grâce à des sociétés concurrentielles de souche européenne.

C'est donc en fait une prise de conscience « communautaire » du problème que pose depuis toujours à l'Europe la toute-puissance d'I.B.M.

Pour faire face à cette situation, certains gouvernements européens sont directement intervenus dans le secteur de l'informatique. C'est ainsi que des « plans-calculs » ont été mis sur pied tant en France qu'en Angleterre et en Allemagne. Jusqu'à présent toutefois, ces efforts ont été accomplis en ordre dispersé. On pourrait donc assister dans un premier temps à une meilleure coordination des programmes, puis à moyen terme à la naissance d'un véritable « plan-calcul européen ».

La prise de position des Neuf pourrait également être fort importante pour l'avenir d'Unidata où ont été regroupées certaines activités informatiques de trois entreprises européennes : la C.I.I. (France), Siemens (Allemagne) et Philips (Hollande).

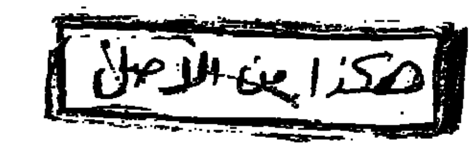
Il reste bien sûr à savoir ce qu'il adviendra de cette résolution, les réalisations communautaires sont inexistantes. L'informatique sera-t-elle le premier terrain d'expérimentation industriel de l'Europe ?

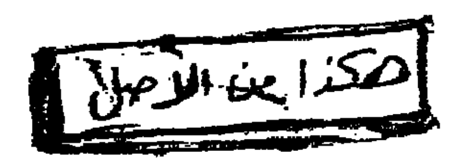
AFFAIRES

MISE EN LIQUIDATION DE LA BANQUE HERSTATT DE COLOGNE

Un communiqué officiel de la Banque fédérale d'Allemagne a annoncé mercredi le retrait à la banque Herstatt de sa licence d'activité bancaire et sa mise en liquidation. Les autorités de contrôle avaient été informées d'un fort endettement de cet établissement, incorrectement comptabilisé et dû à de lourdes pertes sur ses opérations de change. Selon certaines estimations, les pertes pourraient atteindre 480 millions de DM (près de 1 milliard de F et de 200 millions de dollars). Elle fait suite à celles de 270 millions de DM (500 millions de F) subies au début de l'année par la West Deutsche Landesbank, premier établissement allemand.

La banque Herstatt, fondée au dix-huitième siècle, et dont le capital était détenu à 80 % par le magnat de l'assurance, M. Hans Gerling, avec un bilan supérieur à 2 milliards de DM (3,8 milliards de F) était l'une des banques privées les plus respectables d'Allemagne. Sa mise en liquidation a fait l'effet d'un coup de tonnerre sur les marchés financiers d'outre-Rhin, où elle a semé la suspicion et l'inquiétude. Elle est interprétée comme un sévère avertissement donné par les autorités monétaires aux établissements qui se livrent à des opérations sur les changes. Les milieux bancaires l'ont assez mal accueillie, estimant qu'un renflouage était possible, ce qui est contesté par la Bundesbank.





LA VIE ÉCONOMIQUE

La conjoncture et les dernières déclarations gouvernementales

BILLET

L'INFLATION ET LES ENTREPRISES

Un ministre dans la mêlée

Plusieurs centaines de chefs d'entreprises, en majorité de province, attendaient de pied ferme le ministre de l'économie et des finances au forum sur l'inflation organisé à l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques par notre confrère l'Expansion, *ce mercredi 26 juin. Le moins qu'on puisse dire est que M. Jean-Pierre Fourcade ne s'est pas dérobé. C'est la tête haute qu'il s'est lancé dans la mêlée,* « saisissant l'occasion », *dit-il lui-même, de s'expliquer directement pour la première fois avec ceux que le plan gouvernemental de lutte contre l'inflation vise le plus directement.*

Entamant, sans attendre la moindre question, un long monologue prononcé quasiment sur le ton de l'invective avec une rare brutalité, le ministre a commencé par expliquer les raisons et les objectifs des choix qui ont été faits, truffant son discours d'observations de nature à inciter son assistance à tourner trois fois la langue dans sa bouche avant de lui poser des questions.

On chuchote : « Il paraît qu'il était demi de mêlée... ? » *Pilier, plutôt.*

Les orateurs précédents avaient pourtant bien préparé le terrain pour le déploiement des manœuvres. M. Jean Denizet, d'abord. Le directeur des études économiques et financières à la Banque de Paris et des Pays-Bas avait longuement expliqué pourquoi il estime que les pays industrialisés sont menacés d'un ralentissement d'activité allant de pair avec l'inflation : pour lui, les gouvernements n'iront pas jusqu'au bout de leur lutte contre la hausse des prix pour ne pas créer le chômage. M. Jacques Ferry, ensuite. Le président de la Chambre syndicale de la sidérurgie et vice-président du C.N.P.F. avait, en effet, détaillé les multiples raisons qui expliquent que la hausse des prix survient dans les entreprises indépendamment de leur propre volonté, quelles que soient les mesures gouvernementales qui les incitent à les contenir. Pour lui, le ralentissement provoqué des investissements risque d'avoir l'effet contraire de celui qu'on en attend. Ce qui est bon pour l'Allemagne fédérale ne l'est pas forcément pour la France, où la poussée démographique des jeunes générations est beaucoup plus forte, avait expliqué M. Ferry : « On n'échappera pas totalement à une certaine sélectivité en matière de crédit, notamment pour l'exportation. Et il faudrait bien étudier une éventuelle indexation pour reconstituer une épargne qui n'existe plus, sauf à court terme. » *C'était tout ce que le ministre de l'économie et des finances allait contredire.*

« Poincaré et moi... »

A-t-il fait trop ou pas assez ? « Les investissements évoluent depuis quatre ans à un taux très fort », *affirme M. Fourcade à l'encontre du patronat.* « Si nous avions vraiment voulu les ralentir nous aurions pu indexer l'épargne... ou doubler l'impôt sur les bénéfices des sociétés ». *Rires de l'assistance : le taux est déjà de 50 %...*

N'y a-t-il pas contradiction entre le plan de lutte contre l'inflation et l'objectif de rétablir la balance commerciale ? Pourquoi pas de plan d'encouragement à l'exportation ? « Le développement de nos exportations en volume est satisfaisant à l'heure actuelle. La plupart des entreprises ne sont pas équipées pour pouvoir répondre en ce moment à une augmentation des commandes de l'étranger étant donné la demande intérieure ». *Et puis :* « Nous vivons dans la France de 1974, qui est déjà un grand pays exportateur et pas dans la France des années 50, qui devait recourir à de multiples procédés pour vendre ».

L'Etat, demande encore quelqu'un, ne devrait-il pas montrer l'exemple des économies et du sacrifice, alors qu'il empoche les plus-values fiscales dues à l'inflation ? « Cette année le suréquilibre budgétaire réel sera de 7 à 8 milliards », *répond le ministre. Le matin même l'un des comités de financement du Fonds de développement économique et social s'est réuni. Le ministre dit s'être battu :* « Est-ce vraiment grave de retarder de quelques mois la construction de quelques kilomètres d'autoroute alors qu'il faut massivement financer de nouvelles formes de production d'énergie ». *A chacun le même devoir : sacrifier provisoirement les investissements d'une utilité marginale. Et puis :* « Nous avons remboursé hier 3,5 milliards de francs à la Banque de France. Vous en connaissez beaucoup des ministres qui ont sacrifié 3 milliards de bons impôts pour stériliser les plus-values ? Vous me trouverez peut-être prétentieux, mais à part Poincaré et moi... » *Tout est dit.* — J. G.

M. Jean-Pierre Fourcade : freiner la demande intérieure pour exporter davantage

Voici l'essentiel des déclarations faites par M. Jean-Pierre Fourcade, mercredi 26 juin, devant les participants du forum organisé par « l'Expansion » sur le thème : « Votre entreprise face à l'hyper inflation. »

● **Le rationnement du pétrole si nécessaire.**

« La France a de bons atouts en main pour redresser sa balance commerciale, dont le déficit actuel est de 2 à 3 milliards de francs par mois, et le gouvernement mettra tout en œuvre pour atteindre cet objectif. »

Pour la rétablir, a ajouté le ministre de l'économie et des finances, « *nous irons jusqu'au rationnement du pétrole importé, quelles que soient les conséquences et les difficultés.*

» *La France conserve actuellement un taux d'exportation de 4,5 % l'an, qui la situe dans le peloton de tête des pays européens. Elle bénéficie d'une forte demande étrangère et d'une situation de l'exportation favorable en volume sinon en prix. Mais il faut que la demande intérieure soit freinée, car son niveau élevé empêche actuellement les entreprises d'exporter* ».

Le retour à un ordre monétaire mondial correct ne peut être rétabli tant que la France, l'Allemagne et les Etats-Unis ne retrouveront pas une situation économique solide, a déclaré le ministre. Or la situation financière de la France est actuellement insoutenable, quelle que soit la comptabilisation de l'or dans nos réserves, et elle condamne tout effort de construction européenne.

● **Ramener la hausse des prix à 6 %.**

Le taux d'accroissement des prix devrait être de l'ordre de 6 % l'an et celui des revenus de 8 à 9 %, au lieu d'un rythme d'augmentation des prix et des salaires qui est actuellement de l'ordre de 18 à 20 %. Le ministre a ajouté que les indices des prochains mois ne seront pas bons.

● **Pourquoi taxer les entreprises ?**

La pression de la demande intérieure et de la demande d'importation, en provenance des entreprises surtout, est telle, a-t-il souligné, que même si l'on enlevait les matières premières la balance commerciale resterait déficitaire. C'est pourquoi les entreprises françaises doivent supporter une part importante des mesures prises par le gouvernement pour freiner l'inflation et redresser nos échanges extérieurs.

● **Le danger de l'hyper-inflation.**

« *Le pire danger*, a-t-il dit, *serait de se laisser endormir dans un système d'hyperinflation. Les entreprises ont intérêt à aider l'Etat pour que les prix connaissent une certaine modération. Si elles ne le faisaient pas, le gouvernement serait amené à prendre, dans un délai de six mois à un an, des mesures auprès desquelles celles que nous venons de décider seraient des choses amusantes. Faites un effort et la cure sera plus courte.* »

● **La taxe conjoncturelle.**

Le ministre de l'économie et des finances a ensuite longuement parlé de la taxe conjoncturelle, destinée à confisquer une partie de la valeur ajoutée fictive des entreprises. Elle a l'avantage d'être neutre vis-à-vis des exportations et des investissements.

« *Ce sera*, a-t-il précisé, *un système très simple. Cette plus-value sera confisquée ou taxée ou bien elle fera l'objet d'un dépôt obligatoire. Nous n'avons pas encore résolu toutes ses modalités pratiques. Notre objectif est de ramener le plus rapidement possible le produit de cette taxe à zéro. Lorsqu'elle ne rapportera plus d'argent, nous auront atteint notre but.* »

● **Le freinage du crédit.**

Le ministre entend mener une politique de freinage et d'encadrement du crédit pour faire ensuite baisser les taux et retrouver une différence normale entre le coût du crédit à court terme et à long terme. Sur ce même thème, M. Fourcade a précisé le même jour, à l'occasion du banquet de clôture de l'assemblée de la Caisse nationale de crédit agricole (C.N.C.A.), que « *dans l'état actuel de la lutte contre l'inflation, l'idée de supprimer les réserves obligatoires n'est pas réalisable. (...) La réglementation*, a-t-il précisé, *sera maintenue et tout sera fait pour qu'elle soit respectée.* »

Le ministre a également écarté l'éventualité d'une indexation des taux d'intérêt de l'épargne, « *car cela pourrait entraîner sur l'investissement des conséquences de blocages avec des répercussions sur l'emploi et le niveau d'activité* ».

En ce qui concerne les problèmes spécifiques du Crédit agricole, M. Fourcade a confirmé que le système des réserves obligatoires serait modulé pour tenir compte de l'importance des récoltes et des besoins des agriculteurs à ce moment. Toutefois, le ministre de l'économie et des finances a écarté une augmentation des taux des prêts bonifiés du Crédit agricole en dépit du renchérissement général des taux.

EXPORTER... OU NE PAS EXPORTER ?

« Exportez, exportez ! » Le gouvernement ne cesse d'exhorter les divers secteurs économiques à vendre sur les marchés étrangers afin de rééquilibrer une balance commerciale obérée par les achats de pétrole. Il compte tirer un excédent de quelque 10 milliards de francs de ventes de produits agricoles. Et une journée durant, le 18 juillet, le ministre de l'agriculture et les responsables des organisations professionnelles étudieront les moyens de « gonfler » ces ventes.

Il n'empêche que le gouvernement vient d'effectuer une démarche auprès de la Commission de Bruxelles pour obtenir l'autorisation de freiner ses exportations de blé tendre en dehors de la C.E.E.

Pourquoi ? Les cours mondiaux, après avoir chuté de 30 % au cours des quatre premiers mois de l'année, remontent. Ils risquent d'entraîner avec eux les cours nationaux des grains, avec, au bout du compte, une augmentation des prix du pain. Inacceptable pour l'indice des prix ! Dès lors, la Rue de Rivoli préfère demander le « blocage » des certificats d'exportations correspondant à quelque 600 000 tonnes de blé... et perdre les devises correspondantes.

INSEE : les Français doivent accepter une moindre croissance de leur pouvoir d'achat

« *La préoccupation essentielle demeure une véritable modération de la demande intérieure, dont le niveau demeure excessif* », écrit l'INSEE dans son analyse de la « *situation et des perspectives de l'économie française* » en juin 1974.

« *Seul un freinage vigoureux des achats, principalement des achats interindustriels de produits de base et de biens d'équipement, dont l'occurrence dépendra essentiellement du respect des normes de prix et de crédit, peut entraîner dans l'utilisation des moyens de production la détente nécessaire au développement d'un surplus exportable et au ralentissement des importations de biens manufacturés* », ajoute l'Institut de la statistique, qui justifie ainsi le plan dit de refroidissement de l'économie annoncé le 12 juin par M. Fourcade, plan dont une disposition capitale est précisément de modérer la demande interne de biens d'investissements.

« *Le rétablissement de l'équilibre extérieur reste le principal problème posé à la France* », confirment les experts de l'INSEE, qui estiment que la reprise de l'expansion chez nos principaux partenaires commerciaux au second semestre, permettra à notre pays de maintenir de fortes exportations, ce qui accroîtra d'autant les chances de la France de rééquilibrer son commerce extérieur.

Mais l'INSEE souligne que la demande intérieure ne pourra pas être contenue (au profit de l'exportation et avec le bénéfice d'un freinage de la croissance des importations) si les prix et les revenus poursuivent leur course au même rythme. « *Au lieu d'être découragée par la hausse des prix, la demande se trouve stimulée par des mobiles de précaution. Face à des hausses de prix rendues inévitables, les entreprises et les ménages cherchent simultanément à les compenser en réclamant une part plus large des revenus de la production intérieure : ils n'aboutissent qu'à retarder la réalisation d'un nouvel équilibre, où les uns et les autres supporteront en définitive une fraction de la charge supplémentaire, contribuant ainsi à l'accélération des prix et des salaires, non sans que des transformateurs intermédiaires bénéficient, entre-temps, largement de la poussée provisoire de demande de précaution.*

» *Le ralentissement des évolutions nominales ne pourra être acquis que si entreprises et ménages acceptent ou se trouvent contraints de renoncer à ce principe de répercussion automatique et intégrale des hausses de coût, que celles-ci s'appellent matières premières, demi-produits, coûts salariaux, biens de consommation ou d'investissement, intérêts ou impôts.* »

Il existe des éléments favorables à l'amélioration de la situation, mais ceux-ci ne peuvent dispenser les Français d'accepter une certaine cure d'austérité :

« *La stabilisation des matières premières et la reprise de l'expansion à l'étranger apparaissent comme des chances supplémentaires, appréciables, mais insuffisantes pour asseoir à elles seules le redressement interne : d'une part, il n'y a pas de certitude absolue que ces événements se réalisent; d'autre part, leurs effets ne profiteront pas uniquement à la France.*

» *L'évolution future des prix en France dépend au premier chef du comportement des agents intérieurs : selon que ces derniers accepteront ou non la moindre croissance du pouvoir d'achat issue des revalorisations du pétrole et des matières premières, les nouvelles règles de partage des revenus que tente d'établir le relèvement prioritaire des bas salaires, enfin l'arbitrage entre dépenses plus tourné vers l'investissement réellement productif et l'exportation que vers la consommation immédiate, alors le ralentissement inévitable de la demande intérieure et le rétablissement de l'équilibre extérieur se réaliseront progressivement ou au contraire ne sont acquis qu'après une forte hausse des prix et des sacrifices difficilement supportables.* »

Banque de France : optimisme à court terme

« *Les prix sont restés orientés à la hausse, mais les tensions observées sur les cours des matières premières se sont sensiblement réduites*, écrit de son côté la Banque de France dans son dernier bulletin de conjoncture. *Plusieurs d'entre eux paraissent en voie de stabilisation, quelques baisses sont même parfois notées. En ce qui concerne les produits de base, les hausses, nombreuses et parfois importantes, ont été favorisées par les tensions qui subsistent pour les approvisionnements.* »

Interrogés juste avant la publication du plan de redressement décidé par les pouvoirs publics, les industriels s'étaient montrés plutôt optimistes quant aux perspectives d'activité pour les prochains mois. « *Le volume des ordres en carnets devrait assurer la marche des entreprises au niveau actuel jusqu'à l'automne dans les industries de biens intermédiaires et de biens d'équipement, parfois même jusqu'à la fin de l'année dans ce dernier compartiment. Les pronostics sont plus réservés dans le secteur des biens consommation où la crainte de l'avenir immédiat est vive. Les débouchés extérieurs paraissent intéresser de plus en plus les industriels.* »

« *A moyen terme*, ajoute la Banque de France, *prédomine un sentiment de réserve, qui n'incite guère les entreprises à développer leurs investissements.* »

Chambre de commerce de Paris : 23 milliards de F de déficit commercial en 1974

La lettre mensuelle de conjoncture de la chambre de commerce et d'industrie de Paris prévoit au second semestre 1974 un léger redressement de la conjoncture internationale, notamment aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale, où plusieurs signes de reprises ont été constatés.

En dépit de ce redressement, qui favorisera nos exportations, la balance commerciale française devrait se dégrader, compte tenu d'une progression beaucoup plus rapide de la valeur des importations (+ 54,4 %) que de celle des exportations (+ 34,9 %). Cette évolution des termes de l'échange est due pour l'essentiel au renchérissement du prix du pétrole et des autres matières premières importées.

Les mesures décidées par le gouvernement afin d'enrayer l'inflation, note la lettre de conjoncture, ne devraient avoir qu'une incidence limitée d'ici à la fin de l'année, et l'activité économique en 1974 pourrait faire apparaître une croissance globale d'environ 5 % (contre 6,2 % en 1973). En ce qui concerne les prix enfin, la chambre de commerce prévoit une progression d'environ 13,5 %, « *compte tenu des incidences de la hausse des produits pétroliers au premier semestre et de ses répercussions encore sensible au second* ».

LES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

● ERRATUM. — Dans nos premières éditions d'hier (datées du 27 juin), en page 33, une coquille typographique nous a fait écrire à propos des matières premières importées en France : « *Il est vrai que le niveau actuel des prix est encore supérieur de 5,3 % à ce qu'il était il y a un an.* » Il fallait lire « *53,4 %* ». En un mois (mai 1974 comparé à avril), l'indice d'ensemble des prix des matières premières importées en France a baissé de 2,8 %.

M. BONNET EST FAVORABLE A UNE « PROGRESSIVITÉ » DES TAUX D'INTÉRÊT DU CRÉDIT AGRICOLE

Au cours de l'assemblée générale de la Caisse nationale de crédit agricole (C.N.C.A.), M. Mayoux et les directeurs de la caisse nationale ont expliqué les difficultés de la gestion du crédit mutuel quand les « ressources », à court terme, sont de plus en plus onéreuses et que les « emplois », à long terme, ne sont pas mieux rémunérés. De fait, les crédits distribués n'ont pu croître que de 17,4 % contre 22,4 % l'année précédente. M. Mayoux a d'ailleurs annoncé qu'il envisage une augmentation de 2 % des taux à court terme. Enfin, le directeur général de la C.N.C.A. a souligné que l'attribution de quelque 10 milliards de prêts aux agriculteurs n'a pu se faire sans une certaine sélection entre les régions et les types d'investissements.

D'autre part, M. Bonnet, ministre de l'agriculture (et plus tard M. Fourcade, comme on le verra par ailleurs), a exhorté les dirigeants du Crédit agricole « à faire plus avec autant ».

En clair, le ministre de l'agriculture a demandé que la C.N.C.A. applique une plus grande sélectivité dans l'octroi des prêts bonifiés « en donnant la priorité à ceux qui en ont le plus besoin ». Il a ensuite déclaré qu'il était temps de contrôler l'évolution du volume des bonifications (2,6 millions en 1973). Le ministre est hostile à un relèvement des taux d'intérêt. En revanche, il est favorable à l'application de taux progressifs qui allégeraient les premières annuités de remboursement.

Le conseil des ministres précise et renforce le dispositif de lutte contre l'inflation

(Suite de la première page.)

Elle signifie que le gouvernement est soucieux de ménager les « petits » et d'empêcher que la gauche ne lui reproche de mener une politique de classe ; d'autre part, que dans l'analyse qu'ils font des causes de l'inflation, les pouvoirs publics font une large part à la demande des entreprises. Trop de commandes pour des capacités de production limitées entretiennent un état de surchauffe malsain qui pousse les sociétés à s'arracher la main-d'œuvre qualifiée à coups de rémunérations de plus en plus élevées.

« L'hyper-inflation »

M. Fourcade a d'ailleurs surpris par le ton de ses propos ses auditeurs chefs d'entreprise réunis mercredi par notre confrère *l'Expansion* pour réfléchir aux problèmes et aux risques posés par l'hyperinflation. Il a affirmé avec fermeté, sinon brutalité — mais les circonstances n'imposent-elles pas ce langage ? — que la France devait passer par une cure de désintoxication de l'inflation. C'est dire que la doctrine officielle n'est pas au relâchement, même si l'on fait la part d'une certaine « mise en condition psychologique » destinée à se faire prendre au sérieux après de longs mois de laisser-aller. Voudrions-nous d'ailleurs relâcher l'effort d'austérité que nous ne le pourrions pas : les Allemands, qui sont nos principaux clients, insistent beaucoup sur la nécessité pour la France de rétablir son équilibre économique et de ralentir la hausse des prix. Or, nous en sommes actuellement à un rythme anuel de hausse de 16,6 %, alors que nos voisins d'outre-Rhin prévoient de limiter le taux d'inflation à quelque 8 % en 1974. Pour toutes ces raisons, MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Fourcade, après avoir tiré une première salve d'avertissement, préparent un second train de mesures d'austérité qui pourrait être annoncé dès la rentrée.

On lira par ailleurs l'analyse de la situation économique que fait l'INSEE et qui confirme pleinement le diagnostic officiel : les entreprises et les particuliers doivent réduire leur demande pendant quelque temps et renoncer à la politique qui consiste à compenser intégralement l'effet des majorations de prix du taux d'intérêt et des impôts en exigeant davantage de revenus ou en relevant prix et tarifs. Cette coïncidence des diagnostics n'est pas fortuite, puisque les analyses de l'INSEE inspirent largement les décisions gouvernementales.

Les pouvoirs publics ont des atouts sérieux pour réussir leurs différents paris : réduire, puis supprimer le déficit de notre balance commerciale, ramener le taux d'inflation en France au rythme qui est celui des principaux pays étrangers. Les prix des matières premières commencent à baisser, l'expansion devrait repartir en Allemagne et aux Etats-Etats au second semestre, ce qui accroîtra la demande étrangère et favorisera nos exportations.

Dans ces conditions, les risques d'un fort gonflement du chômage se réduisent sensiblement. Mais il sera aussi plus difficile de faire accepter par les Français les efforts nécessaires puisque, apparemment, « tout peut continuer comme avant... ».

ALAIN VERNHOLES.

LA HAUSSE DU COUT DE LA VIE S'EST RALENTIE EN MAI : + 1,2 %

Le rythme annuel de l'inflation reste très élevé : 16,6 %

La hausse du coût de la vie a été moins forte que prévu en mai et s'est sensiblement ralentie par rapport au mois précédent : + 1,2 % contre + 1,6 % en avril. L'indice calculé par l'INSEE est passé de 132,7 à 134,3 sur la base 100 en 1970. En un an, la hausse atteint 13,5 % (avril 1974 comparé à avril 1973) et 7,9 % en six mois. Le résultat de mai entraine un léger ralentissement du rythme annuel de hausse de prix, calculé sur les trois derniers mois : 16,6 % contre 17,9 % un mois auparavant.

● L'ALIMENTATION a augmenté de 1,3 % en mai, ce qui est une hausse très forte. Ce mauvais résultat s'explique par le relèvement de prix des produits à base de céréales (le pain notamment), du lait et des fromages, des corps gras et du beurre, des boissons non alcoolisées. En un an la hausse est de 13,1 %.

● LES PRODUITS MANUFACTURÉS ont augmenté de 1,2 % en un mois (1,5 % pour les vêtements et les textiles, 1,2 % pour les autres produits manufacturés) et de 15,5 % en un an.

● LES PRIX DES SERVICES ont augmenté de 1,1 % en mai et de 11,3 % en un an.

HAUSSE DES LOYERS ANCIENS DE 6,8 % A 9 % LE 1er JUILLET

Répondant à une question écrite, M. Galley, ministre de l'équipement, a confirmé que le blocage des loyers, appliqué depuis le 1er janvier, prendrait fin le 1er juillet. La prolongation de ce blocage, a-t-il expliqué, aurait mis les offices d'H.L.M. dans une situation financière difficile.

Pour les loyers dans les immeubles anciens encore soumis à la loi du 1er septembre 1948 (un cinquième des logements loués à la fin de 1970, soit 1,4 million), la hausse sera de 9 % (contre 17 % en 1973) pour la catégorie 2 A, et de 6,8 % pour les autres catégories (2 B, 2 C, 3 A et 3 B), dont les loyers avaient été relevés l'an dernier de 6 % à 14 %.

Le ministre a indiqué que les loyers de la catégorie 2 A (quarante-cinq mille logements environ) seraient prochainement libérés. Pour les loyers libres, le gouvernement, on le sait, a « recommandé » aux propriétaires de limiter la hausse à 6,8 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ ANONYME DE GÉRANCE ET D'ARMEMENT (SAGA)

L'assemblée générale de la Société anonyme de gérance et d'armement (SAGA), qui rassemble les participations du groupe Rothschild en matière de transports, s'est tenue le 26 juin 1974.

Cette assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1973, qui se soldent par un bénéfice net de 3 975 000 F, entièrement imputable aux résultats d'exploitation, contre une perte, en 1972, de 503 000 F.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 3 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, porte le revenu net par action à 4,50 F. Aucun dividende n'avait été versé au titre des quatre derniers exercices.

Lors de cette assemblée, il a été rappelé ce qu'était la SAGA d'aujourd'hui, à savoir une holding spécialisée dans le domaine des transports, ayant deux branches d'activité principales : l'armement spécialisé et toutes activités auxiliaires des transports (engineering de transport, transit, agences portuaires, etc.).

Le chiffre d'affaires consolidé de la SAGA s'élève à environ 400 millions de francs, non compris le chiffre d'affaires des sociétés détenues à moins de 50 %.

Parmi ses principales participations, on note la société Multinational Gas et Petrochemical Company, négociant et transporteur de gaz liquéfiés, qui a, en 1973, considérablement accru sa flotte et se présente aujourd'hui comme l'un des leaders mondiaux dans cette spécialité.

Dans son allocution, le président Caries a souligné que l'exercice 1973 confirme dans les chiffres le redressement de la SAGA. Celle-ci, restructurée et réorganisée, et ayant retrouvé pleinement sa capacité bénéficiaire, se trouve à la tête d'un ensemble de participations qui connaissent, pour la plupart, des résultats satisfaisants et ont, chacune, des programmes de développement propres dans leur spécialité.

D'une façon générale, cette holding a comme vocation de devenir une entreprise dont l'objet élargi engloberait tout ce qui touche aux échanges internationaux. Ceci implique que la SAGA déborde du seul terrain des transports pour se porter vers celui du grand négoce, ainsi que sur les domaines annexes des échanges internationaux, par exemple le stockage.

Le président Caries a, d'autre part, fait remarquer que les divers facteurs à l'origine de ce très net redressement sont appelés à accentuer leurs effets en 1974, année qui s'annonce sous le signe de l'expansion.

FROMAGERIES BEL

L'assemblée générale ordinaire du 25 juin a approuvé les comptes de la société pour l'exercice 1973 se soldant par un bénéfice net de 14 millions 230 387 F contre 12 585 496 F en 1972. Compte tenu des amortissements pratiqués, le cash-flow s'élève à 38 800 000 F contre 35 millions de francs l'année précédente.

Le dividende a été fixé, comme l'année précédente, à 4,70 F par action procurant un revenu global de 7,05 F. Sur la base du cours de Bourse actuel, le rendement brut s'établit à 6 %.

Dans son rapport, le conseil souligne le développement de l'activité fromagère à l'étranger et l'amélioration de la rentabilité des filiales implantées hors de France (dont deux nouvelles en 1973 : en Grande-Bretagne et en Suisse) ainsi que la progression des ventes des produits destinés à l'industrie (poudres de lactosérum, levures lactiques, etc.).

La division Gaz a poursuivi la mise en place de sa nouvelle structure, et pris le contrôle de la société Oxcom, spécialisée dans les gaz industriels.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Bel a atteint 1 175 millions de francs en 1973 et le cash-flow, déduction faite des intérêts des tiers s'élève à 59 millions de francs.

BERTHIER SAVECO

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 26 juin 1974 sous la présidence de M. Jean Ham, président-directeur général, a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées par le conseil.

Le bénéfice net de l'exercice 1973, d'une durée exceptionnelle de onze mois, s'est élevé à 2 118 468 F contre 927 552 F pour l'exercice précédent.

Le dividende a été fixé à 5,25 F par action, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit 2,625 F, ce qui représente un rendement global de 7,875 F. Il sera mis en paiement le 1er août (coupon n° 8). Le dividende de l'exercice précédent était de 5 F par action.

Dans son allocution le président a précisé que le chiffre d'affaires des cinq premiers mois de l'exercice en cours s'élevait à 251 687 000 F, en accroissement de 54,4 % sur celui des mois correspondants de 1973. Il a également indiqué que le nouvel entrepôt de la société, implanté à Aubergenville (78), d'une surface de 17 000 mètres carrés, avait été inauguré le 13 juin. D'autre part, la société prépare l'ouverture de nouveaux points de vente à Asnières et au Mesnil-le-Roi et la prise en gérance de trois supermarchés dans la région de Lille et de deux hypermarchés créés par la société de distribution d'Elancourt.

L'assemblée générale extraordinaire tenue à l'issue de la précédente a décidé la suppression des tantièmes aux administrateurs et la refonte des statuts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE PARTS 1958

Les intérêts courus du 15 juillet 1973 au 14 juillet 1974 sur ces parts seront payables, à partir du 15 juillet, à raison de 11,79 F par titre de 300 F, contre détachement du coupon n° 16, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 1,42 F (montant global : 13,21 F).

Pour cet emprunt, les personnes domiciliées en France ou dans les départements d'outre-mer n'ont pas droit à l'option pour le prélèvement d'impôt forfaitaire.

A partir de la même date, les cent cinquante-huit mille six cent vingt-cinq parts appartenant à la série désignée par la lettre « E », sortie au tirage du 9 mai 1974, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 294,61 F, coupon n° 17 au 15 juillet 1975 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués, sans frais, aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

COMPAGNIES D'ASSURANCES DU GROUPE PRÉSERVATRICE

Les actionnaires de la Préservatrice A.I.R.D., de la Préservatrice-Vie et du Lloyd de France-Vie ont tenu leurs assemblées annuelles respectives le 21 juin 1974.

La Préservatrice A.I.R.D. poursuit l'exploitation du portefeuille d'assurances qui lui a été apporté, avec effet du 1er janvier 1973, par l'ancienne Préservatrice A.I.R.D. lorsque cette dernière s'est transformée en Préservatrice S.A., société ne conservant plus qu'une activité de placements.

Le chiffre d'affaires réalisé est supérieur de 15,5 % à celui de la précédente société d'exploitation. Le solde bénéficiaire de l'exercice ressort à 14 174 054 F dont 6 011 279 F de plus-values sur cessions d'éléments d'actifs. Ce chiffre peut difficilement être rapproché du solde enregistré par l'ancienne Préservatrice A.I.R.D. en 1972 qui était de 15 810 130 F dont 6 918 172 F de plus-values nettes de cessions. En effet, pour pouvoir comparer, il y aurait lieu d'ajouter à ce bénéfice net les revenus des filiales et participations s'élevant à environ 3 millions de francs dont la Préservatrice S.A. a conservé la propriété.

Après affectation des résultats, les fonds propres de la société s'élèvent à 157 millions 574 054 F.

L'assemblée générale a décidé, après dotation de 4,5 millions de francs à diverses réserves, de fixer à 7,5 millions de francs le montant du dividende qui sera payé aux actionnaires le 28 juin prochain.

Au cours de la réunion tenue le même jour à l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration de la Préservatrice A.I.R.D. a reconduit M. Meynial dans ses fonctions de président-directeur général pour une durée d'un an.

Les comptes de l'exercice 1973 de la Préservatrice-Vie font apparaître un bénéfice net de 2 238 433 F contre 2 194 578 F en 1972.

Le chiffre d'affaires ayant continué à progresser favorablement, l'augmentation des encaissements ressort à 14 % pour l'ensemble des opérations avec un montant de primes brutes de 64 598 729 F.

L'assemblée a décidé d'affecter au service du dividende — la mise en paiement interviendra le 28 juin prochain — une somme de 825 000 F. Chaque action bénéficiera ainsi d'un revenu global de 8,25 F dont 5,50 F de dividende proprement dit et 2,75 F représentant l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal). Par rapport au dividende de 660 000 F réparti au titre de l'exercice précédent, la distribution globale marque ainsi un accroissement de 25 %, le nombre des actions ayant été porté entre-temps de 120 000 à 150 000 par attribution gratuite.

Elle a par ailleurs renouvelé pour une durée de six années les mandats d'administrateurs de MM. Raymond Meynial et Albert Marestaing.

Conformément à l'autorisation qui lui avait été donnée par l'assemblée générale extraordinaire tenue le même jour, le conseil d'administration a décidé de réaliser une nouvelle augmentation du capital social en portant celui-ci de 9 000 000 de F à 10 500 000 F par incorporation de la réserve extraordinaire de 1 500 000 F. Cette opération sera réalisée par la création de 25 000 actions réparties gratuitement à raison d'une action nouvelle pour six anciennes. La date et les modalités de répartition de ces actions, qui porteront jouissance rétroactivement au 1er janvier 1974, seront fixées ultérieurement. Il a également reconduit M. Meynial dans ses fonctions de président-directeur général pour une durée d'un an.

Le Lloyd de France-Vie, avec une progression de plus de 14 % de son chiffre d'affaires qui a atteint 31 166 121 F, a enregistré un bénéfice net de 2 041 237 F.

L'assemblée générale a décidé d'affecter au service du dividende, qui sera mis en paiement le 28 juin prochain, une somme de 806 400 F, en augmentation de 5 % par rapport à la précédente distribution. Chaque action bénéficiera ainsi d'un revenu global de 8,64 F dont 5,76 F de dividende distribué et 2,88 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

Après affectation des résultats, les fonds propres de la société s'élèveront à 16,7 millions contre 15,5 millions en 1972, les provisions techniques ayant été portées de 155 millions 100 535 F à 169 millions 824 948 francs.

L'assemblée a renouvelé pour une durée de six années les mandats d'administrateurs de la Préservatrice S.A. et de M. Roland Cousin.

LE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE - LMT

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 25 juin 1974 sous la présidence de M. Claude Etchegaray, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1973.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1 074,8 millions de francs, contre 937,3 millions de francs en 1972, soit une progression de 14,6 %.

Les ventes à l'exportation ont atteint 152 millions de francs, soit environ 24 % de plus que pour l'exercice précédent.

Les diverses branches d'activité de la Société ont concouru à cette expansion :

— Le secteur commutation téléphonique, qui porte sur la fourniture et l'installation de centraux pour les réseaux publics de télécommunications, tant en France qu'à l'étranger, a réalisé un chiffre d'affaires de 628,9 millions de francs, en progression de 14,5 % sur 1972 ;

— Le secteur électronique et radio, qui regroupe les divisions radio professionnelle et systèmes électroniques, composants et produits grand public, a vu son chiffre d'affaires s'accroître de 16,5 % par rapport à 1972 et atteindre 315,2 millions de francs ;

— Le secteur des équipements hydrauliques (accélérateurs de chauffage, adoucisseurs d'eau, etc.) a augmenté son chiffre d'affaires de 11 % sur l'exercice précédent et obtenu un montant de 130,5 millions de francs.

Déduction faite des amortissements, des provisions et de l'impôt sur les sociétés, le bénéfice net de l'exercice 1973 s'établit à 46,84 millions de francs contre 39,9 millions de francs en 1972, soit 17,4 % de plus qu'en 1972.

Pour se conformer à la recommandation des pouvoirs publics, l'assemblée a limité l'augmentation du dividende à 5 % et a fixé celui-ci à 39,40 F par action. Compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 19,70 F, le revenu global par action s'élève à 59,10 F contre 56,25 F pour l'exercice précédent.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 11 juillet 1974.

CENTREST

L'assemblée générale de Centrest réunie, le 29 mai dernier, à Besançon sous la présidence de M. Belorgey, a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Après 3 019 546,88 F d'amortissements, de provisions et d'impôt sur les sociétés, le bénéfice net ressort à 1 939 171,54 F, en augmentation de plus de 26 % sur 1972, bien que l'exercice 1973 ait supporté l'intégralité des frais relatifs à l'augmentation de capital, passé de 10 à 20 millions de francs.

En 1973, les prêts sur emprunts se sont élevés à 167 millions de francs, les interventions sur fonds propres à 7,5 millions de francs et les crédits à moyen terme à 12 millions.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende net de 8,50 F par action ancienne (auquel s'ajoute un avoir fiscal de 4,25 F) et de 4,25 F par action nouvelle (auquel s'ajoute un avoir fiscal de 2,13 F).

Les dividendes seront mis en paiement à partir du 15 juillet 1974.

Au cours de son allocution, M. Belorgey, fondateur de Centrest, a retracé l'historique de la société et dressé le bilan de seize ans d'activité.

Centrest a apporté à ses entreprises clientes (361) 650 millions de francs sous forme d'emprunts qui ont permis de réaliser 2 630 millions de francs d'investissements.

Ses interventions sur fonds propres ont concerné quatre-vingt-dix-huit entreprises régionales.

Cette assemblée a été marquée par l'expiration du mandat de M. Belorgey, atteint par la nouvelle réglementation sur la limite d'âge des présidents et directeurs généraux. M. Belorgey, dont le mandat d'administrateur a été renouvelé, a été nommé président d'honneur.

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée a porté à la présidence de la société M. Jean-Pierre Bouyssonnie et nommé deux vice-présidents : M. Michel Bouquin, représentant la Bourgogne, et M. Gabriel Mathey, représentant la Franche-Comté.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FONDERIE

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire le 25 juin 1974, sous la présidence de M. Michel Bedat, président-directeur général, ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1973.

Favorisée par un marché en forte expansion, l'activité de la société et de ses diverses filiales, au cours de l'année 1973, s'est développée de façon très satisfaisante, au-delà même des prévisions.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe a, en effet, atteint 1 110 millions de francs contre 875 millions de francs en 1972, en augmentation de 27 %, mais tenant, pour une certaine part, au fait qu'ont été accrues les participations dans deux filiales, la Générale d'hydraulique et de mécanique et Clima-Chappée, et pris le contrôle de la société Technibel. Abstraction faite de ces éléments, l'accroissement enregistré ressort à 20 %, pratiquement identique à celui de la société mère.

Celle-ci a réalisé un chiffre d'affaires de 784,03 millions de francs contre 638,54 millions de francs pour l'exercice précédent.

Les ventes à l'exportation se sont accrues de près de 27 %, passant de 43,58 millions de francs, en 1972, à 55,27 millions de francs, en 1973.

L'exercice s'est soldé par un bénéfice net de 26,41 millions de francs, contre 16,13 millions en 1972.

Tenant compte de la recommandation du ministère des finances, l'assemblée a limité à 5 % l'augmentation du dividende et l'a fixé à 12,60 F, auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 6,30 F.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 8 juillet 1974 (coupon n° 42).

L'assemblée a ratifié la nomination, en tant qu'administrateur, de M. Bernard Labbé et renouvelé pour une période de six ans les mandats d'administrateur de MM. Michel Bedat et Daniel Raty.

SIMCO

L'assemblée, réunie le 20 juin 1974 sous la présidence de M. Louis Guérin, a approuvé les comptes de l'exercice 1973. Après déduction de 6 776 000 F pour les frais de fonctionnement et les frais d'immeubles et affectation de 4 745 000 F aux amortissements et de 1 164 000 F aux provisions, ceux-ci se traduisent par un bénéfice d'exploitation de 34 millions 218 000 F, laissant, après diverses régularisations au compte de pertes et profits et affectation de 5 % à la réserve légale, un bénéfice distribuable de 32 073 106,68 F, soit 7,10 F par action.

Se conformant aux recommandations gouvernementales de limiter à 5 % l'augmentation du dividende, l'assemblée a approuvé la distribution d'un bénéfice de 6,40 F par action (dont 1,63 F non imposable à l'I.R.P.P.), le complément (soit 0,70 F par action) étant affecté au report à nouveau.

Dans son allocution, le président a, entre autres, mentionné que, à l'heure actuelle, le patrimoine de la société était, dans la pratique, entièrement loué, et précisé que, grâce en particulier à l'exploitation en année pleine des quatre derniers immeubles, le montant des loyers perçus en 1974 se situera aux environs de 53 500 000 F contre 44 millions 416 000 F pour l'année 1973. Après avoir rappelé que la société n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés, il a conclu que, sauf événements tout à fait imprévus, les résultats propres à l'exercice 1974 marqueront un très substantiel progrès sur ceux de l'exercice 1973.

UNION DE TRANSPORTS AÉRIENS

L'assemblée générale ordinaire tenue le 20 juin 1974, sous la présidence de M. Francis C. Fabre, a approuvé les comptes de l'exercice 1973 se soldant par une perte de 5 millions 384 156 F après dotation aux amortissements de 59 567 870 F. L'exercice s'était soldé par un bénéfice net de 8 728 680 F après 80 465 437 F d'amortissements.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1973 s'est élevé à 1 065 271 000 F, en progression de 10,5 % à comparer à un accroissement de plus de 12 % réalisé les années précédentes.

Dans son rapport, le conseil a souligné les difficultés qui avaient pesé sur l'exploitation de l'exercice 1973, dont la principale était le boycottage subi dans plusieurs pays riverains du Pacifique-Sud par les compagnies françaises en représailles des essais nucléaires français en Polynésie. L'importante perte de recettes qui en a découlé est la cause essentielle de la détérioration des résultats.

Compte tenu de ceux-ci, le conseil n'a pas proposé la distribution d'un dividende, et l'assemblée générale a approuvé le report à nouveau de la perte de l'exercice.

Les premiers mois de l'exercice 1974 ont été marqués par la mise en service d'un quatrième appareil DC-10.

Le traité enregistré au cours des quatre premiers mois de l'année est en progrès sensible. Les passagers-kilomètres transportés progressent de 20,7 % pour atteindre 867 millions. Les tonnes-kilomètres totales transportées s'élèvent à 164 millions (+ 32,1 %), notamment grâce à l'accroissement du trafic fret en augmentation de 48 %. Le coefficient de chargement global atteint 58,2 % contre 55,6 % pour la période correspondante de l'année précédente.

DUNLOP S.A.

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 25 juin 1974 a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Les ventes ont atteint 823 794 000 F, en progression de 13,3 % sur 1972. Compte tenu d'une dotation aux amortissements de 41,5 millions de francs, de la constitution de provisions pour hausse de prix ou fluctuation des cours de 6,1 millions de francs, le bénéfice net de l'exercice est de 425 801 francs.

Evoquant les perspectives d'avenir, le rapport du directoire souligne que les premiers mois de l'exercice 1974 ont été marqués notamment par les hausses successives et exceptionnelles des prix des principales matières premières, très insuffisamment compensés par la hausse des tarifs de vente.

Les conditions d'exploitation ont toutefois bénéficié d'un volume de ventes élevé, provenant à la fois du succès obtenu par les pneumatiques camionnette et poids lourd et d'une demande stimulée par les craintes d'augmentation des prix.

Pour les cinq premiers mois de l'année, la progression du chiffre d'affaires a atteint, en effet, 33 %.

Les développements techniques et industriels réalisés dans le domaine des pneumatiques poids lourd, le lancement d'une nouvelle gamme d'enveloppes tourisme SP et les progrès accomplis dans les différentes divisions de la société doivent permettre à Dunlop S.A. d'atteindre une rentabilité satisfaisante, à la faveur du rétablissement de nouveaux équilibres français.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIONS MARCEL DASSAULT - BRÉGUET AVIATION

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 24 juin 1974 sous la présidence de M. B. Claude Vallières, a approuvé les comptes de l'exercice 1973 et les résolutions présentées par le conseil d'administration.

Les commandes signées au cours de l'exercice 1973 se sont élevées à 3 477 millions de francs, dont 2 227 millions de francs à l'exportation, retrouvant un montant comparable à celles des années 1970 et 1971. La société a enregistré notamment :

— La commande de vingt Mirage - F 1 supplémentaires pour l'armée de l'air ;

— De nouvelles ventes de Mirage III à l'Arabie Saoudite, au Zaïre et au Pérou ;

— La commande de soixante-six Jaguar supplémentaires ;

— La vente de dix-huit Falcon-20 dans divers pays ;

— La vente de trois Falcon-10.

L'année 1973 a été celle de la mise au point du Mercure. Son entrée en service sur le réseau d'Air-Inter a été effectuée au cours de l'année 1974.

Le chiffre d'affaires (hors taxes) de l'exercice est passé de 2 173 millions de francs en 1972 à 3 462 millions de francs en 1973, marquant une progression de 59 %. Dans ce montant, les exportations figurent pour 2 381 millions de francs, soit 69 % alors qu'elles ne représentaient que 45 % de l'activité en 1971.

Après déduction des dotations aux comptes d'amortissements, constitution de provisions et d'une somme de 29 799 000 F pour participation des salariés, le bénéfice après impôt ressort à 59 455 571 F (contre 48 782 497 F en 1972) se situant ainsi au même niveau que celui de l'exercice 1971.

L'assemblée a décidé le maintien du dividende à 5 F par action. Compte tenu de l'impôt de 2,50 F déjà payé au Trésor (avoir fiscal), il formera un dividende global de 7,50 F.

Dans son rapport, le conseil d'administration met spécialement l'accent sur la nécessité où se trouvent l'Europe et la France en particulier de prendre des mesures, tant sur le plan économique que sur le plan politique, face à la concurrence de l'industrie aéronautique américaine, qui tend à couvrir la presque totalité du marché mondial.

L'assemblée a décidé de transférer à Vaucresson (Hauts-de-Seine), 33, rue du Professeur-Panchet, le siège social de la société précédemment établi à Paris, 46, avenue Kleber.

Le dividende de 5 F par action sera payable à partir du 2 juillet 1974 contre remise du coupon n° 4 des titres au porteur aux guichets des établissements suivants :

— Banque nationale de Paris ;
— Crédit lyonnais ;
— Société générale ;
— Banque française du commerce extérieur ;
— Banque transatlantique ;
— Banque de l'union parisienne.

GRANDS MOULINS DE PARIS

Au cours de l'exercice 1973, le groupe industriel des Grands Moulins de Paris a écrasé 10 115 000 quintaux de blé et fabriqué 2 millions 420 000 quintaux d'aliments pour le bétail.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 1 020 millions de francs, dont 300 millions de francs ont été réalisés à l'exportation.

Le cash flow acquis par la société s'est élevé à 15 809 000 F, pour un chiffre d'affaires de 885 millions de francs.

La dotation aux amortissements a absorbé 11 809 000 F.

Le résultat bénéficiaire net a été de 4 millions de francs, soit 0,45 % du chiffre d'affaires.

L'assemblée générale du 21 juin a ratifié la distribution d'un dividende de 5 F, qui absorbera 3 millions 737 000 F.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

M. Jacques Mayoux, directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole, a présenté au cours d'une conférence de presse, tenue le 24 juin, les résultats de l'exercice 1973.

Malgré une conjoncture monétaire et financière difficile, le Crédit agricole peut présenter en 1973 un bilan consolidé (C.N.C.A. plus C.R. de 164,6 milliards contre 138,5 milliards de francs en 1972, soit en augmentation de 18,9 %.

Bien que la conjoncture économique soit marquée par l'inflation, le Crédit agricole a continué d'assumer ses missions tant traditionnelles que nouvelles avec la production et la coopération agricoles pour principal domaine d'intervention.

LA FÉDÉRATION CONTINENTALE
(COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE)

Réunie sous la présidence de M. Robert Jablon, président-directeur général, le 21 juin 1974, l'assemblée générale ordinaire a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1973.

Au cours de cet exercice, le total des primes émises, nettes d'impôts et d'annulations, s'est monté à 82,7 millions de francs, contre 59,2 millions de francs en 1972 et 48,7 millions de francs en 1971. La progression du chiffre d'affaires de l'exercice 1973 sur celui de 1972 est ainsi de 39,53 %.

Le résultat d'exploitation est de 3 441 654 F (contre 1 581 709 F pour 1972). Après une dotation de 413 433 F (contre 242 397 F pour 1972) à la réserve de garantie, et une provision pour l'impôt sur les sociétés de 1 640 445 F (l'exercice 1972 n'ayant pas donné lieu à une telle provision), le bénéfice net s'établit à 1 204 241 F (contre 1 482 334 F pour 1972).

L'assemblée a décidé de transférer 1 138 500 F à la réserve pour investissements immobiliers (loi de finances rectificative du 24-12-1971), et de prélever sur l'ensemble des sommes disponibles (y compris, notamment, le report à nouveau) 393 000 F au titre du dividende de l'exercice, à raison de 5,24 F par action (contre 5 F pour 1972). Compte tenu de l'impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 2,62 F par action, la rémunération globale se compte à 7,86 F par action (contre 7,50 pour 1972). L'assemblée générale a décidé de reporter à nouveau 458 327 F.

— Quant aux premiers mois de l'exercice 1974, le président a indiqué qu'en dépit des circonstances générales plus difficiles et un climat de concurrence plus sévère, les opérations de la compagnie continuent de progresser.

L'assemblée générale a ratifié la cooptation de M. Elie de Rothschild comme administrateur.

— Au cours de la réunion du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale, M. Robert Jablon a fait connaître sa décision d'abandonner la présidence de la compagnie, et, sur sa proposition, le conseil a nommé M. Elie de Rothschild président-directeur général. Celui-ci a fait l'éloge de son prédécesseur qui, depuis 1963, avait présidé au développement de la compagnie. Sur la proposition du nouveau président, le conseil d'administration a nommé M. Robert Jablon président d'honneur de la compagnie.

O.P.E.
DE S.M.A.C. SUR F.E.R.E.M.

Agissant pour le compte de la Société anonyme des mines de bitume et d'asphalte du centre (S.M.A.C.), le Crédit lyonnais et la Banque nationale de Paris offrent aux actionnaires de la FEREM — Française d'étanchéité et de revêtements métalliques — d'échanger leurs actions dans la proportion de *4 actions S.M.A.C. pour 5 actions FEREM.*

L'offre d'échange sera valable jusqu'au 1er juillet 1974 inclus

(Visa C.O.B. n° 74-69 du 24-5-1974.)

ESSO S.A.F.

L'assemblée générale tenue le 20 juin 1974 sous la présidence de M. Henri Lemaison a approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Au cours de l'exercice, la production de pétrole brut a été de 929 000 tonnes et les ventes de pétrole brut et de gaz se sont élevées à 122 millions de francs. Ces deux chiffres sont voisins de ceux atteints en 1972.

Les différentes raffineries de la société ont traité 16,2 millions de tonnes de brut (14,8 millions de tonnes en 1972). Après la mise en service, en octobre, d'un nouveau pétrolier de 250 000 tonnes, le port en lourd de la flotte « Esso » s'élève à 1 300 000 tonnes.

Les ventes totales ont porté sur 16,4 millions de tonnes de produits divers correspondant à un chiffre d'affaires commercial de 3 824 millions de francs en progression de 22 % sur celui de 1972. Cet accroissement provient, d'une part, de l'augmentation de 8,7 % des quantités vendues et, d'autre part, de la hausse des prix autorisée à la suite de l'augmentation du prix du pétrole brut importé.

Le bénéfice net de l'exercice, y compris le dividende de 47,6 millions de francs reçu d'Esso-Rep ressort à 58 millions de francs (contre 54,2 millions de francs en 1972). Il s'entend après 249 millions de francs d'amortissements et dotation de 312 millions de francs à la provision pour fluctuation des cours du pétrole brut.

La marge brute d'autofinancement (cash-flow) s'élève à 633 millions de francs contre 235 millions de francs en 1972. Toutefois les deux chiffres ne sont pas exactement comparables du fait de l'augmentation de la valeur des produits en inventaire consécutive à la hausse des prix du pétrole brut, cette augmentation ne constituant pas une ressource effective.

Les dépenses d'investissements de l'année 1973 ont été particulièrement élevées. Elles ont marqué, avec 643 millions de francs, une progression de 77 % par rapport à la moyenne des investissements des quatre années précédentes.

Ces dépenses ont porté essentiellement sur les travaux d'expansion de la raffinerie de Fos et le développement de la flotte pétrolière. Elles ont été financées partie par autofinancement, partie par des emprunts à moyen et long terme.

Sur la proposition du conseil d'administration, l'assemblée a décidé de distribuer à chacune des actions composant le capital un dividende de 3,50 francs, égal à celui distribué en 1972. Payable à partir du 28 juin, contre remise du coupon n° 40, il formera, compte tenu de l'impôt de 1,75 francs déjà payé au Trésor (avoir fiscal) un revenu global de 5,25 francs.

GROUPEMENT D'ACHATS DES GRANDS MAGASINS INDÉPENDANTS (GAGMI)

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 5 juin 1974 au siège social à Paris, 89, rue d'Amsterdam, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1973.

Dans son rapport, le président, M. Yvon Decré, souligne l'évolution et le dynamisme de la centrale.

Les comptes de résultat font apparaître des soldes bénéficiaires :

Exploitation générale .. 3 514 707,07
Bénéfice net 1 338 195,62

après diverses provisions, dont notamment celles pour l'impôt sur les bénéfices, investissements et participation du personnel, laquelle atteint un montant de 498 500 F contre 255 000 F en 1972, soit 753 500 F pour deux exercices.

Le cash-flow brut du G.A.G.M.I. s'élève à 4 010 844,34 F, ce qui fait apparaître une rentabilité brute des fonds propres de 92,5 %, la rentabilité nette des capitaux étant de 30,80 %.

Dans le même temps, la rotation de ces capitaux propres est légèrement supérieure à 5.

L'assemblée a décidé la mise en paiement d'un dividende de 5 F par action, distribuable à compter du 1er juillet.

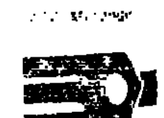
GROUPE PERRIER

Le groupe Perrier, qui disposait déjà à Contrexéville d'une importante usine de carton ondulé pour la fabrication de ses emballages, vient d'étendre son intégration au niveau du papier, en prenant une participation majoritaire dans le capital de la Société des papeteries Etienne en Arles.

Celles-ci, qui vont poursuivre et achever la reconversion en cours de leur activité du papier journal sur les papiers d'emballage, fabriqueront, lorsque l'usine de pâte mi-chimique, dont la construction a été décidée, rentrera en production, 100 000 tonnes par an de papiers pour ondulés.

Ce tonnage leur permettra alors, tout en poursuivant l'approvisionnement de leur clientèle actuelle, de subvenir aux besoins spécifiques du groupe Perrier.

La situation de l'usine, au cœur même de la région où le développement de la culture de canne de Provence est envisagée, lui ouvre de très larges perspectives pour l'utilisation de cette matière première dans l'avenir.



CHAMBRE SYNDICALE DES CONSTRUCTEURS DE NAVIRES ET DE MACHINES MARINES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 JUIN 1974

La construction navale française

1973 aura été pour la construction navale française une année d'activité soutenue.

Sur le plan de la production, on peut estimer que, dans l'ensemble, les équipements ont été utilisés à leur pleine capacité. Cette capacité correspond, en majeure partie, aux grands investissements réalisés depuis la signature, en 1968, du contrat professionnel ; aussi, relève-t-on que la production annuelle est restée pratiquement à un niveau voisin de 1.000.000 de tonneaux au cours des trois dernières années qui ont ainsi correspondu pour l'industrie à une phase de consolidation.

Sur le plan des commandes, en revanche, 1973 diffère des douze mois précédents, durant lesquels aucun contrat important n'avait été signé. La relative abondance de ceux qui ont été enregistrés en 1973 devrait permettre d'utiliser dans les meilleures conditions les nouveaux investissements qui sont en cours d'achèvement ou viennent d'être décidés dans différents chantiers.

LA PRODUCTION

La stabilisation de la production des chantiers français depuis 1971 contraste avec l'accroissement enregistré au plan mondial, qui a atteint 30 % au cours de la même période. Aussi, la France a-t-elle vu sa part se réduire à 3,7 % du total. Cependant notre pays parvient encore à se maintenir à la cinquième place qu'il partage avec le Royaume-Uni, dont la production des chantiers a sensiblement diminué ces dernières années ; mais il est devancé, pour la première fois, par l'Espagne.

L'examen des prévisions de l'activité en 1974 laisse apparaître, pour le moment, une probabilité d'expansion de l'ordre de 10 à 15 %.

Une énumération des livraisons effectuées en 1973 mettrait en relief la diversité de la production de la construction navale française et confirme la double orientation qui est la sienne depuis plusieurs années, d'une part, vers la production de navires de grande taille, notamment les pétroliers et, d'autre part, vers des unités de tonnage plus réduit mettant en œuvre des techniques très élaborées, plus particulièrement les transporteurs de gaz. Dans ce dernier secteur, les méthaniers représentent la technique de pointe la plus caractéristique de la production actuelle des chantiers français ; du fait de l'accroissement de leur taille, ces unités entrent dorénavant aussi bien dans la catégorie des grands navires que dans celle des navires hautement spécialisés.

LE CARNET DE COMMANDES

Cette orientation de l'activité des chantiers français doit se confirmer au cours des prochaines années, comme en témoigne la répartition par tailles et par types de navires de leur carnet de commandes.

Les pétroliers constituaient à cette date les 2/3 du tonnage, avec 27 unités seulement. Parmi ceux-ci figuraient 4 pétroliers de 550.000 tpl qui sont les plus gros en commande dans le monde.

Dans une évaluation du carnet en tonneaux de jauge brute pondérés, les transporteurs de gaz et de produits chimiques viennent au premier rang avec une part de 65 %. Ce groupe comprend en particulier 11 transporteurs de gaz de pétrole liquéfiés et 17 méthaniers, qui représentent respectivement plus du tiers et près de 40 % des commandes de navires de leur catégorie dans le monde.

Quatre chantiers français se maintiennent ainsi au premier rang des constructeurs de transporteurs de gaz, bien que des concurrents de plus en plus nombreux s'intéressent à ce secteur du marché et aient enregistré, depuis deux ans, quelques commandes de méthaniers, qu'ils réalisent soit selon des techniques nouvelles qui leur sont propres, soit selon les techniques qui ont déjà reçu la sanction de l'expérience et parmi lesquelles les françaises sont les plus répandues.

A côté des pétroliers et transporteurs de gaz, d'autres unités spécialisées figurent dans le carnet français, en particulier 6 transbordeurs type « car-ferry », 19 cargos porte-conteneurs et de nombreux navires de petit tonnage, parmi lesquels on dénombre 31 bâtiments de pêche et une vingtaine de patrouilleurs ou vedettes rapides pour les marines militaires étrangères.

Les options prises par les constructeurs français dans l'orientation de leur production apparaissent aussi dans les commandes qu'ils ont enregistrées depuis un an : on relève, en effet, parmi celles-ci, outre les 2 pétroliers de 550.000 tpl mentionnés précédemment, 5 méthaniers de 125.000 à 130.000 m3, 7 transporteurs de gaz de pétrole liquéfiés et 8 transporteurs de produits chimiques. De nouveaux contrats concernant des navires de ces deux derniers types ont été signés depuis le 1er janvier 1974.

Avec les technologies des transporteurs de gaz liquéfiés (naturel ou de pétrole) et de produits chimiques, la construction navale française recueille les fruits de la politique de qualité et de haute technicité à laquelle elle est toujours restée attachée.

Les contrats passés au cours de 1973 ont représenté un tonnage de 2.641.000 tjb, portant le total des commandes en carnet au 1er janvier 1974 à près de 6 millions de tjb.

La France occupait de ce fait la sixième place dans le classement mondial, derrière le Japon, la Suède, l'Allemagne fédérale, l'Espagne et le Royaume-Uni avec une part un peu supérieure à 4 %.

Environ 80 % en tonnage des commandes reçues en 1973 représentent des contrats signés avec les armements étrangers. La part de ceux-ci dans le carnet, qui était inférieure à 50 % au 1er janvier 1973, dépassait 60 % un an plus tard. Les principaux clients non nationaux de la France sont, dans l'ordre, les pavillons de complaisance Libéria-Panama, les pays arabes et le Royaume-Uni, dont les commandes représentent respectivement 24 %, 15 % et un peu plus de 13 % du tonnage total en carnet.

Bien qu'elles aient porté sur un tonnage équivalent à plus de deux fois la production annuelle des chantiers, les commandes enregistrées en 1973 n'ont représenté que 3,5 % du volume en tjb des contrats placés dans le monde pendant la même période. Cependant, pour bien apprécier la situation, il convient de tenir compte de la part importante de navires très spécialisés, donc de valeur ajoutée élevée par rapport au tjb produit, qui entre dans le carnet français ; en outre, le plus grand nombre des commandes enregistrées par les chantiers s'est concentré sur la fin de 1973 et les premiers mois de 1974, lorsque les chantiers français ont pu aligner leurs possibilités de livraisons sur leurs concurrents étrangers.

Rapport du conseil d'administration présenté par Dominique de Mas Latrie, délégué général

Ces commandes sont, de ce fait, intervenues à un moment où le marché des constructions neuves tendait à revêtir un caractère « vendeur » : les conditions relativement plus favorables auxquelles les sociétés ont pu traiter leurs contrats, devraient leur permettre d'améliorer leurs résultats financiers dans les années à venir, si toutefois un certain retour au calme sur les marchés des matières premières et des aciers et la politique économique suivie par les gouvernements parviennent à ralentir suffisamment l'inflation.

Ainsi, l'importance des commandes nouvelles en 1973 a permis à la construction navale française d'améliorer sensiblement son plan de charge que l'on peut estimer être en moyenne de même étendue que ceux de ses concurrents. C'est particulièrement le cas des grands chantiers dont les possibilités de livraison se situent, pour la plupart, au-delà des trois prochaines années. Certes, les perspectives des autres sont à plus court terme ; mais il est plus difficile d'apprécier leur situation relative. Remarquons cependant que la demande de navires spécialisés de petit et moyen tonnage est, en général, assez régulière, et qu'en particulier, elle ne paraît pas encore avoir été affectée par la crise pétrolière. Cette conjoncture a permis aux chantiers d'enregistrer, depuis le début de 1974, plusieurs commandes de navires de ces catégories, qui ont sensiblement amélioré les plans de charge de ceux dont la situation suscitait quelques inquiétudes en fin d'année.

Cette brève analyse du carnet met en évidence les atouts majeurs dont ont disposé et disposent encore les chantiers français pour assurer leur alimentation en commandes.

LES INVESTISSEMENTS

Les équipements mis en œuvre depuis l'achèvement des grands programmes de modernisation entrepris à la fin de la dernière décennie ont visé essentiellement à améliorer la productivité des installations et à adapter celles-ci à l'évolution de la demande de tonnage neuf. Bien que ce ne soit pas leur objet principal, un certain nombre de ces investissements auront pour effet d'augmenter les capacités de production, ce qui paraît, du reste, indispensable, si l'on se réfère au net recul relatif de la part de la construction navale française dans le monde, et si l'on considère que l'accroissement de la production est un facteur important de compétitivité internationale. Le souci majeur des responsables des sociétés est bien de disposer d'un outil de très haute qualité capable de répondre aux besoins d'un large secteur de la flotte de commerce. Cette situation doit leur permettre de choisir la gamme des navires où ils sont les plus compétitifs, tout en évitant d'être enserrés dans le cadre d'une spécialisation trop étroite.

LA POLITIQUE FRANÇAISE DE LA CONSTRUCTION NAVALE

La compétitivité des constructeurs français sur le marché international ne dépend pas seulement de leurs efforts pour améliorer leur productivité, elle implique aussi le soutien d'une politique gouvernementale spécifique à leur industrie. Comme nous l'avons à maintes reprises rappelé, la nécessité de ce soutien découle de la nature même du marché des constructions neuves, sur lequel des distorsions de concurrence sont entretenues par les aides ou les protections de caractère spécifique ou général accordées directement ou indirectement par les Etats dans la quasi-totalité des pays constructeurs. Ces aides ne devraient se justifier que dans la mesure où elles sont destinées à compenser l'absence, sur le marché, des barrières douanières et de la protection géographique dont bénéficient normalement les autres industries.

Il est donc normal, si notre pays veut conserver l'indépendance économique de ses moyens de transports maritimes, que l'activité de sa construction navale s'inscrive dans le cadre d'une politique concertée avec les pouvoirs publics, instaurée par le contrat professionnel et ses avenants annuels, qui, depuis 1968, définissent les engagements réciproques des grands chantiers et de l'Etat, et servent de références aux conditions dont bénéficient les petits et moyens chantiers, en attendant que soit élaboré, pour ceux-ci, un statut qui leur soit propre.

Les perspectives de l'industrie de la construction navale

La situation présente de la construction navale mondiale est caractérisée par un très haut niveau d'activité. Cette situation devrait normalement se maintenir dans les quelques années qui viennent, en raison du volume des commandes enregistrées depuis la fin de 1972.

Cependant, les chantiers se trouvent devant de graves problèmes qui laissent planer bien des incertitudes sur leur évolution future.

A court terme et pendant la période d'exécution du carnet de commandes actuel, tous les constructeurs sont confrontés avec un phénomène d'inflation des coûts, qui, s'il n'est pas propre à leur industrie, n'en présente pas moins des aspects particulièrement dangereux pour elle.

Un partie importante du carnet sera en effet exécutée au bout d'un délai qui, pour les plus grands navires, dépassera souvent trois ans. Les conditions qui régnaient sur le marché au moment de la passation de la plupart de ces commandes ont le plus souvent empêché, nous l'avons vu, d'inclure, dans les contrats correspondants, des formules de révision de prix.

Les résultats financiers attendus de ces contrats se trouvent ainsi diminués par la pression croissante des sous-traitants, qui ajustent leurs prix de vente en fonction de l'inflation et par la hausse des salaires, alors que les constructeurs sont dans l'impossibilité juridique de transférer à leurs clients tout ou partie de ces charges résultantes, dont l'ampleur dépasse leurs estimations.

A moyen terme se posera, de toute façon, pour les chantiers, le problème du renouvellement des plans de charge ; les conséquences de la crise pétrolière font peser à leurs clients tout ou partie de grandes incertitudes à la fois sur le volume, la nature et l'origine de la demande future de tonnage neuf.

Les perspectives de réouverture du Canal de Suez posent aussi un problème dont tous les aspects ne sont pas encore connus.

Ces incertitudes ont été évoquées dans le rapport du Comité Central des Armateurs de France, qui a bien montré quelles modifications profondes il était possible d'attendre dans la répartition géographique et la distribution par produits des flux de trafics et, par conséquent, dans la structure de la demande de tonnage neuf.

D'une façon générale, la demande future devrait corriger, en ce qu'elle a eu d'excessif, la demande passée ; le volume de commandes pourrait donc, au cours des prochaines années, se situer à un niveau inférieur à celui qui a été en moyenne le sien depuis le début de la décennie.

A long terme, la menace de surcapacité, qui a été dénoncée à plusieurs reprises, en ce qui concerne l'industrie mondiale de la construction navale, va s'aggraver, étant donné les très nombreux projets d'investissements mis en route en 1973 sous la pression de la demande. Ces investissements produiront leurs effets dans la deuxième moitié de la présente décennie, précisément au moment où l'on s'attend à un volume de commandes relativement modeste.

Cette double situation de surcapacité dans les domaines des transports maritimes et de la construction navale risque de se trouver prolongée et aggravée par le recours croissant, de la part des Etats à des politiques économiques autarciques, nationalistes et protectionnistes, ainsi que par un retour au bilatéralisme dans les accords passés par les pays importateurs et exportateurs en vue d'assurer à leurs propres pavillons une part importante de leurs échanges.

La pression démographique et la tendance généralisée des peuples à améliorer leur niveau de vie contribuent, à l'inverse, à l'accroissement des besoins de transport maritime.

Par ailleurs, une part de l'activité des chantiers s'est déjà orientée et s'orientera probablement davantage à l'avenir vers la satisfaction des besoins des industries de la mer, en fournissant les engins flottants nécessaires à la prospection et à l'exploitation des ressources du milieu marin, auquel l'humanité devra faire appel d'une façon croissante pour assurer sa survie.

Ces perspectives vont imposer à l'industrie mondiale de la construction navale un véritable redéploiement de sa production. Pour que celui-ci s'effectue en bon ordre, il est urgent que les gouvernements intéressés et les responsables de la profession prennent conscience de l'importance de l'enjeu et de la nécessité d'une concertation à l'échelon international, afin de mieux assurer que par le passé la croissance équilibrée du secteur. Il serait, en effet, paradoxal qu'au moment où l'on se préoccupe d'organiser, au mieux des intérêts des producteurs et des utilisateurs, les grands marchés mondiaux de matières premières, l'on néglige celui des construction neuves, dont le produit fabriqué, le navire, est l'outil indispensable des échanges intercontinentaux.

Sur le plan français, les perspectives de la construction navale sont certes influencées par celles de la branche au plan mondial. Toutefois, en raison de l'importance relativement faible de sa part dans la production globale, notre industrie peut bénéficier de certains atouts pour s'adapter à l'évolution du marché international.

Tout d'abord, son expérience de la conception et de la réalisation de navires complexes devrait lui permettre de répondre rapidement aux changements prévisibles dans la demande de l'armement, tandis que les investissements en cours vont améliorer sa position compétitive.

Par ailleurs, on peut supposer que, compte tenu de la concertation poursuivie avec les Pouvoirs publics dans le cadre de son statut, notre industrie pourra contribuer à la mise en œuvre de la politique maritime française qui prévoit, au cours des prochaines années, la réalisation du plan de croissance de la flotte nationale, destiné à améliorer la balance des frets et, partant, celle des paiements.

Les constructeurs français paraissent ainsi aborder, dans des conditions relativement satisfaisantes, une nouvelle phase difficile de leur développement ; ils espèrent, au moment où s'engage la préparation du VIIe Plan, que des objectifs à long terme pourront être fixés qui tiennent compte et de la politique maritime française et de la politique industrielle nationale en matière de développement des exportations, où ils tiennent une part importante.

A plus longue échéance, il ne paraît pas possible de dissocier le sort des constructeurs français de celui de leurs collègues européens. En effet, si la Communauté économique européenne parvient à surmonter la crise qu'elle traverse actuellement, elle sera conduite, pour défendre le niveau de vie de ses peuples, à instaurer des politiques communes dans un certain nombre de domaines, et notamment à se doter des moyens nécessaires pour assurer la sécurité de ses approvisionnements. Ce dernier problème implique que le conseil des ministres prenne la décision, jusqu'à présent sans cesse retardée, d'inclure les transports maritimes dans le champ d'application du Traité de Rome. Dès lors, l'action concertée dans le domaine de la construction navale s'insérerait tout naturellement dans l'ensemble plus vaste d'une politique maritime communautaire.

Seul le front unique qui serait ainsi présenté par le Marché commun face aux comportements protectionnistes et expansionnistes des autres grands pays maritimes de la planète permettra de défendre à la fois les intérêts des chargeurs, des armateurs et des constructeurs de la zone, comme c'est déjà le cas au Japon, aux Etats-Unis, dans les pays du bloc socialiste et dans un nombre croissant de pays en voie de développement. C'est à cette seule condition que l'Europe occidentale pourra participer sur un pied d'égalité à la concertation qui devra s'instaurer au plus haut niveau international, pour définir les nouvelles règles qui assureront la croissance équilibrée des échanges internationaux et des activités maritimes ; faute de quoi, il apparaîtra bien difficile d'éviter l'escalade protectionniste qui constituerait un retour en arrière dont les conséquences pourraient aboutir à une crise économique mondiale.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Des Japonais en Europe

III. — Suivre la pente ?

Par JACQUELINE GRAPIN

Le développement des exportations japonaises en Europe a entraîné celui des investissements nippons. Du secteur commercial, les achats d'entreprises par des sociétés japonaises sont passés à plusieurs branches industrielles. Mais cette présence économique japonaise émeut des secteurs de l'opinion ainsi que les pouvoirs publics (« le Monde » des 26 et 27 juin 1974). Du coup, les autorités de Tokyo s'en soucient à leur tour et cherchent des accommodements.

« Suivre la pente : oui. A condition que ce soit en montant », disait le général de Gaulle. Or voici qu'en un an les investissements japonais en France ont triplé. En janvier, les ventes nippones à l'étranger avaient augmenté, par rapport à janvier 1973, de 41 % dans l'ensemble et même de... 63 % en Europe et aux Etats-Unis. La pente étant ce qu'elle est, faut-il la suivre ?

Si l'on en juge d'après les séjours à Tokyo d'au moins une quarantaine des délégations économiques occidentales par an qui plaident en faveur du développement de leurs échanges commerciaux et essayent d'attirer chez elles les investissements nippons, la réponse est évidemment affirmative. Un Français installé depuis quinze ans dans la capitale nippone y représente en permanence la délégation à l'aménagement du territoire (Datar), avec force brochures vantant en japonais les mérites du pays du bon vin. Des délégations du Havre, de Strasbourg, de Bordeaux, se sont succédé là parmi bien d'autres, rivalisant d'attraits.

Mais le directeur en France de la société Yoshida, M. Furuya, après avoir vu son projet d'installation d'une usine de fermetures à glissières, près de Lille, bloqué pendant plusieurs mois, constate que le développement de l'unité de fabrication maintenant installée est entravé par les réticences de l'administration française, prévenue par ses industriels nationaux contre l'augmentation d'une concurrence déjà très vive. A la Datar même, on remarque qu'il n'y a parfois rien à faire pour mener à bien certains dossiers. Nombreux sont les Français influents qui estiment inopportun d'introduire le loup dans la bergerie ; sans même parler des Corses (qui voient déjà souvent d'un oeil noir les rapatriés d'Algérie) ou des viticulteurs de Bordeaux, enrageant à l'idée qu'une partie de leurs vignobles puisse devenir propriété étrangère.

« Une excellente coordination »

« Nous sommes en même temps accusés de ne pas investir en France et dissuadés de le faire », soupire donc discrètement M. Tominaga, du Centre japonais du commerce extérieur (Jetro). Tour à tour charmés par la sirène de la Datar et effrayés par le dragon du ministère de l'industrie, les hommes d'affaires nippons donnent volontiers l'impression — polie — de ne plus savoir à quel fonctionnaire se vouer. L'idée d'un manque de coordination du côté français leur semble toutefois exclue. *« Non ! non ! C'est au contraire une excellente coordination »*, éclatent de rire ensemble le directeur de la chambre de commerce japonaise à Paris, M. Oka, et M. Mioshi, directeur adjoint des affaires internationales du Keidanren : réaction traduisant une opinion par trop flatteuse sans doute du machiavélisme administratif.

Si la Datar souhaite attirer des investissements elle ne souhaite pas forcément n'importe lesquels d'entre eux. Elle veut promouvoir certaines régions prioritaires comme le Languedoc-Roussillon (c'est le groupe japonais Seibu qui va développer Port-Barcarès), l'Aquitaine et... la Corse ; elle veut aussi essayer d'attirer à Paris les quartiers généraux européens des firmes multinationales, qui sont situés actuellement plutôt à Bruxelles, Londres ou Düsseldorf. Elle voudrait tenter enfin de provoquer la création de nouveaux centres de recherche en province. Les pouvoirs publics ont le souci d'améliorer la balance commerciale (la fabrication des produits destinés à l'exportation est donc bienvenue), d'attirer de nouvelles technologies, de créer des emplois là où ils manquent et de s'assurer une certaine réciprocité chez les investisseurs.

« On veut faire aller les Japonais là où les Français eux-mêmes ne veulent pas aller », en conclut laconiquement M. Setogawa, de Mitsubishi. *« Les Américains y vont bien »*, rétorquent les représentants de l'administration française. *« Leur géographie étant moins étroite, ils ne redoutent pas les zones périphériques, au contraire. »*

Chacun pour soi

La concurrence que se sont livrée les différents pays européens pour attirer les investissements américains se poursuit à l'égard des Japonais, en dépit des inconvénients maintes fois dénoncés de cette politique. Chaque pays se trouve plus ou moins contraint de jouer le jeu. S'il refuse certains investissements pour protéger sa propre industrie, les entreprises étrangères le contournent, comme ce fut le cas pour telle grande firme japonaise de roulements à billes qui finit, après plusieurs refus ailleurs, par s'installer en Grande-Bretagne.

La notion de réciprocité serait de nature à favoriser des échanges équilibrés si elle n'était si délicate à appliquer. A tort ou à raison, les industriels européens et les Français particulièrement, s'estiment lésés à cet égard. Les autorités nippones ne cessent de répéter qu'elles n'ont plus pour leur part que vingt-deux produits agricoles et huit produits industriels contingentés à l'importation alors que la France en place encore soixante-dix (dont trente-deux industriels), sous restriction en provenance du Japon. En matière d'investissements aussi, le Japon s'enorgueillit d'avoir, en principe, décidé depuis le 1er mai 1973, une libéralisation totale sauf pour cinq industries, et dix-sept autres qui doivent être ouvertes à la concurrence dans un délai de trois ans.

Patrons de tous les pays...

Français et Japonais s'accusent réciproquement d'inciter leurs gouvernements à cacher derrière un libéralisme de façade un protectionnisme sournois. Dans les milieux industriels européens, on cite volontiers le cas de la firme de pelleteuses mécaniques Poclain, qui n'a pas pu conclure d'association pour fabriquer au Japon, comme elle en avait l'intention, et a dû se contenter d'y vendre des licences, alors que son grand concurrent japonais envahit les marchés européens où il a pu s'implanter directement. Quelle est officiellement la position du patronat français ? *« Le C.N.P.F. a une position ouverte »*, répond M. Claude Evain, directeur des relations économiques internationales. *« Mais comme il existe des secteurs vulnérables, il est préoccupé par la mise en place d'accords d'autolimitation ou d'engagements réciproques. »*

Les vicissitudes des négociations commerciales entre le Japon et la C.E.E. montrent en fait à quel point les pays européens sont sur la défensive. Depuis 1969, ils ont en principe, renoncé aux discussions bilatérales entre gouvernements pour accepter un traitement global dans le cadre du Marché commun. Mais aucun accord n'a pu intervenir à cet échelon. Plusieurs pays — dont la France et l'Italie — réclamaient, en effet, la possibilité d'user de « clauses de sauvegarde » considérées comme rétrogrades par le Japon. Ne trouvant conclure ni avec les gouvernements ni avec la Communauté européenne, les négociateurs se sont rabattus sur des accords interindustries discutés avec les fédérations professionnelles des divers pays. Et dans bien des cas, le Japon limite de lui-même ses exportations vers certains pays : pour les postes de radio, les récepteurs de télévision, les magnétophones, les automobiles, les navires.

Les nouveaux fronts

En vérité, le problème des investissements comme celui du commerce nippo-européen sont déjà dépassés par un troisième : celui de la concurrence sur les marchés tiers. *« Les exportations du Japon en France sont inférieures à celles du Japon vers l'Arabie Saoudite »*, faisait justement remarquer récemment le président de Keidanren, M. Kogoro Uemura, à un journaliste français. Et c'est une note du patronat français, qui signalait à ses adhérents au début de l'année, *« une agressivité commerciale accrue des sociétés japonaises en direction des pays du Moyen-Orient coordonnée, semble-t-il, par le gouvernement »*. C'est ainsi que le MITI aurait imposé un regroupement aux sept firmes japonaises concurrentes qui ont fait des offres pour la construction en Iran de trois raffineries de 500 000 barils par jour. Sumitomo livrerait à la Libye 12 000 tonnes de tubes d'acier contre 150 000 tonnes de brut, inaugurant ainsi une série d'accords de troc : usines clés en main contre livraisons de pétrole, etc. Interrogé sur cette situation, M. de Fouchier, président de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, dont les titres sont sur le point d'être introduits à la Bourse de Tokyo, nous a déclaré au retour de son dernier voyage dans les pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient : *« Nous sommes allés au Japon parce que nous nous trouvions complémentaires des Japonais. Nous nous retrouvons absolument concurrents. C'est peut-être une raison de plus pour faire quelque chose ensemble... »*

Dans la grande course aux exportations des pays qui doivent financer leurs coûteuses importations en énergie et en matières premières, l'industrie japonaise est partie bien placée. Favorisée par la baisse du yen et par l'existence de capacités de productions nouvelles (les investissements industriels ont augmenté de 32,6 % en 1973 au Japon), elle dispose de sociétés commerciales hors pair avec ses célèbres « trading companies », et elle commence à disposer d'un réseau de financement international important. Déjà les principales compagnies industrielles et commerciales ont leurs sociétés holdings et leurs activités multinationales basées en Suisse ou au Luxembourg...

En outre, certaines créent spécialement des sociétés de financement international qui auront fort à faire étant donnés les multiples emprunts que comptent faires les institutions japonaises (déjà neuf grandes compagnies d'électricité en ont demandé l'autorisation) sur le marché international. T.O.K. Electronics Co, que dirige M. Fukujiro Sono, vient de décider d'installer à Hongkong une nouvelle compagnie financière dont le siège social sera au paradis fiscal de Curaçao, dans les Caraïbes, pour lever des capitaux internationaux. Hitachi Shipbuilding and Engineering lance de son côté une compagnie du même genre basée à Londres et dont le siège sera aussi dans un « paradis » comme le Luxembourg, le Libéria ou la Jamaïque. C'est une politique relativement nouvelle chez les dirigeants japonais, qui jouaient jusqu'à présent un jeu plus purement nippon.

Dans certains pays, démarcheurs européens et japonais sont nettement concurrents. C'est le cas en Algérie, où le Japon propose de participer au développement industriel national — y compris à la recherche pétrolière — moyennant certains échanges. Mais Nippons et Européens sont bien des fois complémentaires. C'est le cas dans certains pays arabes, où les projets nouveaux sont souvent assez importants pour justifier des concours variés ; et aussi en Afrique et en Indonésie, où la présence européenne peut servir la pénétration japonaise et réciproquement, si tant est que les puissances locales l'admettent.

Déjà des accords franco-japonais sont conclus pour l'exploitation en commun de minerais d'uranium, au Niger notamment, de manganèse, de ressources forestières, etc. Elf et Mitsubishi s'entendent pour l'exploitation du pétrole au large du Gabon, cependant que la Compagnie française des pétroles participe avec plusieurs sociétés japonaises à des forages en Indonésie et en Malaisie.

Exporter des produits européens

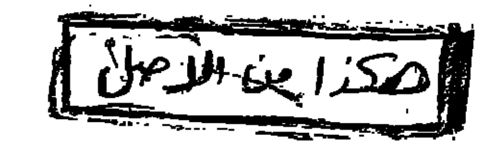
En outre, le rôle multinational des grandes compagnies commerciales japonaises est mal connu. Elles exportent souvent plus de marchandises françaises qu'elles n'importent de produits japonais, car les grandes firmes industrielles nippones passent rarement par leur intermédiaire, puisqu'elles ont déjà leurs propres filiales de vente à l'étranger. Ainsi, Nikon, qui fait partie du Zaïbatsu Mitsubishi vend directement ses appareils photographiques en Europe.

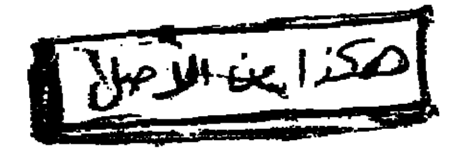
En revanche la Mitsubishi Corp. a ouvert à Rotterdam un nouveau centre d'approvisionnement pour la mécanique et les équipements industriels, car elle compte acheter en Europe la moitié environ des fournitures de ses contrats de livraison d'usines clés en main dans les pays du tiers-monde : pour enlever ces contrats, il lui faut acheter aux « moins disant », qui ne sont pas toujours des Japonais, étant donné leur taux d'inflation.

Ainsi les grandes compagnies arrivent-elles à vendre en France des produits autres que japonais et à sous-traiter à des usines françaises des contrats de fournitures à l'étranger. L'accueil qui leur est fait n'est cependant pas toujours le plus réaliste ni le plus agréable. C'est dans un français choisi que le directeur de la coordination de Mitsubishi en France raconte la déception de ses premiers contacts avec les fabricants français de papier il y a quelques mois. Il ne s'agissait pourtant de rien d'autre que... de leur acheter du papier. Il fallut vaincre leur méfiance pour leur faire admettre que Mitsubishi a un problème élémentaire d'approvisionnement. Ecoulant traditionnellement une partie de la production japonaise en Asie du Sud-Est, elle a vu ses fournitures en provenance du Japon diminuer en raison de la baisse de production due à la lutte contre la pollution dans ce secteur. Mais les clients n'ont pas disparu pour autant. Ainsi il arrive que ce soient des maisons japonaises qui viennent prier des maisons européennes d'exporter ou d'investir avec elles à l'étranger. Encore ne sont-elles pas toujours bien reçues. La peur est pourtant mauvaise conseillère.

FIN







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
26 JUIN

Marché toujours bien orienté
Reprise de la rente
4 1/2 % 1973

L'état du marché, déjà plus satisfaisant au cours des deux dernières séances, s'est encore amélioré ce mercredi. Le mouvement de reprise s'est en effet étendu, en s'amplifiant sensiblement. Près de quarante titres ont progressé de 2 % et plus, au nombre desquels figuraient plusieurs valeurs de croissance : Carrefour, Mumm, Viniprix, Veuve Clicquot, Ferodo, J. Borel, Club Méditerranée, Legrand, L.M.T., Moulinex, A.D.G. Le compartiment le plus favorisé a été derechef la construction électrique, où la hausse de Thomson Brandt et de C.S.F. a été particulièrement remarquée. De leur côté, Citroën et Michelin, sur leur lancée de la veille, ont encore progressé de 14 % et de 5 % respectivement.

Est-ce une impression ? En tout cas, au-delà de la simple constatation de la bonne tenue du marché, le sentiment est apparu meilleur autour de la corbeille. Sans doute convient-il de rapprocher cet optimisme très relatif de la fin de la période des règlements mensuels et semestriels. L'échéance étant désormais pratiquement faite, les besoins en liquidités ont perdu de leur acuité et virtuellement cessé de peser sur les cours, permettant ainsi à la Bourse de respirer un peu.

Le phénomène a été également sensible sur le marché de l'or, où malgré un courant d'échange plus réduit — 19,92 millions de F contre 29,56 millions de F — les cours se sont stabilisés, voire même légèrement redressés. Le lingot a gagné 5 F à 23 005 F et le kilo en barre 175 F à 23 175 F. Reprise de nombreuses pièces. Le napoléon, pour sa part, a marqué le pas et valu 229,50 F (— 0,50 F) après 228,50 F et 228,60 F.

La remarque vaut pour la rente 4 1/2 % 1973, dont la vive reprise a été favorablement commentée.

Irrégularité des valeurs étrangères.

LONDRES *

L'atmosphère était tendue jeudi matin à la Bourse de Londres, retombée la veille à son niveau le plus bas depuis le 11 avril 1959. Visiblement, le marché ne sait quelle attitude adopter. Les industrielles varient étroitement dans les deux sens. Recul des pétroles. Les mines d'or se redressent fortement après une baisse initiale. Effritement des fonds d'État.

OR (ouverture) dollars : 148 65 contre 146 50

VALEURS	CLOTURE 26-6	COURS 27-6
War Loan 3 1/2 %	23 1/8	23 ...
Beechamps	186 ...	186 1/4
British Petroleum	396 ...	387 1/2
Shell	180 .	179 ...
Vickers	99 .	85 ...
Imperial Chemical	199	199
Courtaulds	88 1/2	88 3/4
De Beers	225 . .	229 .
* Western Holdings	23 5/8	23 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	122 ...	120 ...
* West Driefontein	32 3/8	32 ...

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 28 déc 1973.)

	25 juin	26 juin
Valeurs françaises	84,5	85,5
Valeurs étrangères	92,1	93,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc 1961)

Indice général	71,2	72

NOUVELLES DES SOCIETES

OPTIMA. — En raison du recensement des titres en circulation, cette SICAV ne communiquera pas les cours de son action jusqu'au 1er juillet.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — En présentant à la presse les résultats de 1973, M. Roger Martin a indiqué que la majoration de l'impôt sur les bénéfices des sociétés se traduirait pour le groupe par un débours supplémentaire de 30 millions à 40 millions de francs, sans compter l'incidence de la taxe conjoncturelle à définir. Le président s'est néanmoins montré relativement optimiste pour l'avenir, déclarant que, cette année, sans être aussi bonne que la précédente, ne serait pas mauvaise, et ce grâce en partie à la structure géographique du groupe. La capacité bénéficiaire pourrait être ainsi maintenue, voire même améliorée. Il n'y aura aucun problème pour financer les investissements, qui seront du même ordre qu'en 1973 (2,27 milliards de francs consolidés). La compagnie envisage dans un but de simplification, de regrouper avec les siennes les participations détenues par le Suez et la Banque de l'Indochine dans les maisons Phénix, Saunier-Duval et Air Industrie.

NEW YORK

Baisse

Wall Street a reperdu mercredi tous les gains qu'il avait acquis la veille.

L'indice des industrielles, après une baisse quasi incessante, a en effet enregistré une perte de 11,89 points à 816,96.

L'activité, cependant est demeurée très faible : 11,41 millions de titres ont changé de mains contre 11,92 millions le mardi.

La généralisation de la hausse des taux de base bancaire à 11 3/4 % a quelque peu douché le marché, lui rappelant que l'inflation battait toujours son plein. Dans l'attente de la publication du chiffre hebdomadaire de la masse de crédits accordée aux entreprises, les opérateurs, incertains de l'avenir à court terme, ont donc préféré prendre leur bénéfice, bien maigre au demeurant.

Sur 1 751 valeurs traitées, 846 ont baissé, 274 ont monté et 631 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 164,96 (— 3,33) ; services publics, 88,86 (— 0,36).

VALEURS	COURS 25/6	COURS 26/6
Alcoa	42 1/2	41 7/8
A.T.T.	47 ...	46 3/4
Boeing	18 ...	17 7/8
Chase Manhattan Bank	37 5/8	38 1/2
Du Pont de Nemours	168 3/4	166 7/8
Eastman Kodak	109 1/4	105 3/8
Exxon	71 3/8	70 7/8
Ford	52 3/4	52 1/4
General Electric	49 7/8	48 3/4
General Foods	24 3/8	24 ...
General Motors	50 3/8	49 7/8
Goodyear	18 3/4	18 1/2
I.B.M.	221 ...	216 1/4
I.T.T.	20 ...	19 5/8
Kennecott	33 3/8	33 5/8
Mobil Oil	41 1/2	41 3/8
Pfizer	38 ...	38 ...
Schlumberger	103 1/4	100 1/8
Texaco	25 1/2	25 1/8
U.A.L. Inc.	25 3/4	24 1/2
Union Carbide	42 1/2	41 5/8
U.S. Steel	44 1/2	44 5/8
Westinghouse	14 7/8	14 3/4
Woolworth	15 1/2	15 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/6	27/6
1 dollar (en yens)	283 975	284 15

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	
Effets privés	....	14 1/2 %
Moyen terme	....	13 %

BOURSE DE PARIS — 26 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	39	2 21
5 %	59 50	2 00
5 % 1920-1960	o129	2 00
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	331	331
— parts 1959	327	327
Ch. France 3 %	99 ..	98 80
Abeille-I.G.A.R.D.	580	600
Abeille (Vie)	313	316 ..
A.G.P.	398	398 60
Concorde	360	360 .
Epargne France	398	405
Fonc. T.I.A.R.D.	95	96 .
Foncière (Vie)	365 20	377
France (I.A.R.D.)	361	385

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	457	457
Préservatrice S.A.	325	338
Prévoyance	721	721
[illegible]	[illegible]	[illegible]
(M.) Crédit Mod.	o 96	o 96
Crédit Universel	200	200
Financière Sofal	136	136
Finextel	117 .	117 ..
Foncia-Crédit	203	204 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	88	88 .
France-Bail	d203	d208
Hydro-Energie	o 57 80	58 20
Immobanque	136	135
Immoffice	125	126
Interbail	131 10	131 10
Locafinancière	120	120 20
Lyon-Alemand	137	140
Soc. Mars. Crédit	280	280

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Sequanaise Banq.	273	275
SLIMINCO	147	148
Sté Cent. Banque	75	75
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Voitures à Paris	...	359 80
Cogefi	118	116 10
Foncina	110 20	110 20
Gr. Fin. Constr.	116	116
Immolade	122 80	112 80
Immovest	87 20	o 98 50
Cie Lyon Im.	97 .	98 30
Saginco	106 .	106
UFIMEG	94	C 93
U.G.I.M.O.	108 60	107
Union Habit.	122 10	122 10
Un. Imm. France	o118	112

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Acier Investiss.	100 50	101
Gestion Sélect.	288 50	285
Invest. et Gest.	123	123
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

OBLIG. ÉCHANG.

SICAV

27/6	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
466	4,50 % 1973	408 80	420	426	424 .
1026	C.N.E. 3 %	1004 .	1007	1007	1007 .
220	Afrique Occ.	218	209 .	213 10	206
280	Air Liquide	275 10	278 50	280	277 50
72	Als. Part. Ind	72 .	71	71	71
82	Alsthom	80 10	80 05	81 90	81
35	Astar P. Afr.	34 95	34 55	34 55	35 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
575	Cie Gle Eaux	568 .	561 .	572	566
94	Electro-Méc.	89 10	95 ..	95 .	93 .
280	Eng. Matra	265 .	275 .	274 50	288 .
194	E. J. Lefebvre	190	199 .	199	200
91	Esso S.A.F.	87 50	90 ..	90 .	90 ..
155	Eurafrance	141 ..	142 .	142	144 80
315	Europe n° 1	341 .	360 .	369	359 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
705	Dome Mines	225 ..	226	222	221 60
820	Du Pont Nem	818 .	818	818	808
530	East Kodak	545 ..	595	585	630
121	East Rand	109 50	118	105 50	107 80
268	Ericsson	261 ..	256	268	253 50
358	Exxon Corp	350	363 50	352 50	363 50
255	Ford Motor	253 80	258	258 .	254
149	Free State	139 60	138 50	137 ..	138 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
05	Unilever	198 .	198 50	198 50	196 50
226	Union Corp.	23 65	24 05	24 ..	24 10
170	U. Min. 1/10	165	162 ..	162 ..	161
300	West Drief.	281 ..	289 ..	285 50	287 80
140	West Deep.	136 .	138 ..	137 ..	137 ..
210	West Hold.	195 50	198 50	193 ..	196 50
5	Zambia Cop.	4 58	4 75	4 70	4 70

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 929	4 893	4 89
Canada ($ can. 1)	5 080	5 062	5 05
Allemagne (100 DM)	191 900	192 850	191 75
Belgique (100 fr.)	12 800	12 250	12 30
Danemark (100 Krd.)	81 500	81 400	81 75
Espagne (100 pes.)	8 570	8 580	8 65
Grande-Bretagne (£ 1)	11 625	11 682	11 70
Italie (100 lires)	0 752	0 754	0 70
Norvège (100 krn.)	89 850	90 300	90 50
Pays-Bas (100 fl.)	183 350	184 650	183 50
Portugal (100 esc.)	19 730	19 690	20 20
Suède (100 krs.)	111 700	111 550	111 .
Suisse (100 fr.)	182 150	182 600	183 .

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/6
Or fin (kilo en barre)	23000 ..	23100 ..
Or fin (kilo en lingot)	23000 ..	23005 ..
Pièce française (20 fr.)	230 ..	229 50
Pièce française (10 fr.)	180 50	184 50
Pièce suisse (20 fr.)	237 50	244 50
Union latine (20 fr.)	218	214 ..
Souverain	234 10	234 ..
Pièce de 20 dollars	1176 40	1176 ..
Pièce de 10 dollars	601 60	602 ..
Pièce de 5 dollars	365 ..	368 ..
Pièce de 50 pesos	898 .	1080 ..
Pièce de 10 florins	203 ..	206 ..

Le Monde.

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. DIPLOMATIE
— OTAN : M. Kissinger veut développer les consultations euro-américaines sur les problèmes de l'énergie.

2-3. AFRIQUE
— MOZAMBIQUE : le FRELIMO accentue sa pression après l'annonce officieuse d'un voyage du général Spinola en Afrique.

3. PROCHE-ORIENT
— Washington exercerait des pressions sur Israël pour empêcher des opérations de représailles contre le Liban.

5. AMÉRIQUES

5. ASIE

6. EUROPE
— ALLEMAGNE FÉDÉRALE : la visite du maréchal Tito s'est déroulée dans une « atmosphère excellente ».

7 à 9. POLITIQUE
— MM. Mauroy et Chinaud à l'émission télévisée « Les trois vérités ».
— La réorganisation de la gauche socialiste.

9-18. O.R.T.F.
— Les députés U.D.R., socialistes et communistes s'inquiètent d'une « privatisation » de l'Office.
— LIBRES OPINIONS : « La télévision commerciale ? Pour qui ? »

11. JUSTICE
— Assises de Paris : la mauvaise conduite de Christian Jubin.

12. SCIENCES
— Eurodif a signé un contrat de fourniture d'uranium enrichi avec le Japon.

12. ÉDUCATION
— Les présidents d'université sont satisfaits de la création d'un secrétariat d'État autonome.

13. MÉDECINE
— Les contrôles « parallèles » des congés de maladie suscitent des protestations.

14. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— DISTRICT PARISIEN : va-t-on revoir l'opération des Halles ?
— Le programme de la Cité financière.

LE MONDE DES LIVRES
Pages 15 à 24
— Le second roman de l'écrivain italien Gaddu.
— Qu'est-ce qu'être pauvre ?
— Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech.
— Un entretien avec Jean-Pierre Faye.
— Livres pour les vacances.

27. JEUNESSE
— Menaces pour le Centre d'éducation populaire de Vincennes.
— A Fougères, un animateur de la M.J.C. est muté pour des raisons politiques.

27. SPORTS
— CYCLISME : le 61e Tour de France.
— FOOTBALL : Coupe du monde : les Néerlandais comme la foudre.
— TENNIS : le tournoi de Wimbledon.

28-29. SPECTACLES
— CINÉMA : *Emmanuelle*.

34-35-38. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— « Les Japonais en Europe » (III), par Jacqueline Grapin.
— NÉGOCIATIONS PARITAIRES : le C.N.P.F. propose aux syndicats un accord sur l'amélioration des conditions de travail.
— SYNDICATS : la C.G.T. et la C.F.D.T. concluent un « accord offensif » pour la rentrée.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (26)
Annonces classées (30 à 33) ; Carnet (14) ; Informations pratiques (26) ; « Journal officiel » (26) ; Météorologie (26) ; Mots croisés (26) ; Finances (39).

Le numéro du « Monde » daté 27 juin 1974 a été tiré à 551 163 exemplaires.

A B C D F G H

A DIX JOURS DU SCRUTIN

Le refus de M. Trudeau de demander à la France l'extradition des ravisseurs de M. James Cross relance brutalement la campagne électorale canadienne

De notre correspondant

Montréal. — Depuis plus d'un mois et demi, M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre sortant et chef du parti libéral, a répété, d'un océan à l'autre, que la campagne en vue des élections du 8 juillet portait, en priorité, sur le *leadership*. Faute de présenter un programme clair pour lutter contre l'inflation — qui est pourtant la préoccupation majeure des Canadiens, — M. Trudeau s'est efforcé de prouver que lui seul apporterait ce *leadership*, dont le pays a besoin, comme si l'élection du 30 octobre 1972 n'avait pas eu lieu. Il a évoqué à plusieurs reprises la « crise d'octobre » 1970. Il n'avait pas hésité, à l'époque, à faire passer la « loi sur les mesures de guerre », à faire arrêter sans mandat quatre cent soixante-cinq personnes, à faire occuper Montréal par l'armée, après que le Front de libération du Québec (F.L.Q. séparatiste, dont les effectifs se montaient à une douzaine de personnes) eut enlevé le diplomate britannique James Cross, puis le ministre québécois du travail, Pierre Laporte.

Cet appareil policier imposant n'avait pas empêché l'exécution de M. Laporte le lendemain même de l'entrée en vigueur de la loi, mais ses meurtriers furent arrêtés, jugés et condamnés. Quant aux ravisseurs de M. Cross, ils avaient obtenu le 3 décembre 1970 un sauf-conduit pour Cuba en échange de la libération de leur otage. Le Canada anglais avait applaudi, même si la répression policière avait paru à certains un peu disproportionnée au danger. Pendant la campagne électorale de 1972, un sondage avait relevé que la façon dont M. Trudeau avait réglé la crise était considérée au Canada anglais comme la plus belle réussite de son administration.

Ce même Canada anglais, le 30 octobre 1972, vota en majorité pour les conservateurs. M. Trudeau n'est resté au pouvoir que grâce à l'appui massif du Québec. Après dix-huit mois de gouvernement minoritaire et un mois et demi de campagne, il semble que le match nul de 1972 risque de se renouveler : le Québec, en votant massivement pour les libéraux, va encore neutraliser la majorité conservatrice qui se dégagera dans le Canada anglais.

Le 24 juin, jour de la saint Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens français, on apprenait que trois des quatre ravisseurs de James Cross ont quitté Cuba et se trouvent en France, où ils pourraient demander l'asile politique. Immédiatement, l'ambassade du Canada à Paris s'émut. Le ministre fédéral de la justice, M. Otto Lang, qui affronte dans sa circonscription de Saskatchewan un adversaire conservateur opposé au bilinguisme et au « *pouvoir français* » de M. Trudeau, fit aussitôt preuve de fermeté à l'égard des séparatistes : le gouvernement canadien demandera leur extradition à la France, et ils seront jugés, déclarait-il lundi 24 juin.

Quelques heures plus tard, M. Trudeau lui-même intervint pour annuler la décision de son ministre : le gouvernement canadien ne demandera pas l'extradition des « felquistes ». Le peuple canadien, affirme M. Trudeau, ne veut pas les voir rentrer. Dès le lendemain, M. Robert Stanfield, chef du parti conservateur (qui a seulement deux députés au Québec, sur un total de soixante-quatorze) exigea des explications. A son avis, le peuple canadien « *veut, au contraire, que justice soit faite* ». Il promit qu'un gouvernement conservateur demanderait l'extradition des trois terroristes. M. David Lewis, chef du nouveau parti démocratique, qui n'a aucun député au Québec, exigea lui aussi des explications.

Mardi soir, M. John Diefenbaker, ancien premier ministre conservateur, qui participe à la campagne nationale pour la première fois depuis 1965, marquant ainsi son ralliement à M. Stanfield, a déclaré que M. Trudeau veut recueillir « *des centaines de milliers de voix felquistes au Québec* ». Soulignant que M. Lang, ministre anglophone, avait d'abord annoncé que le gouvernement canadien exigerait l'extradition, il laissa planer le doute sur de possibles dissensions entre les ministres canadiens-anglais, qui souhaitent que la justice suive son cours, et M. Trudeau, qui veut sauvegarder sa réputation au Québec, où le règlement de la crise d'octobre laisse un souvenir beaucoup moins bon qu'au Canada anglais.

L'influent quotidien de Toronto *The Globe and Mail* consacre son éditorial du 26 juin à l'affaire des ravisseurs de M. Cross. En termes extrêmement énergiques, l'éditorialiste rappelle que les « *terroristes* » ont dû remettre à la police leurs passeports canadiens : ils étaient donc astreints à rester à Cuba — « *comme Napoléon à l'île d'Elbe* ». A partir du moment où ils ont quitté leur île, le Canada doit demander leur extradition.

L'affaire des ravisseurs de M. Cross est un prétexte politique, mais c'est un bon prétexte. Dans les dix jours qui restent avant les élections, M. Trudeau ne peut pas faire grand-chose : même s'il consent à demander l'extradition des trois séparatistes, sa décision ne sera pas suivie d'effet à court terme. Mais pour les Canadiens anglais qui souhaitent sa défaite, c'est une arme imparable car ils ne s'exposent pas à l'accusation de « racisme anti-canadien français » ; c'est la cause de la justice qu'ils plaident devant l'opinion.

FRANÇOIS-MARIE MONNET.

NOUVEAUX BOMBARDEMENTS SUR LE SUD-EST DU LIBAN

Saïda (A.F.P.). — L'artillerie lourde israélienne a pilonné jeudi matin les environs des villages libanais de Chouaya et de Chebaa, dans le sud-est du pays, apprend-on de source informée à Saïda.

D'autre part, des avions israéliens ont survolé à haute altitude les villes de Saïda et de Nabatiye, dans le Sud-Liban.

● *Le Comité de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple chilien* (2, rue Vauvilliers, Paris 1er arrondissement,)236-57-15 appelle à une manifestation, le jeudi 27 juin, à 18 h. 30, place de la Bastille. Dans un communiqué, il indique que ce rassemblement aura pour but de protester contre « *des simulacres de procès* » au cours desquels vont être jugés trente-cinq dirigeants de l'Unité populaire.

LA COMMISSION DE BRUXELLES SUSPEND LES IMPORTATIONS DE BOVINS

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne vient de décider de suspendre la délivrance de certificats d'importation pour les bovins vivants et la viande bovine congelée ou réfrigérée achetée par les pays de la Communauté aux autres pays européens à compter de ce 27 juin et jusqu'au 12 juillet. La Commission a ainsi décidé de freiner les importations en provenance des pays tiers après avoir constaté le maintien des cours dans la Communauté à un niveau anormalement bas : les prix de gros se situent actuellement en moyenne dans les neufs pays à 91 % du prix d'orientation européen (96,4 % en France). Le collège européen doit proposer prochainement des solutions pour remédier aux graves difficultés que connaissent les éleveurs.

FORTE BAISSE DE L'OR RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR

Le cours de l'or a sensiblement fléchi sur la place de Londres, où il s'est établi jeudi, en fin de matinée, à 143,65 dollars contre 146,25 dollars mercredi après-midi, après avoir touché 141 dollars, dans un marché actif et rendu très mouvant par la mise en liquidation de la banque allemande Herstatt. En moins de deux semaines, il a perdu ainsi près de 20 dollars, en raison de la hausse des taux d'intérêt, qui décourage les spéculateurs, et du repli des matières premières, notamment les métaux.

Le dollar, en revanche, s'est raffermi après son accès de faiblesse de mercredi sur l'annonce d'un important déficit de la balance commerciale des Etats-Unis.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le ministre de la santé propose une ample libéralisation de la contraception

Mme Simone Veil, ministre de la santé, devait faire, ce jeudi 27 juin dans l'après-midi, au conseil des ministres, un exposé sur l'historique et la portée de la législation française sur la contraception ainsi que sur les causes des blocages actuels et sur les mesures qui permettraient d'y remédier. Après le débat engagé par les membres du gouvernement, l'Assemblée nationale se prononcera vendredi sur les propositions gouvernementales.

Les conclusions de Mme Veil vont, semble-t-il, dans le sens — et même plus loin — que les amendements proposés par la commission des affaires sociales afin de libéraliser la contraception. Rappelons que le précédent gouvernement avait adopté un projet de loi à ce sujet le 27 mars. Les amendements adoptés par la commission le mercredi 19 juin allaient eux-mêmes au-delà de ce texte : la prescription de la pilule ne serait plus nominative ; elle se ferait sans limite d'âge (les mineures de moins de dix-huit ans devaient avoir, jusqu'à présent, l'autorisation de leurs parents). Les centres de P.M.I. (protection maternelle et infantile) et les centres d'éducation et d'information familiale agréés pourraient désormais délivrer des contraceptifs sur prescription médicale.

Il semble que la suppression de toute référence à la notion d'âge qui offrirait aux mineures quelles qu'elles soient la possibilité d'un contact médical, devrait s'accompagner d'une gratuité de la consultation.

Plus largement, le ministre de la santé envisage la possibilité de remboursement des produits contraceptifs, au même titre que les autres médicaments. Le coût de cette disposition pourrait faire l'objet de débats à l'Assemblée nationale.

L'information sur les possibilités ouvertes par les établissements de conseil et de planification familiale et par les méthodes modernes de régulation des naissances sera sans aucun doute facilitée.

L'accès à la radio et à la télévision (amendement du groupe socialiste) doit être discuté, mais le ministère de la santé y semble favorable. Enfin, les réflexions sur le cadre administratif dans lequel la normalisation de la contraception doit être poursuivie a soulevé le problème des centres de P.M.I. qui pourraient être privilégiés.

Dans l'ensemble, les grandes orientations du ministre de la santé vont dans le même sens et même plus loin que celles de la commission des affaires sociales. Le problème le plus difficile concerne la prise en charge par la Sécurité sociale de cette action, par essence sanitaire et sociale, qu'est la planification familiale. Si les dispositions les plus libérales sont, comme tout prête à le penser, adoptées vendredi par l'Assemblée, rien dans les textes, et après un combat de sept ans, ne s'opposera plus à la généralisation de la contraception. Le développement d'une information rigoureuse, la mise en place des centres spécialisés, la formation des personnels qualifiés et le financement du tout devront alors être entrepris sans retard. Quant à l'examen du projet de loi sur l'avortement, il aura lieu à l'automne.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

AUX JEUX OLYMPIQUES D'ÉCHECS A NICE

La fatigue se fait sentir

Est-ce la fatigue après vingt et un jours de lutte sans trêve ? Est-ce l' « indulgence » trop grande de l'arbitre soviétique Kotov qui n'a pas donné d'avertissement aux équipes russe et hongroise, après leur quatre nullités conclues simultanément ? En tout cas, dans la finale A, beaucoup de joueurs ont fait preuve de pacifisme et ont conclu rapidement des nullités. Les Bulgares pouvaient craindre leur affrontement contre les Soviétiques, mais ils ont préservé le match nul et leur invincibilité en finale (l'équipe de France pouvant se flatter d'être le seul vainqueur lors des éliminatoires). La Yougoslavie va profiter du deuxième match nul soviétique pour se rapprocher un peu du leader, tandis que la Bulgarie reste toujours bien placée pour les médailles de bronze. La petite sensation du jour a été le premier succès du Pays de Galles, aux dépens de l'Argentine, mais les sympathiques jeunes gallois n'échapperont pas à la dernière place.

Dans la finale B en revanche, c'est l'indécision pour la première place et la lutte sans merci entre Israël et l'Autriche. Dans ce groupe homogène, nombre d'équipes peuvent encore guigner les places d'honneur. L'équipe de France a finalement subi une courte défaite contre la Colombie, Seret n'ayant pu valoriser l'avantage d'un pion en finale. Il dut se contenter de la nullité.

Voici la récapitulation des résultats des joueurs français : Macles, 8,5/15 ; Todorcevic, 6,5/13 ; Seret, 11/16 ; Puhm, 7,5/14 ; Bessenay, 3,5/10 ; Benoit, 5,5/9.

Dans le groupe C l'Australie a trois points d'avance sur l'Iran. Dans le groupe D le Pakistan continue à aligner les nettes victoires avec un nouveau 4-0 contre Singapour.

CLASSEMENT APRÈS LA ONZIÈME RONDE

FINALE A : U.R.S.S., 34 ; Yougoslavie, 29,5 ; Bulgarie, 27,5 ; Pays-Bas, 26,5 ; Etats-Unis, 26 (1) ; Hongrie, 25 ; Allemagne fédérale, 23,5 ; Tchécoslovaquie 21,5, etc.

FINALE B : Israël, 29,5 ; Autriche, 29 ; Italie, 26 ; Canada, 24,5 ; Norvège, Cuba, Islande, Pologne, Colombie, 23,5 ; Danemark, 22 ; Ecosse, 20,5 ; France, 19, etc.

● *Un conseiller municipal de Grasse écroué.* — Le juge d'instruction de Grasse a inculpé de vol qualifié et placé sous mandat de dépôt un agent immobilier, M. Michel Chassagne, vingt-sept ans, conseiller municipal de Grasse (Alpes-Maritimes). L'audition de l'inculpé a confirmé les rumeurs selon lesquelles M. Chassagne, animateur de l'association des jeunes élus locaux, aurait participé le 31 août dernier à une attaque à main armée contre l'encaisseur d'un établissement bancaire grassois. M. Chassagne avait été élus en 1971 sur la liste de Me Hervé de Fontmichel (centriste) et s'occupait des questions tourisitiques et de l'action sociale. Auparavant, il était responsable d'une succursale bancaire à Saint-Jacques-de-Grasse qui, en juin 1971, avait été cambriolée par des malfaiteurs qui s'étaient emparés de 10 000 francs. — *(Corresp.)*

LA COMMISSION NATIONALE D'URBANISME COMMERCIAL SE RÉUNIRA LE 11 JUILLET

M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, vient de nommer, par un arrêté qui paraîtra prochainement au *Journal officiel*, les vingt membres de la Commission nationale d'urbanisme commercial chargée de donner son avis, en seconde instance sur les projets d'installation de grandes surfaces commerciales, déjà examinés par les commissions départementales.

Dès la première réunion de cette Commission nationale, le 11 juillet, onze recours lui seront soumis.

D'ores et déjà, les commissions départementales ont exposé 109 dossiers, représentant la création de 470 000 mètres carrés de surface de vente : 50 autorisations ont été délivrées pour 140 000 mètres carrés de surface de vente (2 800 mètres carrés en moyenne) ; les 59 autres dossiers ont été rejetés.

● *La comédienne Elisabeth Allain* s'est noyée, mercredi 26 juin, dans le port de Brindisi.

Fille d'André Barsacq, directeur du Théâtre de l'Atelier, décédé l'an dernier, elle était née à New-York en 1938. Elle avait débuté sur la scène à l'âge de sept ans, dans *le Bal des voleurs*, de Jean Anouilh. Entrée au conservatoire d'art dramatique, elle avait obtenu une premier prix de comédie en 1960. On l'a vue notamment dans *l'Œuf* de Félicien Marceau, *l'Apollon de Bellac* de Jean Giraudoux, *Un mois à la campagne* de Tourgueniev, et, l'an dernier, dans *Crime et Châtiment*.

